

Toulon, le 25 janvier 2016

Objet : 14<sup>ème</sup> édition de la Revue de Presse de Toulon.

Madame, Monsieur,

Des grues à l'Est, à l'Ouest et au centre-ville.... L'agglomération toulonnaise est en pleine mutation.

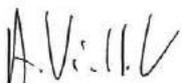
C'est le constat dressé par 200 professionnels de l'immobilier de Paris et de la région PACA qui ont participé à la 9<sup>ème</sup> Journée de l'Immobilier organisée à Toulon le 4 juin dernier par le Club Immobilier Marseille Provence.

Ils ont pris la mesure des chantiers en cours et des 800 millions d'euros investis par le privé dans les projets actuels. Ils sont tombés sous le charme du centre-ville de Toulon et ont découvert le plus important programme de logements du sud-est avec les 750 logements de Font Pré, la plus grande opération de bureaux en région PACA pour compte propre avec les 30 000m<sup>2</sup> de DCNS à Ollioules. Ils ont été surpris par la plus importante requalification de friche commerciale actuellement menée en France avec la création du nouveau quartier de Château Redon à La Valette et ses 70 000m<sup>2</sup> de commerces, loisirs, logements, bureaux et hôtel.

Si ces projets sont la traduction d'un rattrapage du retard pris entre les années 90 et 2001, c'est toutefois aujourd'hui qu'il faut redoubler d'efforts pour maintenir cette spirale positive en attirant de nouveaux investisseurs qui porteront les projets de demain.

Bonne lecture.

Antoine VIALLET



**VIALLET CONSEIL**  
7 rue Truguet - 83000 TOULON  
Tél. : 04 94 224 380

E-mail : [contact@viallet-conseil.fr](mailto:contact@viallet-conseil.fr) - Site : [www.antoineviallet.com](http://www.antoineviallet.com)

Antoine Viallet  
➤ Acteur en Immobilier d'Entreprise

# REVUE DE PRESSE Toulon et ses environs



Crédit photos : Laurent Carle



ÉDITION N° 14  
ANNÉE 2015

# SOMMAIRE

**1 LES PROJETS – LE CENTRE-VILLE**

**2 LE LOGEMENT**

**3 LE COMMERCE**

**4 L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

**5 LA JOURNEE DE L'IMMOBILIER**

**6 LES TRANSPORTS**

**7 LE PÔLE MER**

**8 L'ÉCONOMIE**

**9 LE TOURISME**

**10 L'ENVIRONNEMENT**

**11 LA CULTURE**

# ① LES PROJETS – LE CENTRE-VILLE

## ① **Ex-prison St-Roch : une cité judiciaire, sinon rien**

Var Matin – 22.12.2015

## ② **Les contours du futur visage de Chalucet**

Var Matin – 02.06.2015

## ③ **La rue Pierre Sémard entame sa transformation**

Var Matin – 16.02.2015

## ④ **Un quartier remodelé autour des halles**

Var Matin – 03.03.2015

## ⑤ **Hôtellerie : la ville vise de nouvelles étoiles**

Var Matin – 03.02.2015

## ⑥ **La place Puget va retrouver son attrait**

Var Matin – 23.02.2015

# Ex-prison St-Roch : une cité judiciaire, sinon rien

Six ans après l'engagement du ministère de la Justice, le projet d'extension du TGI est au point mort sur un terrain cédé à une société publique. Le maire met l'État face à ses responsabilités

Aucun projet de cité judiciaire n'est encore sorti de terre sur un terrain, libéré de la démolition en 2010 de la prison Saint-Roch. Les herbes folles courent toujours... Le projet d'extension et de restructuration du palais de Justice de Toulon, pour lequel le ministère de la Justice s'était engagé en 2009, n'est jamais sorti des cartons. Pourtant, des engagements avaient bien été pris sous convention en 2009 relative à la démolition de la maison d'arrêt Saint-Roch avec la ville et l'agglomération toulonnaise (lire par ailleurs).

Or, le transfert en décembre 2011 des 5773 m<sup>2</sup> de foncier, par arrêté interministériel - ministère de la Justice et celui des Budgets - à une société publique de valorisation foncière et immobilière, la Sovafim, a fait l'effet d'une douche froide dans les rangs des collectivités territoriales.

La ville apprendra ce transfert, non pas par le ministère de la Justice, mais par le nouveau propriétaire, début 2012. Le sénateur-maire, Hubert Falco avait « vigoureusement protesté » contre ce transfert. Lequel, écrivait-il, dans la foulée à Christiane Taubira, « ne correspond pas aux engagements antérieurs des signataires de consacrer ce terrain à la restructuration du palais de justice, complétée d'un jardin botanique. »

t de rappeler « le soutien de la ville dans ce projet sur un terrain stratégique à l'entrée de ville et qui n'aurait pas été possible sans



Cinq ans après la démolition de la prison Saint-Roch, le terrain réservé dans le cadre du PLU à la construction d'une cité judiciaire, et d'un jardin botanique selon la convention passée avec l'État.

(Photos Frank Muller)

ce partenariat ».

## Engagements de l'agglomération

Car la communauté d'agglomération toulonnaise a pris deux engagements, et non des moindres : céder gratuitement au ministère de la Justice le terrain valettois où Ea été construit le centre de semi-liberté, et financer à hauteur de 50 % du coût de la démolition de la prison Saint-Roch, soit « un million d'euros », précise le sénateur-

maire.

Le ministère de la Justice a-t-il abandonné le projet? Aucun écrit officiel ne va dans ce sens, et la convention n'a pas été dénoncée. En 2013, Christiane Taubira confirme au sénateur-maire sa demande de réétudier les besoins en surface des juridictions, mais qu'aucune inscription budgétaire 2013-2015 n'est à l'ordre du jour « dans un contexte budgétaire contraint de l'État ».

« Je peux comprendre que le mi-

nistère de la Justice n'ait pas les moyens budgétaires », commente le sénateur-maire Hubert Falco. Mais il est hors de question, comme je l'ai affirmé à plusieurs reprises au garde des Sceaux que sur ce terrain, on ne fasse autre chose que la cité judiciaire. Tant que je serai là, je protégerai ce terrain pour en faire l'agrandissement du TGI et la cité judiciaire dont notre territoire a besoin. C'est réclamé depuis des années par le monde judiciaire qui souffre de la vétusté des locaux ac-

tuels. Je ne flancherai pas, et je ne transigerai pas là-dessus. »

## « L'impasse »

Le message adressé au nouveau propriétaire du terrain, la Sovafim, de l'assiette foncière depuis quatre ans, est sans ambiguïté. Le scénario d'un projet d'immeuble de bureaux, présenté le 2 juillet aux services d'urbanisme et d'aménagement de la ville, répondant aux exigences de l'architecte des bâtiments de France, est de fait avorté. « Il est hors de question qu'on cède quoi que ce soit quant à l'affectation du terrain », a-t-il martelé auprès du garde des Sceaux. D'autant que le maire avait d'ores et déjà mis les gardes fous dans le cadre du plan local d'urbanisme via un plan masse donnant vocation « à une cité judiciaire ».

Pour la Sovafim, la valorisation de cet actif immobilier complexe, cédé par l'État, tourne, reconnaît-elle, trois ans après le rachat, « à l'impasse ». « Je peux comprendre que le sénateur-maire se sente floué. Nous n'étions pas au courant au moment du transfert du terrain du deal passé entre le ministère de la Justice et les collectivités (ville et TPM) pour la construction de la dite cité », explique Jean-Claude Reverberi. « On paie aujourd'hui un peu les pots cassés. » Pour sortir de l'impasse, la Sovafim se dit ouverte à la négociation avec la ville pour revendre le terrain. Laquelle n'est pas prête à le racheter à n'importe quel prix...

CATHERINE PONTONE

## Hubert Falco : « Si on rachète le terrain, ce sera au prix cédé par l'État à 800 000 euros »

La Sovafim, propriétaire de la parcelle, place Léon-Blum, a « compris très vite, compte tenu du deal passé avec le ministère de la Justice, qu'elle n'avait pas vocation à garder le terrain et devait proposer à la ville de purger son droit de priorité », selon Jean-Claude Reverberi.

Un droit que la ville se voit seulement notifier par acte notarié, le 8 octobre 2012. L'État via le ministère de la Justice, n'a pas jugé opportun d'informer la ville au moment où il décide de céder le bien à la Sovafim. « Ce droit de priorité ne peut être exercé lors d'un transfert interministériel », précise le responsable. Toujours est-il que l'évaluation



tion par France Domaine de la valeur vénale d'un bien de 5773 m<sup>2</sup>, fixée à 7,85 millions d'euros, a fait l'effet d'une « douche froide ». Tant dans les rangs de la ville que de ceux du propriétaire du

terrain.

**Estimation « disproportionnée »**  
« Le prix de France Domaine était à l'évidence disproportionné par rapport à la valeur

réelle du bien. L'étude de marché que nous avons pu faire avant d'acheter se situait entre 1,3 million d'euros et 1,6 million selon des futurs bureaux ou logements. Nous sommes ouverts à une négociation avec la ville, mais absolument pas au prix de France Domaine », reconnaît Jean-Claude Reverberi. Trois ans après, l'évaluation de ce montant auquel la ville n'a « bien évidemment pas donné suite » soulève toujours la colère du maire. « Accepter aurait été dilapidé l'argent public. 7,8 millions, c'est le prix du palais des sports... », s'offusque le maire.

Il est d'autant plus remonté « qu'on apprend alors que le

ministère de la Justice cède ce terrain à la Sovafim à 800 000 euros. C'est dix fois moins. Il ne faut pas nous prendre pour des demeurés à Toulon! On va leur montrer que nous ne le sommes pas. » La ville, martèle Hubert Falco, « n'exclut aucune démarche pour faire valoir ses droits et l'intérêt général. »

## Procédure contestée

« Je conteste le principe de la procédure qui n'a pas été respectée. Logiquement, on aurait dû me faire l'offre à 800 000 euros. Je ne veux pas de conflit avec l'État et la garde des Sceaux. Je veux que les règles soient respectées et que l'engagement soit respecté. »

Soucieux de préserver coûte que coûte ce terrain pour le futur projet de la cité judiciaire, la ville laisse la porte ouverte à un éventuel rachat du terrain. « Si l'offre à 800 000 euros m'est faite, conformément à mon droit de priorité, là je préempte. »

Mais après avoir déjà versé un million d'euro pour la démolition de la prison, la collectivité ne sera-t-elle, pas au final, perdante? « Perdant, peut-être oui avec l'État, gagnant, toujours, sur l'intérêt général. Aujourd'hui, ou demain, Toulon doit avoir une cité judiciaire de qualité. Le monde judiciaire mérite mieux que ce qu'ils ont aujourd'hui. »

# Les contours du futur visage de Chalucet

Les représentants des comités d'intérêts locaux ont été invités hier, en mairie, à découvrir les grandes lignes du projet de « quartier de la créativité »

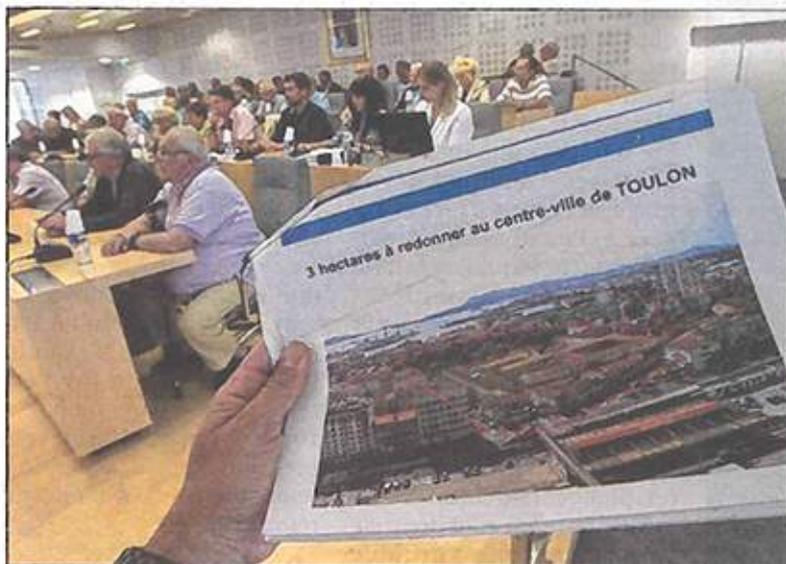
« C'est l'un des plus grands projets qui verra le jour dans notre ville », a annoncé Hubert Falco, hier, devant les représentants des comités d'intérêts locaux. Le maire leur a exposé les grandes lignes du projet de reconversion de l'ex-hôpital Chalucet. Un concours d'architectes a été lancé pour réaménager ces trois hectares (dont le jardin Alexandre I<sup>er</sup>). Quatre cabinets de renom ont été présélectionnés<sup>(1)</sup>. Fin 2015, un seul candidat sera retenu pour donner forme à ce nouveau « quartier de la créativité et de la connaissance ».

● **La médiathèque** : financée par la Ville, ce sera « l'une des plus importantes du département ». Elle proposera des ouvrages et des outils numériques, et un auditorium. Une partie sera réservée à la bibliothèque départementale.

● **L'école supérieure d'art et de design** : portée par TPM, elle accueillera 250 étudiants et 50 enseignants dans 5000 m<sup>2</sup> de locaux. Une pépinière d'entreprises numériques sera installée sur 1400 m<sup>2</sup>.

● **Kedge Business School** : sous l'impulsion de la Chambre de commerce, cette école supérieure de commerce sera un « laboratoire » promouvant l'innovation pour 950 étudiants et 290 chercheurs.

● **Le patrimoine historique** : en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France, la chapelle et le pavillon d'accueil seront conservés et réhabilités. La chapelle « dé-



Les représentants des Cil ont pu interroger le maire, qui a répondu sans trahir les secrets du concours d'architectes. (Photo Luc Boutria)

sacralisée » sera ouverte au public pour des expositions. Les pierres ou poutres à valeur patrimoniale qui seront trouvées lors de la déconstruction de l'ancien hôpital seront réutilisées. Le jardin Alexandre I<sup>er</sup>, classé à l'inventaire des monuments historiques, sera entièrement refait (et équipé d'un réseau Wi-Fi). Il s'ouvrira sur le parvis de la chapelle et sera une entrée dans le quartier.

● **200 logements** : sous la houlette de l'EPF (Établissement public foncier) Paca, ils seront construits dans le style du quartier (haussmanien), avec des parkings souterrains. Les

bâtiments abritant les services sociaux administratifs du conseil départemental (Lazare-Carnot) seront réhabilités.

● **Calendrier et coût** : les travaux de déconstruction de l'ancien hôpital débutent mi-juin, jusqu'en décembre. Fin 2015 sera retenu le cabinet d'architectes qui aura dessiné le nouveau visage de Chalucet. Les travaux devraient débuter en juin 2017 et s'achever fin 2019. Le projet global s'élève à plus de 100 millions d'euros, financés par des partenaires publics et privés.

M. V.

1. N. Michelin, C. de Portzamparc, R. Ricciotti, C. Vezzoni

## Les points soulevés par les Cil

● **Espaces verts et modes de déplacement doux** : plusieurs représentants des Cil ont interrogé le maire et ses adjoints sur une éventuelle liaison entre la future coulée verte à l'ouest de la ville (Le Las) et à l'entrée est de Toulon. Ils ont aussi souhaité le développement de promenades et pistes cyclables. « Cela fait partie de notre réflexion, puisque nous avons un projet de promenade verte, depuis le jardin Alexandre I<sup>er</sup> en passant par l'avenue de la Victoire, les Lices, et en redescendant le long de la promenade des Pénitents », a répondu l'adjoint Yannick Chenevard.

● **Circulation** : à Saint-Roch, le Cil s'inquiète de la circulation avenue Lazare-Carnot avec les nouveaux logements et équipements construits à Chalucet. « La plupart des gens qui seront sur le site ont vocation à venir en transport en commun (trains, bus, futur TCSP) et à pied », a souligné M. Chenevard.

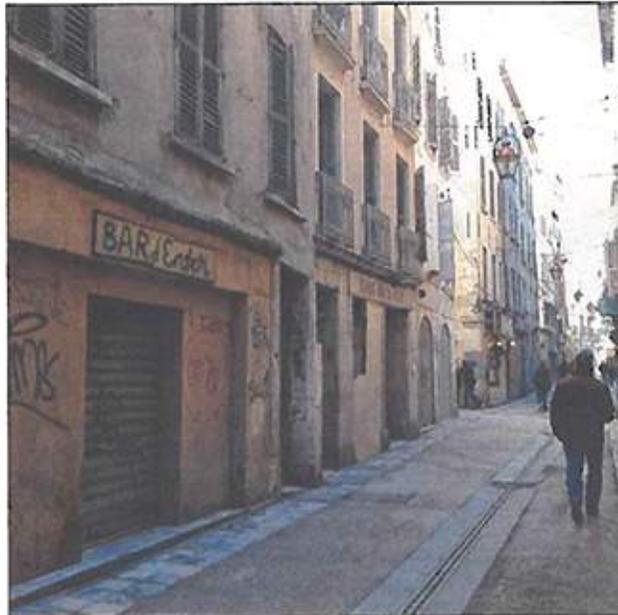
● **Le financement**. L'État sera-t-il sollicité ? « On demandera des subventions. On a souhaité que ce projet soit inscrit au plan État-Région. Si on obtient des aides, tant mieux ! Mais même sans, le projet sera financé. »

# La rue Pierre Sémard entame sa transformation

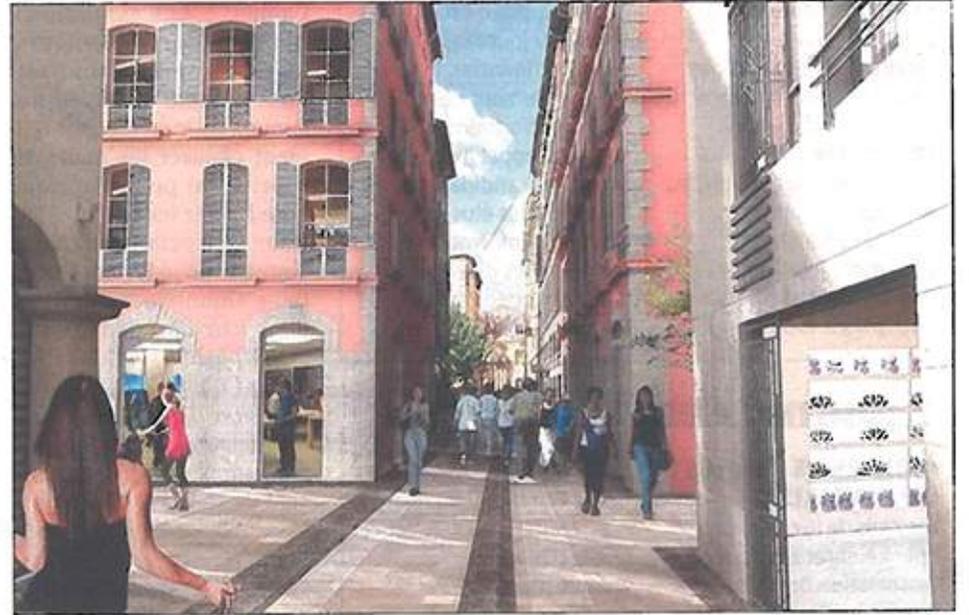
Projet stratégique du cœur de ville, la réfection et la reconversion de la rue Pierre Sémard en artère commerçante à vocation culturelle et artistique, débute aujourd'hui

C'est un chantier important du projet « cœur de ville » mené par la municipalité, et qui se concrétise enfin : celui de la rue Pierre Sémard et de la place de l'Equerre. Les travaux vont démarrer quasiment simultanément : aujourd'hui pour la rue Sémard et en mars pour la place de l'Equerre.

Concernant la rue Sémard, l'objectif est de recomposer l'ensemble en mixant logements et commerces, sur la thématique de l'art et du design. Les travaux, menés de concert par la Ville et Var aménagement développement (VAD), vont débiter par la reprise des réseaux sous-terrains. Un revêtement provisoire du sol sera posé en mai 2015, le revêtement définitif sera réalisé deux mois avant la livraison de l'opération globale, prévue en mars 2016. Car le gros du chantier démarrera après l'été avec la restructuration de locaux commerciaux que VAD a préalablement acquis. L'opération permettra de rénover et d'agrandir les



La rue Pierre Sémard, en plein dans le centre ancien, est actuellement très dégradée. La Ville pilote une opération de rénovation de la rue et de transformation de baux commerciaux sur la thématique de l'art et du design. (Photo M.V. et repro DR)



locaux commerciaux, actuellement trop petits. Un appel à projets avait été lancé il y a deux ans pour donner une vocation particulière à cet axe du centre ancien.

## Animer au-delà de la rue

La société Carim, investis-

seur privé, a été choisie pour réaliser la transformation de cette rue. « Nous allons la redynamiser en lui donnant une vocation particulière à forte attractivité sur les thèmes de l'art, la création, le design. Nous visons le long terme en permettant d'animer le centre-ville, bien au-delà de la rue Sémard »,

explique Jacques Mikaélian, directeur de Carim. Concrètement, il s'agit d'attirer dans ces nouveaux commerces des artistes, galeries, artisans ou commerce à vocation culturelle. Selon M. Mikaélian, « 80% des baux commerciaux sont déjà précommercialisés ». Ceux qui occuperont ces

baux (environ vingt locaux) seront locataires et s'engageront à respecter un cahier des charges, « notamment en participant à des événements ponctuels, des animations et en restant ouverts tardivement. On ne fait pas qu'implanter des locaux, on va les faire vivre ». En parallèle, toujours dans

la rue Sémard, la Foncière logement mène actuellement un chantier pour la création de 11 logements (réalisés par la Cogedim), avec 200 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux, qui seront revendus à Carim.

MARIELLE VALMALETTE  
mvalmalette@varmartin.com

## Les commerçants inquiets



Patricia Pifoucaud tient son commerce à bout de bras. (Photos M.V.)

La rue Pierre Sémard est un peu fantôme. Délabrée, avec beaucoup de commerces fermés. Quelques-uns tentent de garder la tête hors de l'eau. Mais les travaux inquiètent. Patricia Pifoucaud, de la boutique « Diptikana », découvre que le chantier est imminent. « On a aucune info, lâche-t-elle, dépitée. Cette rue est minable. Ils vont la refaire ? Ce sera beau ? Mais je ne serai sûrement plus là pour le voir ! On va crever pendant les travaux ! Plus personne ne viendra et on ne sera même pas indemnisés... J'ai déjà dû fermer un commerce juste à côté il y a deux ans à cause de travaux ».

Cette commerçante s'est installée ici, attirée par la zone franche. « Mais de toute façon, je ne gagne rien, je ne risque pas d'être imposable... », se désole Patricia.

À côté, Damien Sammarcelli tient un magasin de jeans. Lui aussi est inquiet, même s'il



Kevin Merlini et Damien Sammarcelli espèrent « tenir » pendant les travaux.

trouve qu'à terme « c'est un mal pour un bien ». « Dans l'absolu, c'est un beau projet. Quand les travaux seront finis ce sera très bien. Mais en attendant, on va galérer. Est-ce qu'on va pouvoir tenir jusqu'à la fin du chantier ? », s'interroge ce commerçant installé depuis 2005. Kevin Merlini, qui tient une boutique de fringues avec galerie d'art, acquiesce. « Je suis venu parce que c'est ici que les baux sont les moins chers de Toulon ». Après les travaux, il y aura forcément une plus-value. C'est d'ailleurs ce que souligne Hélène Audibert, adjointe et présidente de VAD : « Ce projet va valoriser les commerçants en place qui ont eu le courage de s'installer dans cette rue. » Quant à la gêne occasionnée, la mairie estime qu'elle existera effectivement mais sur « les deux premiers mois avec les travaux de voirie, et les deux derniers pour le revêtement définitif ».

## Place nette à l'Equerre

La « dalle de l'Equerre » comme on l'appelle familièrement, va être entièrement refaite.

Il y a neuf ans, la municipalité avait fait tomber les palissades et nettoyé les tonnes de déchets sauvages qui s'y étaient amoncées. Un petit jardin avait été aménagé, en attendant que la Ville définisse plus précisément son projet. Finalement, la dalle de l'Equerre a été intégrée dans le programme global de rénovation urbaine du centre-ville, dans le cadre de l'avenant à la convention Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) signé en 2011.

La municipalité veut requalifier entièrement le lieu, qu'elle considère comme stratégique pour pénétrer le centre ancien. « Au-delà de la place, c'est tout le quartier que nous allons dynamiser, avec la requalification de la rue Pierre Sémard », indique Hubert Falco.

Var aménagement développement (VAD), en charge du projet, a pour fil conducteur de « redonner de la lisibilité architecturale » à cette place. « On va supprimer les murets et les jardinières qui créent des dif-



La place de l'Equerre va « retrouver une lisibilité architecturale ». (Repro DR)

férences de niveaux pour avoir une place de plain-pied. Le revêtement du sol sera fait avec de la pierre naturelle et on pourra y accueillir de l'événementiel culturel et musical », précise Jérôme Chabert de VAD. L'objectif est aussi de reconquérir les rez-de-chaussée qui encadrent la place en y installant des commerces et services. Une crèche devrait s'implanter dans des locaux rue Camille Auban. Il y aura également un restaurant-brasserie donnant sur la place et situé à côté du futur hôtel haut de gamme, prévu entre le 13 et le 17 rue Micholet. Les travaux de la place de l'Equerre sont estimés à 1,5 million, dont la moitié financée par les crédits de l'Anru.

# Un quartier remodelé

Si le destin des anciennes halles municipales n'est toujours pas connu avec précision, leur environnement est en pleine mutation, avec un bâti renouvelé et de nouveaux commerces

Quel sera d'ici un an et demi le visage de l'îlot des halles dans le cœur de ville ? La réponse est très attendue par les Toulonnais, pressés de voir revivre le « cœur historique », battant au ralenti, et privé, depuis 2002, de son institution, « les anciennes halles municipales de la place Vincent-Raspail ».

Temple jadis du commerce local et qui fut la première grande surface commerçante en 1929, un silence pesant enveloppe les murs, depuis plus de quinze ans. Mais du nouveau destin de ce bâtiment emblématique, cher à la ville et à son propriétaire, la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée dépendra de ce qui l'entoure.

La première étape à l'horizon fin 2016 - début 2017 portera sur un renouveau urbanistique et commercial aux abords des halles avant de s'attaquer en son cœur, le bâtiment historique. Le maître d'ouvrage, la Société publique locale Méditerranée (SPLM), porteur de la concession d'aménagement avec la ville, va faire émerger un nouvel ensemble bâti, en lieu et place d'une vieille barre d'immeubles afin de créer une percée visuelle, entre les halles et la rue d'Astour jusqu'à la rue d'Alger. À la clef : 700 m<sup>2</sup> de bureaux en étages, avec en rez-de-chaussée un espace commercial abritant une brasserie de 80 m<sup>2</sup> et un petit commerce. Coup de projecteur.



Le bâtiment (du fond), au bas de la rue Jean-Aicard, abritant des bureaux, et en rez-de-chaussée une brasserie, portera la signature architecturale contemporaine de Daniel Ros. Rien n'est figé sur l'aménagement et la restructuration du bâtiment des halles (à droite, au premier plan).

« **I**l faut que cela revive » : ce cri du cœur vient de KENZA. Cette grand-mère, habitant depuis bientôt 18 ans un immeuble donnant sur la rue des Boucheries (*lire par ailleurs*), rêve de voir vivre à nouveau les halles et leurs abords. Elle n'est pas la seule. Les commerçants, notamment de la rue Jean-Aicard et de la rue des Boucheries s'impatientent d'assister, après des an-

nées de sommeil, au réveil de « ce cœur historique ». Il leur faudra encore patienter pour connaître le destin de ce « monument » : les halles municipales situées place Vincent-Raspail (*lire par ailleurs*). La nouvelle vie de ce bâtiment emblématique est au cœur de plusieurs projets dont « le choix n'est pas encore arrêté », précise le maire, Hubert Falco.

Car si sa renaissance est prioritaire, elle doit en premier lieu s'intégrer dans une requalification du site. Sans cela, « le projet n'aurait aucune cohérence », précise José Rossi, directeur général de la SPLM (Société publique locale Méditerranée). « Avec l'accord du sénateur-maire, nous avons élargi notre réflexion à l'îlot des halles. » Comment redonner à ce secteur historique ses lettres de no-

blesse et faire en sorte que la vie, bouillonne comme au temps jadis et ne soit pas en rupture avec celle du cours Lafayette ? La réponse relève aussi du défi dans un site marqué par l'empreinte du temps, au bâti vétuste, et aux rideaux de fer fermés au fil des années. Pour autant, certains commerçants résistent encore. « Cela passera aussi à terme par une réhabilitation du bâti et par une redynamisation des commerces en rez-de-chaussée », se projette José Rossi.

## Casser la barrière visuelle

Seul problème – et de taille dans ce secteur – relevé par Jean-Michel Wilmotte, architecte urbaniste, lors d'une visite sur le terrain : la présence d'un bloc de petits immeubles, donnant à la fois sur la rue des Boucheries, à l'angle de la rue Jean-Aicard et de la rue Baudin. « Cela constitue, explique le directeur général de la SPLM, une barrière visuelle et casse la perspective. Cela empêche de faire le lien avec la rue d'Alger par la rue d'Astour, là aussi, un des cœurs du centre-ville. »

L'idée de démolir cet îlot a fait, alors, son chemin. Pour ce faire, il a fallu procéder, ces deux dernières années, à l'acquisition des immeubles avec notamment le partenaire financier, la Caisse de dépôts et consignations.

L'architecte des bâtiments de France a, aussi, posé ses contraintes : « Il faut qu'en lieu et place un bâtiment soit reconstruit, tout en veillant à ce que soit laissée cette percée sur la rue d'Astour », explique José Rossi.

Tel est le projet qui doit être livré à l'horizon 2017, porté par la SPLM, maître d'ouvrage dans le cadre de la concession d'aménagement avec la ville.

## Démolition cet été

La délivrance du permis de construire en 2014 ouvre la voie au démarrage du chantier dès l'été 2015.

À l'issue de la démolition de la barre d'immeubles, le chantier de construction donnera naissance à fin 2016 voir au plus tard début 2017, à un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> de bureaux abritant en rez-de-chaussée une brasserie de 80 mètres carrés et un petit commerce.

Il portera la signature architecturale contemporaine de Daniel Ros, architecte toulonnais. Coût de ce projet ambitieux (acquisitions foncières et construction du nouvel immeuble) : 8 millions d'euros.

1. La Caisse des Dépôts et Consignations a financé les acquisitions foncières de la SPLM dans le cadre d'un « Prêt Renouvellement Urbain » ; Un Pool bancaire, ayant pour chef de file la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, composé de la Banque Populaire Côte d'Azur, du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel.



Ce bloc d'immeubles va être détruit cet été. Il était considéré comme une « barrière visuelle », bouchant la perspective vers la rue d'Alger.

# autour des halles

## Une vocation commerciale

Il reste un des bâtiments emblématiques de la ville, et du cœur historique, place Vincent-Raspail.

L'ancien site qui a abrité dès 1929 les halles municipales met la mémoire des Toulonnais en éveil. Le réveil de ce haut-lieu du commerce d'antan, enveloppé dans le silence, depuis plus de quinze ans, est plus qu'attendu. Pour certains habitants et commerçants, « l'attente est un peu longue ». Mais sa renaissance ne pourra se faire, selon la Ville, sans un environnement qui donne tout son sens à la renaissance de ce site, propriété actuellement de Toulon-Provence-Méditerranée (TPM).

Seule certitude à ce jour : la vocation commerciale de ce bâtiment.

### « Une liberté totale »

Comment sera-t-il restauré ? Quels seront les aménagements prévus pour accueillir une future enseigne ou plusieurs commerces ? Il est encore trop tôt pour la Ville, soucieuse d'assister à la requalification des abords (bâti et voirie), « avant de s'attaquer au cœur de site »,



Les Toulonnais l'ont connu jadis « débordant de vie ». Il faudra encore patienter pour assister à une renaissance commerciale. Dans un premier temps, les abords immédiats vont être réhabilités dès le printemps.

insiste le maire, Hubert Falco.

« Aujourd'hui, on ne peut pas dire comment le bâtiment, appelé à répondre à de nouvelles normes notam-

ment d'accessibilité, va être aménagé », rassure José Rossi, directeur général de la SPLM. « Ce bâtiment n'étant pas classé, nous ne rencontrons pas les mêmes

contraintes comme ce fut le cas à la bourse du travail. Nous avons une liberté totale pour l'embellir, et l'ouvrir sur l'extérieur. Mais rien n'est figé »

## Ils attendent depuis longtemps

Seize ans déjà qu'une boucherie existe, au 11 rue Jean-Aicard, juste en face des halles municipales, place Vincent Raspail. Ala Kefi, le gérant de « L'harmonie de la boucherie », depuis, qu'il a repris l'affaire de son père, il y a tout juste un an, espère, enfin, voir aboutir les travaux.

Ala se souvient de l'ambiance des halles dans les années 80. « Il y avait du monde. Maintenant, ce quartier est devenu un peu désert », soupire-t-il.

### Gêne des travaux

« Cela fait bientôt trois ans que nous subissons, non par fois sans gêne, des travaux successifs, et notamment avec l'enfouissement des réseaux. » Aussi, attend-t-il beaucoup, comme ses confrères, de la requalification et de la renaissance du bâti-



Ala Kefi à « L'harmonie de la boucherie ».



« Sidi Bou Said », visagiste, coiffeur-barbier.



Emmanuel Sedes, bar « Le Doyen ».

ment des halles.

Emmanuel Sedes, gérant depuis un an du bar « Le Doyen », au 3 rue Jean-Aicard, « un des plus vieux bars de la ville », suit, de près, l'évolution d'un chantier qui « va faire bouger et changer ce quartier sensible ». Il s'inquiète d'ores et déjà des nuisances dues au

chantier, non sans conséquence sur l'activité commerciale. « Il faut avoir les reins solides pour tenir le temps des travaux, et dont nous ne sommes pas du tout informés. Il serait bien que les porteurs du projet viennent nous voir. »

Sidi Bou Said qui a ouvert son salon de coiffure, en

2008, au début de la rue Jean-Aicard, à proximité de la place Paul-Comte, ne regrette en rien le choix de son emplacement. Ce coiffeur-barbier qui draine une clientèle fidèle, voit d'un bon œil « l'activité commerciale au cœur des halles. » « C'est un peu mort aujourd'hui, et c'est dommage. »

## Kenza, l'une des dernières locataires

« Je sais que je dois quitter les lieux dans très peu de temps. Le non renouvellement de mon bail m'a été signalé comme je m'y attendais depuis deux ans. Mais je ne sais toujours pas quand, ni où je vais devoir vivre », confie, un peu soucieuse, Kenza, habitant un petit immeuble, rue des Boucheries. Dans ce petit appartement, où les cartons de déménagement s'entassent, cette grand-mère sait qu'elle va devoir tourner, dans la douleur, la page de dix-huit années passées dans ce petit immeuble de cinq étages où des liens entre les voisins s'étaient tissés au fil du temps.

Trois des cinq locataires habitant dans ce vieil immeuble, destiné à être démolé dans le cadre de la requalification de l'îlot des Halles, ont déjà été « relogés ».

Kenza, une des deux dernières locataires s'accro-

che à l'espoir de se voir proposer « d'habiter dans le cœur de ville ou la basse ville où j'ai toujours eu mes habitudes. »

Cette ancienne revendeuse d'accessoires sur le marché du cours Lafayette a été contrainte, il y a tout juste trois ans, d'arrêter son activité pour des problèmes de santé. Mais elle n'a jamais cessé de nouer ce contact chaleureux avec les habitants du quartier. Un quartier, certes, bien loin de celui qu'elle a connu il y a vingt ans où « l'on vendait encore des légumes frais du jardin aux halles. »

Elle a assisté, ces dernières années, à la fermeture de petits commerces de proximité, notamment ceux au bas de son immeuble comme la petite boulangerie, et plus récemment le tabac. Aussi, refaire entrer la vie dans « ce cœur historique » est son plus beau désir.



Kenza, habitant depuis 18 ans le petit immeuble de la rue des Boucheries aimerait tant « être relogée dans le cœur de ville ». (Photo C.P.)

Dossier :  
Catherine Pontone  
cpontone@nicematin.fr  
Photos : Luc Boutria, C. P. et repro DR

# Hôtellerie : la ville vise

Alors que de nombreux établissements sont récemment montés en gamme, des projets d'hôtels se multiplient, notamment en centre-ville. Signe d'un virage touristique

**T**oulon la militaire, Toulon la fonctionnaire sera-t-elle un jour Toulon la touristique ? Malgré sa rade (réputée « la plus belle d'Europe ») et son ensoleillement record (1), la préfecture du Var ne fait pas figure de destination touristique de premier plan. Pas encore?...

Longtemps, la ville n'a pas eu à se soucier de son image, vivant sur ses rentes militaires, là où ses voisines devaient déployer leurs charmes pour attirer des visiteurs.

Mais les temps ont changé, et Port la Montagne semble déterminée à profiter pleinement de son potentiel. L'évolution du nombre d'escales de croisières dans la rade en témoigne.

Mais une transformation de cet ordre implique quelques bouleversements. Dans les têtes tout d'abord, mais également dans l'offre touristique à proprement parler.

Une étude commandée par la chambre de commerce, le conseil général et l'Umih (2) pointait « le manque d'équipements structurants à visibilité nationale », hormis le Palais Neptune ou le stade Mayol.

Pour une ville balnéaire, devenue « station classée de tou-



L'ancien évêché, situé Cours Lafayette, devrait accueillir un hôtel trois étoiles.

(Repro DR)

risme » en 2014, le parc hôtelier est encore faible. Surtout si l'on compare avec le reste du département. Les quelque 800 chambres recensées à Toulon ne représentent qu'un peu plus

de 6% de l'offre hôtelière va-

## Pas encore de palace

De plus, le parc existant est plutôt adapté au tourisme d'affaires (hôtels milieu de gamme), les voyageurs « professionnels » étant encore aujourd'hui le principal segment. Toulon ne compte pas de palace répondant aux critères d'un 5 étoiles.

De plus, le parc existant est plutôt adapté au tourisme d'affaires (hôtels milieu de gamme), les voyageurs « professionnels » étant encore aujourd'hui le principal segment. Toulon ne compte pas de palace répondant aux critères d'un 5 étoiles.

Pourtant la ville est située de manière on ne peut plus stratégique : la préfecture du « premier département touristique de France (3) », voit arriver chaque année 6 millions de passagers dans sa gare, 1,2 million embarquer ou débarquer de Corse et compte une autoroute qui traverse la ville.

L'enjeu est donc de faire en sorte que Toulon soit plus qu'une étape sur la route des vacances.

Et pour cela, de nouveaux projets vont sortir de terre, à court et moyen terme, et ce même si certains professionnels en place jugent l'offre actuelle suffisante (*lire par ailleurs*).

Mais d'autres estiment que le virage touristique implique la construction de nouveaux ensembles, afin d'enclencher une dynamique vertueuse. Et faire en sorte que Toulon profite, elle aussi, de la manne touristique.

1. Avec 2 933 heures de soleil en 2013, Météo France a classé la ville 2<sup>e</sup> commune la plus ensoleillée de France en 2013.

2. Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

3. Calculé en parts de marché, hors région parisienne.

**Dossier :**  
Marielle VALMALETTE  
et Christophe GAIGNEBET  
toulonloc@nicematin.fr

## Questions à Sylvia Stropoli, présidente du groupement « Destination soleil »

### « Nous sommes inquiets... mais optimistes »



Relancée fin 2013, l'association « Destination soleil » regroupe l'immense majorité des hôtels classés de Toulon. La structure a opté pour le principe d'une présidence tournante, actuellement assurée par Sylvia Stropoli, codirectrice du « Grand Hôtel Dauphiné » et du « Grand Hôtel de la Gare ».

#### Quel constat faites-vous sur l'évolution de l'offre hôtelière à Toulon ?

En quinze ou vingt ans, il faut

souligner une évolution encourageante de la fréquentation, notamment l'été, grâce à l'arrivée de Corsica ferries.

Par ailleurs, au cours de ces deux dernières années, 60 % des établissements sont montés en gamme. Cela représente, pour les hôteliers, des investissements lourds. Globalement, l'offre à Toulon est qualitative, mais le prix des nuitées reste inférieur à la moyenne nationale.

#### Pourquoi ?

Cela signifie tout simplement que, pour l'heure, l'offre existante est supérieure à la demande.

#### Dans ce cas, la création annoncée de nouveaux établissements doit inquiéter les professionnels...

Nous sommes effectivement inquiets de l'arrivée d'une nouvelle concurrence d'ici deux ou trois ans, d'autant que le départ de DCNS (du Mourillon vers Ollioules, Ndlr) risque également d'avoir des conséquences sur notre activité. Mais, nous sommes également optimistes. En effet, les visiteurs qui viennent

dormir ou qui sont en transit, sont agréablement surpris par leur séjour à Toulon. La ville dispose de nombreux atouts et permet de rayonner facilement dans toute la région. Il faut travailler à promouvoir la destination, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de nuitées.

#### Comment ?

En travaillant l'image de la commune. Il y a encore un déficit de communication. Récemment nous avons accompagné des tour operator étrangers. En arrivant, ils ne savaient pas situer la ville sur une carte. Après la visite, ils étaient ravis. C'est très encourageant. Des événements existent (Le salon de la gastronomie Bacchus, la Fête du livre...), n'ont peut-être pas la visibilité qu'ils mériteraient hors de l'agglomération. Cela implique de travailler de manière collective, de supprimer certaines lourdeurs, afin de vendre « ensemble » la destination. C'est ce que nous nous employons à faire, notamment avec l'Epic Tourisme et avec le Comité régional du tourisme.

## « Toulon, destination touristique »

« Tous ces projets d'hôtels répondent à un besoin, assure Hubert Falco. Quand les touristes arrivent à Toulon, ils nous demandent quelle offre d'hébergement nous proposons. » L'objectif est d'étoffer le parc hôtelier. « Il y a 849 chambres à Toulon (18 établissements recensés, Ndlr), le but est de passer à plus de 1 200. Aujourd'hui, la demande est supérieure à l'offre, cela pénalise notamment l'activité du Palais Neptune (qui refuse des congrès faute d'hôtels suffisants, Ndlr). Et avec toutes les manifestations sportives et culturelles que nous accueillons, les gens doivent pouvoir dormir à Toulon plutôt qu'à Bandol », précise le maire. Le but est aussi de diversifier l'offre hôtelière et de monter en gamme en proposant davantage d'hôtels de luxe. C'est déjà le cas de plusieurs établissements, qui ont obtenu un

classement supérieur. Les projets d'hôtels qui vont émerger seront d'ailleurs des trois et quatre étoiles. « Et dans ces projets, beaucoup concernent des hôteliers qui sont déjà installés à Toulon et qui veulent continuer à investir dans notre ville. Il y a une dynamique pour que Toulon devienne une véritable destination touristique », se félicite Hubert Falco.



Le manque d'hôtels pénaliserait l'activité du Palais Neptune.

# de nouvelles étoiles

## L'état des lieux

### ■ Les établissements en projet

#### ① Place de la Liberté, hôtel Okko

Un hôtel 4 étoiles va s'installer dans l'ancien siège de TPM, à deux pas de la place de la Liberté. C'est la chaîne « Okko » qui a déposé un permis de construire (en cours d'instruction par la mairie). Le projet prévoit la création de 98 chambres, et 1 800 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales (où deux enseignes nationales ont prévu de s'implanter). Le projet est porté par le groupe Altarea-Cogedim. Le lancement des travaux est prévu début 2016, livraison fin 2017, début 2018.

#### ② Ancien Evêché

Situé en bas du cours Lafayette, l'ancien évêché (bâtiment du XVII<sup>e</sup>) abritait le Musée du Vieux Toulon, en cours de déménagement. « Un lieu emblématique », selon le maire. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, l'ancien évêché va être entièrement réhabilité – sans modifier les façades. Il sera transformé avec 400 m<sup>2</sup> de commerces, un restaurant-brasserie de 600 m<sup>2</sup> donnant sur la rue Paul et un hôtel de 48 chambres (avec spa). L'hôtel sera classé 4 étoiles. Le projet est porté par un professionnel toulonnais dont le nom n'a pas été révélé. Les travaux commenceront début 2016 pour une ouverture envisagée courant 2017. Le projet se déroule en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France.

#### ③ Place Monsenergue

En face de l'arsenal, et à deux pas de la future place de l'Equerre qui va être requalifié, un hôtel haut de gamme (4 étoiles) va s'implanter aux numéros 13, 15 et 17 de la rue Micholet. L'établissement de 64 chambres comprendra aussi un espace spa et balnéothérapie. Un restaurant et une brasserie ouvriront en rez-de-chaussée. Le projet est porté par un particulier. Le permis de construire va être déposé

dans quelques jours, pour une livraison prévue fin 2016, début 2017.

L'hôtelier a également acheté un commerce au 24, rue Anatole-France pour y ouvrir une boutique de luxe.

À noter que, là encore, le projet étant dans le périmètre de l'Avap (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), l'architecte des Bâtiments de France est consulté.

#### ④ Hôtel de la Mer

Le groupe « Les hôtels du bord de mer de Toulon » étudie le rachat et la réhabilitation de cet établissement actuellement fermé, situé au Mourillon.

#### ⑤ Les Pins Penchés

Alors qu'il est sur le point d'investir du côté de la presqu'île de Giens, le restaurateur Stéphane Lellèvre envisage également de proposer des chambres du côté de son restaurant « Les Pins Penchés », à Magaud. Il s'agirait d'un logement 5 étoiles.

#### ⑥ La Tour blanche

L'hôtel niché sur les pentes du Faron est désespérément fermé depuis les années 1990. Plusieurs projets ont été annoncés, mais ne sont pas allés à leur terme.

Fin 2013, le propriétaire du terrain, Gérard Cerruti, indiquait son intention d'ouvrir « un établissement hôtelier de 52 chambres, et de mettre en vente dix appartements ». Mais finalement, le propriétaire aurait changé. Celui-ci aurait en tête d'y faire un hôtel de 90 chambres, mais le permis de construire n'est pas déposé.

### ■ Les hôtels existants classés (1)

#### ① Best Western La Corniche\*\*\*\*

L'hôtel (groupe « Les hôtels du bord de mer de Toulon ») est passé de 3 à 4 étoiles et possède 30 chambres. 17, littoral Frédéric-Mistral (Le Mourillon).



(Infographie Rina Uzan)

#### ② Holyday Inn Garden Court\*\*\*\*

80 chambres. 1, avenue Rageot de la Touche, (centre-ville).

#### ③ New Hôtel Amirauté\*\*\*

58 chambres, 4, rue Adolphe-Guiol

④ Grand Hôtel Dauphiné\*\*\*  
55 chambres. 10, rue Berthelot (centre-ville).

⑤ Grand Hôtel de la Gare\*\*\*  
39 chambres. 14, boulevard de Tessé (centre-ville La Gare)

⑥ Hôtel Les Voiles\*\*\*  
Racheté par le groupe « Les hôtels du bord de Mer de Toulon », cet hôtel situé au Mourillon est passé de 1 à 3 étoiles. Il possède 17 cham-

bres au 124, rue Gubler.

⑦ Ibis Style Toulon Centre Congrès\*\*\*

139 chambres. Avenue de Besagne (centre-ville/Mayo).

⑧ Hôtel Le Bon Berger\*\*

7 chambres. 457, bd Charles-Barnier.

⑨ Au nouvel hôtel\*\*

29 chambres. 224, boulevard de Tessé (centre-ville).

⑩ Hôtel Bonaparte\*\*

2 étoiles, 22 chambres, 16, rue Anatole France (centre-ville/Le port).

⑪ Celenya Hotel\*\*

29 chambres, 7, rue de Chaban-

nes (centre-ville).

⑫ Ibis Budget\*\*

127 chambres, 200, avenue Franklin-Roosevelt (centre-ville/Mayo).

⑬ Hôtel Little Palace\*\*

23 chambres, 6, rue Berthelot (centre-ville).

⑭ Holyday Inn Express\*\*

81 chambres. Ouvert depuis le 6 janvier.

1. Et aussi les hôtels existants non classés : Acanthid

Hôtel, 38 chambres (centre-ville) ; Aux Trois Mûriers,

34 chambres (centre-ville) ; Hôtel des Allées

14 chambres (centre-ville) ; Hôtel Le Jaurès

20 chambres (centre-ville-Le port) ; Hôtel les

3 Dauphins 14 chambres (centre-ville)

## « Holiday Inn Express », le dernier né

Un nouvel hôtel vient d'ouvrir ses portes à Sainte-Musse, en face de l'hôpital : le « Holiday Inn Express ». L'établissement, en cours de classement trois étoiles, a accueilli ses premiers clients le 9 janvier.

L'hôtel bénéficie de 81 chambres, dont 60 capables d'accueillir trois et quatre personnes. « Le concept Holiday Inn Express est de proposer un bon rapport qualité-prix, pour de l'hébergement pur avec petit-déjeuner (1) », explique Virginie Charlton, directrice de l'hôtel. Celui-ci ne possède pas de restaurant, mais travaille en partenariat avec « Le Petit Run-gis », juste à côté. Il cible la clientèle d'affaires, mais aussi les séjours liés à l'activité de l'hôpital, ou encore les séjours organisés par des associations. « Il y a un potentiel sur la zone, on attend beaucoup de cet établissement », précise Virginie Charlton.

1. Tarif affiché : 120 € la chambre double avec petit-déjeuner, mais les prix peuvent descendre selon la période, jusqu'à 85 €.



Virginie Charlton, directrice de l'hôtel, dans l'une des 81 chambres de son établissement.

(Photo M. V.)



L'ancienne Caisse d'épargne, puis siège de TPM, devrait devenir l'hôtel « Okko » en 2017.

(Repro DR)

# La place Puget va retrouver son attrait

Les chantiers continuent de se multiplier dans le centre-ville. Celui de la place Puget bat son plein, avec la replantation des arbres et un nouveau revêtement du sol qui va être posé.

« L'opération de reconquête du centre-ville qui est en train d'être menée est colossale. L'ancienne bourse du travail, l'îlot Baudin, la place Raspail, la rue Pierre-Sémeard, le Cours Lafayette et l'arrivée des hôtels : tout ça représente quinze ans de travail pour la municipalité. C'est une conquête par capillarité, qui permet de faire rentrer la lumière dans le centre-ville », résume Yannick Chenevard, adjoint au maire délégué aux travaux.

Le programme de rénovation urbaine du centre ancien, financé par les crédits de l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine), a lancé des chantiers tous azimuts dans le cœur de ville. Les opérations de requalification s'enchaînent ; pelleteuses et ouvriers sont partout.

Des engins et des hommes travaillent actuellement sur la place Puget, l'un des « poumons » du centre-ville.

Fin 2014, la Ville de Toulon, maître d'œuvre et d'ouvrage (1) a travaillé sur les réseaux souterrains : eau, assainissement, électricité, gaz, lignes haut-débit. « Les platanes, atteints d'un champignon qui les condamnaient, ont été abattus pour des raisons de sécurité », justifie Yannick Chenevard.

Quatre marronniers ont déjà été replantés d'un côté de la place, quatre autres seront alignés de l'autre côté d'ici la fin de la semaine.

## Livraison en mai

La place Puget est, en ce moment, à nu, sans revêtement. C'est le moment le plus difficile pour les restaurants et cafetiers qui ont des terrasses. « C'est une



Les platanes, atteints d'un champignon, ont été abattus en fin d'année dernières. A leur place, des marronniers ont été replantés. Les travaux devraient s'achever d'ici la fin du mois de mai. (Photo Patrick Blanchard et repro DR)

période du chantier pas évidente pour eux, c'est pour cela que nous avons bien concerté les commerçants et les habitants avant les travaux. Ce sont d'ailleurs eux qui ont fixé le calendrier en nous demandant de faire une pause pendant les soldes d'hiver et de terminer le chantier avant l'été pour la saison touristique », indique l'élus, qui annonce la livraison de la place Puget pour le mois de mai. En attendant, les ouvriers vont attaquer le dallage. « Il y aura des petits pavés, et des trames (dalles) de 60 par 50 cm, qui sont

vraiment notre marque de fabrique. Toutes nos opérations de requalification se font avec ces trames, qui donnent beaucoup de lisibilité à un espace », précise M. Chenevard.

Le tour de la fontaine, qui date de 1782 et relève du patrimoine historique, sera traité avec des pavés et un éclairage spécifique. Comme toutes les places de la ville qui sont refaites, Puget sera linéaire : « pas de marches ni de niveaux différents », pour « respecter les règles de l'accessibilité », que ce soit aux personnes

handicapées comme aux familles avec poussettes.

## Nouveaux cheminements

La place Puget n'avait pas été livrée depuis près de trente ans. Sa rénovation s'inscrit dans la continuité de la réfection des rues Andrieu et Hoche, et préfigure des futurs travaux de l'emblématique rue d'Alger, qui devraient débuter fin 2015.

« Ce qui est important, avec la rénovation de ces rues, notamment celle de la rue Pierre-Sémeard (qui

vient de débuter, Ndlr) c'est qu'on retrouve des cheminements est-ouest et ouest-est qui n'existaient quasiment plus. L'axe de circulation dans le centre-ville ne se faisait que du nord au sud (et vice versa, Ndlr) », poursuit l'adjoint au maire.

Toulon ne sera plus seulement une ville où l'on « descend » vers le port, mais qu'on pourra traverser depuis la fac de droit jusqu'à la place d'Armes, de façon plus agréable.

M. V.

mvalmalette@varmatin.com

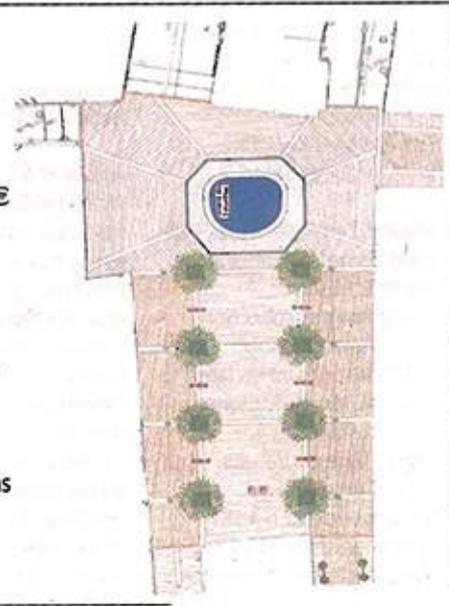


## Repères

■ 1,742 M€  
C'est le coût de l'opération pour la requalification de la place Puget, dont 1,35 M € uniquement pour la voirie.

■ 80 000 m<sup>2</sup>  
C'est le volume de dallage déjà posé dans la vieille ville dans le cadre du programme de rénovation urbaine, dont 2310 m<sup>2</sup> pour les rues Andrieu, Hoche et la place Puget.

■ 66  
C'est le nombre de rues qui ont été refaites dans le centre-ville de Toulon. 12 places ont également été requalifiées.



## ② LE LOGEMENT

### 1 **La clinique Malartic se refait une santé en cédant des terrains**

Var Matin – 17.03.2015

### 2 **Le groupement de gendarmerie déménage**

Var Matin – 02.04.2015

### 3 **Le quartier Château-Redon commence à sortir de terre**

Var Matin – 07.06.2015

### 4 **Porte Marine 3 : ça se précise**

Var Matin – 25.07.2015

### 5 **Le site Font-Pré tourne définitivement la page**

Var Matin – 25.09.2015

### 6 **La Loubière : de la friche industrielle à l'immobilier**

Var Matin – 25.07.2015

### 7 **Une résidence voit le jour grâce au financement participatif**

Var Matin – 14.12.2015

# La clinique Malartic se refait une santé en cédant des terrains

Comme envisagé durant la procédure de sauvegarde dès 2013, l'établissement ollioulais est en affaire avec un promoteur en vue de réaliser 94 logements, mais aussi renforcer l'offre de soins



Le programme immobilier retenu par la municipalité prévoit, de part et d'autre de la clinique, la construction de 94 logements, dont 29 à vocation sociale, et seront en R+1. Un projet « harmonieux », selon le maire d'Ollioules qui s'accompagnera d'aménagements routiers, notamment de deux giratoires financés par la collectivité, afin d'assurer une circulation fluide et, du même coup, plus sécurisée.

(Illustration Vinci)

La clinique Malartic serait en bonne voie de guérison... Depuis 2012 en proie à d'importants problèmes financiers (nos précédentes éditions), l'établissement géré par les Mutuelles de France du Var vient de franchir une nouvelle étape vers un retour à l'équilibre pérenne, après avoir fait l'objet d'une procédure de sauvegarde.

Il y a quelques semaines, les Mutuelles ont en effet vendu 14000 m<sup>2</sup> de terrains constructibles, autour de la clinique, au promoteur Vinci, en vue d'y réaliser, principalement, un programme immobilier d'habitat mixte composé de 94 logements, dont 29 sociaux, en partenariat avec un bailleur social. Plusieurs

candidatures ont été étudiées, mais c'est ce projet qui a obtenu le feu vert de la municipalité puisque jugé « le plus harmonieux » par le maire et « en conformité avec le Plan d'occupation des sols (POS) » en vigueur sur la commune (lire par ailleurs).

## « Rembourser et investir »

Pour l'heure, seul le compromis de vente a été signé. La vente définitive ne pourra avoir lieu qu'une fois les permis de construire accordés. Si tout se déroule sans accroc, Vinci et les mutuelles pourraient conclure d'ici la fin de l'année 2015. Actuellement, le permis d'aménager est à l'étude par le service de l'urbanisme de la Ville.

Jean-Paul Panzani, président des Mutuelles de France du Var, explique en quoi cette cession participe à remettre l'établissement privé sur pied, tout en améliorant l'offre de soin sur ce secteur en plein développement économique et démographique : « Au cœur de la crise, nous avons annoncé la cession immobilière de terrains comme solution envisageable à la suite de la procédure de sauvegarde, explique le président. On a un échéancier à respecter vis-à-vis de nos créanciers, sur dix ans. L'argent de la vente permettra, d'une part, d'en injecter une partie dans nos remboursements et, d'autre part, de développer notre activité. Avec l'implantation de DCNS et du

Pôle Mer, le secteur va se densifier en termes commercial, économique et industriel. Il y a déjà beaucoup de nouvelles constructions. Nos activités sanitaires auront, de fait, davantage d'importance. En plus de nos activités existantes (hospitalière et ambulatoire, à travers nos centres dentaire et médical), nous avons un projet de maison de santé régionale pluridisciplinaire. »

## La maison de santé au stade du diagnostic

Un projet qui n'en est qu'à son balbutiement, mais auquel tient beaucoup M. Panzani : « C'est un dossier complexe : la Région Paca soutient, en relation avec l'Agence régionale de santé (ARS), l'implan-

tation de ces maisons de santé, qui offrent un accès aux soins ambulatoire à toutes les populations, même les plus en difficulté ».

Un accord a été passé avec l'opérateur en ce sens, même si le projet n'en est pour l'instant qu'au stade de « diagnostic territorial en vue de définir les besoins auxquels les Mutuelles devront répondre ». Mais une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> est d'ores et déjà prévue, dans les terrains cédés, pour la construction d'une telle structure, elle aussi gérée par les Mutuelles de France. Une réponse quant à la faisabilité de ce projet est espérée d'ici la fin de l'année.

J. P.

jpoillot@nicematin.fr

## Pour la direction, il y a des raisons d'être optimiste

Valérie Massenet est directrice générale des Mutuelles de France et directrice de la clinique Malartic. Après des mois d'incertitudes, elle assure que la situation s'est améliorée : « Depuis la sortie du plan de sauvegarde, la clinique a pris de nouvelles orientations : recrutement de plusieurs praticiens dans nos spécialités phares, mais aussi dans des nouvelles : on a créé un service de médecine polyvalente (dermatologie hospitalière et médecine interne) géré par des praticiens venus de Sainte-Anne ; un service de chirurgie du rachis qui vient compléter notre offre en chirurgie orthopédique ; un service de soin externe qui permet d'offrir des actes de soins sans anesthésie générale, dans un cadre d'asepsie complète, type bloc

de petite chirurgie avec une salle de pansement et une salle de biothérapie. »

Un autre projet de développement est dans les cartons : « Il s'agirait plus d'un partenariat : un centre de kinésithérapie situé dans nos locaux et dans lequel il y aura cinq kinés libéraux, sans dépassement d'honoraires, en adéquation avec toute l'offre de soin de la clinique, pour les patients externes et ceux passés entre les mains de nos chirurgiens. Les travaux sont en cours et l'activité doit démarrer le 1<sup>er</sup> juillet. »

Financièrement, même si ce n'est pas encore la Panacée, ça va mieux : « Depuis le mois d'octobre, la clinique est équilibrée structurellement », annonce la directrice. « Attention, ça ne veut



La création de nouveaux services ces derniers mois, puis d'autres en préparation, ajoutée à la projection d'une augmentation de la population dans ce secteur en pleine mutation... De quoi redonner confiance en l'avenir de la clinique ollioulaise, « avec prudence ». (Photo Frank Muller)

pas dire que l'on est tiré d'affaire, nuance Jean-Paul Panzani. Il faut rester vigilant. Nous sommes toujours fragiles et avons encore besoin d'un accompagnement. Mais on a développé de nouvelles acti-

étés mieux adaptées aux besoins d'aujourd'hui ». Le développement démographique attendu sur le secteur, de l'ordre de 10000 personnes, est de nature à entrevoir l'avenir avec davantage

de sérénité. La preuve, selon la directrice : « Ce qui a de pire pour des médecins dans un établissement hospitalier, c'est d'attendre les patients. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. »

# Le groupement de

Le groupement de gendarmerie départementale va quitter Le Mourillon pour regrouper ses services à La Valette.

112 familles sont attendues à partir de septembre prochain à Entrevert



La société Erilia, qui compte à son actif la réalisation de douze casernes de gendarmerie en France, livrera son premier groupement de gendarmerie départementale à l'Etat le 20 septembre. (Illustration DR)

## Repères

### ■ Investissement

48 millions d'euros : tel est le montant de l'investissement financé par des prêts accordés en totalité à Erilia par la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse. Charge à la gendarmerie nationale de verser un loyer annuel (non communiqué). Lequel couvrira le remboursement de l'investissement, le gros entretien, la maintenance et les frais de gestion.

### ■ Logements des familles et des militaires

Le groupement de gendarmerie départemental comprendra 120 logements de type T2 au T6 : 112 en collectifs pour les familles, huit appartements destinés aux gendarmes adjoints volontaires répartis dans 7 bâtiments de quatre étages maximum, chacun équipé d'ascenseur, et trois villas destinées aux officiers.

### ■ Un habitat estampillé HQE

Isolation thermique renforcée, unités de panneaux solaires sur chaque bâtiment pour la production d'eau chaude, chauffage collectif à partir d'une chaudière à bois, susceptible, en cas de maintenance, d'être remplacée par deux chaudières à gaz, eau de pluie récupérée pour alimenter les sanitaires des locaux de services : le bâti est estampillé « haute qualité environnementale » (HQE), avec une certification, conformément aux exigences imposées au concours lancé en 2010 par l'Etat.

Un pan de l'histoire de la gendarmerie nationale s'apprête à tomber à Toulon. Le groupement de gendarmerie départementale du Var<sup>(1)</sup>, installé à l'origine à Draguignan, avant de rejoindre la ville préfectorale, boulevard Grignan, va trouver un nouveau toit à La Valette.

Le chantier du futur siège varois de la gendarmerie nationale, débuté à l'été 2013 au cœur de l'écoquartier d'Entrevert, est en cours de finition. Bureaux, locaux techniques et logements sont depuis un an et demi en construction sur le terrain d'Etat de 57 000 m<sup>2</sup> dont la moitié en espace boisé classé.

Le terrain a été mis à disposition de la société Erilia via une autorisation d'occupation temporaire d'une durée de trente-trois ans, à compter de 2012.

Charge à la société, qui a déjà réalisé douze gendarmeries en France dont deux dans le Var (Collobrières et La Farlède), de concevoir et de mener le chantier pendant trois ans.

### L'Etat locataire durant 30 ans

La société consacrera les trente années restantes à l'entretien et à la maintenance. Ce bien retombera, ensuite, en 2045, dans le giron du domaine public de l'Etat. À la rentrée de septembre 2015, l'entreprise Erilia, associée au promoteur Adim, du groupe Vinci<sup>(2)</sup>, livrera une réalisation qui aura coûté 48 millions d'euros.

La surface habitable de 11 629 m<sup>2</sup> sera occupée par 120 logements pour les familles, et 4700 m<sup>2</sup> réservés au bâtiment de la gendarmerie, dont 2921 m<sup>2</sup> de bureaux.

Ces locaux permettront aux unités de gendarmerie appelées à être transférées sur La Valette de « se mettre en ordre de bataille afin d'être prêtes le 1<sup>er</sup> septembre », explique le lieutenant-colonel Laurent Le Gall, commandant en second du colonel Damien Choutet, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Var (lire par ailleurs).

### La Marine intéressée par le terrain actuel

Le gros œuvre étant terminé, les ouvriers s'attendent au second œuvre, au revêtement de façade, et aux aménagements intérieurs. Tel un chef d'orchestre, Gilbert Valentino, monteur d'opérations auprès d'Erilia veille au bon déroulement d'un chantier complexe, notamment parce que le bâtiment accueille des services de sécurité.

Ce transfert sans création de nouvelles unités va laisser vacant un site toulonnais, implanté sur un boulevard Grignan stratégique et en façade portuaire. Ce terrain a de fortes chances d'attirer les convoitises ? Restera-t-il dans le giron de l'Etat ? La Marine nationale, en quête de nouveaux logements, a déjà visité le site l'année dernière.

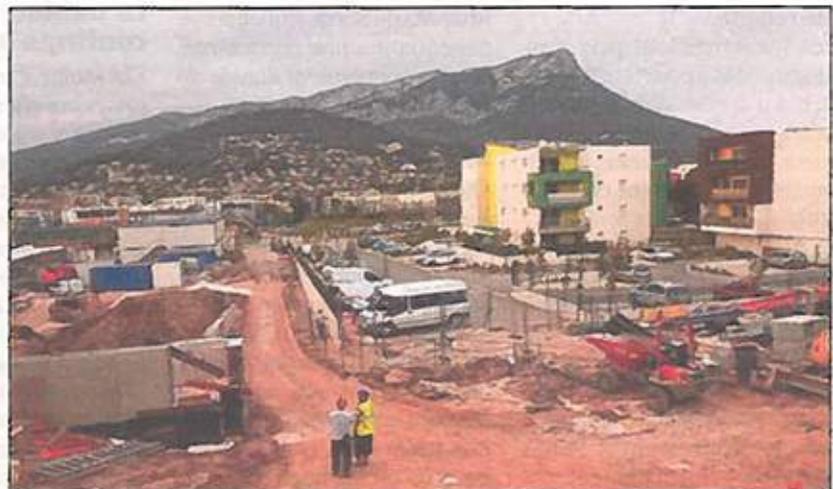
CATHERINE PONTONE  
cpontone@varmatin.com

1. Le Var est maillé d'un ensemble d'unités dépendant du groupement de gendarmerie départementale : cinq compagnies de gendarmeries, un escadron départemental de sécurité routière, deux brigades nautiques, une brigade de prévention de la délinquance juvénile.

2. L'équipe technique se compose d'un cabinet d'architectes (Ami Bader Bal), de bureaux d'études, et l'entreprise générale Camponon Bernard.



Le groupement comprendra 120 logements de type T2 au T6 et trois villas. (Photos Hervé Torregrossa)



Le chantier du futur siège varois de la gendarmerie nationale a débuté à l'été 2013 au cœur de l'écoquartier d'Entrevert (à droite).

# gendarmerie déménagement

## Des logements plus confortables, des bureaux plus fonctionnels

Les gendarmes et leurs familles vont pouvoir prendre un bol d'oxygène en s'installant à La Valette. Les premiers vont retrouver des bureaux fonctionnels, et les familles vont bénéficier de logements aux normes actuelles. Oubliés, ainsi, les problèmes d'infiltration dans des vieux bâtiments du Département, boulevard Vincent-Allègre...

La caserne toulonnaise, boulevard Grignan ne pouvait abriter que quarante des 80 gendarmes répartis sur les différentes unités de Toulon. La moitié de l'effectif était logée à l'extérieur de la caserne, dans le secteur civil.

« Le but est de regrouper l'ensemble des familles dans une caserne neuve et fonctionnelle », explique le lieutenant-colonel Le Gall.

Au-delà d'affirmer une volonté de regrouper des unités, ce transfert contribue, aussi, à diminuer le coût des loyers, pris en charge par la gendarmerie nationale.

L'État-major travaille actuellement sur le planning du déménagement, lequel pourrait s'étaler sur quatre à six semaines, afin de permettre aux familles de s'installer dans de bonnes conditions. Les différentes unités (lire

ci-dessous) vont ainsi rejoindre un bâtiment central de trois étages, à l'architecture contemporaine, reposant sur quatre poteaux, et bien intégré dans le site.

### Bâtiment administratif : suivez le guide

Comment les unités qui auront désormais « des bureaux fonctionnels qui vont répondre à leurs besoins » vont-elles s'articuler ?

● **En rez-de-chaussée**, vont s'implanter la brigade motorisée, la brigade de Toulon et le Psig.

● **Au premier étage**, s'installera le groupe de commandement de la compagnie et celui de l'escadron départemental de sécurité routière, la brigade de recherche de Toulon, la brigade départementale d'information et de renseignement judiciaire,

● **Au deuxième étage**. L'État-major du groupe de commandement du groupement.

Ce bâtiment, a répondu à un cahier de charges particulier pour assurer le fonctionnement de certains services. C'est le cas notamment du laboratoire, implanté en rez-de-chaussée du bâtiment, pour les



Oubliés les problèmes d'infiltration dans des vieux bâtiments du boulevard Vincent-Allègre... Ce transfert contribuera aussi à diminuer le coût des loyers pris en charge par l'État.

techniciens d'investigation criminelle (isolation, ventilation...). Plus spacieux, il sera appelé à être visé par un comité d'accréditation de la police scientifique et technique.

Autre nouveauté, la surface du centre d'opération de renseignement de la gendarmerie (Corg), une salle opérationnelle « armée » 24 h/24, va être triplée, passant de 40 à 120 m<sup>2</sup>.



Le déménagement pourrait s'étaler sur quatre à six semaines.

## Les six unités qui vont rejoindre le site valettois

Le transfert du siège du groupement de gendarmerie départementale va permettre de réunir un certain nombre d'unités.

● **Le siège du Groupement de gendarmerie du Var**, actuellement sur le boulevard Grignan, et ses services (l'état major, le centre opérationnel et toute la logistique).

● **La compagnie de Toulon, et la brigade de Toulon**, implantées bd Vincent-Allègre.

● **La brigade de recherches** de la compagnie de Toulon.

● **Le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig)**, basé dans une caserne valettoise.

● **Le groupe de commandement de l'escadron départemental de la sécurité routière (EDSR).**

● **La brigade motorisée de Hyères.**

# Le quartier Château-Redon commence à sortir de terre

C'est le volet logement du projet « Grand Sud passion ». Celui qui donnera un visage humain à l'ensemble urbain, constitué notamment de l'« Avenue 83 », le très attendu complexe commercial et de loisir de cinquante mille mètres carrés.

Hier, assistée par le préfet Pierre Soubelet et le directeur général adjoint de la Société nationale immobilière, Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette, a posé la première pierre du Bell'Vue, l'une des trois résidences qui sortiront de terre d'ici à deux ans et formeront le nouveau quartier Château-Redon. « C'est le premier quartier de France à voir le jour au cœur d'une zone commerciale », a ainsi signalé le premier magistrat, après être revenu sur les étapes clés de ce projet. Notamment l'obligatoire mise à jour du plan local d'urbanisme, qui interdisait jusqu'ici l'implantation de logements dans la zone.

Des étapes qui conduisent à un ensemble immobilier de quatre-vingt-sept logements – pour un montant total de près de quinze millions d'euros – dits intermédiaires. C'est-à-dire dédiés à ceux dont les revenus sont trop élevés pour bénéficier de logements sociaux. « Cette opération démontre la nécessité de ce type de produit », a insisté Patrick Blanc, tandis que Pierre Soubelet rappelait qu'il s'agit d'« une politique prioritaire de l'Etat ».

## Quels logements ?

Les appartements du Bell'Vue seront principalement des T2 d'environ 45 m<sup>2</sup> (vingt-deux exemplaires) et des T3 d'environ 65 m<sup>2</sup> (soixante et un). Deux T4 et deux T5 seront également dispo-



Alors que l'ordre de service, synonyme de début des travaux, a été signé mercredi, Christiane Hummel, Pierre Soubelet et Patrick Blanc se sont chargés de poser la première pierre de la résidence Bell'Vue, l'un des trois immeubles d'habitation de « Grand Sud passion ». (Photo V. R.)

nibles. Chaque appartement bénéficiera d'un parking.

## Pour qui ?

Ces logements sont destinés aux actifs des secteurs privés et publics dont les plafonds de ressources financières dépassent ceux du logement social. Dans la zone qui concerne le quartier Château-Redon, le seuil est de 36831 euros de revenus annuels pour une personne seule ou de 79257 euros pour un couple avec deux enfants. Des plafonds établis par la loi Duflot, d'investissement locatif intermédiaire, de décembre 2012.

## À quel prix ?

Les tarifs de location sont également établis en fonction des plafonds défi-

nis par la loi Duflot. Ils sont en moyenne 15 % moins cher que le marché local.

Par exemple, pour un T2 de 47 m<sup>2</sup> et 21 m<sup>2</sup> de terrasse, avec parking, il faudra compter 580 euros mensuels ; pour un T3 de 65 m<sup>2</sup> et 12 m<sup>2</sup> de terrasse, toujours avec parking, le loyer sera de 780 euros.

## Quand ?

La livraison de la résidence est prévue par tranche de vingt à trente appartements : en mars, mai et juin 2017.

La commercialisation devrait intervenir trois à six mois avant la fin de la première tranche.

**VIRGINIE RABISSE**  
vrabisse@varmatin.com

# Porte Marine 3 : ça se précise

La dernière phase de l'aménagement du quartier se profile : la pré-commercialisation est (bien) partie et le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2016

**E**t un, et deux... et bientôt trois ! Le troisième et ultime volet du programme d'aménagement du quartier Porte Marine ne va plus tarder à sortir de terre.

Les permis de construire sont purgés des recours de tiers, et ne peuvent donc plus être contestés, depuis le mois de mars.

La précommercialisation a débuté il y a un mois et a atteint « 20 % », annonce Philippe Bega, directeur régional de la branche promotion du groupe Constructa, promoteur de ce programme immobilier.

Il reste tout de même à « nettoyer » le terrain acheté « en l'état » à EDF-GDF. Déjà de ses lignes à haute tension : « Il y en a jusqu'à la fin de l'année et environ 200 000 € ». Ensuite de ses terres : « Quand les travaux démarrent, il faudra les transporter dans des décharges contrôlées, ce qui coûtera entre 600 000 et 700 000 € ».

Et les travaux démarrent quand la précommercialisation aura atteint « 40 à 50 % » du nombre de logements à vendre, soit « au premier trimestre 2016 », prévoit Philippe Bega. Pour une durée de deux ans et une livraison « début 2018 », donc.

## « Volonté de mixité »

Le site des anciens chan-



Philippe Bega, directeur de Constructa annonce une livraison du nouveau programme pour début 2018. (Photo Matthieu Cotterill)

niers navals aura alors fait peau neuve. Avec « une architecture plus ambitieuse pour Porte Marine 3 », explique le directeur régional de Constructa. « Porte Marine 1 et 2 ont une conception plus urbaine que Porte Marine 3, qui prend un tournant assuré du côté balnéaire en s'ouvrant vers l'extérieur, en proposant une relation à la mer avec des terrasses plus profondes (3,30 m) assimilables

à des pièces à vivre dans la résidence Le White Line ». Porte Marine 3 sera également marqué par une « volonté de mixité » avec « tout le panel du logement » : libre, intermédiaire, social, étudiants et seniors (lire ci-contre). Sans oublier les commerces en rez-de-chaussée. Et ce dernier chantier permettra également de « finaliser l'aménagement de la ville avec la réalisation

de deux voiries et de 20 places de stationnement, ainsi que d'un parking de 90 places dont 50 seront rétrocédées gratuitement à la commune », en plus des 340 emplacements de stationnement en sous-sol de toutes les résidences. Constructa aura alors gagné son « pari » : « Faire évoluer la ville en respectant son histoire ».

SÉBASTIEN HÉNOT  
shenot@nicematin.fr

## Tout le panel du logement

Porte Marine 3 proposera donc tout le panel du logement. Voici les différentes catégories accessibles (retrouvez les chiffres indiqués sur le dessin ci-dessous) :

● **Logement libre**, dans deux résidences : Le White Line ● et L'envolée ●. La première offrira 23 appartements du studio au quatre pièces avec de profondes terrasses. La seconde proposera 39 appartements du deux ou quatre pièces avec belles ouvertures.

● **Logement intermédiaire (entre libre et social) et social** avec respectivement 29

et 25 appartements dans deux immeubles ●.

● **Logements social et étudiants** avec respectivement 60 et 12 appartements dans une même résidence ●.

● **Et logements « pour seniors actifs »** ●, précise Philippe Bega, dans une résidence de 103 appartements du studio au trois pièces.

Le prix au m<sup>2</sup> variera de 2000 euros TTC pour les logements sociaux à 3600 euros TTC pour les logements libres.

● La nouvelle voirie et ● parking public



(Photo DR)

# Le site Font-Pré tourne

A un an de la première livraison des bâtiments de logements, longeant l'avenue du Colonel-Picot, l'ex-site hospitalier de Font-Pré voit tomber, depuis hier, le dernier pan de son histoire

La centrale à béton tourne à plein régime sur l'ex-site de l'hôpital Font-Pré. Pour faire sortir de terre, d'ici à 2018, en trois étapes, huit cents logements répartis en quatorze immeubles de trois à sept étages, la soixantaine d'ouvriers s'active, depuis le mois de janvier, sur un terrain de 33 000 m<sup>2</sup> de Bouygues Immobilier.

Le groupe, qui signe là un de ses plus gros chantiers de la côte d'Azur, a englouti près de 100 millions d'euros dont 70 millions consacrés aux travaux, selon son président directeur général, dans le futur éco-quartier de la commune, portant la signature architecturale de Guy Malot. Depuis hier, le chantier de démolition entre dans sa dernière ligne droite avec la fin de vie programmée sur cinq semaines de la grande barre emblématique de la communauté hospitalière. Désossée, désamiantée depuis neuf mois, elle est, depuis hier, grignotée. Les riverains qui cohabitent avec ce chantier hors norme s'apprentent à vivre encore quelques mois compliqués. Fin janvier 2016, il en sera fini avec la phase de démolition pour laisser la place à la poursuite exclusive de la construction.

CATHERINE PONTONE



Après s'être attaqué dès 10 h au bardage métallique du bâtiment de 11 étages, le bras télescopique de 52 mètres de la pelle de démolition a commencé trois quarts d'heure plus tard à grignoter la grande barre.

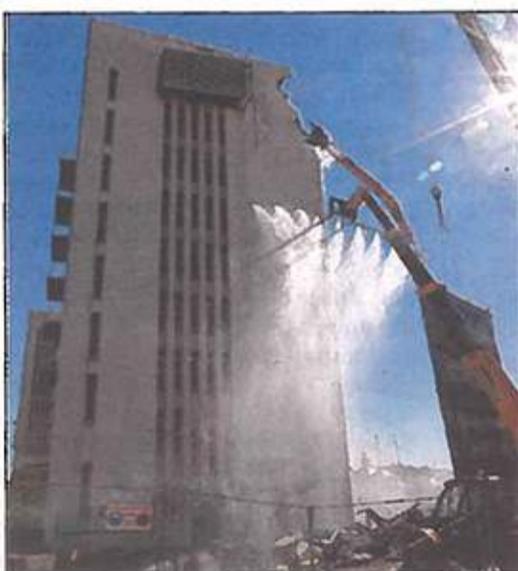
(Photos Patrick Blanchard)

## Une fin de vie programmée d'ici à cinq semaines

Dix heures, hier matin, sur le chantier hors norme de Bouygues Immobilier, débuté au mois de janvier, sur le secteur de Font-Pré-La Pivote et Beaulieu. Le maître d'ouvrage du futur éco-quartier de la ville (*lire ci-contre*) assiste à la fin programmée de la grande barre emblématique. Construite entre 1958 et 1964, elle a vu naître, aussi des milliers de Toulonnais et ne sera plus qu'un amas de gravats d'ici à cinq semaines.

### 1. Mise à nue

Il a fallu pas moins de neuf mois de travaux pour procéder au curage et au désamiantage de la grande barre de onze étages. De décembre à début septembre, entre une vingtaine et une trentaine de personnels de Genier-Deforge se sont relayés pour enlever les équipements dits « dangereux » dans le respect des normes exigées. « Il n'y avait pas de matériaux friables », rassure Gregory Ribe, responsable technique pour le maître d'ouvrage, Bouygues Immobilier. Sur l'ensemble du site, près de 400 tonnes de déchets inertes dangereux (essentiellement amiante et bois traités) ont déjà été évacuées.



### 2. Grignotage

Elle pèse 180 tonnes et possède un bras télescopique de 52 mètres qui lui confère sa place de leader en France. La grande pelle de démolition de la société Genier-Deforge est entrée en action, hier, à 10 heures. Première mission : enlever le bardage métallique (*notre photo ci-contre*) avant de « grignoter » le béton, entre 7 h 30 et 18 h 30. Pour éviter toute projection de matériaux dans un périmètre proche des riverains, rue Marx-Dormoy, un tapis de démolition a été installé pour « faire écran ». Durée de la mission toulonnaise avant de repartir sur le site de Berthe : cinq semaines. À la clef : 50 000 tonnes de gravats à terre sur les 77 000 tonnes de déchets générés

par la déconstruction de l'ex-hôpital. Trois mois seront nécessaires pour trier et concasser sur place.

### 3. Dispositif anti-poussière

Elle est l'ennemie numéro 1 des riverains après le bruit : la poussière. Elle s'infiltrait partout et devient d'autant plus problématique avec la déconstruction de 55 000 tonnes en cinq semaines. Aussi, un dispositif spécial pour la grande barre a été mis en place pour « abattre la poussière », selon le mot d'ordre de Thierry Aussel du bureau technique méditerranée (BTM) du groupe Egis.

« De chaque côté du bâtiment, nous avons deux canons à eau (*turboram*) qui projettent de l'eau avec une hélice. Une rampe d'aspersion fonctionne. Une citerne d'eau avec une lance incendie vient compléter l'arrosage. Cela fonctionne de manière continue, et on s'adapte en fonction du vent », explique-t-il.

### 4. Déchets revalorisés

La naissance d'un éco-quartier sur le site ne pouvait pas faire l'impasse sur la revalorisation des milliers de tonnes de déchets générés par la déconstruction. « 80 % de la masse totale de ces déchets sont revalorisés », explique Pascal Pignon chez Bouygues Immobilier. Sur les 50 000 tonnes de gravats produits par la déconstruction de la grande barre, 40 000 tonnes seront revalorisées dont environ la moitié sur le site. « 18 000 m<sup>3</sup> de déblais seront concassés sur place pour les réemployer dans les travaux de voirie afin d'éviter ainsi un trafic supplémentaire de camions », explique M. Pignon.

### Séquence émotion

« Cela fait drôle... », lâche un brin nostalgique, Damien. Portant son fils de 4 ans dans ses bras, il ne décroche pas son regard de la grande barre d'immeuble « grignotée » par la grande pelle de démolition. « Ma mère y a travaillé, mon épouse aussi. C'est ici que je l'ai rencontrée », se souvient cet agent hospitalier. Après neuf ans de service, il a rejoint en 2012 le nouvel hôpital Sainte-Musse. « Voilà, c'est fini. Cela fait un peu mal au cœur. C'était Font-Pré... »



# définitivement la page

## Premiers logements livrés dès la fin 2016

Privés, depuis trois ans, d'un pommier économique depuis la fermeture de l'hôpital Font-Pré, les riverains et commerçants de La Pivote et Beaulieu peuvent, un peu, respirer. Six des quatorze bâtiments de l'éco-quartier de Font-Pré, à l'horizon 2018, vont enfin être livrés d'ici à un an. La soixantaine d'ouvriers s'active sur un chantier porté par le maître d'ouvrage Bouygues Immobilier. Tous les bâtiments sont à un stade d'avancée différente : deux seront édifiés le long de l'avenue Colonel-Picot, et quatre autres vont longer notamment la nouvelle voie, créée à l'intérieur du site par l'agglomération toulonnaise.

### 64% des 800 logements commercialisés

Une première occupation très attendue pour les futurs locataires et propriétaires. 64 % de l'ensemble de l'opération portant désormais sur 800 logements de type T1 au T4, sont déjà commercialisés. Le bâti de la résidence « Le Solana » est une des constructions les plus avancées dans le cadre du chantier en cours. Cet ensemble de trois étages va longer l'avenue du Colo-



Deux bâtiments de la résidence « Le Solana », sur les six livrés entre septembre et le second semestre 2017, borderont l'avenue du Colonel-Picot et en rez-de-chaussée, 2 500 m<sup>2</sup> de commerces et d'activités.

(Photos Luc Boutria)

nel-Picot. En lieu et place de l'ancien porche (entrée de l'ex-hôpital), un parvis va être aménagé avec un accès piétonnier qui va changer la physionomie de tout un quartier pavillonnaire. Et ce, sans lui faire perdre son identité.

Depuis l'acquisition du terrain par Bouygues Immobilier auprès du centre hospitalier intercommunal

Toulon-La Seyne à hauteur de 15,7 millions d'euros, la Ville porte un regard attentif sur ce projet à haute qualité environnementale. Lequel prévoit l'arrivée de nouveaux commerces et de services publics (*lire ci-contre*). Une résidence seniors de 125 logements va, ainsi, voir le jour. Sa construction débutera dans le cadre de la

seconde tranche de l'opération avec cinq autres bâtiments livrés entre le second semestre 2017 et le second semestre 2018. Les riverains de la rue Marx-Dormoy, privés des majestueux arbres arrachés par la collectivité pour agrandir la voie d'accès, pourront se consoler avec l'univers végétal de 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts...

## Repères

### ■ Logements

Six bâtiments vont être livrés entre septembre 2016 et le second semestre 2017. Ils comprendront : 142 logements libres ; 58 logements sociaux ; 38 logements vendus à l'établissement public foncier du ministère de la Défense.

Sur les 800 logements, livrés d'ici à 2018, 201 ont déjà été vendus à deux bailleurs sociaux : Var Habitat et Toulon Habitat Méditerranée. Une résidence pour seniors de 125 logements verra également le jour.

### ■ Commerces

2 550 m<sup>2</sup> d'activités seront aménagés au pied de la résidence Le Solana, bordant l'avenue du Colonel-Picot : agence immobilière, pharmacie, surface alimentaire, siège de Bouygues, mairie annexe et pôle médical.

# La Loubière : de la friche industrielle à l'immobilier

Les premières fondations des immeubles de bureaux et de logements vont débuter sur l'ex terrain de Gaz de France, acquis par Vinci Immobilier. Etape précédée d'une dépollution

**T**rois grues, des monticules de terre sous bâche, et stockées, des terrassements pouvant aller par endroits jusqu'à six mètres de profondeur... Sept mois après son lancement, le chantier du site d'un hectare de La Loubière, bordé par le boulevard de la Démocratie, et des rue Ferdinand Lesseps, et Elise Roere, marque le quartier de son empreinte.

Un renouveau après avoir longtemps été désaffecté, puis occupé ces dernières années, par le stockage de pièces du chantier du second tube et enfin squatté par les familles roms.

## Une usine à gaz

Acquis par Vinci Immobilier à GDF Suez, le site, a laissé des cicatrices. La plus profonde se trouve dans un sol, en partie polluée par la présence principalement d'hydrocarbures dus à l'exploitation, par le passé, d'une usine à gaz.

La construction de bâtiments de bureaux, de logements, et de locaux commerciaux, livrés dans le courant de l'année 2016, est, de fait, tributaire d'une dépollution du site. Elle a été, ainsi, la première phase de travaux, confiés par le maître d'ouvrage, Vinci Immobilier, à l'entreprise générale « Travaux du Midi Var », filiale du groupe Vinci Construction France.

Cette étape importante s'est déroulée, entre les mois de janvier et fin février, « dans des conditions sanitaires et de sécurité », précise Jérôme Dentz, directeur de programmes



La montagne de mètres cube de terre stockée sous bâche sur le terrain en construction et utilisée à des fins de remblaiement va disparaître du paysage au fil de l'été. (Photo C. P)

chez Vinci Immobilier, travaillant en partenariat avec l'établissement public, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Des zones de pollution ont été clairement identifiées, après des sondages du sol, réalisés en amont du chantier, par le maître d'œuvre, le groupe international Arcadis, spécialiste dans la dépollution. L'entreprise générale a été accompagnée par ces experts dès les quatre premiers mois du gros terrassement,

afin de différencier « la bonne terre de celle polluée ». Au fur et à mesure de l'extraction, les mètres cubes de terre contaminés ont été évacués. « Jamais stockés sur site, ils ont été transportés par camion bâché, dans la journée même vers des centres de tri adaptés et agréés », précise le responsable de travaux.

Le reste ? Ces milliers de mètres cubes, bâchés et stockés le long de la clôture du chantier, sont « de la bonne terre conformes à du remblaiement, notamment pour l'aménage-

ment de voiries », rassure-t-il. Il lève, ainsi, les inquiétudes légitimes de locataires du petit immeuble « Chanteclerc », subissant les nuisances du chantier (Lire ci-dessous).

« Le plus gros du terrassement étant fait, on a passé le plus dur », rassure le responsable. « Mais nous restons à l'écoute des riverains. On ne peut pas bâtir sans tenir compte de la gêne qu'on va générer », assure le directeur des programmes de Vinci Immobilier.

CATHERINE PONTONE

## « Aucun risque »

Des ouvriers ont porté durant la phase de dépollution du site des masques. Cela n'a pas été pour rassurer les occupants de cet immeuble aux premières loges. « On a ressenti des odeurs de pétrole », confie Marion et Stéphane, les parents de deux jeunes garçons dont l'un est asthmatique.

Migraines, allergies, problèmes ORL autant de symptômes qui, selon les témoignages recueillis, se seraient accentués au fil des mois. « Nous avons réalisé, fin février avec le bureau de contrôle Véritas, des prélèvements d'air durant la phase de dépollution. Les résultats des laboratoires diffusés à la médecine du travail ont confirmé qu'il n'y a eu aucun risque pour les personnels, notamment ceux étant les plus exposés aux commandes des machines de terrassement », rassure-t-on sur le chantier.

## Repères

### ■ Six immeubles sortiront de terre

Six immeubles vont voir le jour sur le site d'ici à la mi 2016 : trois bâtiments, donnant rue Ferdinand Lesseps, et à l'angle du boulevard de la Démocratie, abriteront des bureaux d'une surface totale de 8 100 m<sup>2</sup> ; deux bâtiments de logements en accession à la propriété, et un bâtiment destiné à accueillir 26 logements sociaux : soit au total 90 logements côté boulevard de la Démocratie.

### ■ Commerces

900 m<sup>2</sup> de commerces seront créés au pied des bâtiments.

### ■ Stationnement

Le programme immobilier prévoit l'aménagement de 245 places de stationnement en surface et en sous-sol, sous les bâtiments de bureaux.

### ■ Un chantier par étapes

L'entreprise est en train de terminer les niveaux de sous-sol des parkings des bâtiments de bureaux, côté Ferdinand de Lesseps. Prochaine étape : le démarrage des fondations des logements et des bureaux.

## Nuisances : « l'enfer » des locataires

Nous sommes dans l'antre de l'enfer » Corinne qui, depuis seize ans, est locataire dans le petit immeuble « Le Chanteclerc », avec vue imprenable sur le site, ne cache pas son exaspération. Tout comme sa voisine de palier, Sylvie, locataire, vivant à la Loubière depuis quinze ans. « Je n'ai plus besoin de réveil matin. Il me suffit chaque matin d'entendre la chaîne du cadenas du portail ! », dit Corinne. « Le point de rendez-vous des ouvriers (Ndlr, en poste l'été dès 7 h) étant sous nos fenêtres, nous sommes réveillés à l'aube ! » La base de vie a été installée sur le terrain en construction, au pied de l'immeuble, séparée du chantier par un simple muret en béton. Il faut donc conjuguer au quotidien pour préserver son intimité. La base de vie dont « il a été



Les locataires qui doivent cohabiter avec une base de vie installée sous leurs fenêtres se plaignent du bruit, de la poussière et sont gênés la nuit par l'éclairage d'une grue.

fait en sorte que les vestiaires donnent sur le chantier, et non sur les fenêtres des riverains », ne pouvait être implantée qu'à cet endroit. Autre désagrément : la pous-

sière. « Nous nous terrons, obligés de laisser volets et fenêtres fermés, toute la journée, malgré cette chaleur... », déplore Corinne. « Par grand vent, c'est atroce la pous-

sière que nous subissons lorsqu'ils retournent la terre », déplore ce père de famille. « Je comprends. Il fait chaud, c'est l'été. On vit avec les fenêtres ouvertes, et le chantier crée effectivement de la poussière », consent le responsable de l'opération en lien avec le syndicat de l'immeuble. « Pourquoi, alors, ne pas arroser la terre dans le cadre des travaux de terrassement ? », s'étonne Corinne. « Cela ne donnerait pas de résultats efficaces. La terre transformée en boue provoquerait d'autres gênes », répond ce responsable. Mais « quand on a beaucoup de rotations de camions, on arrose la voie d'accès au chantier ». Las « d'être des laissés pour compte », les locataires attendent d'être mieux informés sur le déroulé du chantier.

# Une résidence voit le jour grâce au financement participatif

Le Pagnol devrait être livré d'ici la fin de l'année prochaine grâce aux deux cent mille euros levés par une plateforme de crowdfunding. Pour les particuliers, il s'agit d'une nouvelle façon d'investir

**L**e financement participatif a plus que jamais le vent en poupe. Production musicale, programme humanitaire ou encore rachat de journal par ses salariés, les plateformes de crowdfunding permettent désormais d'investir dans des projets aussi divers que variés. Y compris, depuis septembre 2014 et la loi sur le financement participatif, dans l'immobilier. Limo, Dividom, Wiseed, les sites web dédiés se multiplient. Et parmi les derniers en date, Crowdfunding-immo.

Lancée en septembre dernier, la plateforme vient de boucler sa sixième opération. La première à Toulon. D'ici à la fin 2016, le boulevard Laugier, du côté du Pont-de-Bois, verra ainsi sortir de terre Le Pagnol (lire également par ailleurs), un immeuble financé notamment par les deux cent mille euros levés par Crowdfunding-immo auprès de onze



Résidence de standing boulevard Laugier, Le Pagnol sera la première opération réalisée à Toulon par la plateforme Crowdfunding-immo. (Photos DR)

investisseurs.

## Accessible et sécurisé

Le reste du financement provient, explique Vincent Sillègue, cofondateur de la plateforme, et par ailleurs vice-

président national de la fédération des promoteurs immobiliers, est assuré par le promoteur lui-même, en l'occurrence la société Segeprim, basée à Hyères, ainsi qu'une banque et la somme des préventes. Celles-ci doivent, pour que le projet soit retenu par la plateforme, concerner au moins la moitié des appartements. « L'un des critères primordiaux, note Vincent Sillègue. Tout comme l'expérience du promoteur et la qualité de son projet, toujours adossé à une banque. »

Pour l'investisseur, il s'agit d'un placement dans la pierre accessible – si la participation moyenne est de vingt mille euros, la mise minimum est en fait de deux

mille – et plutôt sécurisé, assure le cofondateur du site web. « Le rendement est de 7 à 12 % avec un retour sur investissement au bout de deux ans. C'est l'idéal pour ceux qui veulent sortir du Livret A, dont le taux d'intérêt est aujourd'hui seulement de 0,75 %, ou d'une assurance-vie qui nécessite au moins huit années avant d'être rentable. » Des arguments qui, pour le Pagnol, ont permis une levée de fonds en à peine trois semaines.

Quant aux promoteurs, alors que le BTP tourne plutôt au ralenti, ils peuvent ainsi affronter la crise mieux armés. Et avec, eux aussi, des rendements supérieurs.

**VIRGINIE RABISSE**  
vrabisse@vartmatin.com

## De Pagnol à Casanova

La plaquette de Segeprim, le promoteur, vante « une résidence aux prestations soignées », « une adresse pratique et de qualité », à « l'architecture élégante et contemporaine ». Le Pagnol, ce sera une petite résidence de vingt-et-un logements, du T2 de 38 m<sup>2</sup> (136 000 €) au T3 de 62 m<sup>2</sup> (210 000 €), en plus d'un T4 de 95 m<sup>2</sup> (295 000 €). Parmi ces appartements, quatre seront des logements dits sociaux, accessibles à des tarifs moindres.

L'ensemble sera agrémenté de garages et d'un parking, le tout sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup>. Sa livraison est prévue pour la fin de l'année prochaine. D'ici là, un autre projet toulonnais et également financé en partie par la plateforme Crowdfunding-immo aura commencé à sortir de terre : le Casanova, avenue de la Résistance. Lui aussi réalisé par Segeprim et dans un standing équivalent, il comptera quarante-sept logements, du T2 au T4.

## — Ce qu'il en pense — « Deux mille euros en attendant de voir ce que ça donne »

Pierre, 52 ans, cadre à Grenoble et investisseur

Habitué des placements qui sortent de l'ordinaire – il a notamment parié sur des start-up, tout en optant pour un plan d'épargne en actions –, Pierre table sur la diversification de ses investissements. Or, pour lui, l'investissement dans la pierre est, en France, « l'investissement le plus sécuritaire ». C'est ainsi qu'il a découvert le crowdfunding immobilier et c'est inscrit sur plusieurs plateformes. Il n'a cependant choisi d'investir que chez Crowdfunding-immo. Plus particulièrement dans Le Pagnol et Le Casanova, les deux projets toulonnais. « Je me suis renseigné sur le promoteur qui m'est apparu fiable », raconte-t-il. Fiable certes, mais Pierre ne s'est pas lancé corps et biens dans cette aventure. Il a en effet choisi de n'investir, pour le moment, que le ticket minimum, soit deux mille euros. « En attendant de voir... » Pour l'heure, avec un placement à 8 % annuel, il sait que d'ici à deux ans, il aura récupéré sa mise, augmentée de 380 €.



« Il s'agit là d'un investissement sécurisé », assure le cofondateur du site web et vice-président national de la Fédération des promoteurs immobiliers.

## 3 LE COMMERCE

### 1 Les commerçants de Mayol prêts à contrer l'ex-Barneoud

Var Matin – 16.01.2015

### 2 Ne l'appellez plus Barneoud mais « Château Redon » !

Var Matin – 22.01.2015

### 3 Décathlon : un projet de transfert sous tension

Var Matin – 20.01.2015

### 4 Nouveau grain de sable pour le projet de cinéma seynois

Var Matin – 06.03.2015

### 5 Commerce : la rue d'Alger à un tournant

Var Matin – 07.03.2015

### 6 Les méga enseignes marchent sur le Var

Var Matin – 24.04.2015

### 7 Six cents emplois à pourvoir pour le futur centre commercial

Var Matin – 14.03.2015

### 8 Avenue 83. Une nouvelle ville dans la ville

Métropole Var – Mai 2015

### 9 Le magasin Darty est parti en fumée

Var Matin – 08.10.2015

# Les commerçants de Mayol prêts à contrer l'ex-Barnéoud

Brigitte Sevillano succède à Serge Melniczuk, président de l'association depuis dix ans. Elle veut renforcer l'attractivité du cœur de ville face aux géants qui ouvriront bientôt à La Valette

**P**assage de relais chez les commerçants du centre Mayol. Après dix ans à leur tête, Serge Melniczuk, patron du Mc Donald's, rend son tablier. Et le tend à Brigitte Sevillano. Vendredi dernier, la directrice de C&A a été élue présidente de l'association des commerçants à l'unanimité des membres du bureau.

Si elle présente un profil différent de celui de son prédécesseur – « *Je ne suis pas franchisée, je n'ai pas la même culture d'entreprise* », précise-t-elle –, elle souligne tout de même avoir « *un historique avec l'association* ». En poste depuis 2006 à la direction de l'enseigne, Brigitte Sevillano s'est impliquée dans la vie de l'association des commerçants de Mayol dès l'année suivante, en tant que secrétaire.

## Une évolution linéaire

« *C'est positif de mettre en avant une autre vision* », considère Serge Melniczuk, qui « *ne souhaitai[t] pas instaurer une dynastie* ». Mais s'il a décidé de se retirer, c'est aussi – et surtout – parce que ses disponibilités diminuent à mesure que grandit son empire dans la restauration rapide : le chef d'entreprise possède en effet dix restaurants McDonald's, dont six à Marseille, où il passe désormais le plus clair de son temps.



Après dix ans passés à la tête de l'association des commerçants de Mayol, Serge Melniczuk passe le relais à Brigitte Sevillano. (Photo V. R.)

En dix ans, Serge Melniczuk a néanmoins eu l'opportunité d'appréhender le commerce de Mayol. « *Son évolution est linéaire, observe-t-il : elle n'est pas soumise aux mêmes fluctuations que la plupart des cen-*

*tres commerciales.* » L'ancien président explique que lors des phases de recrudescence de la fréquentation ailleurs, celle de Mayol ne progresse que peu. Et ne baisse pas non plus significativement lors-

que d'autres structures voient leur chiffre d'affaires diminuer. « *Simplement, parce que c'est un micromarché, qui fonctionne avec le centre-ville.* » Brigitte Sevillano confirme : « *On est sur une zone de cha-*

*landise qui dépasse le cadre du centre commercial et dont la clientèle est fidèle. C'est pourquoi nous devons développer une synergie avec le centre-ville.* » L'ancien et la nouvelle présidente sont en effet d'ac-

cord pour dire que, contrairement à l'idée largement répandue, ce n'est pas Mayol qui porte atteinte au commerce du cœur de ville. Serge Melniczuk rappelle ainsi que les centres-villes ont vu leur fréquentation diminuer dans les années 1980, lorsque de grandes zones commerciales sont sorties de terre dans les périphéries. « *Et la plupart n'avaient pas de Mayol!* » Un autre point sur lequel Brigitte Sevillano et son prédécesseur sont sur la même longueur d'ondes.

## Un concurrent de taille

La présidente précise ainsi que le combat principal de son mandat consistera à « *se préparer à l'ouverture de la zone de l'ex-Barnéoud* », à l'horizon du printemps 2016 : « *Nous allons devoir trouver comment garder notre attractivité face à un tel concurrent.* »

« *Je pense que Mayol et le centre-ville vont en souffrir* », note à son tour Serge Melniczuk, clairement pas rassuré. Et pour cause : « *Alors que, dans toutes les communes, on essaie de générer du trafic en centre-ville, à Toulon on agrandit une zone pour la rendre plus grande que Plan-de-Campagne!* » Résultat, conclut-il, « *on va avoir deux fois Mayol... À huit kilomètres de Mayol!* »

**VIRGINIE RABISSE**  
vrabisse@varmatin.com

# Ne l'appellez plus Barnéoud

À l'horizon 2017, le site de l'ex-Barnéoud à La Valette, abritera non seulement des logements mais aussi un centre commercial et de loisirs de 51 000 m<sup>2</sup>, traversé par l'avenue de l'Université

Difficile d'imaginer que le site abritait, il y a encore quelques mois, ce qui fut le premier centre commercial du département dans les années 1970. Disparue totalement du paysage urbain à la mi-2014, la friche commerciale de Barnéoud (du nom de son fondateur), implantée dans le quartier des Espaluns, à La Valette, a laissé la place à un chantier titanesque.

L'enjeu est de taille : faire émerger à l'horizon 2017 – au cœur d'une des plus grosses zones commerciales du sud de la France – un nouveau quartier, baptisé « Château-Redon », avec ses 230 logements, ses 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux, et un hôtel de 80 chambres. Porté par la société publique locale méditerranéenne (SPLM), le projet abritera, en son cœur, dès le printemps 2016, un centre commercial construit et géré par le groupe Altarea-Cogedim, ainsi qu'un complexe cinématographique. Coup de projecteur à la mi-étape de la construction.



Elles ne passent pas inaperçues dans l'agglomération toulonnaise. Pas moins de six grues, visibles depuis l'A 57, ont pris position de part et d'autre de l'avenue de l'Université, dans la zone d'activités de La Valette. Ces imposants engins de levage composent, depuis le mois d'avril 2014, un ballet incessant avec la centaine d'ouvriers des entreprises

de gros œuvre (Fayat et Senec) et la société Colas pour les aménagements de la voirie et des réseaux divers. Le chantier du futur centre commercial et de loisirs, porté par le groupe Altarea-Cogedim est divisé en deux ailes de construction : l'une au nord de l'avenue de l'Université (côté Coudon) ; l'autre au sud (côté ex-Barnéoud).

La future artère piétonne, cycliste et accessible seulement aux bus, aménagée dès cette année par l'agglomération TPM, tel un boulevard de 33 mètres de large entre le rond-point de « Cuir Center » et le « Mac Donald's » fera la jonction avec le mail piétonnier entre la partie nord et sud. Pendant que TPM est au chevet de la voirie – nouvelle voie 64 du barreau de liai-

son Le Thouar-Université –, le maître d'ouvrage Altarea-Cogedim, poursuit ses travaux de construction engagés il y a six mois du centre commercial de 51 000 m<sup>2</sup> de commerces avec le complexe cinématographique. 80 % des fondations du centre commercial sont déjà terminés et les poteaux du rez-de-chaussée sont visibles.

## Le profil

### ■ Zone de chalandise

Le futur centre commercial à ciel ouvert va s'implanter au cœur de l'une des zones commerciales, définies selon les études de marché d'Altarea, comme étant les plus puissantes du Sud de la France. La zone de chalandise touche 700 000 habitants dont 600 000 résidents et 100 000 estivants. Chiffre d'affaires estimé : 800 millions d'euros.

### ■ Emploi

600 salariés devraient travailler dans le centre commercial à ciel ouvert.

### ■ Commerces

- Le futur centre commercial à ciel ouvert sera habité au printemps 2016 de 31 000 m<sup>2</sup> de commerces dont 22 restaurants avec terrasses extérieures, 12 moyennes surfaces, 50 boutiques et kiosques. - Au pied de deux des trois immeubles du futur quartier « Château-Redon », 1831 m<sup>2</sup> de commerces - 780 m<sup>2</sup> de commerces de proximité en bas de l'immeuble aux 73 logements collectifs, et 1051 m<sup>2</sup> de brasseries en bas de la résidence aux 87 logements collectifs, vendus par la SPLM à Altarea-Cogedim.

## Une forte empreinte architecturale de l'habitat pour casser l'image de la zone commerciale

« Nous n'avons pas voulu que les logements soient un accessoire du centre commercial. On veut faire un quartier et de fait, il faut affirmer l'habitat. On ne veut pas que les gens se sentent relégués au fond d'une zone », insiste José Rossi, directeur-général de la SPLM.

Une empreinte architecturale contemporaine, très marquée, des immeubles de cinq à huit étages, longeant une avenue de l'Université à l'image d'un boulevard haussmannien, pour rompre avec l'image de la zone commerciale : telle est la volonté urbanistique, affichée dans l'émergence du nouveau quartier « Château-Redon ». La construction de trois résidences débutera à la fin 2015, le bâti, avec les commerces en pied d'immeubles, sera livré en 2017.

Il reste à connaître le profil des futurs habitants de ces appartements allant du T2 au T4. Pour José Rossi, avec près de 600 salariés attendus sur le site, la de-



La construction des immeubles (dont la résidence de 70 logements sociaux ci-dessus), débutera à la fin de l'année 2015.

mande ne peut que s'adapter à l'offre. « Nous créons du logement au cœur de l'activité commerciale. Par là même, on résoudra aussi tous les problèmes de transport », commente le directeur général de la SPLM.

● Résidence de 73 logements collectifs en accession : le bâtiment de huit étages, divisé en quatre plots, s'élèvera en bordure de l'avenue de l'Université. Il portera la signature de Jérôme Sciamé, un architecte d'Aix-en-Provence qui a déjà

signé le Patio de la Baume à La Valette. Ce bâtiment avec 780 m<sup>2</sup> de commerces en pied qui pèse la bagatelle de 15 M€ proposera 73 logements à l'accession à la propriété.

● Résidence de logements collectifs : la résidence construite sur cinq étages, signée par l'architecte, Laurent Carta, comprendra 87 logements collectifs. Construite par la SPLM à hauteur de 17,8 M€, elle va tomber dans le giron d'un investisseur, la société nationale immobilière (SNI). Charge à celle-ci de proposer des logements avec des prêts locatifs intermédiaires (PLI).

● Résidence de 70 logements sociaux : la SPLM va construire, en lieu et place des anciens terrains de tennis, une résidence composée de 70 logements sociaux. La Semexval, qui va acquérir l'immeuble, signé de l'architecte Laurent Carta, aura en charge la gestion de logements sociaux. Coût de la construction : 8 millions d'euros.

# mais « Château-Redon » !

## Cinéma : un multiplexe dernière génération en 2016

À proximité de l'enseigne « Mobilier de France », le futur multiplexe nouvelle génération de Pathé, implanté au sud de l'avenue de l'Université, commence à sortir de terre. Premières fondations, premiers murs édifés pour une nouvelle ère qui s'ouvrira au printemps 2016.

Pour changer d'époque et de concept, le groupe du cinéma Gaumont-Pathé, actuellement implanté dans la zone d'activité de la Garde, s'est entouré de deux noms de renom : « le célèbre designer français Ora-ïto pour la décoration, et l'architecte, Pierre Chicane », annonce Alain Poujol, directeur d'agglomération de Pathé Grand Ciel. (lire par ailleurs)

### « Une offre plus adaptée »

À un an et demi de l'ouverture du futur centre commercial à ciel ouvert, rien ne filtre encore sur ce qui sera proposé aux cinéphiles. Seule certitude : la volonté affichée de « s'agrandir, de se développer, d'améliorer la qualité de service et de proposer un établissement de dernière génération », insiste Alain Poujol. Vingt-trois ans après, celui qui fut le pre-



L'un des fleurons du groupe de cinéma Gaumont-Pathé en cours de construction sur la rive sud de l'avenue de l'Université, portera la signature décorative du célèbre designer français Ora-ïto. (Photo Patrick Blanchard)

mier multiplexe à ouvrir en France à La Garde n'a plus la surface suffisante pour « modifier de façon intéressante l'offre actuelle ». Résultat : le futur complexe sur deux niveaux, en cours de construction, va offrir « plus de

places, plus d'écrans, un espace de convivialité et de vente plus grand avec un concept de hall extrêmement différent de celui d'aujourd'hui » (lire par ailleurs).

Il faudra encore patienter pour connaître les coulisses

des 20 000 m<sup>2</sup> de surface de ce multiplexe intégré dans le centre commercial à ciel ouvert. Pour les cinéphiles qui s'inquièteraient d'une éventuelle interruption de séances au moment du transfert de l'activité entre La Garde et

La Valette, Alain Poujol se veut rassurant : « Il est d'usage dans les grandes agglomérations qu'il y ait une continuité du service proposé. Le Pathé Grand Ciel fonctionnera jusqu'au dernier jour ».

### Repères

#### ■ Fauteuils

Le futur complexe disposera de 3250 fauteuils contre 2634 actuellement.

#### ■ Salles

Il disposera de seize salles dont quatre supplémentaires. Les cinéphiles apprécieront : l'une d'entre elles disposera d'un écran de 25 mètres...

#### ■ Spectateurs

La qualité des équipements devrait sensiblement faire augmenter le nombre de spectateurs. L'ambition affichée est de dépasser la barre des 1,1 million pour atteindre les 1,3 million.

Dossier :  
Catherine PONTONE  
cpontone@nicematin.fr

Photos :  
Patrick BLANCHARD  
et repro DR.

## Le chantier trace aussi sa route...

● **Voie Thouar-Avenue de l'Université** : c'était incontournable : on ne pouvait rendre une partie de l'avenue de l'Université piétonne sans créer une nouvelle voie de contournement.

Baptisé « voie 64 », le futur barreau de liaison « col du Thouar-avenue de l'Université » (au droit du garage Citroën), est en cours de réalisation. Financée par l'agglomération à hauteur de plus de 2 millions d'euros, la voie à double sens est réalisée sur une emprise foncière de la commune.

● **Avenue de l'Université** : après la refonte des réseaux enterrés, l'agglomération va s'attaquer en 2015 à la voie de surface aujourd'hui très abîmée. Les travaux vont débuter au printemps 2015. Coût total avec le barreau de liaison : 5 millions d'euros, financés par les taxes d'alignement payés par les promoteurs - Altarea et SPLM-



Sur la partie nord du chantier (côté Coudon) le mail piétonnier aménagé au cœur du centre commercial à ciel ouvert commence à être visible. (Photo P. Blanchard)

● **Voie et aménagement urbain** : l'aménagement urbain de surface, les voies

secondaires d'accès au pied des immeubles, les bordures, les trottoirs,

sont supportés par la SPLM à hauteur de 1,5 million d'euros.

### Au fil des travaux

#### ■ Stationnement

Le centre commercial et de loisirs à ciel ouvert offrira 1500 places de stationnement, ainsi réparties sur le toit du centre : 800 au sud de l'avenue (ex-Barneoud vers la Garde), aménagées sur deux niveaux aériens ; et 700 au nord de l'avenue (côté Coudon) réparties sur trois niveaux aériens.

#### ■ Logements

En lieu et place de monticules de terre situés de part et d'autre du mail piétonnier au nord de l'avenue de l'Université (site de l'ancienne société CBC aujourd'hui transférée à Solliès-Pont), trois futurs bâtiments de 230 logements érigés dès la fin 2015.

#### ■ Mail piétonnier

Le mail aménagé en rue piétonne sur environ 4 000 m<sup>2</sup> de surface fera la jonction entre les deux parties commerciales - 17 000 m<sup>2</sup> au nord et 14 000 m<sup>2</sup> au sud - de part et d'autre de l'avenue de l'Université.

#### ■ La carte écolo

Altarea-Cogedim, maître d'ouvrage de l'opération commerciale s'y engage depuis le début du projet. Depuis le début du chantier, tant dans la phase de la démolition et de la construction, une attention particulière est portée sur le « faible impact environnemental du chantier inscrit dans le cadre du développement durable ». La volonté affichée est discrète mais claire : « réduire la masse des déchets, optimiser la collecte, le tri, et regrouper les déchets sur le chantier ».

# Décathlon : un projet de transfert sous tension

L'État s'oppose à la création d'une voie en « zone de danger » prévue pour desservir le futur site du magasin Décathlon, à La Garde. Des discussions ont lieu pour trouver un consensus

**E**ngagé dans un sprint pour construire un nouveau magasin dans les locaux actuels de Transfix, l'enseigne Décathlon a rencontré un obstacle de taille : un recours déposé par l'État.

Depuis deux ans, Décathlon projette d'acquiescer le site de Transfix, près de Castorama, à La Garde, pour y construire un nouveau magasin de 7000 m<sup>2</sup>, soit le double de sa surface actuelle au centre commercial Grand Ciel. « C'est le plus gros investissement de l'enseigne depuis la création de la société. Un projet unique en France », indique Noëlie Beauvils, responsable du développement Var et Alpes-Maritimes à Décathlon, chef de ce projet.

Transfix, société spécialisée dans les transformateurs électriques (groupe Cahors), est d'ailleurs en train de construire sa nouvelle usine à la Grande Chaberte (en bordure d'autoroute), sur un terrain vendu par TPM.

Les calendriers des deux projets sont liés : Décathlon entamera la démolition des locaux actuels de Transfix lorsque celle-ci aura déménagé dans sa nouvelle usine, a priori cet été.

Décathlon a présenté, le 18 septembre dernier, son projet en CDAC (commission départementale de l'activité commerciale), qui a rendu un avis favorable.

Mais les services de l'État ont ensuite formulé un recours auprès de la CNAC (Commission nationale de l'activité commerciale). Motif : le projet de Décathlon prévoit la création d'un « barreau », une voie de desserte entre le giratoire de Castorama et l'avenue des Frères-Lumière – sous maîtrise d'ouvrage de TPM –, pour désengorger la zone. La voie est censée traverser une partie du site d'Antargaz, qui exploite un dépôt de gaz inflammable, classé en « zone de danger ».

## « Sécurité des personnes »

Pour le maire de La Garde, qui soutient les projets de Décathlon et Transfix, c'est la douche froide (lire ci-contre). Du côté de Décathlon, ce recours est aussi une « surprise », car « la Dréal <sup>(1)</sup> avait été consultée en amont ».

Le secrétaire général de la préfecture, Pierre Gaudin, justifie la décision du préfet en invoquant la sécurité des personnes. « Le bâtiment que Décathlon souhaite construire ne pose pas de problème en lui-même. Par contre, le barreau routier qui est prévu traverse la zone d'effets létaux d'Antargaz <sup>(2)</sup>. En cas de déflagration dans le



Le magasin Décathlon de La Garde a prévu de racheter le site de Transfix (groupe Cahors) pour construire un nouveau bâtiment de 7000 m<sup>2</sup>. De son côté, la nouvelle usine de Transfix est en pleine construction. (Photo Laurent Martinat)

dépôt, les effets seraient mortels dans cette zone. La sécurité des personnes ne se négocie pas », précise M. Gaudin.

Pour autant, personne n'envisage l'abandon du projet Décathlon. Les enjeux économiques sont colossaux : la marque de sport investit 13,5 millions pour son nouveau magasin, sans compter l'achat du terrain. Une cinquantaine d'emplois supplémentaires doit être créée.

Quant à Transfix, les actionnaires du groupe injectent 16 millions (plus 3 millions déjà versés pour l'achat de son terrain à TPM) et quelques millions de plus pour les équipements. « Transfix est le premier employeur du territoire de TPM avec 320 employés, et la nouvelle usine doit nous permettre d'embaucher 150 personnes de plus. Il est impensable que notre projet de vente à Décathlon échoue pour une voie de désengorgement

qui regarde en premier lieu les collectivités », souligne Jean-Yves Bonnaric, directeur général de Transfix.

## Réunion en préfecture aujourd'hui

La préfecture a bien conscience de l'ampleur du dossier. « Il y a actuellement des échanges techniques entre le porteur du projet, la collectivité et les services de l'État pour élaborer un nouveau plan de

circulation autour de Décathlon. Si le préfet est rassuré sur la question de la sécurité des personnes, le recours sera retiré », précise le secrétaire général de la préfecture.

Une réunion est prévue aujourd'hui, en préfecture, entre les différents acteurs du dossier. L'objectif est de ne plus perdre de temps : Décathlon aurait déjà dû déposer son permis de construire en octobre dernier. « Nous avions prévu de racheter le site de Transfix fin 2015. Il y a ensuite beaucoup de travaux à réaliser : démolir le bâtiment existant, dépolluer le site, puis construire le nouveau bâtiment. L'ouverture du nouveau Décathlon est prévue pour 2017 », détaille la chef de projet. Pour l'heure, les acteurs du dossier sont confiants dans l'issue des discussions.

MARIELLE VALMALETTE  
mvalmalette@varmatin.com

## Jean-Louis Masson : « Je suis agacé par les tergiversations de l'État »



(Photo doc Patrick Blanchard)

Le maire de La Garde, Jean-Louis Masson, n'a pas apprécié ce qu'il considère comme un revirement des services de l'État dans le dossier Décathlon. « On a défendu ce projet en CDAC, et obtenu un avis favorable de la commission. Et, finalement, l'État dépose un recours au motif que le barreau qui sera créé passe dans le périmètre d'Antargaz. Or, ce barreau est prévu depuis longtemps dans le PLU et nous n'avons jamais eu de remarques de l'État à ce sujet », explique-t-il.

Jean-Louis Masson se dit « agacé par les tergiversations de l'État ». Il rappelle que « Transfix a failli se délocaliser en Inde. Les collectivités, notamment TPM, se sont battues pour conserver l'entreprise ici. Aujourd'hui, on se retrouve bloqués pour une question de principe de précaution... » Et de conclure en rendant « hommage à ce préfet qui écoute les collectivités », même si « c'est avec ses services que c'est parfois un peu difficile ».

1. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement qui relève du ministre chargé de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

2. Zone dont les effets toxiques pour l'homme sont très aigus, voire mortels, en cas d'accident.

# Nouveau grain de sable pour le projet de cinéma seynoïse

Alors que le permis de construire devrait être déposé « avant l'été », le projet fait l'objet d'un recours déposé par la ville de Six-Fours. Marc Vuillemot regrette une démarche « inamicale »

**V**oici un an, quasiment jour pour jour (c'était le 13 mars 2014), Marc Vuillemot piquait une vive colère car les élus varois (1) siégeant à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) donnaient, majoritairement, un avis défavorable au projet de construction de neuf salles de cinéma dans l'ancien hangar des Ateliers mécaniques. Un an après, le maire de La Seyne monte au créneau sur le même dossier : alors que la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a, entretemps, donné un feu vert au projet, ce dernier est attaqué par la ville de Six-Fours.

« Par courriel en date du 3 mars 2015, indique Marc Vuillemot, j'ai été informé par le directeur de la Société albigeoise de spectacles, porteuse du projet de multiplex de cinéma des « Ateliers mécaniques », que la Cour administrative d'appel de Marseille lui a notifié, le 24 février, qu'une requête a été déposée auprès d'elle par la commune de Six-Fours. Cette requête vise à obtenir l'annulation de la décision de la CNAC qui a autorisé, en septembre 2014, la création du complexe de neuf salles de cinéma à La Seyne, sous l'enseigne MEGA CGR ».



**Vue du projet de reconversion du hangar CPM qui devrait accueillir un complexe cinéma de neuf salles, un hôtel, et des activités commerciales et de loisirs.**

(Photo doc. DR/ AOA Architecte).

## « Six précieux mois perdus »

À cet égard, Marc Vuillemot dit « regretter cette démarche inamicale de la part de notre commune voisine. Mais, ajoute-t-il, je n'en suis pas étonné, son représentant ayant déjà voté il y a un an contre ce projet utile aux Seynois ». C'était lors de la fameuse réunion de la CDAC.

Au passage, relève Marc Vuillemot, le vote « hostile » des représentants locaux en CDAC nous a « fait perdre six précieux mois pour la redynamisation du site des chantiers navals et le développement de l'offre culturelle de la seule commune française de

plus de 50 000 habitants ne disposant pas d'un cinéma ».

## La Seyne favorable au ciné de Six-Fours

Du reste, le maire de La Seyne profite de l'occasion pour rappeler que sa commune « avait donné un avis favorable à l'ouverture des salles de cinéma de Six-Fours. Je me réjouis d'ailleurs que ce projet ait pu aboutir, élargissant et diversifiant l'offre en direction des 200 000 habitants de l'ouest-Var et de leurs visiteurs ».

Bien que contrarié par ce nouveau recours contre un projet attendu par les Seynois, Marc Vuillemot estime que « cet élément nouveau ne

devrait pas entraver la poursuite du programme comprenant le cinéma, un hôtel et des activités commerciales essentiellement culturelles et de loisirs, à l'exclusion de tout supermarché alimentaire. En effet, la société a confirmé sa volonté de déposer sa demande de permis de construire au début de l'été ».

**M. G.**

[mguillon@nicemat.fr](mailto:mguillon@nicemat.fr)

1. Il s'agit des représentants du SCOT de l'agglomération et du département. À savoir Christiane Hummel (maire de La Valette), Joseph Mulé (1<sup>er</sup> adjoint au maire de Six-Fours et conseiller général sortant), Gilles Vincent (maire de St-Mandrier et conseiller général sortant) et Philippe Vitel (député et conseiller général sortant).

## J.-S. Vialatte: « Je défends les intérêts de Six-Fours »

Appelé à commenter le recours qu'il a déposé contre la décision de la commission nationale autorisant le projet de cinéma à La Seyne, Jean-Sébastien Vialatte, maire de Six-Fours, répond qu'il a entrepris cette démarche « exactement pour les mêmes raisons qui l'ont conduit à déposer un recours contre le projet d'extension du cinéma à Sanary » (Var-matin du 11 janvier). Explications : « Le Centre national du cinéma (CNC) a estimé que trois salles à Six-Fours, c'était trop, refusant de financer le Six-N'étoiles. Alors si trois salles à Six-Fours c'est trop, pourquoi en valider cinq à Sanary et neuf à La Seyne ? ». « Je n'ai rien contre La Seyne ni contre Sanary, mais je défends les intérêts de Six-Fours », assure le député-maire, qui justifie sa décision : « Le conseil

régional nous avait promis près d'un million d'euros pour le financement du cinéma à Six-Fours ; c'était même inscrit dans le contrat entre TPM et la Région. Mais cette dernière refuse de nous verser la subvention au motif que le CNC ne nous subventionne pas... Je demande donc que le CNC nous donne une subvention ne serait-ce que symbolique, car cela déclencherait automatiquement la subvention de la Région ».

Enfin, répondant à Marc Vuillemot qui a utilisé le terme « inamicale » pour qualifier sa démarche, Jean-Sébastien Vialatte estime, lui, que « ce qui est inamicale, c'est que les amis socialistes du maire de La Seyne, qui tiennent la majorité au conseil régional, ne nous versent pas la subvention promise ».

# Commerce: la rue d'Alger

**Economie** Sept professionnels sur la trentaine de commerçants implantés dans cette artère principale du centre-ville ont baissé le rideau. Crise et travaux publics sont pointés du doigt

La rue d'Alger, sa trentaine de commerces ouverts sur des places emblématiques - Camille Ledeau à l'angle de la rue d'Astour, la Cathédrale rejointe par la rue Emile-Zola, Gustave Lambert ou encore la place Gambetta relookées -... et ses commerces fermés. Ils sont sept à avoir baissé le rideau au fil des ans, plus particulièrement au cours de ces derniers mois.

Samedi dernier, le même jour, deux enseignes au bas de la rue ont mis la clé sous la porte : *Little Italy* et *Platinum*. Ils étaient situés à l'angle de la rue Seillon, entièrement refaite, et de la place Gambetta.



## « Remercier la mort dans l'âme sa clientèle »

Si le premier responsable a baissé le rideau sans faire de bruit, le second, installé depuis dix ans, a préféré « remercier la mort dans l'âme sa clientèle pour toutes ses années passées ensemble » en lui fournissant « son » explication. Une sorte de « J'accuse » à l'encre du XXI<sup>e</sup> siècle, publié sous la forme d'une affiche collée à l'intérieur de sa vitrine.

Paraphée par Franck Pappo, gérant de la SARL « Platinum », au 42 rue d'Alger, la pancarte d'une couleur vert fluo attire l'œil. Et surtout l'attention par son contenu : « Je voulais remercier la politique de la ville car avec ses travaux de réaménagement et surtout sans aucune aide financière, elle a réussi à faire fermer tous les commerces autour de moi (...) ». Pour ce Parisien, venu s'installer dans le sud, et plus spécialement à Toulon réputée pour « être com-

mercialement un bon compromis pour travailler aussi bien l'hiver que l'été », la plume est amère.

Après s'être installé, sept ans durant au 3 rue Henri-Seillon avant de migrer à quelques centaines de mètres, au 42 rue d'Alger, il est contraint de « céder en urgence son bail ».

Pourtant, cette implantation dans l'unique centre-ville de France en zone Franche ne s'est pas faite, tient à préciser la ville, « sans un apport d'aides dans le cadre des dispositifs en place<sup>(1)</sup> ».

Mais le bilan, aujourd'hui, pour ce père de famille de trois enfants est lourd. « J'ai perdu sur les cinq derniers mois 60 % de chiffre d'affaires », dit-il.

Comment l'expliquer ? Certes, personne ne nie « le contexte économique difficile d'aujourd'hui », confie un commerçant, installé de-

puis 28 ans au 38 rue d'Alger. Mais elle ne peut être, selon Franck Pappo, la seule responsable d'une perte de recettes.

« La crise est responsable à hauteur de 25 à 30 % de la baisse. Les 30 % restant du manque à gagner ces six derniers mois – soit 7500 euros de perte par mois – sont dus aux travaux engagés sur la rue Henri-Seillon qui ont démarré au mois de juillet dernier, soit le 1<sup>er</sup> jour des soldes ! Cela a été le summum en pleine saison et Tchernobyl devant l'entrée de mon magasin ! »

Il n'est pas le seul à avoir souffert des travaux, notamment ceux d'enfouissement « à répétition des réseaux ». « Une meilleure coordination entre les différents opérateurs serait souhaitable », confie ce commerçant.

La « proximité des travaux » a eu

aussi un impact pour le responsable du magasin de prêt-à-porter pour homme, « Firenzio ». Certes, ce professionnel a retenu sa clientèle « fidèle » mais « on a complètement perdu la clientèle de passage durant les travaux. »

## « Le grain de sable de trop »

« Psychologiquement, les gens ont vu qu'il y a eu des travaux pendant six mois, et tout le bas de la ville a été condamné. Les gens ne sont plus descendus. Ils en avaient marre de prendre de la poussière... », renchérit Franck Pappo. « Mais on a supporté tout cela car on espère du mieux pour l'avenir », ajoute le patron de « Firenzio ».

Pour Franck Pappo, l'avenir s'est assombri faute « de n'avoir pu obtenir un dédommagement finan-

cier malgré mes demandes auprès de la ville ». Déjà en difficulté financièrement, les travaux « ont été le grain de sable de trop dans la crise ». « On nous dit : "on améliore vos rues pour que les gens puissent revenir". Mais le problème n'est pas là. Ils reviendront encore moins s'il n'y a plus de commerçants. Cela a dévalué la valeur des biens... », dénonce-t-il. Un point de vue non partagé par l'adjoint au commerce, Laurent Jérôme, confiant « dans la venue d'investisseurs » attirés et l'arrivée de nouvelles enseignes (lire en page suivante).

CATHERINE PONTONE

1. Une rénovation de la devanture, un loyer temporaire proposé par l'aménagement développement sur le local de la rue Seillon, et une subvention accordée sur les fonds Fisac lors de son installation rue d'Alger.

Franck Pappo a tiré le rideau de sa boutique Platinum samedi dernier. Dans un message placardé sur sa vitrine, il déplore l'impact négatif des travaux de la rue Seillon sur son chiffre d'affaires.

(Photos Patrick Blanchard et C. P.)

# Les méga enseignes

Primark, Burger King, Bricoman..., les grands noms continuent à se bousculer au portillon pour s'installer dans le département. Une frénésie qui a ses exigences balisées d'études pointues...

Les grands groupes ne connaissent pas la crise. C'est tout au moins l'impression que donne la multiplication des ouvertures d'enseignes mastodontes dans le département.

Après l'implantation du géant Ikéa, l'arrivée de H&M ou du maître-étalon du luxe LVMH qui prépare sa rentrée estivale à Saint-Tropez, le défilé se poursuit avec toujours le souci du point d'implantation stratégique conforté par une armada d'études de chalandise.

La grande différence est qu'aujourd'hui, les consommateurs se veulent également acteurs de ces ouvertures.

Voici comment les réseaux sociaux s'en mêlent avec la création récemment de la page Facebook, « Pour l'ouverture d'un Primark sur Toulon », déjà validée par plus de 4 200 mentions « J'aime ».

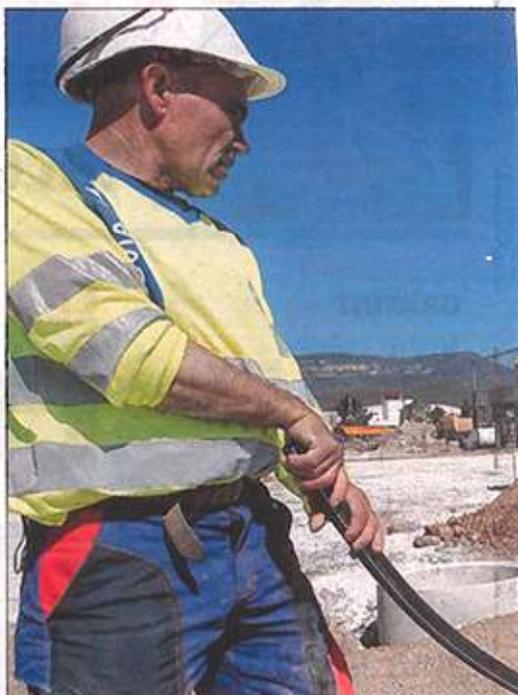
## La « drague » des multinationales

Parce que les grandes enseignes sont devenues les nouveaux temples modernes de la consommation, leur mise en place implique tout une « religion ». Étude géomarketing préalable, pré-buzz, identité de la marque, savante orchestration de l'ouverture, linéaires design..., tout est étudié pour pren-

dre le consommateur consentant dans ses filets.

Il n'y a qu'à voir les attroupements suscités par les dernières ouvertures Primark (encore lui!) dans l'Hexagone pour saisir l'ampleur du phénomène. Le shopping étant « le premier loisir du XXI<sup>e</sup> siècle » (dixit leu le manager des Sex Pistols, Malcom Mc Laren), on ne voit pas pourquoi la capacité des multinationales à interagir avec les pouvoirs locaux pour imposer leur modèle et répondre à une demande qui les légitime se refléterait dans le Var.

DOSSIER LAURENT AMALRIC  
lamalric@ncematin.fr



**L'expert** Roselyne Devieilletoile, responsable clients Cartegie

## « Identifier où et qui sont les clients »

S'appuyant sur des études géomarketing, le groupe Cartegie identifie dans toute la France les zones présentant de réelles opportunités d'implantation pour les grandes enseignes.

### Quels sont les critères qui gouvernent l'ouverture d'une grande enseigne ?

La question fondamentale est qui sont mes clients, quel est leur indice de richesse et où sont-ils implantés ? Exemples : Burger King va convoiter une zone très passante avec une population jeune ou de cadres qui cherchent à manger sur le pouce. Un pisciniste, un secteur avec des

particuliers équipés, etc. Bref une typologie particulière que nous sommes là pour identifier. Ensuite il faut localiser la concurrence et analyser les flux de trafic susceptibles d'être captés par l'enseigne.

### Sur quelles bases travaillez-vous ?

Des données géolocalisées qui permettent de définir les profils des clients potentiels, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises. Ces données peuvent aussi bien venir de l'INSEE, la Poste, le ministère du Logement, etc., que de partenaires privés.

### Comment un site devient-il attractif ?

Il est possible de détecter rapidement une évolution porteuse de clientèle en consultant le fichier des permis de construire de la zone concernée, les contrats de réexpédition de courriers souscrits auprès de la Poste pour évaluer les nouveaux arrivants, voir si une bretelle d'autoroute va se construire...

### Comment jouer contre la concurrence ?

Attention, la concurrence n'est pas forcément un repoussoir. Dans des secteurs comme la banque ou les assurances c'est même un atout



d'être proche de ses concurrents.

### Le Var est-il un territoire attractif pour vos clients ?

Oui. J'ai récemment réalisé une étude pour une enseigne nationale de piscines qui veut se développer et c'est évidemment une zone attirante avec une population plutôt aisée et des retraités à fort pouvoir d'achat.

## Bricoman : 8 000 m<sup>2</sup> à La Farlède d'ici juin

Bricolage à tous les étages ! La Farlède voit à l'orée de l'été l'installation d'un Bricoman. L'enseigne de la famille Mulliez ouvre son 37<sup>e</sup> magasin et les moyens sont au rendez-vous avec 8 000 m<sup>2</sup> de surface de vente qui poussent avenue du Docteur Schweitzer, limitrophe de La Garde, pour une ouverture courant juin.

Cibles prioritaires de ce géant du bricolage, « les professionnels, artisans et particuliers bâtisseurs », précise le directeur Grégory Debacker jusqu'ici pilote du magasin de Vitrolles. D'où une importante cour aux matériaux et pas question de cannibaliser l'offre pour bricoleurs plus « modestes », créneau déjà occupé par les proches Leroy Merlin ou Weldom, également dans le giron de la famille Mulliez.

Bricoman vise une zone géographique où les rénovations d'habitats sont nombreuses et donc porteuses pour son modèle économique. Solxante-cinq emplois temps plein en font d'ores et déjà partie.

# marchent sur le Var

Ça bricole dur au Bricoman pour ouvrir le 37<sup>e</sup> magasin de l'enseigne dans les délais à La Farlède.

(Photo Luc Boutria)



## Primark et Burger King attendus impatiemment par leurs fans varois



Le centre commercial Avenue 83 à La Valette abritera multitude d'enseignes dont Primark. (DR)

Tandis que les grandes enseignes du luxe continuent leur colonisation tropézienne avec, après *Valentino* en 2014, l'arrivée de *Chloé* place de la Garonne cet été, les enseignes internationales lorgnent du côté du futur centre commercial Avenue 83 à La Valette signé du non moins «luxueux» architecte-designer Jean-Michel Wilmotte. Chargé de la commercialisation des 40 000 m<sup>2</sup> SHON le groupe Altaréa-Cogedim annonce déjà 80 % de l'objectif atteint. Une centaine d'enseignes pour 600 emplois comptent bien prospérer au cœur d'une zone de chalandise de près de 600 000 habitants d'ici l'été 2016.

### Un festival de marques

Parmi les noms «mode» les plus connus, citons d'ores et déjà Foot Locker, Desigual, Undiz, Vero Moda, Naf Naf, Chevignon, San Marina, New Look, Tommy Hilfiger. JD Sports, Bose et Marionnaud s'ajoutent dans un autre registre. Au rayon équipements de la maison, Habitat et Tiger sont sur les rangs.

Au coin restauration, RCT Café, Beef House, Les 3 Brasseurs et Tommy's Dinner tiendront terrasses.

Mais l'ouverture qui provoque le plus gros buzz auprès des fans de mode à très petits prix est celle de Primark. L'enseigne irlandaise qui marche sur les terres de H&M déjà en place à Grand Var devrait ramener les réseaux sociaux et autres blogueuses amadouées pour se faire une belle publicité gratuite avant son ouverture, son habitude étant de ne pas dépenser un cent en publicité. Une page Facebook de soutien (lire par ailleurs) orchestre déjà le battage...

### Burger King remet le couvert à Toulon

Le «bon goût» de la consommation de masse étant visiblement la chose la mieux partagée sur les réseaux sociaux, cette même page salue vivement l'arrivée d'une

autre grosse enseigne à Toulon... Burger King.

La chaîne américaine remet le couvert après sa déculottée tricolore qui l'avait persuadé de quitter l'Hexagone en 1997. Mais cette fois, elle s'adosse au géant français de la restauration Bertrand, qui a acquis la master franchise en novembre 2013, pour mieux caler sa stratégie face à Mc Donald's et Quick.

Déjà 21 restaurants confectionnent son emblématique Whopper sur le territoire français. Mais les ambitions sont énormes : 400 restaurants en 10 ans soit 20 % du marché français. La dernière fois, seuls 39 fast food avaient eu le temps de répandre leurs «doux fumets»...

L'arrivée dans le centre commercial Mayol d'ici la fin de l'année n'a été confirmée que par un communiqué lapidaire. Même le lieu exact n'est pas divulgué...

En fait le Burger King investira une surface commerciale à créer qui sera logée place Pompidou. 150 postes en CDI sont à pourvoir et la campagne de recrutement a débuté.



La place Pompidou du centre Mayol, lieu d'implantation du futur Burger King toulonnais qui va créer une nouvelle surface commerciale.

(Photo Luc Boutria)



# à un tournant

## Laurent Jérôme : « La ville a la chance d'avoir du potentiel »

**B**aisse du pouvoir d'achat, crise économique d'autant « plus ressentie depuis septembre 2014 » et « un contexte économique très dur » : l'adjoint au commerce, Laurent Jérôme reconnaît avoir reçu, ces derniers mois, « trois appels à l'aide de commerçants éprouvant des difficultés ». Qu'ils soient ou non implantés sur des axes commerciaux revitalisés par des travaux d'aménagements urbains. S'il ne nie pas « la gêne » susceptible d'être occasionnée par des travaux de requalification urbaine, il prend la mesure « de la chance de la ville d'avoir du potentiel du développement économique, commercial et touristique », et des « efforts effectués par la ville partie de loin en 2001 » et de l'ensemble des aides mis en place, au fil des ans. Parmi elles, le dispositif zone franche –prolongée jusqu'en 2020–, 1,5 M€ de fonds Fisac obtenus par la ville, des subventions pour rénovation de devantures de façades, bails commerciaux précaires, le label « station de tourisme » ou encore, le droit de préemption des fonds de commerce.

« La Ville se doit de créer les conditions pour que les commerçants aient un chaland et un pouvoir d'achat. Tout ce qui est aménagement urbain, qualité du service public, la culture, le sport, toutes ces conditions-



« Ou on met l'argent sur les aménagements urbains, ou on le met sur des compensations financières », martèle Laurent Jérôme, adjoint au commerce.

(Photo doc. D. G.)

là qui sont créées, et sur lesquelles on a travaillé et allons travailler encore », a expliqué Laurent Jérôme lors d'une réunion à huis clos, mardi, avec les commerçants appelés à être rencontrés régulièrement.

**Quel regard portez-vous sur le bas de la rue d'Alger ?**

Ce secteur-là a toujours

été difficile, mais cela était maintenu par une activité des commerçants. Le bas de la rue d'Alger comme le secteur de la mairie était un peu le parent-pauvre au niveau de l'aménagement urbain. Il y a en a qui ont fait des efforts, mais il faut redynamiser tout ce secteur d'où l'importance des travaux.

**Des commerçants se plaignent de souffrir des travaux publics ?**

Nous avons été confrontés, rue Seillon à des problèmes de pluie et de réseaux.

Cela a duré un mois et demi de plus de ce qu'était prévu (neuf mois de travaux au total, Ndlr) Mais le résultat est réussi. Sur les commerces déjà en difficulté en matière de trésorerie et qui ont fermé... il serait peut être arrivé la même chose dans six mois, sans les travaux.

Je ne nie pas que cela leur pose des problèmes. On en est conscient. Il y a des commerces qui ont tenu, et qui fonctionnent.

La ville est partie dans une politique d'aménagement et de réaménagement urbain de qualité, et à marche forcée (depuis 2001, de très gros efforts qui ont été faits en centre ville et dans les quartiers). Le choix a été de mettre les budgets là-dessus. On a fait des gros chantiers (place du Théâtre, rue Jean-Jaurès, rue Lamalgue au Mourillon...). On a toujours dit que la priorité était là-dessus : on devait créer les conditions au niveau du suivi du chantier pour qu'il y ait le moins de nuisances possibles au niveau des commerçants mais qu'il n'y avait pas de

politique de compensation financière.

**Pour quelle raison ?**

D'abord, c'est une politique qui est très lourde au niveau juridique. Il faut plusieurs bilans pour montrer, et prouver. À un moment donné, il y a un choix à faire.

Cela a toujours été, expliqué aux commerçants comme à Malbousquet, à l'entrée ouest de la ville où le chantier fut très difficile. Ce choix est assumé car de toute façon, la ville n'en a pas les moyens. Ou on met l'argent sur les aménagements urbains, où on le met sur des compensations financières, et à ce moment-là on fait trois fois moins de chantiers.

**Ne redoutez-vous pas une timidité des investisseurs ?**

Les investisseurs sur le bas de la rue d'Alger, on ne les avait plus. Ce n'était pas un secteur commerçant. Les locaux fermés vont être réoccupés. À la rue Lamalgue, de nouveaux commerces se sont installés. C'est un des signes de vitalité, et le commerce repart. C'est difficile pour le commerçant qui y est. Ils en sont tous conscients, mais ils sont contents que la rue d'Alger au final va être refaite.

**Locaux fermés : législation à revoir**

« Il faudra à un moment légiférer sur tous les locaux commerciaux fermés en obligeant les propriétaires de ses murs, implantés sur un axe commercial principal, de faire quelque chose sous peine de pénalités d'impôts », souligne le responsable de la boutique « Firenzio », implantée depuis 28 ans au 38 rue d'Alger. Celui-ci déplore l'état d'abandon laissé par certaines enseignes à des endroits stratégiques.

**Deux nouvelles enseignes**

Deux nouvelles enseignes vont s'implanter dans le centre-ville : « La Cure Gourmande », déjà implantée sur Aix-en-Provence et Marseille va s'installer au début de la rue Jean-Jaurès, et le « Comptoir de Mathilde » va s'installer place Camille-Ledeau à la place de l'ancienne enseigne « Eram ».

**Bottier d'Orsay figé dans le temps**

Cette vieille enseigne de chaussures, située au bas d'un immeuble aux volets clos est figée dans le temps depuis plus de douze ans, et ce « dans un temps infini », de l'avis de ce commerçant.

Une vitrine, certes, non poussiéreuse, mais vétuste, située à l'angle de la rue d'Alger et de la place Gustave Lambert qui fait tache dans le paysage commercial au grand dam de la ville. Après douze années de batailles juridiques, la ville s'attend enfin à tourner la page de cet épisode douloureux et assister à l'ouverture d'une agence maritime au pied de cet immeuble.

**Cheminement piéton « inchangé »**

Le cheminement piéton en centre-ville « n'a pas changé », selon Laurent Jérôme. « On descend la rue Jean-Jaurès depuis les galeries Lafayette puis la rue d'Alger et on tourne à hauteur de la rue Emile Zola pour rejoindre la place de la Cathédrale et se diriger vers Mayol) »

## Relooking de la rue : calendrier issu de la concertation

Dans la continuité des travaux de la requalification urbaine (1), la rue d'Alger va être relookée. Une réunion de concertation entre les commerçants de la rue d'Alger, les habitants, le comité d'intérêt local et les services commerces et de la voirie est d'ores et déjà prévue au début du mois d'avril.

« Les commerçants nous ont demandé d'être informés suffisamment tôt des travaux engagés pour qu'ils prennent leurs dispositions. Les informer un mois et demi avant le début du chantier est beaucoup trop tard pour eux, car ils doi-

vent faire leurs commandes de stock. Ce que nous comprenons très bien », précise Laurent Jérôme. Lors de cette réunion, les commerçants ont également souhaité que soient « minimisés les impacts négatifs, et qu'une signalétique soit mise en place. » Il reste à savoir quand débutera le chantier. « Nous définirons avec eux le calendrier des travaux », précisent les services de la ville.

1. Les travaux sont financés dans le cadre de l'agence nationale de renouvellement urbain (Anru), le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), la ville et la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée.



# Six cents emplois à pourvoir pour le futur centre commercial

Le complexe « L'avenue 83 » va engendrer la création de 600 postes. Pôle Emploi, chargé d'encadrer le recrutement pour le compte des enseignes, va s'appuyer sur la main d'œuvre locale

« C'est un grand jour pour l'emploi ! », a commenté, enthousiaste, la sénatrice-maire de La Valette. L'élue a signé, hier, une convention de partenariat avec Gilles Boissonnet, président du directoire d'Altarea-Commerce, et Jean-Charles Blanc, directeur de Pôle emploi Var, pour organiser le recrutement de plus de 600 personnes, dans le cadre de la construction du centre commercial « L'avenue 83 » (en face de l'ex-« Barneoud »).

Un projet gigantesque, avec notamment 51 000 m<sup>2</sup> de commerces et structures de loisirs, qui verra le jour au printemps 2016. Pour répondre aux besoins de recrutement des enseignes, Pôle emploi se mobilise afin de travailler en amont sur les besoins des entreprises. Et de faire en sorte qu'elles embauchent de la main-d'œuvre locale.

« Au-delà des 600 emplois créés par ce projet, il y a tout le BTP qui travaille », note aussi le maire Christiane Hummel.

Près de 150 ouvriers sont employés pendant deux ans sur ce chantier. Des emplois qui ne profiteront pas seulement à la ville de La Valette « mais à tout le territoire de Toulon-Provence-Méditerranée », assure l'élue.

M. V.

mvalmalette@varmatin.com



Le centre commercial « L'avenue 83 », qui ouvrira au printemps 2016, devrait permettre la création de 600 emplois, en plus des 150 générés durant le temps du chantier. (Illustration DR)

## Quels emplois créés ?

Altarea-Cogedim annonce la création de 600 emplois nets dans le futur centre commercial « L'avenue 83 ». Une centaine d'enseignes vont s'implanter. « Ce chiffre n'est pas encore très précis, car nous sommes en cours de commercialisation. Entre 70 et 80 % des locaux sont déjà commercialisés », explique Gilles Boissonnet, président du directoire d'Altarea commerce.

Parmi les grandes enseignes, on note des marques connues : Vero Moda, Naf Naf, San Marina, Chevignon, New Look, Tiger, Tommy Hilfiger, Bose ou encore la marque anglaise JS Sports. « Il y aura aussi un RCT café », annonce encore Gilles Boissonnet.

Une vingtaine de bars-restau-

rants et points de restauration rapide sont prévus, notamment Beef House, Les 3 Brasseurs, et un restaurant « Pirate aventure ».

La très grande majorité des boutiques qui s'installeront à « L'avenue 83 » sont des créations, et non des transferts.

« À part le cinéma Pathé (transféré de Grand Ciel) et La Halle aux vêtements/chaussures, qui sont déjà sur site et ouvriront dans le centre commercial », indique M. Boissonnet.

Si Pôle Emploi n'a pas encore la liste précise des postes qui seront recrutés par les entreprises, on sait d'ores et déjà que du personnel dans la vente et la restauration sera particulièrement recherché. Des postes en grande majorité en CDI.

## La méthode Pôle emploi

C'est l'agence Pôle emploi de La Valette qui sera en lien avec les entreprises du futur centre commercial pour les aider à recruter. Elle couvre plusieurs communes (1) et gère un portefeuille de 7528 demandeurs d'emploi (chiffres des catégories 1, 2 et 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2015).

Dans un premier temps, Pôle emploi a ouvert une boîte e-mail spécifique (2) au projet « L'avenue 83 », afin que les personnes intéressées adressent leur CV. « Elles peuvent nous indiquer leur spécialité », précise Richard Spinoza, directeur d'agence.

La phase active de recrutement commencera réellement en septembre. « On recensera tous les candidats, puis, lorsque les enseignes nous auront communiqué leurs besoins, nous recontacteront les candidats », précise le directeur.

Pôle emploi s'adaptera aussi aux sou-

haits des entreprises : certaines souhaiteront simplement diffuser leurs offres d'emplois, d'autres compteront sur Pôle emploi pour opérer une présélection.

« On emploiera la méthode par simulation, qui a déjà fait ses preuves : les candidats sont directement mis en situation sur le poste. Cela permet de donner sa chance à tout le monde y compris des personnes sans qualification », explique M. Spinoza.

Pôle emploi proposera également une « sécurisation des parcours des demandeurs d'emploi », c'est-à-dire que des candidats pourront être spécifiquement formés pour occuper un poste.

1. La Valette, La Garde, Le Pradet, La Farliède, La Crau, Cuers, Carnoules, Belgentier, Puget Ville, Solliès-Pont, Solliès-Ville et Solliès-Toucas.

2. Écrivez à : recrutementavenue83.83001@pole-emploi.fr

## Le projet

### ■ Commerces et loisirs

51 000 m<sup>2</sup> seront dédiés aux espaces commerciaux et de loisirs.

Un espace « à ciel ouvert » – dessiné par l'architecte Jean-Michel Willmotte – avec une rue piétonne (l'actuelle avenue de l'Université) bordée d'arbres, de kiosques et de placettes. 1500 places de parking seront aménagées sur les toits des bâtiments. La partie commerciale représente un investissement de 140 millions d'euros.

### ■ Un nouveau Pathé

Le nouveau complexe cinéma de Pathé, actuellement en cours de construction, comprendra 16 salles (4 de plus qu'au Pathé Grand Ciel).

### ■ 300 logements

Le projet prévoyait 230 logements, mais finalement, « il y en aura environ 300 », selon le maire valettois, pour qui ce projet « ne repose pas que sur l'ouverture de nouveaux commerces, mais sur la création d'un nouveau quartier de la ville ».

### ■ Et aussi

Le projet prévoit également un hôtel de 80 chambres et 7000 m<sup>2</sup> de bureaux.

## Pourquoi une convention ?

La convention signée entre La Valette, Pôle emploi et Altarea-Cogedim a pour but de mettre en adéquation les besoins de recrutement des enseignes qui vont s'installer dans le futur centre commercial avec les demandes d'emploi du territoire. « L'objectif est de s'appuyer sur la main-d'œuvre locale », précise Richard Spinoza, directeur de Pôle emploi à La Valette.

Concrètement, les enseignes qui vont s'implanter dans le futur cen-

tre commercial transmettront à Pôle emploi la liste des postes qu'ils vont créer. En retour, Pôle emploi leur présentera des profils adaptés aux métiers recherchés.

« Nous mettrons en place une équipe Pôle emploi spécifique sur ce projet », indique encore M. Spinoza. Le nombre de personnels n'est pas encore défini.

La Ville mettra des locaux à disposition (a priori la salle Couros) et du personnel municipal pour faire le relais avec Pôle emploi.

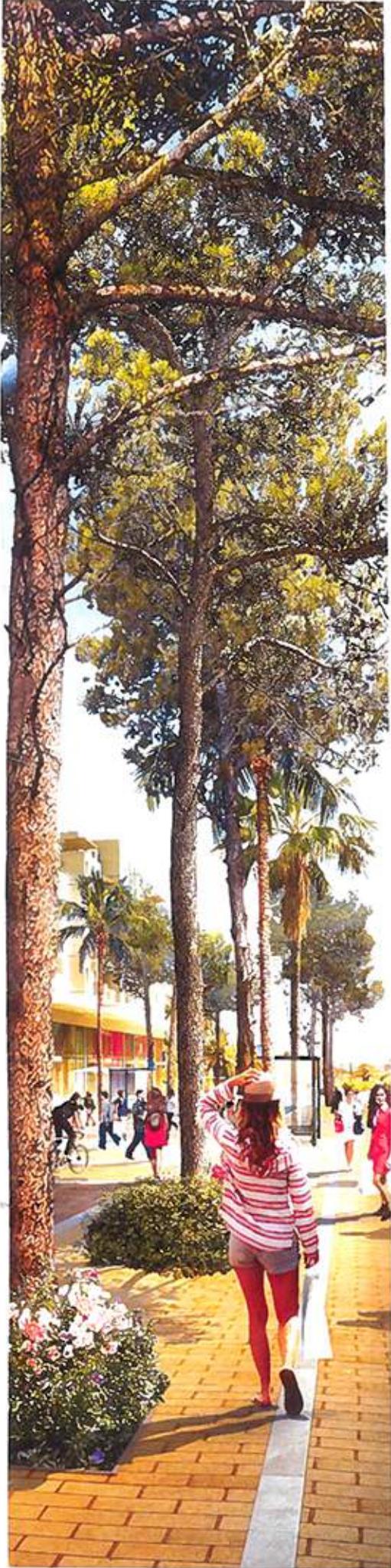


Gilles Boissonnet, président du directoire d'Altarea-Commerce, Christiane Hummel, maire de La Valette, et Jean-Charles Blanc, directeur de Pôle emploi Var. (Photo Hervé Torregrossa)

# AVENUE 83

## UNE NOUVELLE VILLE DANS LA VILLE

Au printemps 2016, La Valette se dotera d'un tout nouveau quartier. Sur le site de l'ancien centre commercial Barnéoud, on trouvera 51 000 m<sup>2</sup> destinés au shopping et aux loisirs mais aussi des logements et des bureaux. Ce projet ambitieux - appelé Avenue 83 - est porté par le groupe Altarea Cogedim pour la partie centre commercial et par la Société Publique Locale Méditerranée (SPLM) pour la partie habitation et tertiaire. *Métropole Var* fait tomber les palissades qui entourent l'actuel chantier du centre commercial et vous fait découvrir cette nouvelle ville dans la ville. A quoi va-t-il ressembler ? Comment vont s'organiser les lieux ? La place centrale que va occuper le cinéma Pathé, ou encore les enseignes qui vont s'installer... Visite guidée d'une future grande réalisation.





**V**ous ne reconnaitrez bientôt plus les abords de l'avenue de l'Université, au niveau de l'ancien centre commercial Barnéoud. Aujourd'hui, les grues ont pris possession des lieux et le chantier bat son plein. Le gros œuvre est en passe d'être terminé. 80% de la structure du centre commercial est sorti de terre. Avant l'été, les ouvriers devraient attaquer la façade, les réseaux, l'électricité... Objectif : que tout soit prêt pour le printemps 2016. C'est à cette période qu'Altarea Cogedim veut inaugurer la partie commerciale du complexe.

#### • LE CENTRE COMMERCIAL

Le centre commercial est au cœur du projet. Baptisé Avenue 83, ce sont 51 000 m<sup>2</sup> consacrés au shopping et aux loisirs. Le groupe Altarea Cogedim, qui porte la structure, est un acteur de référence en termes d'immobilier. Il conçoit, développe, commercialise et s'occupe également de la gestion. C'est à lui qu'on doit notamment, dans la catégorie "centres commerciaux", Quartz à Villeneuve-la-Garenne, Carré de Soie à Lyon ou encore Cap 3000 à Saint-Laurent du Var. A La Valette, il a

voulu donner vie à un centre dernière génération et surtout à ciel ouvert. Pour cela, l'entreprise investit plus de 160 millions d'euros. Selon Arnaud Vincent, directeur général adjoint opérationnel d'Altarea Commerce, en charge du projet, "nous créons un véritable parcours marchand articulé autour de l'Avenue de l'Université. Bien loin de ce qu'on a l'habitude de voir dans les centres commerciaux classiques. Le public viendra à Avenue 83 aussi pour se restaurer et pour se divertir".

L'objectif clairement affiché est de pouvoir y flâner comme on se promènerait dans un centre-ville. Le projet s'organise d'ailleurs autour d'un mail piétonnier de 14 mètres de large qui traverse l'avenue de l'Université. C'est l'agence Wilmotte et Associés qui s'est occupée de la conception du bâti. "Nous avons souhaité une architecture très épurée, explique Jean-Pierre Franco-Lucio qui gère le dossier. Que l'ensemble soit lumineux. Il y aura des auvents en bois. Beaucoup de blanc. Dans un esprit californien". Le centre commercial sera à la fois d'un standing cossu et moderne. L'architecte poursuit : "Nous accordons une grande importance au traitement paysager.

Il y aura beaucoup de végétation, des palmiers, des pins parasols. Une grande variété d'espèces de plantes. Mais aussi des petits bassins pour casser l'effet de chaleur". L'idée est de construire un écrin pour les boutiques mais aussi un endroit très agréable et serein pour le client.

**160 millions  
d'euros  
d'investissement  
pour Altarea  
Cogedim**

Un client qui pourra trouver sur place quelque 60 boutiques et 14 moyennes surfaces. Mode, beauté, accessoires et décoration seront en vedette. "Outre le Pathé, deux enseignes vont jouer le rôle de locomotive, espère Arnaud Vincent d'Altarea Cogedim. Primark d'abord. Le magasin s'installe sur une surface de plus de 3000 m<sup>2</sup> (voir

notre article page 21). Mais aussi Habitat". Le spécialiste de la maison occupera quant à lui une boutique de 1500 m<sup>2</sup>. Deux enseignes nouvelles dans le département qui devraient sans aucun doute attirer le chaland. Le Primark le plus proche se situant à Marseille, tandis qu'Habitat est présent à Marseille et à Antibes.

Avenue 83 ne sera pas qu'un espace shopping : la partie loisirs fait également partie intégrante du projet. "On ne viendra pas ici que pour faire des courses, assure Arnaud Vincent. Il y aura une salle de fitness mais aussi un espace 'enfant' et un pôle restauration regroupant 20 enseignes. Sans parler des kiosques tout au long du mail". Là encore le promoteur immobilier a voulu jouer la carte de l'innovation. En proposant notamment des restaurants très thématiques et à l'identité affirmée. Carl Tran, de l'agence CT Création, s'occupe de l'aménagement intérieur de l'un d'entre eux : Square Maker, spécialisé dans les croque-monsieur revisités. "Le restaurant est un établissement design, de qualité et au style résolument moderne, urbain et authentique. On mélangera le bois et l'acier dans un esprit à la fois industriel et chaleureux. Altarea Cogedim nous a fourni une trame, sorte de cahier des charges pour la cohérence générale. Mais chacun développe sa propre identité". L'objectif est évidemment de rester dans le standing -élevé- du centre commercial. Ce Toulonnais se réjouit d'un tel projet dans l'agglomération : "C'est un centre commercial à l'américaine. C'est ambitieux. Je pense que ça va mettre Toulon et ses environs sur les bons rails".

Le pôle restauration proposera 2000 m<sup>2</sup> de terrasses extérieures. Il se situera sur une grande place où on trouvera également le cinéma Pathé.

#### • LE CINÉMA PATHÉ

"Il sera beaucoup plus grand, beaucoup plus beau et beaucoup plus moderne que le Pathé actuel" assure Alain Poujol, son directeur. Plus grand d'abord puisqu'il s'étendra sur 12 000 m<sup>2</sup> (contre 6 000 m<sup>2</sup> aujourd'hui). S'il y a 12 salles à Grand Ciel, il y en aura 15 à Avenue 83. Le nouvel établissement devrait contenir plus de 3 000 sièges. "On pourra accueillir plus de monde



et surtout dans un plus grand confort. A titre d'exemple, le hall et les espaces d'accueil sont totalement repensés. On aura un vrai parcours client. Il pourra s'asseoir, regarder des projections...". Plus beau ensuite. L'intérieur du nouvel établissement sera désigné par le célèbre Ora-ïto. Le petit génie du design français qui collabore avec les plus grandes marques comme L'Oréal, Danone, Nike ou encore Thierry Mugler, a déjà travaillé avec Pathé : c'est notamment à lui qu'on doit le Pathé de Plan de Campagne dans la banlieue marseillaise. Celui de La Valette devrait d'ailleurs beaucoup lui ressembler. "Pour nous, la décoration fait partie intégrante du bien-être du client", confie Alain Poujol.

Plus moderne enfin. "Nous serons sur les dernières technologies de projection", poursuit-il. Il évoque notamment la très probable création d'une grande salle prestige IMAX. Concrètement, il s'agit d'un format de pellicule qui a la capacité d'exposer des images d'une plus grande taille et d'une meilleure résolution que les pellicules traditionnelles. "Si ce projet se finalise, nous serons la seule enseigne du Sud-est à le proposer. La plus proche se trouve à Montpellier" se félicite Alain Poujol. Le directeur l'assure, c'est une avancée de trois générations que va effectuer Pathé en s'installant à Avenue 83. "Nous nous inscrivons vraiment dans un ensemble. Un nouveau quartier. Le cinéma y occupe une place centrale, il sera un pôle d'attraction.

L'exposition et la visibilité seront maximales, tout est pensé pour une grande facilité d'accès". Et si la façade de l'établissement portera la signature "Pathé", elle s'inscrira parfaitement dans le centre commercial. ■

### DES LOGEMENTS ET DES BUREAUX POUR COMPLÉTER LE QUARTIER

Tous les acteurs du projet le disent et le répètent, ce qui fait son originalité, c'est le fait qu'Avenue 83 s'insère dans une vision urbanistique globale voulue par la ville de La Valette. On touche ici à la requalification entière d'un quartier. Il était dès lors important pour les parties prenantes qu'il n'y ait pas que du commerce. Le logement et les bureaux devaient y occuper une place prépondérante. Ce sera chose faite. L'habitat urbain va faire son grand retour sur la zone : 225 logements sont attendus répartis en trois bâtiments. On retrouvera également 7 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Un hôtel de 80 places viendra compléter l'offre. La livraison de ce pôle logement et tertiaire est prévue pour 2017, un an après celle du pôle commerce et loisirs. C'est la société publique locale Méditerranée (SPLM) qui s'occupe de cette partie.

# AVENUE 83, À VOS MARQUES !

60 boutiques. 20 restaurants. 14 moyennes surfaces. C'est ce qu'annonce Altarea Cogedim pour l'ensemble du projet Avenue 83. Mais qui sera de la partie ?

**L**a question est sur toutes les lèvres. Qui va s'installer sur les 51 000 m<sup>2</sup> du tout nouveau centre commercial de La Valette ? Si quelques enseignes ont

déjà confirmé leur venue comme les locomotives Primark et Habitat, d'autres sont en passe de le faire. Reste également celles qu'on aimerait y voir. Métropole Var fait le point.

## ELLES Y SERONT



### SHOPPING

- **Primark.** L'enseigne irlandaise à la pointe des tendances et aux tous petits prix sera l'une des locomotives du centre commercial (voir notre article page suivante)

- **Habitat.** Le magasin de décoration et d'équipement propose des produits à la fois fonctionnels et qualitatifs.

- **New Look.** Déjà présente dans le centre ville de Toulon, l'enseigne propose des vêtements et accessoires pour femme. Existe depuis plus de 40 ans au Royaume-Uni dont elle est leader sur le marché.

- **Naf Naf.** On ne présente plus la marque de prêt-à-porter féminin. Deux boutiques existent déjà sur l'aire toulonnaise : l'une en centre ville, l'autre à Grand Var.

- **Chevignon.** Griffé culte des années 80, Chevignon fait un retour en force. Et tente de s'imposer comme "la marque française de vêtements pour homme à l'image d'aventurier".

- **Vero Moda.** Se veut à la fois tendance, basique, qualitatif et à prix accessibles pour "les filles modeuses et indépendantes".

- **San Marina.** La marque de chaussures est une habituée des centres commerciaux. Pour hommes, femmes et enfants.

- **Jack and Jones.** L'un des leaders européens de la mode masculine avec plus de 1000 magasins dans 38 pays.

- **JD Sports.** L'enseigne spécialisée dans le sportswear vend les produits

d'une trentaine de marques allant d'Adidas à Lacoste en passant par Zoo York ou Timberland.

- **Bose.** Le spécialiste du son. Enceintes, casques, systèmes audio...



### RESTAURATION

- **Beef House.** Comme son nom l'indique, c'est le royaume du steak. Dans une ambiance très loft newyorkais vous y dégusterez une cuisine "home made".

- **Tommy's Diner.** Un "diner" dans la plus pure tradition américaine. Avec au menu burgers, pâtes, tex-mex, salades...

- **Les Trois Brasseurs.** L'enseigne belge vous fait découvrir ses plats typiques mais aussi et surtout ses propres bières. Dans chacun de ses restaurants, on retrouve une micro-brasserie.

- **RCT Café.** On ne présente plus le RCT Café déjà présent dans le centre-ville de Toulon. Des plats type brasserie dans une ambiance rouge et noire.

- **Pirate's Adventure.** Un concept américain à mi-chemin entre restauration et parc d'attraction, sur plus de 1000 m<sup>2</sup>.

- **Square Maker.** Le spécialiste des croque-monsieur revisités. "Un vrai produit bien français mais remis au goût du jour". Produits raffinés et belles associations de saveurs sont au menu.



# ELLES DEVRAIENT Y ÊTRE



## SHOPPING

- **Pull & Bear.** Enseigne ultra-tendance qui s'adresse principalement aux jeunes urbains. Elle propose "des vêtements faciles à vivre, confortables et décontractés".
- **Nike Store.** Le temple de la marque préférée des sportifs. Chaussures, vêtements et accessoires.
- **Zara.** Vêtements pour femmes, hommes et enfants. On trouve déjà des boutiques à Mayol et à Grand Var.
- **H&M.** Le principal concurrent de Primark rayon mode à prix doux devrait également être de la partie.
- **Jules.** Enseigne de prêt-à-porter pour hommes.
- **Celio.** Enseigne de prêt-à-porter pour hommes.
- **Tape à l'oeil.** Mode enfant et bébé

de 0 à 14 ans. Déjà présent dans le centre commercial d'Auchan La Seyne.

- **Blue Box.** C'est le premier réseau de magasins de prêt-à-porter multimarques de France. On y trouve notamment Guess, Diesel, Levi's, Molly Bracken



## RESTAURATION

- **Burger King.** La célèbre chaîne de fastfood fait son grand retour en France depuis quelques mois. Elle va s'installer à Toulon dans le centre Mayol mais devrait également poser ses valises à La Valette.
- **Steak'n Shake.** Depuis plus de 80 ans, le spécialiste des burgers et des milkshakes fait le bonheur des Américains.



## PRIMARK, LA LOCOMOTIVE DU CENTRE COMMERCIAL

La marque irlandaise va s'installer dans le centre commercial Avenue 83. L'enseigne s'est spécialisée dans la mode à petit prix.



**L**es amateurs de mode en rêvaient. Un groupe Facebook rassemblant plus de 4000 "fans" le réclamait à cor et à cri. Leur vœu va être exaucé. C'est

désormais officiel, Métropole Var le révélait dès le 21 avril dernier sur son site Internet, Primark va occuper une place de choix au sein d'Avenue 83 dans une boutique de 3000 m<sup>2</sup>.

L'enseigne venue d'Irlande se décrit comme celle "qui permet d'adopter les dernières tendances avec des modèles à prix doux". Elle propose des gammes de produits variées pour hommes, femmes et enfants. Mais aussi des accessoires et des objets de décoration ou encore des produits de beauté. Créé en 1969, Primark possède aujourd'hui 278 boutiques à travers le monde, pour un chiffre d'affaires estimé à 5 milliards d'euros. L'entreprise est même cotée en bourse outre-Manche. Elle a débarqué en France en 2013 et possède aujourd'hui 5 magasins sur l'Hexagone. Son succès est impressionnant. D'autant que la marque ne fait aucune campagne publicitaire. Comment, dès lors, expliquer cette réussite ? C'est simple, tout réside dans les prix cassés. Chez Primark, vous payez votre t-shirt 5 € (ils en ont vendu 150 millions l'an dernier), une petite robe pour moins de 10 € ou encore des tongs à 2 € ! ■

## ON AIMERAIT LES VOIR



### SHOPPING

- **Hema.** Magasin de mode, décoration et accessoires à petits prix. La marque est née aux Pays-Bas en 1926 mais il a fallu attendre 2009 pour la connaître en France. A quand dans l'aire toulonnaise ?
- **Stradivarius.** Symbolisée par la clé de sol, la marque propose des vêtements, accessoires et chaussures pour femmes. S'adresse plutôt aux 20-35 ans.
- **Uniqlo.** La marque japonaise n'a qu'une ambition, "que les gens du monde entier puissent porter des vêtements décontractés de bonne qualité". Inès de la Fressange vient d'y signer une collection capsule.
- **Zara Home.** Magasin de décoration moderne et tendance à l'image de ce qu'est Zara pour les vêtements.
- **Apple Store.** Toutes les grandes villes ont leur Apple Store, pourquoi pas Toulon ? Ce serait en plus l'occasion d'aller découvrir leur dernière nouveauté : l'Apple Watch.
- **Hollister.** La marque américaine propose des vêtements hommes et femmes largement inspirés du style décontracté et sportif californien.
- **Bizzbee.** L'enseigne cherche à

"proposer un concept store mixte et un univers décalé et trendy pour les jeunes de 16 à 25 ans".

• **Muji.** La boutique de décoration japonaise propose des objets à la ligne minimaliste et à l'esprit zen. Du stylo bille à la casserole et même une ligne de vêtements.

• **The Kooples.** Du prêt à porter homme et femme made in France, en version "haut de gamme accessible" qui s'adresse aux jeunes actifs branchés.

• **YellowKorner.** La photo d'art en série limitée mais à un prix accessible.



### RESTAURATION

• **Starbucks.** La chaîne américaine de café joue toujours les grandes absentes dans le Var...

• **Five Guys.** Et si les burgers préférés de Barack Obama débarquaient à La Valette ? La chaîne de fast food au positionnement haut de gamme montre de l'intérêt pour se développer en France depuis le début de l'année.

• **Ladurée.** L'offre de restauration d'Avenue 83 manque -pour l'instant- d'un peu de douceurs et de sucré. Alors pourquoi pas un salon de thé Ladurée et ses fameux macarons ? ■



## 900 EMPLOIS À LA CLÉ POUR LE CENTRE COMMERCIAL

**A**venue 83 ne devrait pas ravir que les amateurs de shopping. Son installation est aussi une bonne nouvelle pour les demandeurs d'emplois. Selon les prévisions, 900 offres devraient voir le jour. Une convention de partenariat a même été signée entre Altarea Cogedim et Pôle emploi pour mieux répondre à la demande des entreprises qui s'y installent (voir Métropole Var 195).

C'est l'agence Pôle Emploi de La Valette qui sera dédiée à ce recrutement d'envergure. Ce dernier devrait débuter en septembre-octobre pour les grandes enseignes et jusqu'à deux mois avant l'ouverture (printemps 2016) pour les plus petites.



A terme, Avenue 83 sera une véritable ruche qui comptera 900 emplois salariés

# AVENUE 83 VA-T-IL TUER

## LES COMMERCES DES ALENTOURS ?

Grand Var, Mayol, centre-ville de Toulon... vont-ils être désertés avec l'arrivée d'un mastodonte tel que celui qui va voir le jour à La Valette ? Pour Xavier Taccard, président de l'Office du Commerce et de l'artisanat de Toulon comme pour Stéphane Pinilla, directeur du Printemps, la réponse est non.



Un centre commercial "nouvelle génération" où l'on se promènerait comme dans un "centre-ville". Voilà l'ambition d'Avenue 83. Or, des centres commerciaux et des centres-villes, il en existe évidemment déjà sur l'agglomération. La concurrence va battre son plein.

Pour autant cette dernière pourrait avoir des effets positifs. C'est en tout cas ce que pense Stéphane Pinilla, le directeur du Printemps à Grand Var : "Les marques annoncées seront en concurrence directe avec les différentes enseignes de la galerie commerciale de Grand Var comme avec celles du centre-ville de Toulon et celles du centre commercial Mayol. Mais ce nouveau site renforcera aussi la zone primaire de Grand Var, nous espérons donc récupérer une nouvelle clientèle souhaitant fuir Toulon pour découvrir de nouveaux espaces. Nous voyons

donc cette installation comme une nouvelle opportunité".

### PAS LA MÊME CLIENTÈLE

Xavier Taccard, le président de l'office du commerce et de l'artisanat de Toulon, balaie quant à lui d'un revers de la main la rivalité qu'il pourrait y avoir entre Avenue 83 et les boutiques du centre-ville : "Nous n'avons jamais considéré un centre commercial comme une menace. L'offre d'un centre commercial est fort différente de celle d'un commerce indépendant. Les centres commerciaux ne proposent quasiment plus que des enseignes. La clientèle de commerce de proximité et de centre-ville ne met pas les pieds à Grand Var, elle ne les mettra pas plus à Avenue 83". Evidemment, lui et les adhérents de son association regardent avec intérêt ce qui se prépare du côté de La Valette. Mais il insiste bien : "Je crois que le centre-ville doit vivre sa vie, et ne pas s'intéresser à ce que font les autres. Chacun doit capitaliser sur ses points forts. Le port de Sanary ne copie pas sur le port du Mourillon et inversement".

### METTRE SES ATOUTS EN AVANT

Le magasin Printemps aussi compte bien capitaliser sur ses points forts pour garder sa clientèle et en fidéliser une nouvelle. L'an dernier, les travaux de réorganisation et d'embellissement des 8200 m<sup>2</sup> du magasin se sont achevés. Stéphane Pinilla est particulièrement fier de "l'espace Printemps Service avec de nouveaux services gratuits entièrement repensés. Des salons VIP, spacieux et ultra-confortables qui sont destinés à des clients souhaitant bénéficier d'experts du personal shopping ou tout simplement de davantage d'intimité et de facilité. Nous visons à offrir à nos clients une expérience shopping unique,

excitante et enrichissante dans un environnement exceptionnel, avec la meilleure sélection de marques ou encore de services personnalisés haut de gamme". C'est en se démarquant de la sorte que Le Printemps entend lutter contre l'ouverture d'Avenue 83. Même stratégie du côté des commerçants du centre-ville : "L'offre, la qualité de recevoir et le conseil prime sur tout aujourd'hui" ajoute Xavier Taccard. Avant de conclure : "Les premiers mois, les gens iront voir par curiosité. Ce qui est intéressant, c'est de savoir combien y retourneront". ■

### GRAND VAR EN CHIFFRES



150 boutiques réparties entre Grand Var, Grand Var Est et Grand Var Sud



30 000 visiteurs par jour



1500 salariés



4000 places de parking

# Le magasin Darty est parti en fumée



Une cinquantaine de pompiers de l'ouest-Var ont été mobilisés, hier, à Ollioules pendant plusieurs heures pour éteindre l'incendie de l'enseigne d'électroménager. Aucune victime n'est à déplorer

Il était 15h30 hier, quand une odeur de brûlé a incommodé le personnel du magasin d'électroménager Darty, installé sur la zone commerciale d'Ollioules. « Les odeurs nous ont alertés avant les alarmes et heureusement, il n'y avait qu'un client, nous a expliqué l'un des 17 employés de l'enseigne, présent au moment du départ d'un feu qui a très vite pris une ampleur considérable. On a alors pu évacuer tout le monde ».

## « Toujours un risque d'explosion »

Pour les nombreux pompiers rapidement sur place, il n'y avait donc aucune victime à prendre en charge au moment d'entamer une in-

tervention d'envergure. « On s'attelle à juguler le sinistre, le facteur positif est qu'il n'y a pas de risque de propagation, mais le vent ne nous facilite pas la tâche, assurait le colonel Jacques Baudot, à la tête d'une cinquantaine de pompiers hier. La configuration impose par ailleurs à nos personnels de pénétrer à l'intérieur et il y a toujours un risque qu'un toit ou un mur s'effondre ». Quelques instants plus tôt, une cloison venait de céder à l'intérieur du magasin, sous l'effet de la chaleur...

## Un supposé très lourd bilan matériel

« L'autre risque, c'est l'explosion, s'inquiétait le colonel. On n'a hélas pas le détail de

ce qu'il y a dedans et il peut y avoir des réserves de gaz. C'est pour cela que l'on arrose abondamment avec trois échelles et un canon à mousse. Il faut faire baisser la température. C'est en régression, mais il y a encore une bonne heure pour l'éteindre ». Il était alors 17 heures et au-dessus des échelles, une épaisse fumée noire continuait d'envahir le ciel de l'ouest de Toulon. Un tableau de commandes électriques serait à l'origine de cet incendie qui a mobilisé les pompiers tard dans la soirée et dont le supposé très lourd bilan matériel reste encore aujourd'hui à évaluer.

LAURENT SEGUIN  
lseguin@nicematin.fr



Hier après-midi, le quartier Quiez a été le théâtre d'un incendie d'envergure. L'enseigne Darty a subi d'importants dégâts. La fumée, poussée par un vent violent, a perturbé le trafic jusqu'à l'A50.

(Photos Dominique Leriche)



# ④ L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

## ① Signes : 2030 sur un plateau

Var Matin – 20.04.2015

## ② Toulon, une zone pleine d'énergie

Méridien Mag – Mai-Juin 2015

## ③ Un espace de coworking dans la vieille ville

Var Matin – 10.06.2015

## ④ Où s'implanter dans le Var ?

Var Eco News n°14 – Juillet 2015



Pierre Soubelet, préfet du Var (au centre), Stéphane Clair, président du Geps avec les responsables du développement du plateau comme Ferdinand Bernhard, président de l'agglomération Sud-Sainte-Baume (à gauche sur la photo) et Jacques Montano, président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Var. (D.R.)

# Signes : 2030 sur un plateau

**L'essor** Une démarche pragmatique et une volonté d'acier ont permis au Groupement d'entreprises du plateau de Signes de dessiner son avenir étape par étape : 2015, 2020, 2030...

Depuis 2010, le Groupement économique du plateau de Signes (Geps) s'attache à réfléchir à son avenir. Mais pas en observant le marc de café. Concrètement. De façon pragmatique. En octobre 2011, le Geps a réuni tous les acteurs (privés, publics, institutionnels, locaux, de l'État...) pour fixer un calendrier très précis et concret de ce qui reste à réaliser pour rivaliser avec les zones d'activités les plus performantes.

La méthode? Quatre thèmes (emploi, infrastructures, environnement et accueil des nouveaux salariés) à « faire avancer » selon trois échéances (2015, 2020 et 2030).

Pour l'étape 2015, l'heure est déjà au bilan. Pour les projets à moyen et long termes, le Geps a précisé ses ambitions lors d'une grande convention à laquelle ont participé, une nouvelle fois, toutes les parties prenantes.

## L'emploi et la formation

Au chapitre social, le Geps mis en œuvre un observatoire renseigné par 71 % des salariés (soit

1 170 CDI) contre 37 % en 2011. On y découvre que plus de 80 % des salariés du plateau figurent dans la tranche d'âge 26 à 45 ans. La répartition homme-femme s'équilibre désormais autour de 50 %. Les compétences recherchées sont en croissance, ce qui montre la bonne santé des entreprises.

Pour les années à venir, le Geps ambitionne d'offrir une véritable valeur ajoutée RH aux entreprises adhérentes à travers quelques projets de partenariats privilégiés ciblés, un organisme de formation propre au plateau et un Club RH.

## Les infrastructures et la sécurité

Le point crucial (avec celui des logements). L'objectif est de renforcer l'accessibilité, privilégier les modes de transports alternatifs et devenir un exemple dans les infrastructures numériques. Depuis quatre ans, certains dossiers ont avancé : covoiturage, étude du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var et dessertes de transports en commun. Certains aménagements sont en cours de réalisation (traversée de

Signes), d'autres sont programmés ou à l'étude.

Pour 2017, le but est de passer à 100 personnes déplacées en covoiturage, accompagner le déploiement de la fibre numérique et équiper le parc de vidéosurveillance. D'ici à 2030, une flotte de vélos en commun (type Vélib ou Vélo bleu) devrait voir le jour.

En 2030, le Geps aura résolu les risques routiers et favorisé les accès pour les traversées de Signes, du



Stéphane Clair préside le Geps et dirige le circuit Paul-Ricard.

Beausset, de Cuges-les-Pins et, enfin facilité la montée vers le plateau.

## L'environnement

Les projets les plus ambitieux et les plus avancés sans doute. La préservation des ressources, des actions de recherche, lier développement et respect de l'environnement : c'est fait. Des ruches et leurs abeilles ont été utilisées (Geps'Api) pour mesurer et valider les actions. Le plateau est certifié ISO 14001 et une charte est en œuvre. Pour 2017, les objectifs s'orientent vers la recherche autour des bio-marqueurs et sur la synergie avec le SDIS.

Mais c'est autour du solaire que les enjeux pour 2020 et 2030 se nouent. Le Geps veut créer un centre de ressources solaires à même de structurer une filière régionale. En 2030, on pourra sans doute réaliser des échanges thermiques entre deux entreprises, réduire la consommation d'eau d'électricité et la production de déchets de 10 %. En fait, le plateau ambitionne de devenir une zone d'activités positives en énergie, ce qui n'est pas anecdotique.

## Repères

### ■ Situation

Le parc d'activités dispose d'une superficie de 240 hectares.

### ■ Entreprises

Il compte 120 structures. Il s'agit de groupes internationaux et d'un ensemble de PME régionales. Une quinzaine d'entreprises se sont implantées depuis le début de l'année 2013.

### ■ Salariés

Le parc d'activités, qui accueille environ 1 700 emplois, constitue un site à taille humaine.

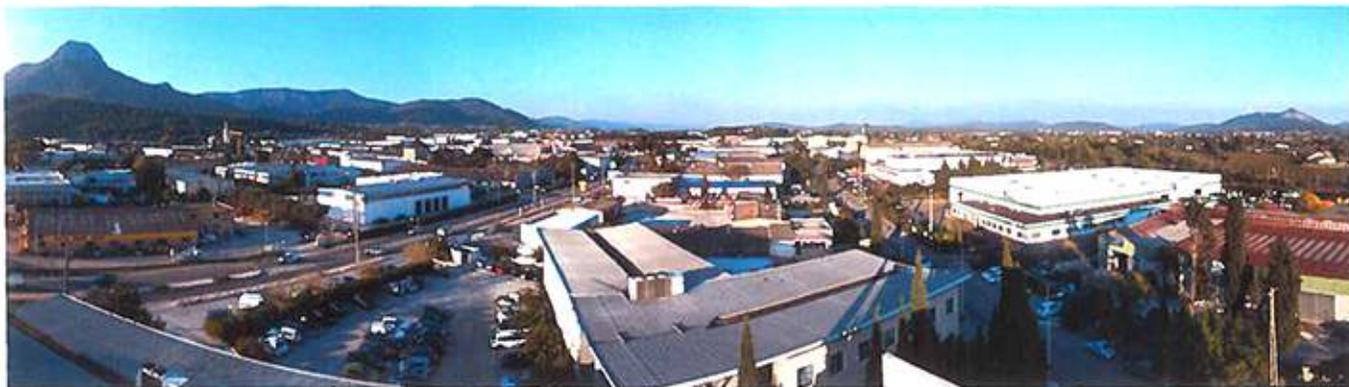
## Accueil des nouveaux salariés

L'urgence est de développer des partenariats avec les bailleurs sociaux pour orienter les salariés. À moyen terme, le Geps réunira les bailleurs sociaux et les collectivités pour gérer par anticipation les besoins de logements.

PHILIPPE COURTOIS

# Toulon, une zone pleine d'énergie

Avec l'obtention de la certification Iso 50001 – ce qui signifie mise en place d'un système de management de l'énergie et préparation d'un Plan de déplacement inter-entreprises –, l'Afuzi, association syndicale libre du pôle d'activité de Toulon-Est, entend créer une dynamique vertueuse pour attirer les entreprises.



**L**e pôle d'activité de Toulon-Est, avec ses 520 entreprises représentant 11 000 emplois sur une zone couvrant La Crau, La Farlède et La Garde, est le premier parc d'activité certifié Iso 50001 en Europe. Une certification visant à aider les organismes à gérer efficacement leur énergie, que l'Afuzi, l'association syndicale libre de la zone, a jugé indispensable d'obtenir. « *Le Sud-Est est une zone reconnue comme sensible d'un point de vue énergétique et nous sommes situés près d'une métropole qui ne produit pas d'énergie. Il est donc essentiel pour nous de se pencher sur la question et que les entreprises s'approprient les mesures qui peuvent être prises dans ce domaine* », explique Philippe Bartier, président de l'association depuis 2011. Le Club Énergie, créé fin 2014 avec une quinzaine de membres motivés, a permis de construire un référentiel pour la certification et a pour objectif d'évaluer les usages énergétiques des entreprises, de les sensibiliser à la gestion maîtrisée de l'énergie et de mobiliser les acteurs publics à leur côté. « *On parle de réduire les consommations d'énergie faciles à améliorer mais aussi de production d'énergie mutualisée sur les toitures de la zone, de Plan de déplacement*

*inter-entreprises, d'éco-conduite ou des obligations d'audit de consommation énergétique* », précise Philippe Bartier.

## Attirer les entreprises

L'autre grand volet environnemental de l'Afuzi concerne ainsi la mise en place d'un plan de déplacement inter-entreprises, dont les premières grandes réalisations sont attendues pour 2016. Ce PDIE en est à la phase de diagnostic auxquelles

participent une vingtaine d'entreprises représentant 2 000 salariés mais aussi des entreprises extérieures à la zone d'activité. « *Nous sommes tributaires d'une part du retour des adhérents, ce qui peut prendre du temps, et d'autre part de nos moyens financiers, sachant que nous finançons tout sur fonds propres pour l'instant* », indique Philippe Bartier. Le projet vise ainsi à améliorer les conditions de déplacement des salariés dans leurs trajets domicile-travail, aux heures du déjeuner ou lors de leurs missions professionnelles et au renforcement de la sécurité routière. Déjà certifiée Iso 14001 depuis 2013, le pôle d'activité de Toulon-Est a mis en place un système de tri des déchets dès 2004 et lance cette année une collecte annuelle mutualisée des palettes, sachant que gravats, équipements électriques et électroniques, archives... sont récoltés chaque dernier vendredi d'octobre depuis 10 ans, dans le cadre de l'opération Indus'trions. « *Il est important pour notre parc d'attirer des entreprises autour d'une dynamique positive* », explique le président de l'Afuzi. Ainsi Bricoman et Décathlon se sont laissés séduire. L'enseigne sportive prendra ses quartiers en 2017, sur 29 400 m<sup>2</sup>. Preuve de l'attractivité du pôle toulonnais. ■



**“Il est important de développer une dynamique positive”**

**Philippe Bartier, président Afuzi**

CHARLOTTE HENRY

# Un espace de coworking dans la vieille ville

Trois entrepreneurs lancent « L'Archipel », un espace de travail partagé, dans la vieille ville. Objectifs : briser des barrières et favoriser les rencontres pour faire émerger des projets

**T**ravailler depuis chez soi, le rêve? Pas forcément pour tout le monde... Alors que de plus en plus d'entreprises poussent au télétravail, certains salariés supportent mal l'idée que leur job envahisse leur domicile. Un enfant qui pleure, des tâches ménagères ont vite fait de troubler la concentration. Et puis, les collègues de boulot, ça peut aussi avoir des avantages.

Partant de ce constat et en s'appuyant sur des expériences réussies dans de nombreuses villes en France, trois Toulonnais s'apprentent à ouvrir prochainement un espace de « coworking ».

Cette offre de « colocation professionnelle » cible les télétravailleurs, les indépendants, mais aussi les « nomades », comme certains commerciaux, qui, entre deux rendez-vous, cherchent un espace pour préparer tranquillement un devis.

## « S'inscrire dans une dynamique »

Convaincus que le besoin existe à Toulon, Virginie Dardenne, Nicolas Potier et Thomas Gabelle ont réussi à monter leur projet en six mois. Le temps de trouver des financements et surtout un local. Leur choix s'est porté sur un espace de 110 m<sup>2</sup> au 31 de la rue Chevalier-Paul, à deux pas du port et de la place du Globe. Probablement un ancien café-théâtre, que les instigateurs du projet s'emploient actuellement à rafraîchir et à meubler. Le choix de ce secteur très particulier de la basse ville est tout sauf anodin.

« C'est un quartier qui a longtemps été dégradé mais où les choses bougent. Il y a beaucoup de travaux et de nombreuses enseignes



**Forts d'expériences dans la communication ou dans l'événementiel, Virginie Dardenne, Thomas Gabelle et Nicolas Potier ont imaginé et créé L'Archipel en quelques mois.** (Photo Florian Escoffier)

ou ouvrent leurs portes. En nous installant ici, nous souhaitons inscrire L'Archipel dans cette dynamique. »

## Plusieurs formules

L'Archipel sera décomposé en plusieurs espaces dédiés à leurs différents publics.

« Il y a une partie réservée aux utilisateurs qui louent leur poste pour des durées longues (plusieurs mois) et une autre pour les travailleurs de passage (4 euros de l'heure) », explique Virginie Dar-

danne.

L'Archipel souhaite offrir un espace professionnel (avec une bonne connexion internet, la possibilité d'imprimer des documents), mais également convivial. Thé et café seront servis à toute heure et une partie de la salle permettra d'organiser des réunions, des soirées ou ponctuellement des apéritifs avec les travailleurs du quartier.

Car si l'idée est que chaque professionnel puisse venir bosser à L'Archipel, les créateurs espèrent que

ce lieu permettra également de faire émerger des projets et de créer des rencontres.

« Nous voulons que ce lieu permette de casser des barrières, de décroisonner, être un facilitateur. Des profils complémentaires vont se côtoyer, pourront échanger et, pourquoi pas, imaginer ensemble des projets d'avenir », espère déjà Nicolas Potier.

C. G.

[cgaignebet@varamatin.com](mailto:cgaignebet@varamatin.com)

Plus d'informations sur [www.archipel-toulon.fr](http://www.archipel-toulon.fr)

## Déjà un succès sur la toile

Si les trois créateurs de L'Archipel ont acheté le local et le matériel sur fonds propres, ils ont proposé aux internautes de soutenir leur démarche.

Une campagne de financement participatif a ainsi été lancée sur le site ulule.fr. Les créateurs de L'Archipel avaient fixé un objectif de don de 3 000 euros.

Une somme atteinte en quatre heures seulement ! Les dons atteignaient hier soir 7 406 €, soit deux fois et demi de plus que demandé, 22 jours avant la fin de l'opération.

« Clairement, nos espoirs les plus optimistes ont été dépassés. C'est incroyable », confie Nicolas Potier.

Un engouement qui démontre encore davantage l'attente qui existe autour d'une telle structure à Toulon. Et qui pourrait donner envie d'envisager une deuxième ouverture bien plus vite que prévu. Car, dans leurs têtes, ce premier local n'est pas une fin en soit. Plutôt le premier filot d'un « archipel » qui s'étendrait sur toute l'agglomération.

Pour faire un don :  
[fr.ulule.com/archipel-toulon/](http://fr.ulule.com/archipel-toulon/)



# OÙ S'IMPLANTER DANS LE VAR ?

## Foncier & parcs d'activités en mouvement

QUE CE SOIT EN TERMES DE DISPONIBILITÉ FONCIÈRE OU D'ANIMATION, LES PARCS D'ACTIVITÉS VAROIS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À PROPOSER DES ESPACES À FORTE VALEUR AJOUTÉE AUX ENTREPRISES. CERTAINS SORTENT DU LOT, PARCE QU'ILS DISPOSENT ENCORE DE RÉSERVES FONCIÈRES IMPORTANTES, PARCE QU'ILS ONT ÉTÉ AVANT-GARDISTES, PARCE QU'ILS SONT EMBLÉMATIQUES DE L'ÉCONOMIE DU DÉPARTEMENT. COUP DE PROJECTEUR ■

**175**  
parc d'activités

**6.500**  
entreprises

**60.500**  
emplois

**8** parcs d'activités labellisés Qualité Eco Var par le département du Var sur à minima 1 critère (sur 4)

**12** parcs d'activités engagés dans un système de management environnemental

**2** associations lauréates des trophées RSE Paca "Parcs d'activités" en 2013 et 2014

## LA CCI DU VAR, UN RÔLE DÉTERMINANT POUR L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Le Var dispose, par rapport à ses voisins d'une offre foncière riche. La CCI du Var est un partenaire indispensable pour accompagner les investisseurs et aider les dirigeants d'entreprises en quête d'une implantation dans le Var. La CCI du Var, agence de développement économique du département, est d'ailleurs le correspondant pour le Var de l'ARII (Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises) pour l'accueil des entreprises internationales. Elle connaît l'offre, travaille en amont des projets de parcs, analyse les demandes d'implantations. Grâce à sa connaissance fine de l'économie départementale et des filières et aux partenariats noués de longue date avec les collectivités et l'ensemble des acteurs économiques varois, la CCI du Var est en mesure de conseiller et aiguiller chaque projet d'implantation.

CONTACT CCI

Direction Front Office • Pôle Prospective et développement territorial  
implantation@var.cci.fr

Avec 175 parcs d'activités sur l'ensemble de son territoire, le Var dispose encore d'espaces pour entreprendre. Des parcs s'étendent ou poursuivent leurs aménagements, certains sortent encore de terre, d'autres sont en projet. Enfin, ils sont aussi nombreux à investir dans la qualité de leur animation. Sous l'impulsion des acteurs économiques du Var, CCI du Var et collectivités en tête, le département a su créer des parcs de nouvelle génération, des parcs qui ont séduit les entreprises, qui ont dynamisé l'économie locale et la création d'emplois. Que ce soit le pôle agroalimentaire de la Farlède, le parc d'activités du plateau de Signes, Nicopolis à Brignoles, le pôle logistique des Bréguières, le pôle BTP et le pôle Jean-Louis à Fréjus, tous ces parcs continuent d'accueillir des entreprises. A Fréjus, le pôle production démarre. Quant au futur Technopôle de la mer, en cours d'aménagement à Ollioules, il sera à terme un véritable élément différenciant pour le département.

D'autres projets majeurs pour le territoire varois sont en cours. Ainsi, le projet VarEcopôle au Cannet des Maures vise à mettre en œuvre un parc d'activités à forte valeur ajoutée dans les domaines de l'environnement. Il prévoit l'implantation d'entreprises, de centres de R&D, d'établissements de formation et la création d'un pôle multimodal. Du côté de Saint-Maximin et Ollières, la Communauté de communes veut répondre à une demande pressante des entreprises en développant le projet de Parc d'activités du Mont Aurélien avec l'objectif de préserver la richesse de la flore et de la faune en créant un véritable parc naturel à l'intérieur même de la zone. Par rapport à ses voisins, le Var a encore de belles années de disponibilité foncière devant lui. Toutefois, pour répondre durablement aux besoins des entreprises et donner des avantages concurrentiels déterminants aux parcs d'activités du Var, la libération d'espace ne suffit plus. Les acteurs économiques du département et les associations de chefs d'entreprises de parcs d'activités l'ont bien compris. Ainsi, quatre parcs d'activités sont aujourd'hui certifiés ISO 14001 et trois parcs sont labellisés Qualité Eco Var sur l'ensemble des critères.

### D<sup>2</sup>Parc : 7 parcs d'activités sur la voie de l'excellence

Depuis sa création en 2005, la certification environnementale ISO 14001 par étapes rencontre un vif succès auprès des entreprises. Pour développer ces bonnes pratiques et permettre aux entreprises de les initier collectivement, la CCI du Var a lancé, en 2012, le programme D<sup>2</sup>Parc (Développement durable des parcs d'activités). Cinq parcs d'activités et leurs associations ont été sélectionnés pour la première phase : l'ADPACA à Saint-Maximin, l'Afuzi à Toulon-Est, l'AGP (Association du Grand

Pont) à Grimaud, Capitou industries à Fréjus et Nicopolis Avenir à Brignoles. La démarche D<sup>2</sup>Parc est systématiquement portée par une association de chefs d'entreprises et les actions menées sont liées aux besoins exprimés collectivement. L'accompagnement D<sup>2</sup>Parc apporte aux associations des moyens pour se structurer et pour améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de leurs parcs d'activités. La démarche permet également aux parcs d'activités de postuler au dispositif de labellisation du Conseil départemental, le Label Qualité Eco Var. Les 5 premiers parcs engagés dans l'opération D<sup>2</sup>Parc ont été certifiés ISO 14001 niveau 1 en 2014.

Deux nouvelles associations ont récemment rejoint le dispositif : La Crau Pole, association des entreprises des pôles d'activités de Gavarry, l'Estagnol et Chemin Long à La Crau, qui représentent 150 entreprises pour 1.000 emplois ; les associations des propriétaires et des exploitants du parc d'activités de la Laouve. Ce dernier représente 67 entreprises pour 340 emplois. Situé à proximité du centre-ville de Saint-Maximin, il est déjà labellisé Qualité Eco Var depuis 2013 par le Département du Var pour ses équipements et services.

### Des parcs attractifs et animés

Dans cette démarche globale de qualité, les associations d'entreprises de ces parcs jouent un rôle moteur. Les démarches d'amélioration continue s'intéressent à l'intégration paysagère des parcs, mais aussi à des facteurs environnants de l'entreprise : l'offre de services aux salariés, la gestion environnementale des établissements, l'offre d'animation... L'attractivité d'un parc d'activités se mesure désormais à l'aune de tous ces facteurs et les associations d'entreprises sont en première ligne, car c'est sous leur impulsion que les entreprises se regroupent, font entendre leur voix et bâtissent des projets communs, qui vont de l'installation d'une crèche à la réalisation d'aménagements de surveillance en passant par la mutualisation des achats ou la mise en place d'une gestion collective des déchets... Les associations peuvent devenir des rouages fondamentaux de l'attractivité d'un parc. À Toulon-Est et Ouest, Signes ou Saint-Raphaël, l'Afuzi, l'Adeto le Geps et Technoparc Epsilon sont souvent citées en exemple. Leur dynamisme et leurs résultats inspirent et poussent les chefs d'entreprises à se regrouper. Très récemment, sous l'impulsion de la CCI du Var, les chefs d'entreprises de Valgora, à la Valette-du-Var, ont par exemple exprimé une volonté forte de se fédérer. Car, ensemble, ils feront entendre plus facilement leur voix. ■

CONTACT CCI

Pôle prospective et développement territorial  
anne-laure.cauet@var.cci.fr • 04 94 22 89 97

## TECHNOPOLE DE LA MER

Future vitrine  
maritime du territoire

Ollioules



• 38 hectares

En créant le Technopole de la Mer, Toulon Provence Méditerranée souhaite faire de son territoire le lieu d'implantation, de développement et de mise en synergie des entreprises de haute technologie spécialisée dans l'économie maritime. TPM veut offrir les conditions optimales de développement des activités technopolitaines en aménageant les sites d'ancrage du Pôle Mer Méditerranée et de ses adhérents, en créant un outil de formation d'ingénieurs de très haut niveau et en axant l'enseignement supérieur notamment vers les métiers de la mer.

Il s'agit du premier Technopole en Europe centré sur les domaines de la sécurité et sûreté maritime et du développement durable reposant sur les hautes technologies marines et sous-marines. Une base terrestre à Ollioules comprendra 32 hectares dédiés au tertiaire et à l'innovation ; elle accueillera 210.000 m<sup>2</sup> de plancher d'activités technologiques, de recherche, d'enseignement et de services dédiés qui constitue le Technopole de la Mer – Espace d'Ollioules. La communauté d'agglomération vise la création de 5.000 à 6.000 emplois d'ici à 10 ans. Dès 2016, cette base terrestre accueillera sa première entreprise : le groupe DCNS, véritable locomotive du Technopole. Une base marine, à Brégaillon, à La Seyne-sur-Mer offrira un accès direct à la rade de Toulon et à la mer Méditerranée. ■

Toulon Provence Méditerranée  
Direction du Développement Économique,  
de l'Innovation et de la Compétitivité du Territoire  
dev.eco@tpmed.org

## PARC DES BRÉGUIÈRES

Un parc logistique nouvelle génération

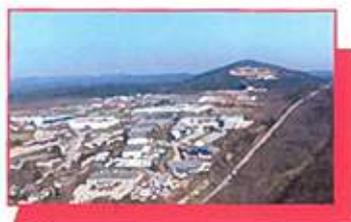
Les Arcs sur-argens

- 70 hectares
- 13 entreprises
- 600 emplois

- ☞ Label Qualité Eco Var
- ☞ Certification ISO 14001
- ☞ Trophée RSE Paca « Parc d'activités » 2013



Le Parc logistique des Bréguières a été inauguré en 2009. La société Lodrac, filiale du groupe Barjane, a été retenue dès février 2006 par la Communauté d'agglomération dracénoise pour aménager ce parc, qui représente une nouvelle génération de parcs logistiques inscrits dans un développement durable de leurs activités logistiques. Son objectif est d'allier la performance technique et économique, la création d'un espace de travail agréable et valorisant pour les utilisateurs, la maîtrise des risques et le respect de l'environnement. Implanté au cœur d'une zone de consommation de près de 3 millions d'habitants, desservi par le train et les principaux axes routiers de la région, il a été créé pour répondre aux besoins des principaux opérateurs logistiques. En cohérence avec l'ambition de la Communauté d'agglomération dracénoise, les entreprises candidates à une implantation sur ce site revendiquent un environnement de qualité. Le site accueille 20 hectares d'espaces verts provençaux, des centrales photovoltaïques en toiture des bâtiments. L'aménageur Barjane a développé une Charte « Chantier vert » et des outils visant à contrôler l'implantation des entreprises et le respect qu'elles auront de la qualité architecturale, environnementale et paysagère du parc. A ce jour, près de 65% du Parc sont déjà commercialisés. 13 grandes enseignes nationales et internationales ont choisi les Bréguières, dont la dernière en date, ID Logistics, inaugurerait le mois dernier une plateforme de 43.000 m<sup>2</sup> qui desservira les magasins Carrefour de la Région. Au total, près de 600 emplois ont déjà été créés et plus de 200 millions d'euros investis. ■



Brignoles

## PÔLE D'ACTIVITÉS DE NICOPOLIS 1<sup>er</sup> pôle d'énergie verte dans le Var

- 207 hectares
- 130 entreprises
- 1.800 emplois

- ☞ Label Qualité Eco Var, 2 pétales sur 4
- ☞ Certification ISO 14001 niveau 1

Le parc de Nicopolis a vu le jour il y a trente ans, à l'initiative de la CCI du Var et de la ville de Brignoles. Dès 2000, poussée par l'embellie économique, la ville aménage, commercialise et sélectionne les candidats à l'implantation. En 2001, Nicopolis atteint 202 hectares, il représente alors à cette époque plus de la moitié du foncier industriel disponible dans le Var, ses terrains sont abordables et situés à proximité de l'A8. En 2014, Nicopolis devient l'un des premiers pôles créateurs d'emplois et de services dans le département. Ses 130 entreprises emploient 1.800 personnes. Nicopolis est aussi le 1<sup>er</sup> pôle d'énergie verte dans le Var : il accueille une centrale photovoltaïque de 8 hectares et abrite un projet majeur pour le département et la filière bois : la centrale biomasse Inova.

L'animation et la représentation des chefs d'entreprises auprès des institutions sont assurées par l'association Nicopolis Avenir. Cette dernière a notamment participé à la planification des futurs travaux, qui prévoient une requalification de la voie principale, la création d'aménagements paysagers et la réalisation de l'extension du secteur 4, permettant ainsi au parc d'afficher un potentiel d'accueil de 3.000 emplois. ■

Association : Nicopolis Avenir  
nicopolis.brignoles@gmail.com

## PARC D'ACTIVITÉS DU CHEMIN D'AIX

Une association soucieuse  
de valoriser les compétences  
locales

### Saint-Maximin-la Sainte-Baume



- 28 hectares
- 129 entreprises
- 670 emplois

- Label Qualité Eco Var, 3 pétales sur 4
- Certification ISO 14001 niveau 1

Le Parc d'activités du Chemin d'Aix a vu le jour en 1982 et accueille des activités mixtes. Face aux problèmes d'aménagement de leur parc, une poignée de chefs d'entreprises se rassemble dès 2007 pour faire bouger les choses et se constitue en association : l'ADPACA. Porte-parole des entreprises, l'association défend leurs intérêts, s'investit et mobilise ses adhérents autour de nombreux événements. Elle est notamment à l'origine de la signalétique du parc et du « printemps des quartiers », véritable moment de convivialité. Valoriser les compétences locales est le maître mot de l'ADPACA. Son objectif : faire travailler en priorité les entreprises du parc, puis celles de Saint-Maximin et de sa région. Pour cela, elle a réalisé un plan du parc et un annuaire de ses adhérents distribué aux entreprises, leurs clients et fournisseurs et dans les lieux d'accueil au public, comme la CCI ou l'Union patronale.

Partie prenante du projet D<sup>2</sup>Parc, l'ADPACA a fait bouger les lignes et obtenu la requalification du parc. La communication a aussi été améliorée. Pour le président de l'ADPACA, Gilbert Chiaroni, « Le projet D<sup>2</sup>Parc est une véritable spirale dynamique dans laquelle nous avons été entraînés et nous remercions la CCI du Var pour son accompagnement et son soutien ».

## GRAND CAPITOU

Un projet au service de la  
diversification économique

### Fréjus



- 85 hectares
- 170 entreprises
- 1.750 emplois

Des études menées en 2001-2002 ont conduit à la nécessité de réaliser une vaste zone économique alternative à l'activité touristique sur le Var-Est, dans un environnement privilégié, le secteur du Grand Capitou, à proximité de l'A8, à 20 minutes de l'aéroport d'affaires de Mandelieu et à 40 minutes de l'aéroport international de Nice. Depuis 1963, cet espace accueille le pôle Capitou sud, qui a bénéficié en 2003 d'importants travaux de réfection. Il héberge 65 entreprises pour 450 emplois. Des études plus approfondies menées en 2004-2005 ont débouché sur la création de 4 pôles d'initiative publique dédiés :

- **Un pôle d'excellence** (8 ha) sur le site de l'ancien hôpital des Armées Jean-Louis accueille des entreprises innovantes et à haute valeur ajoutée. Sortie de terre en 2008, cette vitrine technologique totalisera d'ici à fin 2015 près de 80 entreprises pour 600 emplois.

- **Un pôle BTP** (17,5 ha) dédié à l'accueil des entreprises et artisans du BTP. Ce Pôle, créé en 2010, est résolument futuriste : le cahier des charges du site, autant pour les travaux de voirie que pour la conception des bâtiments, a imposé la prise en compte de 83 critères environnementaux obligatoires et 23 optionnels. Ce Pôle accueille une soixantaine d'entreprises et a permis la création de 200 à 300 emplois supplémentaires.

- **Un pôle production** (20 ha), aujourd'hui en cours d'aménagement. La création et la mise en œuvre de ce pôle s'oriente vers une démarche de type Haute Qualité Environnementale. Il compte 31 lots dédiés aux PME, à la petite industrie et l'automobile et un pôle de vie avec 120 logements pour actifs, commerces et services de proximité.

- **Un pôle mixte** (3 ha) aujourd'hui en cours de commercialisation. Il accueillera 19 lots destinés aux PME et artisans.

Association Capitou Industries  
capitou.industrie@gmail.com

## TECHNOPARC EPSILON I

Premier Technoparc  
de la région Sud-Est

### Saint-Raphaël



- 18 hectares
- 50 entreprises
- 325 emplois

- Label Qualité Eco Var
- Certification ISO 14001

Premier Technoparc de la région Sud-Est, créé dès 1998, il est classé 7<sup>e</sup> des parcs d'activités au niveau national. Il est aussi le premier parc du Var à avoir été certifié ISO 14001 en 2008. Le parc est destiné plus particulièrement à accueillir les entreprises de production de haute technologie dans les domaines de la cosmétique, pharmacie, biologie moléculaire, mécanique de précision, ingénierie et systèmes, informatique industrielle. Souvent pionnier, le Technoparc propose de nombreux services aux entreprises : vidéo-surveillance et gardiennage du parc 24h/24, très haut débit, crèche pour les salariés des entreprises, mise en service d'une ligne de transport en commun, un programme de 400 logements pour actifs réalisés à l'initiative de la ville de 2007 à 2013.

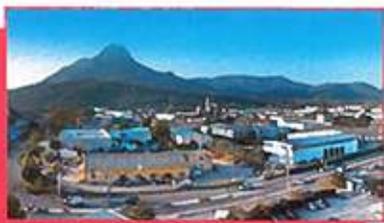
### Mailler les parcs d'activités du territoire

Pour les prochaines années, l'association Technoparc Epsilon et la ville de Saint-Raphaël se sont fixés plusieurs objectifs : maintenir et renforcer les atouts du Technoparc ; mettre en place une plateforme de mutualisation de services ; recruter du personnel pour le compte de plusieurs entreprises ; améliorer la communication du Technoparc ; entretenir et développer l'animation du parc ; intégrer le développement du Technoparc dans une synergie avec les parcs d'activités voisins (Epsilon II et III, ZAC du Cerceron). À terme, l'objectif est de développer un maillage de tous les parcs d'activités qui se situent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée dans le but de créer une synergie et des échanges entre tous les parcs.

Association syndicale : Technoparc Epsilon  
www.technoparcepilon.com

## PARC D'ACTIVITÉS TOULON-EST

### Une association souvent pionnière



#### La Farlède, La Garde, La Crau

- 197 hectares
- 553 entreprises
- 12.000 emplois

- 🏆 Label Qualité Eco Var, 1 pétale sur 4
- 🏆 Certification ISO 14001 niveau 1
- 🏆 Certification ISO 50001

À la fin des années 60, afin de structurer l'immense projet de création d'un parc d'activités sur le secteur Toulon-Est, la CCI du Var crée le cahier des charges de ce nouveau territoire en y incluant une association syndicale libre. L'Association Foncière des usagers de la zone industrielle (Afuzi) est ainsi créée en 1975. Ses missions : fédérer et représenter les entreprises du parc autour d'actions communes dans le but de favoriser la promotion des activités et le développement tant économique que social de manière durable, dans un environnement favorable. Depuis, l'association a souvent été pionnière et propose de nombreux services : un service postal, une crèche interentreprises, la vidéo-surveillance, une gestion collective des déchets, des journées de communication des « Afuziens », des rencontres régulières, etc. Aujourd'hui, la mise en œuvre d'un Plan de déplacement interentreprises est notamment en cours. ■

Association syndicale AFUZI - [www.afuzi.fr](http://www.afuzi.fr)

## UN PROJET CCI DU VAR

### LE CAMPUS DU FUTUR

Le parc d'activités de Toulon-Est représente un vivier économique important de l'agglomération toulonnaise et il pourrait demain accueillir un projet phare pour le département. Propriétaire des 8 hectares du campus de la Grande Tourrache, la CCI du Var réfléchit en effet à l'avenir de ce site. L'idée : créer un campus à la fois « futuriste et réaliste », un espace susceptible d'accueillir les entrepreneurs, un espace où ils pourront apprendre, se connecter et finalement créer les entreprises de demain. Récemment elle a d'ores et déjà décidé d'y installer l'ensemble de son service de formation Capforma, qui vient ainsi étoffer une offre de formation déjà reconnue, notamment dans les secteurs du BTP (Centre de formation du bâtiment), des loisirs, du tourisme et du sport (IMSAT), du commerce (Kedge business school) et du design (Lycée La Tourrache).

## PARC D'ACTIVITÉS TOULON-OUEST

### La mutualisation pour credo

- 420 hectares
- 1.455 entreprises
- 15.000 emplois

- 🏆 Label Qualité Eco Var, 3 pétales sur 4
- 🏆 Certification ISO 14001, niveau 2

À l'Ouest de Toulon, l'Adeto, association des entreprises de Toulon-Ouest est l'interlocuteur privilégié des institutions. Ses missions contribuent à entretenir des relations permanentes et constructives avec les pouvoirs publics principalement en vue d'améliorer la vie des entreprises au quotidien. Ces actions ont notamment conduit à améliorer les voiries, leur traitement paysager, la signalétique, mais aussi à sensibiliser les entreprises à la responsabilité sociale, à développer les relations interentreprises au sein du parc et à défendre leurs intérêts, et enfin, à accompagner les entreprises dans leur appropriation des outils de gestion des ressources humaines. La qualité de ces missions a été reconnue avec l'obtention de la certification ISO 14001 niveau 2 et du label Qualité Eco Var sur les volets intégration environnementale, animation, équipements et services. Ces dernières années, l'Adeto a fait évoluer ses missions. Une grande partie de ses efforts a notamment été consacrée au développement de services mutualisés accessibles aux adhérents : mutualisation des contrôles périodiques obligatoires et des contrôles et de la maintenance des dispositifs de lutte contre les incendies, mutualisation du ramassage des déchets industriels, des fournitures de bureau, de l'achat du gaz. L'association travaille également sur un Plan de Déplacements Interentreprises (PDIE) afin d'améliorer la circulation au sein du parc et ainsi aider les salariés à mieux se déplacer et à minimiser le coût lié à leur transport domicile/travail. Le projet a été décomposé en 4 phases : pré-diagnostic réalisé de 2011 à 2013 par la CCI du Var, diagnostic réalisé d'octobre 2013 à mai 2014 en collaboration avec le bureau d'étude MHC Conseil, plan d'action validé en juin 2014. L'année 2015 sera consacrée au déploiement des actions. ■

Association : ADETO - [www.adeto.fr](http://www.adeto.fr)



#### Ollioules, La Seyne-Sur-Mer, Six-Fours Les Plages

## PARC D'ACTIVITÉS MARINES

### La renaissance des chantiers navals

- 15 hectares
- 10 entreprises
- 150 emplois

#### Saint-Mandrier-Sur-Mer

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a reconverti l'ex Base aéro-navale de Saint-Mandrier en un pôle d'activités consacré à l'entretien et la réparation des yachts de grande plaisance, aux systèmes complexes et aux technologies marines et sous-marines. TPM bénéficie d'une Autorisation d'occupation temporaire de 50 ans sur le Domaine public maritime pour les 10 hectares de la partie nord et a fait l'acquisition dès 2007 des 5 hectares de la partie sud. À ce jour, 10 entreprises ont élu domicile au Parc d'activités marines de Saint-Mandrier. Depuis le début de l'année, le parc accueille le plus grand chantier de réparation navale de Méditerranée, IMS 700, avec une capacité d'accueil de 100 yachts de 20 à 80 mètres et une capacité de levage de 670 tonnes. ■





## Signes

- 240 hectares
- 180 entreprises
- 2000 emplois

- Label Qualité Eco Var
- Certification ISO 14001
- Trophée RSE Paca « Parc d'activités » 2014

## TÉMOIGNAGES

### EMMANUEL PEREIRA

Dirigeant associé de PKM Consulting, société spécialisée dans l'ingénierie des amortisseurs de compétition réglables ou non.

« À la création de l'entreprise en 2008, nous avons choisi le Parc d'activités du Plateau de Signes en raison de la proximité du Circuit Paul Ricard et de la présence de nombreuses entreprises des sports mécaniques. Ce choix, nous ne l'avons pas regretté. Il a servi le développement de notre entreprise : notre chiffre d'affaires est passé de 230k€ à 750k€, il nous a permis de bénéficier d'une crédibilité très rapidement et de régulièrement ouvrir nos portes à notre clientèle. Il y a quelques mois, nous avons quitté nos locaux en location pour acquérir un terrain, nous doter de locaux adaptés à notre métier et poser les bases d'un projet industriel, qui doit nous permettre, à long terme, d'être 100% acteurs de nos produits (amortisseur de compétition et butée de fin de course) ».

### BRUNO REBIBOU

Dirigeant de PBI - Probeautic Institut, fournisseur des professionnels de l'esthétique, de la beauté, du bien-être et du spa.

« Pour poursuivre sa croissance, la PME PBI Probeautic Institut a quitté les Bouches-du-Rhône pour s'implanter à Signes en juillet 2014. Son dirigeant, Bruno Rebibou, a investi 2,5M€ dans un nouveau siège social, qui accueille une soixantaine de collaborateurs. Cette implantation est stratégique : « Nous nous sommes énormément développés ces dernières années et avons besoin d'une plus grande surface pour mener à bien nos projets. Le PAPS a été le seul à nous présenter une offre qui réponde à nos besoins. Ces nouveaux locaux offrent des conditions idéales sur un site écoresponsable, en ligne avec notre politique environnementale ».

## PARC D'ACTIVITÉS DU PLATEAU DE SIGNES

### Le parc de la CCI du Var

Le Parc d'activités du plateau de Signes (PAPS) voit le jour en 1987 autour d'un enjeu : proposer une offre de reconversion à la main d'œuvre abondante issue de la fermeture des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer. Dès lors, le Parc est orienté vers l'accueil d'entreprises de production, à vocation industrielle et tertiaire. À la suite de Coca-Cola, Ipsen et Orea, locomotives du PAPS, se sont installées d'autres entreprises des secteurs agro-alimentaires, pharmaceutique, sports mécaniques. Aujourd'hui, les principaux secteurs d'activités représentés sur le parc sont les sports mécaniques, la santé/bien-être, l'agroalimentaire, l'aéronautique et la mode plus récemment. Depuis l'origine, missionnée par l'État, la CCI du Var est l'unique aménageur du site sur la base des 240 hectares acquis à l'origine. Elle est le maillon qui a permis de créer le parc et de développer l'attractivité.

### Le GEPS, vitrine du travail collectif des entreprises

L'exemplarité environnementale du site, sa situation géographique - au cœur du « triangle d'or Marseille-Aix-Toulon » - le prix de vente optimisé, la disponibilité de 80 hectares de terrains, la certification ISO 14001, le Label Qualité Eco Var pour les 4 volets et la présence d'entreprises phares sont autant d'atouts en termes d'attractivité et d'image. La présence d'une association dynamique - le Groupement des entreprises du Plateau de Signes - est aussi un gage de qualité et d'attractivité. Créé en septembre 1990 à l'initiative de la CCI du Var, constitué d'entreprises volontaires et présidé par Stéphane Clair, directeur du Circuit Paul Ricard, le GEPS est un élément majeur du fonctionnement du parc : il a repris la gestion du restaurant interentreprises en 2012, il pilote un groupement d'employeurs et met à disposition 4 salariés auprès d'une dizaine d'entreprises, il a créé une conciergerie, il est l'artisan, en partenariat avec la CCI du Var, de la labellisation ISO 14001 et de la distinction Trophée RSE Paca « parc d'activités 2014 ». Il nourrit les réflexions sur l'avenir du parc à l'horizon 2030 avec une vingtaine de partenaires dont la CCI du Var. Il est allé jusqu'à installer des ruches pour évaluer les impacts de l'activité des entreprises. Une crèche interentreprises a été ouverte en 2009 avec l'aide technique de la CCI du Var et l'engagement de la commune de Signes ; la collecte et la gestion des déchets sont mutualisées ; les transports en commun desservent le parc. Enfin, la proximité directe du Circuit Paul Ricard et de l'aéroport du Castellet impactent positivement l'image du Parc d'activités du Plateau de Signes. ■

Association : GEPS [www.geps.fr](http://www.geps.fr)

## UNE INITIATIVE CCI DU VAR

### UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

En facilitant l'implantation d'entreprises, en apportant conseils et accompagnement à l'installation, la CCI du Var a permis l'implantation de 20 entreprises de 2008 à 2013 sur le Plateau de Signes. Ces entreprises ont investi 5,3M€. En 2014, 8 nouveaux projets d'implantation (50% exogènes) se sont concrétisés, 5,1M€ ont été investis et 69 emplois ont été créés. Aujourd'hui, 65% des 240 hectares du PAPS sont occupés. Les terrains, viabilisés, sont immédiatement disponibles à la vente. Un agrandissement peut être envisagé et permettre au PAPS de devenir le plus grand parc de Méditerranée avec un total de 500 hectares, pour un potentiel de 600 entreprises représentant 8.000 emplois. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a d'ailleurs lancé une étude visant à renforcer et accélérer le développement du Parc d'Activités du Plateau de Signes. Il s'agit de définir un plan stratégique de développement commercial, associé à la définition d'un positionnement face à son marché fortement concurrentiel. D'autres parcs en France ou à l'étranger ont été benchmarkés dans leur positionnement commercial et outils de communication. Des décideurs publics et/ou économiques, acteurs incontournables du territoire ont été interviewés afin de consolider les analyses et d'identifier des pistes d'actions à mener.

Antenne CCI

Antenne de développement territoriale Ouest-Var / Plateau du Castellet  
Tél. 04 94 22 80 06 - [antenne.ouestvar@var.cci.fr](mailto:antenne.ouestvar@var.cci.fr)  
[www.businesspark-signes.com](http://www.businesspark-signes.com) - [contact@businesspark-signes.com](mailto:contact@businesspark-signes.com)

# ⑤ LA JOURNÉE DE L'IMMOBILIER

- 1 **Invitation Journée de l'Immobilier Toulon 04.06.2015**
- 2 **« L'agglomération est en avance, son retard a été sa chance »**  
Var Matin – 04.06.2015
- 3 **La nouvelle journée de l'immo' à la découverte de Toulon  
Provence Méditerranée**  
Les Nouvelles Publications n°9850 – 03.07.2015
- 4 **L'agglomération fait du charme à 200 investisseurs**  
Var Matin – 05.06.2015
- 5 **Club de l'immobilier : Toulon fait les yeux doux aux investisseurs**  
Métropole Var – Juillet/Août 2015
- 6 **200 investisseurs sur TPM**  
Var Entreprises n°62 – Septembre 2015

club  
immobilier...  
marseille  
provence  
... acteur de son territoire



## 9<sup>ème</sup> journée de l'immobilier ! le jeudi 4 juin 2015 *Toulon*

*Pour cette nouvelle édition, le Club Immobilier Marseille Provence vous amène à la découverte d'une nouvelle parcelle du territoire : Toulon*

*Une journée de visites et de présentations... La matinée :*

- ✕ La tour TPM
- ✕ Les grands travaux de requalification du centre-ville de Toulon
- ✕ L'opération écoquartier à Font-Pré
- ✕ Le Quartier de Châteauredon et Avenue 83

Nous poursuivrons notre journée sur les plages du Mourillon pour le traditionnel déjeuner Easy Business permettant de nouer des contacts privilégiés entre décideurs.

*L'après midi se prolongera sur la thématique Mer :*

- ✕ Présentation du Port de Toulon
- ✕ Visite du Seaty Campus Technopole de la mer d'Ollioules

**ATTENTION** cette invitation étant réservée à un nombre limité de décideurs invités par le Club, **merci de confirmer votre présence à la journée auprès de Carocom au 04 91 71 08 02 avant le 1<sup>er</sup> Juin 2015.**

> *Jeudi 4 Juin de 7h30 à 18h*

- > **RDV à Marseille** Gare St Charles à 7h30, départ du train à 8h00 précise
- > **RDV à Toulon** Tour TPM à 9h00
- > **Retour sur Marseille** en bus au départ de la Cité de la Mer

Informations... carocom 04 91 71 08 02... [journeedelimmobilier@carocom.fr](mailto:journeedelimmobilier@carocom.fr)

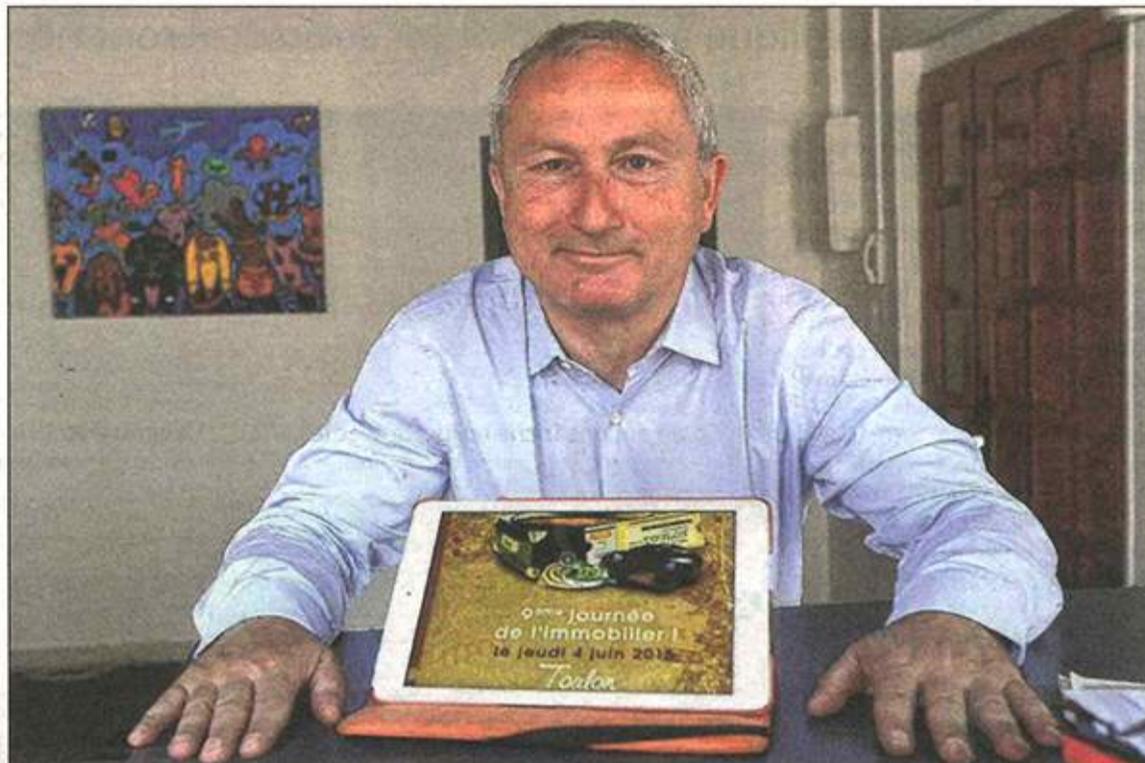


# « L'agglo est en avance, son

**Interview** Antoine Viallet, spécialiste en immobilier d'entreprise, accueille aujourd'hui, au nom du Club immobilier Marseille Provence, 200 investisseurs intéressés dans la mutation du territoire

Les grues tissent leur toile dans le ciel de l'agglomération toulonnaise, sur des chantiers parfois de premier ordre au niveau national. Ils représentent la bagatelle de 800 millions d'euros d'investissement issus de fonds privés, preuve que les investisseurs portent un « vrai intérêt » sur le Var. L'agglomération toulonnaise a été choisie par le club Immobilier Marseille-Provence pour la neuvième « Journée de l'immobilier ». Deux cents décideurs français et étrangers sont attendus aujourd'hui à Toulon. Du cœur de ville à Ollioules en passant par le Sud valettois, la

« métamorphose » en cours de l'agglomération de 450 000 habitants, suscite, à court et moyen termes, un intérêt pour ces acteurs de l'économie. Qu'est-ce qui les pousse, aujourd'hui, à lancer des projets de logements, de bureaux, ou de commerces ? Pourquoi l'aire toulonnaise ? — « Parce que Toulon », ou, plus simplement, « parce que, paradoxalement, la chance de cette agglomération a été son retard », selon Antoine Viallet, membre du Cimp. Décryptage avec ce spécialiste dans l'immobilier d'entreprise, qui fut président du Club immobilier Marseille Provence de 2010 à 2013.



« Les chantiers en cours sont des laboratoires pour les futurs investisseurs. » (Photo P. Blanchard)

TEXTES : CATHERINE PONTONE cpontone@nicematin.fr  
PHOTOS : Patrick BLANCHARD et Florian ESCOFFIER

Après Marseille, l'an passé, pourquoi avoir choisi l'agglomération toulonnaise ? La particularité de la conjonction fait que les projets, initiés, il y a une dizaine d'années, sortent tous en même temps. Il y a un vrai intérêt des investisseurs pour Toulon, et son agglomération.

## Pourquoi ?

Si on doit faire un parallèle, l'agglomération toulonnaise se trouve, aujourd'hui, dans la même situation que Marseille à la fin des années 1990-début des années 2000, c'est-à-dire, dans une période dite de « rattrapage ». À cette époque, des investisseurs avaient une certaine image de Marseille, en retard par rapport aux autres villes de France. Il y avait, de fait, beaucoup de projets (Euroméditerranée, le MuCem...) Sa chance a été son retard,

« L'agglomération toulonnaise est en compétition avec Marseille et Nice, mais aussi Lyon, Toulouse ou encore des villes comme Valence, Milan ou Francfort. »

notamment en infrastructures, tout comme cela l'est, aujourd'hui, pour l'agglomération toulonnaise. La Technopôle de la Mer aurait été compliquée à faire s'il n'y avait pas eu le second tunnel. Le retard, accumulé sous les mandats de François Trucy et de Jean-Marie Le Chevalier, et rattrapé par les chantiers en

cours, permet, aujourd'hui, de réfléchir à des projets qui sont porteurs de sens. On ne fera plus un projet en 2015 comme on le ferait en 1995, où l'on bétonnait un peu n'importe comment, aujourd'hui les normes environnementales et l'exigence architecturale imposent une démarche plus qualitative.

## Le privé s'investit lourdement...

Aujourd'hui, les grandes opérations immobilières sur l'agglomération représentent 800 millions d'euros d'investissement privé. Cela représente des millions d'heures de travail dans le BTP, et des milliers d'emplois. Cela suscite la curiosité des investisseurs qui se disent : si il y a autant d'argent investi et notamment de grandes signatures architecturales, on vient voir ce qui se passe pour

comprendre la vie de l'agglomération, et nous-mêmes investir demain et après-demain. Pour que des projets sortent de terre dans quatre ou cinq ans, il faut que les gens investissent maintenant.

## La baisse des dotations de l'État encourage-t-elle à investir ?

Comme il y a de moins en moins de dotations de l'État, il faut « bichonner », aujourd'hui, le privé. Il y a des gens qui sont prêts à investir, mais il faut savoir les accueillir, mais surtout il faut leur donner de la visibilité et de la lisibilité. C'est parce que l'argent public devient de plus en plus rare, qu'il faut l'investir à bon escient... notre agglomération se doit d'être « proactive » dans ce domaine, comme le sont par exemple Montpellier ou Nice, et d'aller prospecter en dehors de notre département pour attirer

les entreprises qui créeront localement de la richesse de demain.

## C'est-à-dire...

Aujourd'hui, 800 millions d'euros d'investissements privés sur des projets désormais concrets, cela devient visible. La lisibilité, cela sous-entend pour un investisseur de vouloir comprendre quelle est la stratégie du territoire de Toulon et de l'agglomération toulonnaise pour son développement. Aujourd'hui, il y a de la concurrence entre les territoires. L'agglomération toulonnaise, la 9<sup>e</sup> de France, n'est pas seulement en compétition naturelle sur des projets avec Marseille et Nice, mais également avec Lyon, Toulouse ou encore avec des villes européennes comme Valence, Milan ou Francfort.



Benoît Jobert, cofondateur du groupe Axis, projette d'installer, à Toulon et à La Valette, deux résidences de logements meublés. (Photo DR)

## Toulon : « Plusieurs signaux sont au vert »

Depuis 2004, date de sa création, la société foncière, spécialisée dans le logement locatif meublé, avec pour cœur de cible, les jeunes actifs, s'est essentiellement développée sur Marseille. Or, aujourd'hui, cet investisseur entend développer des résidences dans d'autres villes de France, Toulon et la Valette en font partie. « Nous allons ouvrir une résidence de 27 logements locatifs meublés de type 1 et 2, bd Maréchal-Joffre, à proximité de la clinique Saint-Michel. Les travaux débutent en septembre pour être livrés... Nous étudions également l'opportunité de s'installer à la Valette à

proximité du futur centre commercial Avenue 83, avenue de l'Université, pour y loger des actifs », explique Benoît Jobert, cofondateur avec Matthieu Brugieres du groupe Axis.

## Le foncier reste encore abordable

Pourquoi s'intéresser seulement, maintenant, à l'agglomération toulonnaise ? « Nous avons plusieurs signaux au vert sur le secteur empreint également d'une réflexion autour du transport en commun : l'installation de l'Université Ingemédia, signe d'une dynamique du centre-ville toulonnais ; le projet valet-

tois avec son nouveau quartier très structurant ; et le technopôle de la Mer. »

Engagée sur le long terme dans une politique d'immobilier - « on achète des immeubles pour les valoriser et les conserver afin de donner du sens » -, la société foncière saisit également l'opportunité de bénéficier « d'un foncier encore abordable aujourd'hui pour des investisseurs », explique Benoît Jobert. Autre raison d'investir : celle de créer de l'offre, aujourd'hui manquante, pour répondre à un besoin de logements meublés locatifs pour jeunes actifs.

# retard a été sa chance »

En quoi l'agglomération en concurrence avec d'autres territoires fera-t-il pencher la balance ?

C'est la stratégie de développement dans le Var visible et lisible, compréhensible qui fera que l'investisseur choisira l'agglomération toulonnaise. Aujourd'hui, les investisseurs se déplacent parce que c'est tangible, réel. Ce qui va, entre autres, intéresser les professionnels, c'est de savoir comment le centre-ville de Toulon va se développer.

**L'agglomération toulonnaise est-elle précurseur dans la reconversion des friches sanitaires, commerciales, industrielles et horticoles ?**

L'agglomération toulonnaise est en avance. Elle est précurseur dans l'aménagement urbain et sur la métamorphose d'une friche commerciale comme Barnéoud, au sud de La Valette. Pourquoi ? On va retrouver, en France, dans les dix ans qui viennent, de nombreuses friches commerciales. Les premiers centres commerciaux du pays ont 40 ans, et vont devenir obsolètes. Ils vont être requalifiés et transformés. Cela va intéresser nos visiteurs. Ils vont voir comment une ville comme La Valette a appréhendé sa mutation dans une zone commerciale et fait naître, en lieu et place d'une friche commerciale, un nouveau quartier. Les gens vont travailler, se loger, consommer sur place et bénéficier de loisirs. Parmi les investisseurs, certains porteurs de projets, sur d'autres sites en France, se déplacent, aussi, jeudi pour comprendre. Ces chantiers en cours sont, en quelque sorte, des laboratoires pour les futurs investisseurs. Précurseur, Toulon l'est également dans la dépollution du sol dans le cadre du projet Lumina, à La Loubière. Comment, d'une friche industrielle polluée en centre-ville, on conçoit une opération immobilière (habitation, bureaux et commerces). Autre chantier qui va intéresser les professionnels :

« Ce qui va, entre autres, intéresser les professionnels, c'est de savoir comment le centre-ville de Toulon va se développer. »

comment fait-on d'une friche sanitaire un écoquartier à Font-Pré à Toulon ? Comment une friche horticole avec le marché aux fleurs « Ollioules » devient un technopôle de haute technologie lié à la mer ? Nous avons, lors de cette journée, des personnes qui ont de l'appétence pour Toulon et l'agglomération, et qui veulent la comprendre.

**La rareté du foncier en ville ne constitue-t-elle pas un frein à l'investissement ?**

La difficulté, aujourd'hui, en France est que comme on a peu de foncier en ville, il faut repenser le « vivre ensemble ». Comment on densifie et comment on organise la vie. Un des avantages de Toulon, c'est que l'immobilier y est moins cher qu'à Marseille ou Nice. Pour un investisseur, pour une entreprise qui va venir s'installer, cela est un atout. Cependant, cela ne veut pas dire que le Sud de la France ne reste pas trop cher.

**La crise économique ne crée-t-elle pas une frilosité des investisseurs ?**

C'est justement parce que tout est compliqué que les investisseurs veulent comprendre pour prendre les bonnes décisions. On est privilégié, dans le Sud, par rapport à d'autres régions de France. En France, nous nous retrouvons avec des territoires « à l'arrêt », qui vivent une véritable crise économique. Nous avons la chance, ici, dans le Sud-Est, d'habiter dans des territoires en mouvement, et ainsi nous subissons moins les effets de cette crise.



L'avenue de l'Université à La Valette sera desservie, à terme, par le TCSP, un mode de transport qui reste un atout pour les investisseurs.



La tour TPM, en centre-ville, sera réhabilitée par Alterea-Cogedim en hôtel, logements et commerces.



Le centre commercial et loisirs à ciel ouvert de 51 000 m<sup>2</sup> en cours de construction à La Valette devrait ouvrir au printemps 2016.

## La Valette : une zone commerciale à enjeux

Vingt ans après sa création, le groupe Strauss, sise à Aix-en-Provence est une société foncière familiale, spécialisée en commerces en périphérie. En sa qualité d'investisseur et de promoteur, elle porte de fait un regard attentif au développement de la zone d'activité valettoise à l'Est de Toulon.

Avec 334 magasins dont 162 enseignes nationales, cette zone atypique par son étendue géographique est « une des plus grandes en nombre d'enseignes ou de magasins en France ». « Elle a exceptionnellement un taux de vacances de 1,7 % sur l'ensemble de la zone, un taux bien en dessous de la moyenne natio-

nale qui reflète une forte demande des enseignes », commente Laurent Strauss. Ce responsable du développement, en charge des investissements auprès du groupe Strauss n'a ainsi pas hésité à consacrer sur un volume global d'investissement annuel de 30 millions d'euros, 12 millions d'euros en 2014 dans l'achat des murs de locaux commerciaux occupés par les enseignes Darty et Fly (10 000 m<sup>2</sup> de surface bâtie, Ndlr).

Propriétaire déjà d'un petit ensemble d'actifs sur la zone, ce spécialiste du commerce en périphérie se dit prêt « à investir à La Valette, une des zones prio-

ritaires sur la cinquantaine ciblées en France. » « Le positionnement du futur centre commercial Avenue 83, avenue de l'Université, est « un projet de renouvellement cohérent de l'offre commerciale avec l'arrivée de nouvelles enseignes. Dans l'air du temps, ce centre à ciel ouvert, intégré dans un nouveau quartier, est un signal fort qui aura des retombées positives sur son environnement immédiat. »

Cet investisseur et promoteur se projettent déjà vers la prochaine étape : « la restructuration progressive des grandes et moyennes surfaces. C'est l'enjeu aujourd'hui. »



Laurent Strauss, responsable du développement du groupe Strauss. (Photo DR)

# La 9e Journée de l'immo' à la découverte de Toulon Provence

Cette année, le Club immobilier Marseille Provence (CIMP) a emmené 200 décideurs majeurs sur les traces d'un territoire en pleine mutation, où sont injectés 800 M€ d'investissements. Résumé d'une journée riche en découverte de projets immobiliers, aménagements du territoire et développements économiques locaux.

**R**appel. Le Club immobilier Marseille Provence (CIMP) organise chaque année une journée « découverte » d'un territoire en pleine mutation. Forte de ses nombreux chantiers en cours, Toulon Provence Méditerranée (TPM) s'est vite imposée comme le théâtre de cette nouvelle journée. « C'est la première fois que nous allons aussi loin de nos bases, explique Fabrice Alimi, président du Club. Mais comment ne pas aller à la rencontre de ce territoire et de ses acteurs qui offrent de telles opportunités de développement. » Tout au long de cette jour-

*« C'est la première fois que nous allons aussi loin de nos bases. Mais comment ne pas aller à la rencontre de ce territoire et de ses acteurs qui offrent de telles opportunités de développement », explique Fabrice Alimi, président du Club immobilier Marseille Provence.*



Dans les rues du centre ancien de Toulon.

## Joli geste

Chaque année, au cours de la Journée de l'immo', le CIMP remet un chèque à une association. Cette fois, elles sont deux à recevoir chacune un chèque de 1.500 €. Il s'agit de l'association « Marcher sur l'eau », une école de voile tournée vers les personnes souffrant de handicap, et l'association franco-camerounaise « Marie-Djéné », impliquée dans le soutien scolaire et la solidarité entre étudiants. Marie-Djéné a été créée au retour de son voyage camerounais par le CIMP, car ce qui était à l'origine un voyage professionnel s'est transformé en rencontres humaines...

Le futur technopôle et son Seaty campus, à Ollioules



Clôture de la Journée au Technopôle de la mer par Fabrice Alimi, président du CIMP.

Plus de 300 visiteurs, 10 exposants, 10 conférences.

Technopôle de la mer

# Méditerranée



*Pour beaucoup, le vieux Toulon a fait écho à un Marseille d'il y a dix ans et laisse augurer d'une transformation à la hauteur du potentiel de cette ville.*

née, les investisseurs ont donc pu découvrir l'immense chantier du centre-ville historique de Toulon, aller sur le site de la transformation de l'ancien hôpital Font-Pré en futur écoquartier, ainsi que sur celui de la requalification d'un site industriel Gaz de France. A quelques kilomètres, le site de La Valette-du-Var est en cours de transformation pour accueillir un nouveau quartier, et du côté d'Ollioules, c'est sur le site fermé au public du futur Technopôle de la mer que s'est achevée la 9e Journée de l'immo. « L'agglomération

en avance, son retard a été sa chance, explique Antoine Viallet, l'architecte de cette journée. Grâce à ça, elle accueille des projets uniques en France, qui vont servir de vitrine pour les investissements futurs. »

## Détail des visites

Tout commence au cœur de Toulon, avec la tour TPM, en pleine réhabilitation. Le projet, porté par Cogedim, se compose de plusieurs produits: une vingtaine de logements in situ, un hôtel Okko 4 étoiles, mais aussi un espace commercial et un immeuble neuf de 28 logements, construit juste à côté. Le projet se veut haut de gamme et les prestations de standing. La commercialisation vient juste de démarrer. Un peu plus loin, l'ancienne Bourse du travail accueillera des projets de commerce et bureaux. Monoprix devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année et les bureaux sont attendus d'ici quelques semaines. La balade continue direction l'évêché et la place Paul Comte, d'où vont sortir bientôt là aussi des commerces, un restaurant de 500 m<sup>2</sup> et un hôtel de 48 chambres. Les anciennes halles du centre ancien connaissent aussi une rénovation, avec à la clé des commerces plus actuels. Du côté de la rue Sénard, nouvelle montée en gamme côté boutiques, la rue devant retrouver à terme « sa vocation commerciale et d'achalandage, véritable axe Ouest/Est du centre-ville ». Mais pour se différencier de l'offre « mass market » des zones commerciales de périphérie, la ville mise sur « une offre d'activités de services et de loisirs de haute qualité et très originale ». Ensuite, tous se sont rendus sur différents îlots (Consigne, Globe savonnaire nord, Pomet...), autant de sites en devenir qui vont à moyen terme transfigurer le centre-ville. Pour beaucoup, le vieux Toulon a fait écho à un Marseille d'il y a dix ans et laisse augurer d'une transformation à la hauteur du potentiel de cette ville.

## Lumina, Font-Pré...

D'ici un an, le projet Lumina devrait voir s'ouvrir les portes de ses commerces, logements et bureaux, sur 15.800 m<sup>2</sup>. La spécificité de ce projet réside dans le fait qu'il s'agit là de la réhabilitation d'un site en friche, qui n'avait pas vocation à être conservé. Il s'agit en effet d'une ancienne usine de production de gaz, une zone actuellement désaffectée. Autre programme ambitieux: celui de l'écoquartier Font-Pré, en lieu et place de l'ancien hôpital de la ville. Il s'agira là du premier du genre

à Toulon, un chantier porté par Bouygues immobilier. Place publique, espaces verts (10.000 m<sup>2</sup>), services de proximité, modes de déplacement alternatifs... de quoi faire vivre ce nouvel urbanisme en vogue, qui mixe avec bonheur les préoccupations environnementales, sociales et sociétales. Le projet comprendra notamment 750 logements collectifs, livrés entre 2016 et 2018, et réunira les générations, comme les milieux sociaux.

## La Valette-du-Var

Actuellement, cette immense zone commerciale accueille des centaines d'enseignes, sur plus de 100 hectares. Afin d'humaniser ce site, 300 logements vont y être édifiés, associés à 6.000 m<sup>2</sup> de bureaux, un hôtel, un complexe cinématographique (16 salles) et tout de même, 38.000 nouveaux mètres carrés de commerces. Baptisé Château-Redon, ce nouveau quartier de 90.000 m<sup>2</sup> est attendu à l'horizon 2017. Le poumon de ce quartier en sera l'Avenue 83, « véritable rue commerçante d'inspiration californienne », qui proposera également des animations en soirée. Démarré en 2007, ce projet devrait sortir de terre d'ici un an.

## Technopôle de la mer

Situé sur la partie ouest de l'agglomération toulonnaise, le futur Technopôle de la mer se veut « un lieu d'excellence des entreprises du pôle de compétitivité Mer Méditerranée », labellisé en 2012 « pôle à vocation mondiale ». Il s'agit là du premier technopôle d'Europe centré sur les domaines de la sécurité et de la sûreté maritime, ainsi que sur le développement durable, reposant sur les hautes technologies marines et sous-marines. Il se répartit en deux sites, l'un à Ollioules, la base terrestre que le Club a visitée, et l'autre à La Seyne-sur-Mer, dédié à la base marine du technopôle. La première phase de ce projet d'ambition internationale représente 7.000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles (bureaux, commerces...), pour, à terme, réunir sur site environ 50.000 m<sup>2</sup> de locaux. « Une opération capitale pour l'économie locale », portée par les nombreux acteurs de toute une filière. Pour conclure, de l'avis de chacun, cette journée aura donc modifié à coup sûr la vision que la plupart avait de Toulon. Reste à attendre encore quelques années pour voir enfin le fruit de ces nombreux chantiers en cours et ne plus parler d'une « ville en devenir »...

Alexandra Zilbermann



La 12e Nuit de l'immo's'est déroulée à la Caserne du Muy avec plus d'un millier de happy few.



# L'agglomération fait du charme à 200 investisseurs

« *Attractive, apaisante aux placettes, me faisant penser à Rome, et certains passages à Prague* » : à l'issue de la visite, hier, du centre ancien de la ville, en pleine renaissance, Fabrice Alimi, promoteur, président du Club Immobilier Marseille Provence, est tombé sous le charme toulonnais.

Près de deux cents investisseurs, architectes, promoteurs, et opérateurs immobiliers, invités à la 9<sup>e</sup> « Journée de l'immobilier », initiée par un collectif d'une quarantaine d'acteurs économiques « engagés et passionnés », n'ont pas été insensibles à la visite de chantiers immobiliers tou-



Les architectes, promoteurs et opérateurs immobiliers ont été invités à découvrir la ville, ses environs et leurs chantiers.

(Photo F. E.)

lonnais, valettois et ollioulais, sous la coordination d'Antoine Viallet, spécialiste en immobilier d'entreprise.

## Fierté

Les acteurs publics, porteurs de projets, associant

le privé, se disaient « *fiers* » de ces rencontres, le signe « *d'une reconnaissance, donnant de l'énergie à continuer* », a commenté Geneviève Levy, première adjointe, en présence notamment des adjointes Hélène

Audibert et Sophie Verdery-Cochetel. « *Nous avons intérêt à nous unir. Même si les temps sont difficiles, nous avons énormément d'atouts* », a insisté Geneviève Levy. Des atouts, la commune voisine, La Va-

lette n'en manque pas, comme l'a rappelé son maire, Christiane Hummel, au cœur du chantier du nouveau quartier Château-Redon, 51 000 m<sup>2</sup> de commerces et de loisirs du centre commercial à ciel ouvert

« Avenue 83 », porté par Al-tarea-Cogedim.

C. P.

1. Tour TPM ; centre ancien ; Lumina à la : Eco-quartier de Font-Pré ; nouveau quartier de Château Redon dont l'Avenue 83 ; Technopôle de la Mer et Seaty campus.

# CLUB DE L'IMMOBILIER : TOULON FAIT LES YEUX DOUX AUX INVESTISSEURS

Début juin, le Club de l'immobilier Marseille Provence organisait son rendez-vous annuel. Et avait choisi de faire découvrir les projets de Toulon et de son agglomération.



Tout au long de la journée, les membres du Club de l'immobilier ont arpenté les chantiers de l'agglomération toulonnaise, visitant entre autres le futur centre commercial Avenue 83 à La Valette, et le quartier des Halles à Toulon...

Près de 200 professionnels de l'immobilier ont passé une journée entière sur le territoire de l'agglomération toulonnaise, au début du mois de juin, à l'invitation du Club de l'immobilier Marseille Provence, et de son "émissaire" local Antoine Viallet. Des directeurs d'agence, des investisseurs, des responsables de grands groupes, basés en PACA et pour certains dans la région lyonnaise ou parisienne. Au programme de la journée, une visite quasi-exhaustive des chantiers de l'agglomération toulonnaise, et un point sur les projets en cours et à venir.

Dès 9 heures, les "touristes immobiliers" se sont retrouvés dans le grand hall de l'ancienne tour TPM, récemment acquise par le groupe Altarea Cogedim Provence pour développer un programme mêlant espaces commerciaux, logements et hôtellerie de standing. "Pour nous, il s'agit d'un projet emblématique du renouveau urbain et économique de la ville, résume Dominique Goudard, directeur général du groupe. En plein

cœur de ville, cela va participer à redynamiser le secteur".

Autre chantier vecteur de redynamisation du secteur, celui du centre ancien. Une promenade à pied a permis de déambuler le long de la Bourse du Travail bientôt investie par Monoprix et deux étages de bureaux (un chantier piloté par la SPLM), dans le quartier des anciennes halles municipales, le long de la rue Pierre Sénard amenée à devenir une "rue des arts", ou encore sur la place de l'Équerre dont le futur s'écrit autour d'un hôtel et de terrasses.

Après le centre-ville, la visite s'est poursuivie dans les quartiers périphériques : le projet Lumina (Vinci) à la Loubière est en train de redonner une nouvelle vie à l'ancienne usine à gaz avec des logements, des commerces et des bureaux, et l'écoquartier Font Pré proposera en lieu et place de l'hôpital pas moins de 750 logements signés Bouygues Immobilier, pour ce qui est la plus importante opération de construction résidentielle du sud de la France.

**"Toulon est  
aujourd'hui  
devenue une ville  
désirable"**

**Julien Meyrignac,  
directeur de Citadia**

Après Toulon, le cortège - pas moins de 4 bus affrétés spécialement pour la journée ! - s'est dirigé vers La Valette, théâtre de plusieurs chantiers d'envergure : Château Redon tout d'abord, avec 70 000 m<sup>2</sup> de bureaux, un hôtel, des logements et des commerces. Et surtout le projet "Avenue 83", l'un des plus importants chantiers commerciaux de France, qui proposera dans moins d'un an un centre commercial et de loisirs de plus de 50 000 m<sup>2</sup> (Altarea Cogedim).



## 200 INVESTISSEURS SUR TPM

PAR FRANÇOISE FRANCESCHINI

**Tout début juin, Antoine Viallet, président Var du club immobilier de Provence, organisait la venue à Toulon et sur TPM de 200 investisseurs nationaux et régionaux pour leur présenter les différents travaux et requalifications de l'agglomération et les possibilités qui en découlent sur notre territoire.**

**A**rrivée par le train, l'équipe d'architectes, de promoteurs, et d'investisseurs - potentiels investisseurs - a été accueillie par les élus et les acteurs de ces différents projets/réalisations. En premier la tour TPM, place de la Liberté à Toulon, où sont prévus un hôtel 4 étoiles avec 98 chambres, 48 beaux logements et une surface commerciale ; puis déambulations au sein du centre-ville, pour visualiser les grands travaux de requalification du centre ancien de Toulon : la bourse du travail, les Halles, l'évêché, la rue Pierre Semard, la place de l'Equerre.

Le quartier de la Loubière pour découvrir Lumina, le projet de requalification urbaine d'un ancien site industriel en bureaux, commerces de proximité et logements. Direction Font Pré pour imaginer le futur éco quartier à venir sur le site de l'ancien hôpital, et sur lequel est prévue la construction de 750 logements.

Puis La Valette, avec le quartier Château Redon et le centre commercial, de bureaux et d'habitation Avenue 83, un bel exemple de reconversion de friches commerciales. Et enfin le Technopôle de la Mer-Seaty campus à Ollioules et le nouveau bâtiment de DCNS.

Tous ces projets et réalisations en cours ont donc été visités, présentés et commentés par différents responsables politiques, par des acteurs de l'urbanisme (TPM Aménagement - CITADIA - AUDAT - VAD), par les promoteurs (Altarea Cogedim, Bouygues immobilier, Icad).

### La carte du tendre de Toulon

Occasion pour ces observateurs de la sociologie de Toulon d'envolées poétiques, en parlant d'une ville nostalgique, avec une histoire à la fois violente et douce ; Toulon, l'exemple d'un melting-pot réussi, qui présente une identité multiple, une ville secrète,

fortifiée, entourée d'un territoire agricole, en particulier viticole, une ville « île » enfermée entre montagnes et forêts, enclavée « tout (le) long » de la mer et du Faron.

Une ville en transformation, en bouleversements même, avec une mosaïque urbaine qui va de la basse ville « du sud » à la haute ville « haussmannienne »

Peut-être une « smart city » qui s'ignore, en devenant, avec son axe numérique-web en forte croissance ?

L'histoire, les apparences (auxquelles il ne faut pas paraître se fier), les contrastes (notamment urbains et architecturaux), le potentiel, la culture de l'excellence, l'omniprésence de la mer et de ses activités civiles et militaires... bref, « une ville désirable » ont conclu les intervenants ! ■

Antoine Viallet



# ⑥ LES TRANSPORTS

## 1 Le train sifflera trois voies

Var Matin – 31.01.2015

## 2 Nouvelle ligne TGV : on en est où ?

Métropole Var – Février 2015

## 3 Une nouvelle gare maritime pour les croisiéristes

Var Matin – 23.05.2015

## 4 Un an après, le tube sud a fait son trou

Var Matin – 18.03.2015

## 5 La base de Défense passe au covoiturage

Var Matin – 05.06.2015

## 6 L'échangeur Ollioules-Sanary accélère

Var Matin – 14.07.2015

## 7 Aéroport de Toulon – Comment Ryanair met la pression

Métropole Var – Mai 2015

## 8 La guerre du bus low cost est bien lancée

Var Matin – 23.09.2015

# Le train sifflera trois voies

La troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne a été officiellement inaugurée hier matin. Une bouffée d'oxygène espérée depuis longtemps par des usagers à bout de souffle

L'arrivée du TER, hier matin, à Aubagne, ne remplacera sans doute pas, dans les livres d'histoire, l'entrée du train en gare de La Ciotat, immortalisée par les frères Lumière. Elle a pourtant attiré les objectifs. Préfet de région, président du conseil régional, élus et responsables de la SNCF avaient fait le déplacement pour couper le ruban tricolore à leur descente du wagon.

## 13 km en triple voie

Objectif : inaugurer officiellement la troisième voie ferrée reliant Marseille à Aubagne.

13 kilomètres de rails, attendus depuis une trentaine d'années et destinés à « fluidifier le trafic ». Une mission que la voie supplémentaire doit accomplir en permettant de faire circuler séparément les trains rapides et les omnibus.

Pas de miracle cependant à attendre pour les usagers. Si l'inauguration officielle a eu lieu hier, la troisième voie est déjà en service depuis plus d'un mois et n'a pas résolu tous les problèmes.

Depuis la mi-décembre en effet, les TER l'empruntent régulièrement sans que les voyageurs ne perçoivent de nette amélioration sur le respect des horaires.

« Nous ne voyons pas encore les bénéfices de la troisième voie », convenait il y a quelques jours Patrick Marthouret, directeur exploitation TER Paca, lors d'une houleuse rencontre du comité de ligne Huveaune-Garlaban-Mont Faron (Mar-



Les officiels ont pris le TER à Marseille pour rejoindre Aubagne et inaugurer la troisième voie.

(Photo Patrick Blanchard)

seille-Toulon-Hyères). Face à des voyageurs au bout du rouleau, il déplorait « le manque de fiabilité du système d'exploitation et celui du matériel neuf qui tombe en panne » (notre édition du 23 janvier).

## En attendant la gare souterraine

Hier, ruban tricolore oblige, les propos s'orientaient vers l'espoir, sans s'appesantir sur les déceptions.

Espoir de voir vraiment se moderniser un réseau vieux de 150 ans. Espoir de voir le rail soulager la

congestion automobile autour de Marseille. Espoir surtout de voir avancer le projet de gare souterraine dans la cité phocéenne.

Tous les responsables présents hier s'accordent sur le sujet : le véritable chantier capable d'améliorer le quotidien des usagers du train dans la région passe par la création d'une « gare traversante » pour compléter l'offre de l'impasse ferroviaire de Saint-Charles.

La procédure de déclaration d'utilité publique de ce chantier, estimé à 2,5 milliards d'euros, devrait intervenir d'ici 2017.

« L'État reconnaît le caractère de priorité nationale à ce projet d'équipement ferroviaire de la région Paca », précisait hier Michel Cadot, préfet de région.

Encore dans les cartons pour quelques années, le projet gouvernemental envisage la création d'une dizaine de kilomètres de tunnel sous Marseille, d'une quatrième voie jusqu'à Aubagne et de quatre quais souterrains à la verticale de la gare Saint-Charles. Le premier train pourrait entrer en gare d'ici 2030. Les objectifs seront sûrement encore là...

## En chiffres

### ■ 13 kilomètres

Les 13 kilomètres de voie ont nécessité la pose de 47 km de rails et 40 aiguillages. Il a aussi fallu élargir 20 ponts et allonger de 27 ouvrages hydrauliques. La SNCF évoque par ailleurs 2 225 mètres de murs de soutènement, 20 km de caténaires, 90 000 m<sup>3</sup> de terrassement, 102 000 m<sup>3</sup> de remblais et la suppression de trois passages à niveau

### ■ 252 millions d'euros

Les 13 kilomètres de rails ont été financés par l'État (28,3 %), la Région (28,3 %), le conseil général des Bouches-du-Rhône (28,3 %) et SNCF réseau (15 %).

### ■ 7 ans de travaux

Après deux ans de préparation (2008-2009), les gros travaux ont débuté en 2010. La déclaration d'utilité publique remonte à 2003.

### ■ 9 000 passagers par jour

En 2014 et début 2015, 9 000 passagers empruntent quotidiennement la ligne Hyères - Toulon - Marseille

## Ce que ça change pour les Varois

### ■ Le nombre de TER augmente

Grâce à la nouvelle voie, la SNCF propose 5 allers-retours quotidiens supplémentaires entre Marseille et Toulon. Chaque jour, la SNCF propose donc désormais 34 allers-retours.

### ■ Le temps de voyage diminue

Certains trains deviennent « semi-directs » entre Marseille et Toulon. Un aménagement qui ramène le temps de parcours à 50 minutes. Soit une dizaine de moins que les liaisons traditionnelles. Les trains intercity continuent à relier Toulon à Marseille Saint-Charles en 40 minutes.

### ■ On peut s'envoler de Marignane sans passer par Saint-Charles

Jusqu'à présent, pour rejoindre l'aéroport de Marseille-Marseille par le rail, il fallait aller de train à la gare de Saint-Charles et y consacrer



Quatre « Régio 2N » (sur les 16 commandés par la Région) sont déjà en service entre Toulon et Marseille.

15 à 30 minutes. La troisième voie permet de rejoindre l'aéroport sans correspondance en 1 h 05. Trois trains par jour assurent actuellement cette desserte.

■ Des TER flambant neuf La modernisation du réseau passe aussi par la mise en service de nouveaux TER. Les « Régio 2N », conçus par Bombardier embarquent

950 personnes (dont la moitié en places assises). La Région en a commandé seize. Quatre sont déjà sur les rails. Dix autres sont attendus dans l'année.

## Ce que ça changera bientôt

### ■ Hyères-Marseille sans descendre du train

La prochaine étape de la modernisation du réseau ferroviaire est suspendue aux travaux en cours entre Hyères et La Pauline. 10 kilomètres de voie « totalement obsolètes », selon la SNCF réseau.

Théoriquement achevée d'ici l'été, la rénovation permettra aux Hyérois, d'ici la fin de l'année, de voyager jusqu'à l'ouest de la rade sans changer de train à Toulon. Un gain de temps d'au moins 15 minutes. Actuellement, quelques rares trains permettent ce trajet direct.

La mise en service de cette nouvelle ligne devrait intervenir le 13 décembre.

## Ce qui ne change pas

### ■ Des TGV au ralenti

Bien que les trains lents libèrent les voies, la vitesse des TGV ne sera pas relevée entre Marseille et Toulon.

Ils ne dépasseront pas les 135 km/h. En cause : les nombreuses courbes qui interdisent l'accélération. Seule la création d'une ligne à grande vitesse permettrait de rejoindre plus rapidement Paris, explique SNCF Réseau.

Paul-Henri COSTE  
phcoste@nicematin.fr  
Photos : Patrick BLANCHARD



# NOUVELLE LIGNE TGV : ON EN EST OÙ ?

Exit l'appellation ligne à grande vitesse PACA, il faut parler désormais de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur. Pour autant, le projet n'a pas changé de nature, et ambitionne toujours de faire sortir de terre une nouvelle infrastructure qui reliera à terme les trois grandes métropoles du sud de la France. En les inscrivant dans un arc latin de Barcelone à Gênes, et en permettant de développer une offre complète de transports, grande vitesse et trains du quotidien.

Dans ce dossier, *Métropole Var* fait le point sur l'état d'avancement du projet, les fuseaux de passage, le calendrier prévisionnel, les prochaines études mises en œuvre.

---

OLIVIER STEPHAN

---

**D**es tracteurs sur l'autoroute, une manifestation devant la préfecture, des séances de concertation houleuses... Quand on évoque le projet de nouvelle ligne à grande vitesse, c'est généralement sur fond de contexte tendu. Et pourtant, une fois que s'arrêtent les turbulences, le dossier avance. A petits pas certes, mais il est loin d'être à l'arrêt. Depuis le processus de concertation publique, le projet a changé de nom, passant de "ligne à grande vitesse PACA" à "ligne nouvelle Provence Côte d'Azur". Une affaire de vocabulaire ? Pas seulement, à en croire Jean-Michel Cherrier, chef de mission en charge de la ligne nouvelle pour SNCF Réseau, anciennement Réseau ferré de France (RFF) : "L'évolution de l'appellation, c'est un moyen de montrer l'évolution de la teneur du projet : on a cru qu'il était question d'imposer une ligne à très grande vitesse pour gagner quelques minutes de temps de trajet sur les grandes lignes. Mais la très grande vitesse n'est pas la priorité partout, il faut aussi améliorer les trains du quotidien".

**Le Var n'est concerné que dans un deuxième temps, la priorité est donnée au traitement des nœuds ferroviaires de Marseille et de Nice.**

Dans la foulée de la décision de la "Commission Mobilité 21", qui avait hiérarchisé à la fin de l'année 2013 les projets d'infrastructures de transport à l'échelle nationale, le dossier avait été découpé en trois phases, le Var n'étant concerné que dans un deuxième temps. La priorité étant en effet donnée au traitement des nœuds ferroviaires de Marseille et de Nice (voir page 19). Mais un nouvel élément est venu récemment semer le doute : la publication à l'automne 2014 d'un



*Pour accueillir la future ligne, la gare de Toulon fera l'objet d'importants travaux pour porter sa capacité à 6 voies à quai.*

volumineux rapport de la Cour des comptes, qui critiquait la gestion du réseau TGV actuel, ainsi que la surestimation quasi-systématique des prévisions de rentabilité des lignes nouvelles. Citant à titre de mauvais exemple la ligne TGV Nord, dont le taux de rentabilité est aujourd'hui de 3 % par an, bien loin des 12,9 % inscrits dans les prévisionnels d'exploitation initiaux.

Pour les opposants au projet, ce rapport a comme un goût de pain bénit. En ligne directe de l'intègre et inattaquable Cour des comptes, un argument de poids pour dénoncer l'irréalisme de la future infrastructure. Ainsi, le président de Stop TGV Coudon Olivier Lesage, infatigable pourfendeur du projet, n'a pas tardé à rebondir après la publication du document : "La Cour des comptes a relevé des erreurs systématiques de surestimation du trafic des lignes à grande vitesse pendant les phases d'études, afin de permettre leur construction, déclarait-il lors de l'assemblée générale de son association. Sauf qu'ensuite la réalité est différente, et cela coûte très cher. Par ailleurs, la Cour pointe que Réseau Ferré de France justifie les constructions de lignes à grande vitesse par la saturation du réseau existant. C'est exactement le cas chez nous. Mais c'est en réalité un problème de signalétique sur les lignes : le rapport de la Cour des comptes dit que

**"Les infrastructures régionales de transport se résument à l'autoroute, et à une voie ferrée qui date de Napoléon III !"**

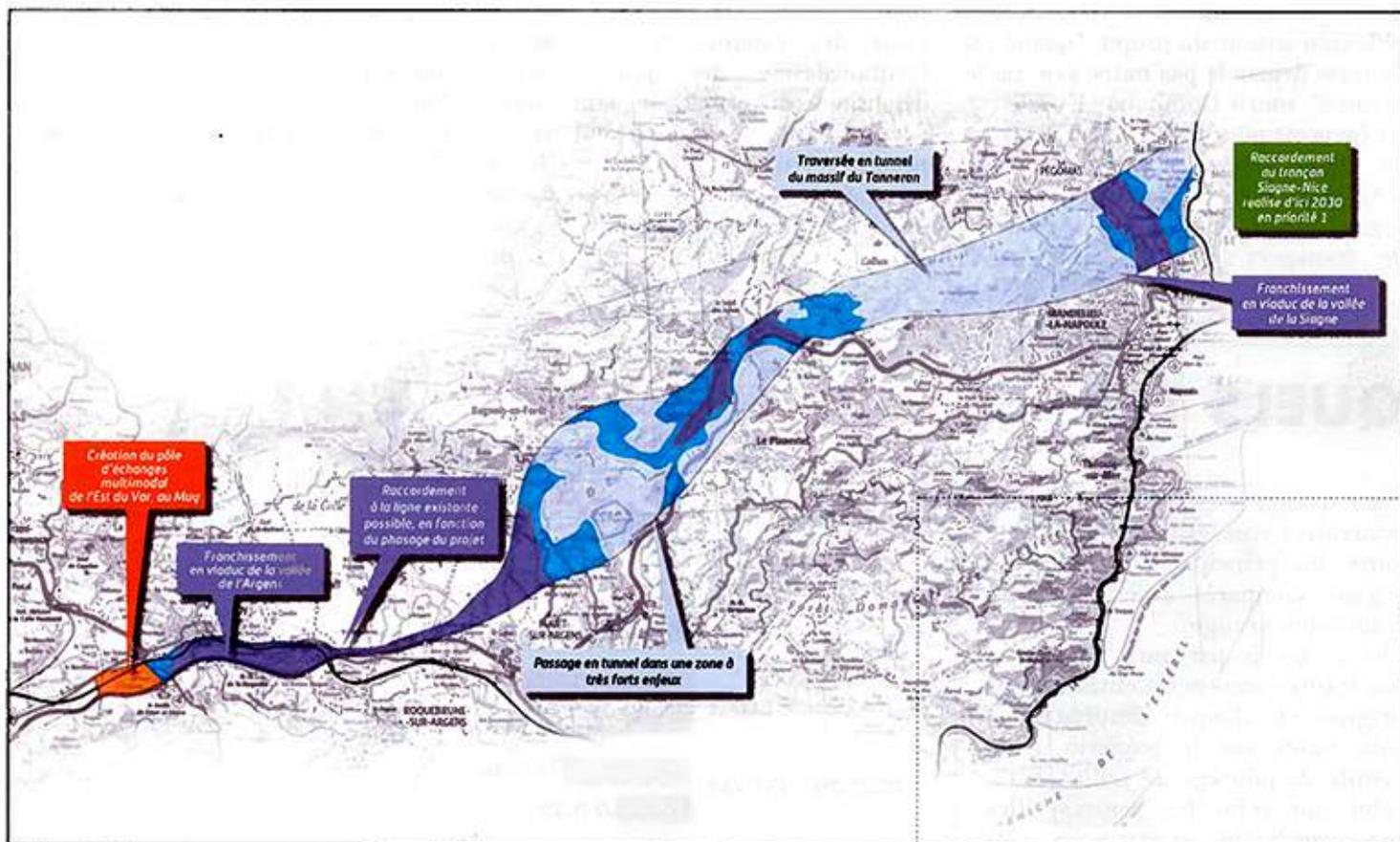
**Dominique Estève, président de la Chambre régionale de commerce**

pour seulement quelques millions - au lieu de plusieurs milliards, on peut désaturer nos voies". En quelques mots un investissement, selon lui, ruineux, inutile, pas écologique, et sans justification : "Sauf qu'aujourd'hui ce n'est plus Stop TGV Coudon qui le dit, mais la Cour des comptes dans un rapport fourni !". "C'est vrai, ce rapport de la Cour des comptes risque de porter un mauvais coup au projet de ligne nouvelle", regrette pour sa part Dominique Estève, le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCIR). "Mais il faut ramener les choses à leur juste valeur : on entend les quelques centaines de détracteurs

# OUEST ET EST VAR, LES FUSEAUX DE PASSAGE DE LA FUTURE LIGNE



La section entre Marseille et Aubagne fait partie des premières priorités. Dans un deuxième temps, c'est-à-dire pas avant 2030, le chantier devra s'attaquer à la jonction entre Aubagne et Toulon. Le littoral a été évité par les fuseaux retenus, afin de ne pas traverser le vignoble bandolais. Mais les écueils ne manqueront pas en passant plus au Nord, à commencer par les alentours du Beausset. Le tracé devrait alors longer le circuit du Castellet avant de plonger en souterrain avant Evenos pour ressortir à Toulon.



La section entre l'est du Var fait elle aussi partie des priorités de rang 2 - pas avant 2030. Dans cette zone fortement marquée par l'agriculture et la viticulture, les problématiques de passage seront nombreuses. Après la création d'une gare nouvelle autour de la commune du Muy, pour desservir la Drocénié et le golfe de Saint-Tropez, la ligne à grande vitesse devra franchir l'Argens - vraisemblablement en viaduc - avant de traverser un secteur très riche sur le plan environnemental, comportant en plus des implantations militaires ! Ce qui explique que le fuseau aujourd'hui présélectionné est extrêmement large, et que la solution souterraine est préconisée.

Entre Aubagne et Toulon, la configuration de la ligne rend impossible tout dépassement. Résultat : si un train s'immobilise en pleine voie, c'est tout le trafic qui est paralysé.

du projet, ils parlent très fort. Mais on entend beaucoup moins ceux qui y sont favorables, et c'est le message que nous voulons essayer de porter". Et même si la Chambre régionale n'est pas formellement associée à la réflexion autour du projet, "quand on ne nous demande pas notre avis, on le donne !", sourit Dominique Estève. Et l'avis est plutôt tranché : "Ce projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur est on ne peut plus cohérent au regard des infrastructures régionales de transport, qui se résument à

l'autoroute, ainsi qu'à une ligne ferroviaire qui date de Napoléon III ! Aujourd'hui, il faut compter 2 heures 30 pour relier Marseille à Nice, c'est insupportable !".

Certes, mais l'emprise de la ligne nouvelle balafretrait les territoires agricoles du département, dont le vignoble en première ligne, opposent les anti-LGV. Faux problème, selon le président de la CCIR : "Oui, le Var est un territoire agricole et viticole, balaie Dominique Estève mais il y a aussi dans le département des entreprises industrielles, des entreprises technologiques, avec des dirigeants et des salariés qui ont besoin de se déplacer. Et regardons ce qu'il s'est passé dans les autres régions, en Bourgogne ou en Champagne : on n'a pas massacré le vignoble, et 15 ans après, le tracé est rentré dans les mœurs". Il en est de même dans la vallée du Rhône et plus encore sur le terroir de l'appellation Vouvray, où la création d'un tunnel avait été décidée pour ne pas perturber la sérénité du mythique vignoble.

Pour autant, le rapport de la Cour des comptes n'a pas éteint l'enthousiasme des plus ardents défenseurs du projet, arguant qu'au-dessus des intérêts particuliers se profile... l'intérêt général : "Nous constatons une véritable thrombose des déplacements dans notre région, qui va en s'accroissant sous l'effet de

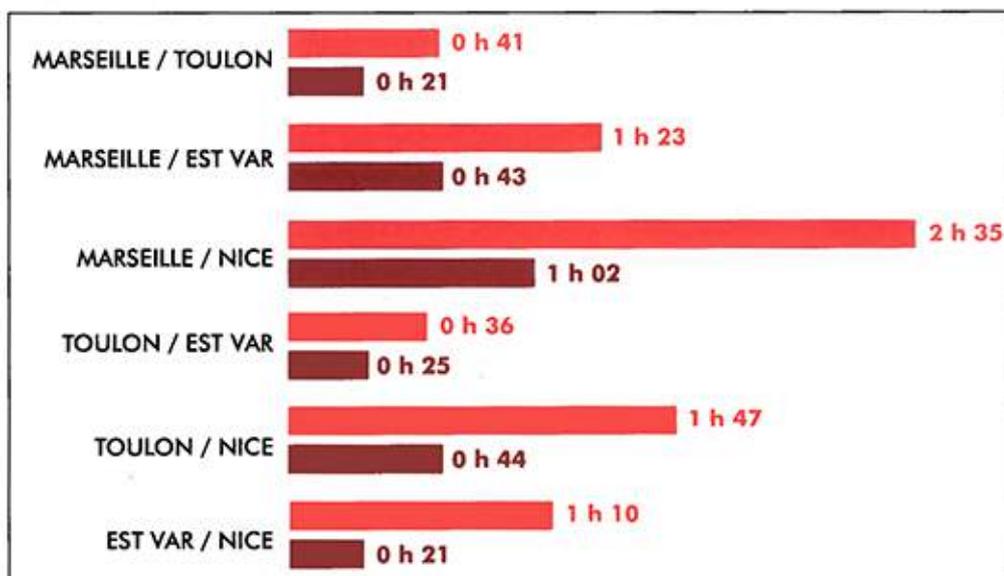
la croissance démographique et de notre attrait touristique, pointe Alain Patouillard, président de l'association TGV Développement Var Nice Côte d'Azur. Il n'est pas possible de parler protection de l'environnement... et de développer encore et toujours les infrastructures routières". Et pour son association, la saturation observée sur les routes vaut aussi pour le rail : "Aux heures de pointe, les voies sont utilisées au maximum de leur capacité par des trains qui roulent à des vitesses différentes, avec des TER omnibus qui cohabitent avec des trains grandes lignes". Pire : sur certaines portions - dont celle entre Aubagne et Toulon - la configuration de la ligne rend impossible tout dépassement. Résultat : un train qui subit un incident et doit s'immobiliser en pleine voie, et c'est tout le trafic qui est paralysé.

Un état de fait incontournable qui, aux yeux des défenseurs du projet, impose comme une évidence la création d'une ligne nouvelle. En partant du principe que c'est la séparation de ces deux flux de trafic, grandes lignes et trains du quotidien, qui permettra de proposer une offre complète et complémentaire. Mais le chemin est encore long, dans les esprits comme sur le terrain... ■

## QUELS TEMPS DE PARCOURS DEMAIN ?

D'ici quelques années, voilà quels pourraient être les temps de voyage entre les principales gares de la région, comparés avec les temps actuels (en orange).

Ces temps de parcours théoriques des trains - sans arrêt entre chaque origine et chaque destination - sont basés sur le scénario 1 du comité de pilotage de juillet 2011, celui qui relie les centres-villes des principales métropoles. Ils intègrent les séquences de freinage, les séquences de démarrage et les temps d'arrêt dans les gares.



# LE CALENDRIER DU PROJET

Dans un calendrier qui s'inscrit sur plusieurs décennies, et découpé en trois phases, la prochaine échéance devrait intervenir dès la fin de cette année 2015, avec la présentation de propositions de tracés et leur validation par les services ministériels. La déclaration d'utilité publique, qui donnerait le coup d'envoi opérationnel de la première phase du projet, ne devrait quant à elle pas être à l'ordre du jour avant 2017.



## 6,7 MILLIARDS

La première phase appelée "Priorité 1" vise à traiter les nœuds ferroviaires marseillais et azuréen. Elle se concrétisera côté marseillais par la traversée du cœur de Marseille en souterrain, la création

d'une gare souterraine à Saint-Charles, et la création d'une quatrième voie dans la vallée de l'Huveaune jusqu'à Aubagne. Côté azuréen, les chantiers seront la réalisation d'une ligne nouvelle pour créer une boucle ferroviaire Nice-Sophia Antipolis-Cannes-Antibes-Nice permettant d'accueillir un nouveau service TER et des liaisons TGV, la création de gares nouvelles à Nice Aéroport et Sophia Antipolis, et de voies supplémentaires dans les gares de Cannes, Antibes et Nice Ville.



## ENTRE 5,5 ET 7,8 MILLIARDS

Cette phase "Priorité 2" concerne plus particulièrement le Var et comporte différents aménagements : création d'une ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon, aménagement de la gare de Toulon en surface, création d'une ligne nouvelle entre l'Est Var et la ligne Cannes-Grasse, création de la gare nouvelle Est Var au Muy.

En doublant les lignes, l'objectif est de consacrer les lignes existantes au trafic TER, les sections Aubagne-Toulon et Saint-Raphaël-Cannes n'offrant pas actuellement de possibilité de dépassement entre les trains rapides et les trains lents - ce qui a pour effet de paralyser le trafic au moindre incident.



La troisième phase doublera la ligne existante sur la section entre Toulon et Est Var (70 kilomètres). Ce doublement sera réalisé au plus près des emprises existantes, et le contournement des zones sensibles et urbanisées se fera en souterrain : plaine de La Garde, Gonfaron, Vidauban. La section entre Vidauban et Le Muy devrait être jumelée à l'autoroute. ■

## 36 MILLIONS DÉJÀ DÉPENSÉS POUR LES ÉTUDES PRÉPARATOIRES

**E**n attendant l'éventuelle déclaration d'utilité publique de la ligne nouvelle, des études de faisabilité préparent le terrain : "Une convention de financement a été signée en 2010, qui prévoyait une enveloppe de 76 millions d'euros, résume Jean-Michel Cherrier. Et à ce jour, ce sont 36 millions d'euros qui ont déjà été dépensés".

Dans les mois à venir, de nombreux marchés vont être passés pour la réalisation d'études dans des domaines extrêmement variés :

relevé des espèces en présence (faune et flore) pour anticiper l'impact environnemental du chantier et de l'équipement; missions d'études hydrauliques, aérauliques, acoustiques; études d'impact de l'équipement sur l'urbanisation et les risques technologiques afférents; pilotage de la stratégie de développement durable du projet; études sur la capacité de la ligne nouvelle et comparaison de variantes de tracé en termes de temps de parcours; études sur l'évolution prévisionnel de trafic à l'échelle régionale et nationale; etc.

Pour rappel, ces études préparatoires - qui concernent uniquement les premières priorités - sont cofinancées par l'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, la communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur, la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, l'Union Européenne et Réseau Ferré de France.

# Une nouvelle gare maritime pour les croisiéristes

Les travaux du bâtiment démarrent ces jours-ci sur le môle d'armement, pour une livraison prévue début 2016. Coût de la future vitrine du port de La Seyne : 1,5 million d'euros

**D**'immenses projections de la future gare maritime seront affichées sur les grandes bâches recouvrant les travaux. Voilà à quoi doivent se préparer – en plus d'une atmosphère de chantier – les milliers de croisiéristes qui sont attendus au môle d'armement dans les mois à venir. De menues nuisances, sans doute, si l'on considère que le port de La Seyne y gagnera, l'an prochain, une flamboyante vitrine, en lieu et place des actuels préfabriqués. Car la Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV) l'a promis : le chantier de la future gare maritime, qui commence ces jours-ci, devrait être livré au premier trimestre 2016. Le coût – 1,5 million d'euros – sera totalement pris en charge par la CCIV, concessionnaire des ports de commerce et de cinq ports de plaisance.

## Aucun bateau ne sera dérouté sur Toulon

Deux bâtiments seront érigés : l'édifice principal, avec l'accent mis sur « la fonctionnalité, la sûreté et la fluidité », servira à l'exploitation commerciale (accueil, billets, contrôles...), tandis qu'un espace annexe abritera le marché provençal.

Le gros œuvre devrait être réalisé de juin à octobre.

Pendant la durée des travaux, « l'activité croisières fonctionnera normalement, quoiqu'en mode dégradé », explique Jérôme Giraud, le directeur des ports à la Chambre de commerce. « Mais tout a été parfaitement préparé et il y a eu un énorme travail de concertation entre les différents acteurs du secteur. »

Petits trains, agents maritimes ou bateliers seront priés de s'adapter, mais ne devraient toutefois pas être trop pénalisés. L'ancienne gare croisières a, elle, été déplacée à l'extrémité du terminal, le temps d'être remplacée. À noter encore qu'il n'y aura pas de marché provençal cet été.

Malgré l'opération, aucun navire ne sera dérouté sur Toulon. D'ailleurs, le port de la capitale du Var ne perd rien pour attendre. Cet été, 350 000 euros seront investis pour un « lifting » de son terminal. Et si, du côté de Port Marchand, le nouveau quai de 400 m de long se fait attendre, les études seraient toujours « en cours » pour sa réalisation.

Il faudra bien ça, à terme, si la CCIV veut atteindre son ambitieux objectif : franchir la barre du million de passagers d'ici à 2025.

MA. D.

mdalaine@nicematin.fr



## « Viser la croisière de qualité »

### Questions à Jérôme Giraud, directeur des ports

**L'activité croisières dans la rade peut-elle franchir un palier avec cette gare ?**

Ça va y participer. Mais si de nouvelles infrastructures sont nécessaires, ce n'est pas une finalité. Il faut aussi réfléchir à un projet global pour améliorer l'interface terre/mer – avec des parkings sécurisés, des espaces ombragés, des cheminements piétons... – et mieux vendre la destination, avec des produits novateurs, comme le pécaturisme (sorties avec un pêcheur), les mini-croisières en voilier, des navettes maritimes jusqu'aux Sablettes... Rendons

l'escale dans la rade inoubliable.

**Quels sont les objectifs en terme d'affluence ?**

Grâce aux efforts réalisés, nous allons atteindre le seuil des 300 000 à 400 000 passagers par an. C'est bien, mais en dessous de 500 000, vous n'existez pas vraiment sur l'échiquier des croisières. Il nous faut donc d'abord franchir ce cap d'ici deux à trois ans. L'objectif étant, à terme, d'atteindre le million de passagers en 2025.

**Quelle clientèle visez-vous ?**

Il ne s'agit pas de singer

Barcelone, Marseille ou Venise. Les modèles de masse nécessitent des hectares de parkings, d'immenses quais, des accès routiers durs à mettre en place. Nous travaillons plutôt à un positionnement sur le créneau de la croisière de qualité. Nous avons de nombreux atouts authentiques à faire valoir qui marquent notamment la porte d'entrée vers la Provence. Dans tous les cas, arrêtons les querelles de clochers : une escale dans l'agglomération bénéficie à tout le monde, qu'elle se fasse d'un côté ou de l'autre de la rade.



(Photo D)

# Un an après, le tube

Depuis sa mise en service, 10 millions de véhicules ont déjà emprunté le second tube du tunnel. L'occasion, pour ce premier bilan, de répondre à 18 questions sur le fonctionnement de cet ouvrage

**E**spéré, attendu depuis tant d'années le second tube du tunnel de Toulon a immédiatement été adopté.

Un an après sa mise en service, le 19 mars 2014, il fait partie intégrante du paysage. Améliorant le quotidien des automobilistes et changeant l'image de la ville pour des milliers de vacanciers qui n'associent plus forcément Toulon à un bouchon géant. L'ouvrage s'avère tellement indispensable que sa fermeture pour quelques heures provoque la colère des usagers et une pagaille monstre d'un bout à l'autre de l'agglomération.

Si, avec plus de 10 millions de passages en un an, son « succès » est indéniable, ce (très) cher ouvrage a-t-il véritablement été à la hauteur de tous les espoirs placés en lui ? Bouchons, pollution, sécurité... Nous avons passé au crible l'après-tunnel. Nous reviendrons demain sur les autres questions : feux de régulation et élargissement de l'A57.

**Dossier :**  
Christophe GAIGNEBET  
Catherine PONTONE  
Marielle VALMALETTE  
Photos :  
Patrick BLANCHARD  
Hervé TORREGROSSA



Longtemps attendue, souvent annoncée et reportée, l'ouverture du second tube du tunnel de Toulon a tenu nombre de ses promesses.

## 1 Sud ou nord : quel est le « tube » de l'année ?

Sur un an, la fréquentation moyenne du tube sud est de 28 700 véhicules par jour. Soit un peu moins de trafic que dans le sens Toulon-Marseille (29 900). Une différence de l'ordre de 4 % que les autorités ne s'expliquent pas.

## 2 Quelqu'un doit-il compter les véhicules passant par le tunnel ?

Non, heureusement. Le comptage se fait automatiquement, grâce à la présence de capteurs enfouis sous la chaussée. En plus du nombre, ils sont capables de connaître la vitesse du véhicule. Des données qui permettent de connaître les conditions de circulation et ainsi de déclencher certaines procédures d'alerte.

## 3 Combien de poids-lourds ?

Jusqu'à la mise en service du second tube, pour des raisons de sécurité, les poids-lourds n'étaient pas autorisés à emprunter le tunnel. Ils représentent aujourd'hui 7 % du trafic. Ainsi, le centre-ville de Toulon est « délesté » du passage de 4 000 camions chaque jour.



## 4 La fréquentation est-elle régulière tout au long de l'année ?

Non, elle fluctue en fonction des saisons. Durant la période estivale, gonflé par le trafic des vacanciers, le nombre de véhicules dépasse régulièrement les 32 000 ; alors qu'en hiver, leur nombre est plus proche de 26 000.

## C'est vous qui le dites

### Bon pour le commerce

Romain Pelissou (Toulon)

« Habitant au Mourillon, je trouve que l'ouverture du second tunnel a libéré le centre-ville et dynamisé le commerce. En effet, depuis cette ouverture, il est beaucoup plus facile de circuler et de se garer dans le centre, et je pense que cela incite à la consommation chez les petits commerçants (boucher, fromager, boulanger, etc). Un autre sentiment : on ressent beaucoup moins de pollution, notamment sonore, du fait qu'il y a beaucoup moins de passage de poids lourds ou autres véhicules polluants.

### Moins de bruit, moins de pollution

Julien (Toulon)

« Résidant au Concorde depuis 2010, le second tube a amélioré notre quotidien. Avant, à partir de 16 h, c'était le périph' parisien sous nos fenêtres. Quand la circulation était saturée, on entendait les sirènes de pompiers ou de la police du palais des sports jusqu'à la place de la Liberté, [...] Depuis le second tube (quand il est pas fermé hein !), les pompiers ou la police se déplacent sans sirènes grâce à la fluidité du trafic, et la diminution du nombre de véhicules en surface fait que l'on a moins de dépôts grisâtres sur notre terrasse. Vive le tunnel et vive Toulon ! »

### Le plaisir de savourer un café de plus

Jennyfer

« J'ai gagné un temps fou le matin. Au lieu d'une demi-heure, je mets dix minutes pour aller au travail. Quel bonheur de pouvoir savourer un café de plus ! »

### Ça me fait gagner une demi-heure

Patrice (Pierrefeu)

« Je trouve super bien, le tunnel. Ça me fait gagner au moins une demi-heure, car j'habite à Pierrefeu et quand je reviens de vacances, je préfère maintenant passer par le tunnel que de passer par Brignoles, où on ne peut pas trop doubler. »

### Facile et agréable

Lucas Navarro

« Juste un petit mot de remerciement pour les travaux réalisés concernant le tunnel. Depuis son ouverture, il est facile et agréable de circuler aux abords du centre-ville et aux entrées est et ouest. Passer par le tunnel est très rapide et efficace. »

### Un impact positif

Rachel Rouille

« L'ouverture du tunnel a eu un impact très positif. En effet, je le prends régulièrement et c'est un vrai plaisir d'accéder rapidement du côté est de la ville. Par ailleurs, l'accès au centre-ville est très fluide depuis l'ouverture. »

### Une congestion là où il n'y en avait pas avant

Guillaume (Toulon)

« J'habite en centre-ville et j'ai constaté une baisse drastique de la circulation et, donc, des embouteillages aux heures de pointe, notamment sur le boulevard de Strasbourg. Là, l'ouverture du tunnel est un vrai bonheur. En revanche, je suis moins convaincu par le feu tricolore qui a été mis en place à la sortie de la « trémie », qui crée une congestion insupportable là où il n'avait pas auparavant

# sud a fait son trou

## On respire mieux en centre-ville

Le tunnel de Toulon a offert une bouffée d'oxygène au centre-ville. Ce senti, formulé par nombre de riverains (lire ci-dessous) est confirmé par Air Paca, structure chargée de surveiller la qualité de l'air dans la région.

« Nous avons réalisé une première étude dans les trois mois suivant l'ouverture du second tube », explique Benjamin Rocher, ingénieur d'études et de modélisation.

« Ce travail s'appuyait sur les données relevées sur nos trois stations toulonnaises : une située du côté de l'ex-hôpital Chalucet, une autre à l'entrée ouest de Toulon (carrefour Villevieille) et la troisième à l'intérieur de l'arsenal. »

Chaque dispositif effectue des mesures tous les quarts d'heure sur différents types de particules.

« Sur le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), qui est

Le polluant emblématique du trafic routier, nous avons enregistré une baisse significative. Jusqu'à 30 % sur le site "arsenal" ».

### Moins de bouchons, moins de pollution

La qualité de l'air se serait ainsi améliorée, grâce au tunnel, alors même que le nombre de voitures qui circulent n'a, lui, pas baissé.

La réduction des bouchons explique en partie cette chute des taux. « Un véhicule émet le moins de polluants lorsqu'il roule à 70 km/h. Au-delà, et surtout en dessous, l'émission d'agents est plus élevée. »

La réduction des bouchons explique en partie la baisse.

Autre conséquence du tunnel : le déplacement du trafic a aussi déplacé la pol-

lution. Les particules émises par les véhicules empruntant le tunnel sont évacuées à l'entrée et la sortie de chaque tube, « épargnant » ainsi le centre-ville.

Cela vaut tout particulièrement pour les poids-lourds, qui n'étaient pas admis dans le tunnel jusqu'à l'entrée en service du second tube, il y a un an.

Afin d'avoir une idée encore plus précise des bienfaits de la traversée souterraine sur l'air respiré à Toulon, Air Paca travaille actuellement sur une étude de grande envergure, qui met en parallèle aux données de qualité de l'air celles du trafic routier.

Ses résultats sont attendus d'ici le mois de juin prochain. Il permettra de connaître l'évolution sur plusieurs années, en comparant des scénarios avec ou sans tunnel.



Les premières analyses des mesures effectuées par Air Paca, chargé de contrôler la qualité de l'air de la ville, montrent que l'ouverture du second tube a permis de réduire considérablement les niveaux de pollution.

(Photos doc)

## L'avis des pros



Ils passent leur journée sur la route et sont ainsi les premiers témoins de l'évolution des conditions de circulation depuis un an.

**Antoine Lubrano, artisan taxi à La Seyne :** « Ce second tube, on l'a longtemps attendu et on n'est pas déçu. Même si, avant, on pouvait emprunter les voies réservées aux bus, son ouverture a réduit nos temps de parcours. D'abord nos courses à l'est de Toulon. Par exemple, pour aller à l'hôpital Sainte-Musse, on met dorénavant une vingtaine de minutes en moyenne. On gagne plus d'une demi-heure sur un aller-retour ! »



« On gagne une demi-heure sur un aller-retour ».

Même constat quand il s'agit de rallier le centre de Toulon : « On peut mettre dix minutes quand il nous fallait une demi-heure auparavant. En fait, 60 à 80 % des véhicules qui arrivent sur Toulon empruntent le tunnel. Parfois, cela peut réduire le coût des courses.

Enfin, paradoxalement, on observe que quand le second tube est fermé ou qu'une de ses voies est neutralisée, c'est pire qu'avant. »

**Michaël, agent de pompes funèbres :**

« Habitant La Seyne et travaillant sur La Valette, je gagne chaque jour jusqu'à vingt-cinq minutes pour me rendre à mon travail. »

En revanche, ce professionnel pointe du doigt les nouveaux feux de régulation installés aux niveaux des bretelles d'entrée sur l'A50. « C'est très compliqué pour nous. Il arrive régulièrement que l'on parte en convoi en direction du crématorium de Cuers. Les feux sont très courts, c'est vraiment pénible. »



« Les nouveaux feux sont pénibles ».

## C'est vous qui le dites

### Il a réellement amélioré mes trajets

**Valérie (Ollioules)**

« Je travaille à Ollioules (Technopole) et je vais régulièrement à Toulon (au moins quatre fois par semaine), car je suis entraîneur de handball à l'ASCM Toulon, qui se trouve au gymnase Port Marchand. Je dois être à 19 h sur place.

Je ne prends pas le tunnel, mais celui-ci a amélioré mes déplacements, en déviant les automobilistes qui venaient à Toulon pour aller vers l'Est. Là où il y avait un bouchon dans Toulon

est devenue fluide.

Avant le tunnel, je partais à 17 h 30 de mon travail et parfois je n'arrivais qu'à 18 h 45 au Port Marchand. Actuellement, je pars à la même heure et ce même déplacement peut avoir une durée de 15 à 25 min maximum.

Même constat pour mes trajets professionnels. Je dois me rendre à La Valette pour des réunions qui commencent à 9 h, toujours en partant du Technopôle d'Ollioules. Avant le tunnel, je partais à 8 h 10 et, très souvent, je

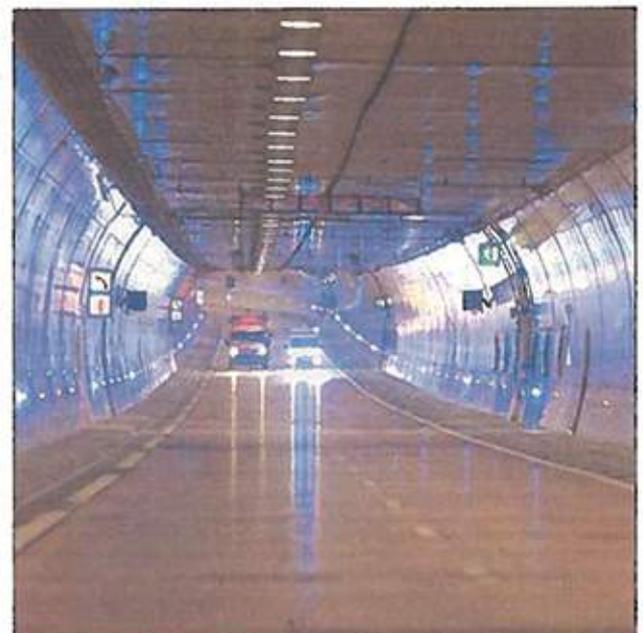
n'arrivais qu'à 8 h 55, dans le meilleur des cas. Depuis, avec le tunnel, j'arrive régulièrement à 8 h 35 à La Valette.

Je suis très satisfaite de ce tunnel. Il a réellement amélioré mes trajets, même si certaines choses peuvent l'être encore ; comme la sortie du tunnel dans le sens Toulon/Nice, au niveau Sainte-Musse, l'information en amont de la fermeture du tunnel... D'ailleurs, dès qu'il est fermé pour différentes raisons, je pleure ! »

### Il a changé ma vie routière

**Virginie Kaya (Toulon)**

« Jusqu'à l'an dernier, je travaillais sur la commune du Pradet. J'habite à l'Escaillon, à l'ouest de Toulon. Quand le second tube a été ouvert, j'avoue que ça a été comme une bouffée d'air frais sur mon trajet, qui était difficile, traversant la ville tous les matins [...]. Le tunnel a réduit de moitié le temps imparti à mes allers-retours. Personnellement, je suis très contente de l'ouverture de ce tunnel, il a changé ma vie routière. »



Gain de temps, fluidité, réduction des nuisances sonores et air de meilleure qualité : le nouveau tunnel a amélioré la vie des Toulonnais.

# La base de Défense passe au covoiturage

Les employés de sites militaires peuvent désormais s'inscrire sur une plate-forme internet pour dépenser moins d'argent et moins polluer

**F**aire baisser le nombre de véhicules qui entrent et sortent chaque jour de la base navale de Toulon, soit 23 000 au total... Cela peut changer considérablement la vie des militaires et de tous ceux qui se retrouvent pris dans les embouteillages qui en résultent à l'entrée de ville, tous les matins.

Le site covoiturage-var.fr pourrait réussir cette prouesse. La base navale vient d'y souscrire pour ses employés. Mais aussi l'ensemble de la base de Défense, qui court de Six-Fours à Cuers. D'autres sociétés les ont déjà précédés sur le site : DCNS, CPAM, Cnim à La Seyne ou encore la Caf...

Les salariés inscrits sur la plate-forme peuvent covoiturer sur leurs trajets « domicile-travail » avec des employés du même site qu'eux ou élargir leurs horizons aux autres souscripteurs. Ils peuvent ainsi s'organiser depuis Aix, Marseille, La Ciotat, Gonfaron, La Garde... et de nombreux autres

points de départ, pour se rendre sur leur lieu de travail à la BAN de Hyères, au Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, à l'hôpital Sainte-Anne, à la base navale de Toulon... et rentrer ainsi chez eux le soir. L'inscription sur le site est gratuite, et les covoitureurs décident des modalités : participations aux frais ou utilisation de véhicules à tour de rôle.

## Des bouffées d'air frais

Sur la base navale, pas moins de « 15 000 » personnes sont susceptibles d'être intéressées par ce moyen de transport en faveur du développement durable, rapporte le contre-amiral Eric Schérer, adjoint territorial au préfet maritime et commandant de la base de Défense. De quoi libérer des bouffées d'air frais sur la base où la circulation est « souvent saturée », mais aussi pour les nombreux riverains qui en font souvent les frais.

V. P.

Site internet : covoiturage-var.fr



23 000 véhicules entrent et sortent de la base navale de Toulon tous les jours, participant à l'encombrement quotidien des axes de circulation. (Photo doc. V.-M.)



Le contre-amiral Schérer, commandant de la base de Défense, a lancé officiellement le dispositif covoiturage, hier, avec Christophe Haser, chef du bureau maîtrise des risques de la base navale.

(Photo V. P.)

## Des lignes de bus sur la base navale

C'est une expérimentation qui commence le 31 août, pour 4 mois. Avec des rotations tous les quarts d'heure entre 6 h 30 et 8 h 30 et de 16 h à 19h, deux lignes de bus circuleront pour les salariés à l'intérieur de la base navale et ses 270 hectares. Leurs trajets : zone Vauban-porte Castignean et zone Vauban-appontements Milhaud. Une ligne unique parcourra ces trajets toutes les demi-heures le reste

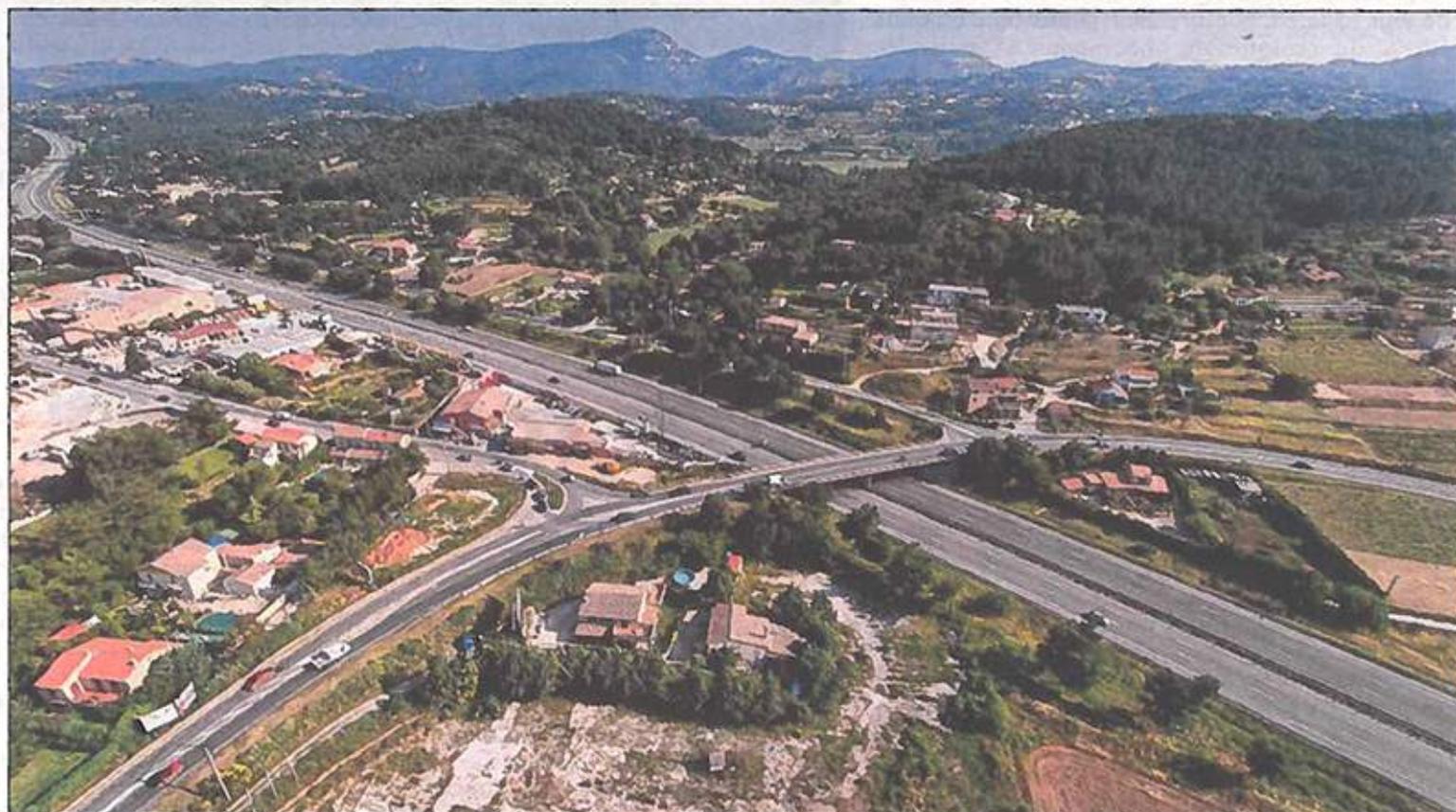
du temps. Excellent complément au covoiturage, « on espère que cela permettra de changer aussi des habitudes de transports avec plus des salariés qui emprunteront les lignes régulières », a confié le contre-amiral Schérer. Des correspondances sont prévues entre les lignes de la base et ces dernières. Ce dispositif sera définitivement adopté « s'il est économiquement viable pour toutes les parties ».

# L'échangeur Ollioules-Sanary accélère

2019. C'est la date annoncée par Escota pour la livraison du très attendu échangeur Ollioules-Sanary. Espérée depuis de nombreuses années, cette infrastructure qui permettrait d'alléger la RD 11 et les sorties Toulon Ouest fait un peu figure d'Arlésienne dans le département. « Je me bats depuis 25 ans pour cet échangeur assure le maire de Sanary. Ça dure depuis longtemps, mais ce n'est absolument pas la faute d'Escota, ceux qui ont tardé se reconnaîtront » dénonce Ferdinand Bernhard.

## « La balle est aujourd'hui dans notre camp »

Sollicités pour le financement de l'échangeur qui, d'après Escota « ne peut intégralement être financé par le péage car ce ne serait économiquement pas viable », le Département et les communes concernées (Sanary, Ollioules et Six-Fours), ne connaissent pas encore le montant de la facture. Escota, qui annonce une enveloppe de l'ordre de 40 millions d'euros, a d'abord dû revoir son budget à la hausse du fait de la flambée des prix du foncier sur le secteur, mais devrait prochainement revenir vers ses partenaires publics avec un budget révisé à la



Attendu depuis de nombreuses années, l'échangeur est en bonne voie. « Tout est prêt », annonce le maire d'Ollioules. (Photo DR)

baisse. « Ils ont obtenu une rallonge de concession de quatre ans et pourront donc l'amortir jusqu'en 2031 explique Ferdinand Bernhard. Et puis, ce sera un péage entièrement automa-

tisé, sans frais de personnel ». Si du côté d'Ollioules, on ne se fait, selon Robert Beneventi, « aucun doute sur une entente financière pour cet aménagement qui est une priorité », le maire de Six-

Fours attend avant tout la « facture » d'Escota. « La balle est aujourd'hui dans leur camp », annonce Jean-Sébastien Vialatte. « Oui, c'est vrai, la balle est dans notre camp, d'ailleurs on va reve-

nir vers eux conclut Escota. C'est toujours notre intérêt de réaliser ce projet ». Si la société autoroutière y trouve son « intérêt », nul doute que les travaux démarrent vite.

## En bref

### « Stop aux péages trop chers »

Suite à la nouvelle hausse des tarifs en février dernier, l'association 40 millions d'automobilistes a lancé une pétition « Stop aux péages trop chers » disponible en ligne sur le site : [www.stopauxpeagestropchers.com](http://www.stopauxpeagestropchers.com).

## Le chiffre

### 60 000

véhicules franchissent quotidiennement la barrière de péage de Bandol en période estivale. Sur une journée de semaine en basse saison, le chiffre tombe à 45000.



# AÉROPORT DE TOULON

## COMMENT RYANAIR MET LA PRESSION

La compagnie irlandaise à bas coûts Ryanair a décidé fin février qu'elle arrêta sa ligne entre Toulon-Hyères et Londres-Stansted, alors que les taux de remplissage étaient plutôt satisfaisants. Mais derrière cette annonce se cache un jeu de poker menteur dont la compagnie est coutumière. Décryptage.



**F**in février, un simple communiqué de Ryanair arrive dans les boîtes mail des rédactions, prévenant de manière laconique que la compagnie "n'opérera pas la ligne Toulon-Londres Stansted cet été". En quelques lignes, c'est une liaison avec l'une des capitales les plus importantes d'Europe qui disparaît de la palette déjà maigre de l'aéroport

de Toulon-Hyères - et les possibilités de correspondances internationales qui l'accompagnent. Alors que la liaison était pourtant largement dans les clous de la rentabilité pour la compagnie irlandaise, avec un taux de remplissage supérieur à 80 %. La nouvelle de cet arrêt d'exploitation a plombé l'ambiance sur le tarmac hyérois. Mais cette annonce pourrait

bien n'être en fait qu'un moyen de se faire désirer... et de faire monter les enchères. Car l'aéroport de Toulon-Hyères passera dans les jours à venir sous le contrôle du groupe Vinci Airports, qui en assurera la gestion pour les 25 ans à venir, prenant la suite de la Chambre de commerce et d'industrie du Var. Pour Ryanair, ce passage de témoin

Ryanair sait très bien  
que pour des aéroports  
de taille intermédiaire  
comme Toulon, une  
liaison directe vers  
Londres est un atout  
de poids.

est l'occasion rêvée pour se faire connaître des nouveaux patrons de l'aéroport, et entamer les négociations en position de force, à des conditions qu'elle aurait elle-même fixées. Car la compagnie sait pertinemment que pour des aéroports de taille intermédiaire comme l'est celui de Toulon (550 000 voyageurs l'année dernière), une liaison directe vers Londres est un atout de poids. Un atout qui se paie au prix fort : sur le même modèle que le système des "marges arrières" qui se pratiquent dans la grande distribution et permettent aux enseignes d'encaisser sur deux fronts, Ryanair a pour habitude de partir ouvertement à la classe aux subventions, directes ou indirectes. Et n'hésite pas à claquer la porte du jour au lendemain, si les conditions d'accueil ne lui conviennent plus.

### **UN MODÈLE ÉCONOMIQUE BASÉ SUR LES SUBVENTIONS PUBLIQUES**

"Ryanair a basé son modèle économique sur ce mécanisme, explique un ancien responsable de l'aéroport varois. Il y a les aides directes, qui sont versées par le concessionnaire de l'aéroport, ou par les collectivités locales soucieuses d'augmenter l'attractivité de leur territoire. Il y a des réductions sur les coûts d'utilisation des équipements aéroportuaires, voire des exonérations. Il y a la mise à disposition de personnel de l'aéroport à titre gratuit". Mais il y a aussi de nombreuses possibilités d'aides indirectes, à l'image de ce que l'on appelle les "aides marketing" : "En clair, la compagnie ouvre une nouvelle ligne, mais elle se débrouille pour que toute la promotion ne lui coûte pas un centime : ces frais de promotion sont alors supportés par le concessionnaire ou les collectivités locales, charge à eux de payer les campagnes de communication, l'affichage en ville, les relations presse, etc. Le voyageur paie son billet d'avion à petit prix, mais il ne se rend pas compte qu'il en a financé une autre partie en tant que contribuable !". C'était par exemple le cas au début de l'année 2009 : alors que Ryanair avait choisi de tourner le dos au Var fin 2008, la compagnie était revenue dès l'année suivante. Un retour accompagné d'un

# La guerre du bus low

Cinq euros, voire même trois fois moins pour traverser la France! Depuis la libéralisation du marché des transports en autocar, les opérateurs se livrent une guerre sans merci. Le consommateur varois en profite

Les compagnies de bus étaient dans les starting-blocks depuis plusieurs mois. N'attendant plus que le ministre de l'Économie Emmanuel Macron ne donne le signal de départ pour s'élancer sur les routes de France.

Depuis le 7 août dernier, date de la promulgation de la loi libéralisant le transport par autocar sur l'ensemble de l'Hexagone, c'est de la folie. Il ne se passe pas un jour ou presque sans qu'une compagnie n'annonce le lancement de nouvelles lignes.

Si Isilines (groupe Transdev) a été la première - « grâce au régime de charter en transport occasionnel, on a pu lancer nos 17 premières lignes dès le 10 juillet », explique Isabelle Pons, responsable de la communication - la concurrence lui a très vite emboîté le pas. Idbus/Ouibus, filiale de la SNCF, Starshipper, l'allemand Flixbus et l'écossais Megabus se sont à leur tour lancés dans la bataille de la route. En évitant jusque-

là de desservir le Var.

Et oui, du fait du seuil kilométrique fixé à 100 km et en dessous duquel les compagnies doivent obtenir le feu vert des autorités organisatrices des transports, les habitants du département ont bien failli regarder les bus passer. Et ne pas bénéficier de la féroce guerre des prix à laquelle se livrent les opérateurs.

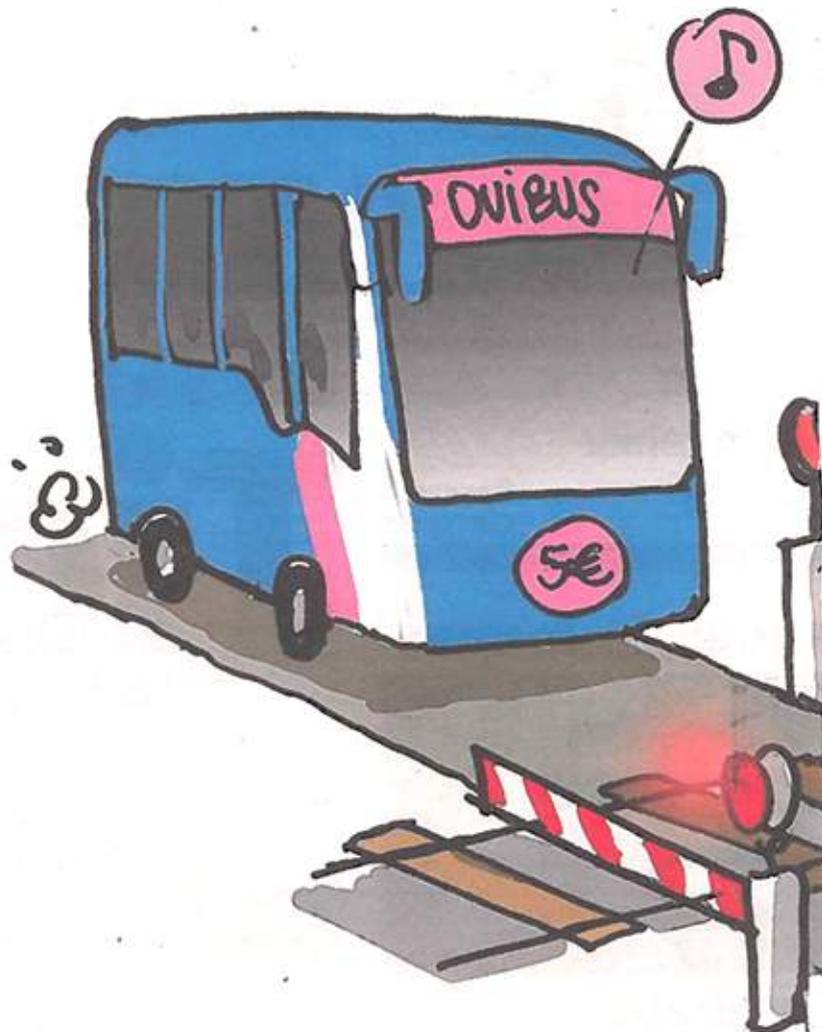
## Toulon - Paris à 1,5 euro!

Il n'en sera rien. À partir du 30 septembre prochain, il sera possible de rallier Avignon, Lyon ou Paris au départ de Toulon. A des tarifs promotionnels pouvant descendre jusqu'à 1,5 euro! Megabus.com, qui se présente comme « le leader européen des liaisons par autocar à bas prix », l'a annoncé hier lors d'une conférence de presse à Marseille.

Un peu plus long à se mettre en place, sans doute du fait de son modèle qui consiste à signer des partenariats avec des PME

autocaristes familiales, Flixbus envisage aussi de desservir le Var. « D'ici la fin de l'année, on devrait lancer deux lignes : l'une entre Bordeaux et Hyères, l'autre entre Tourcoing et Hyères. Et il n'est pas exclu que l'on poursuive jusqu'en Italie », déclare Raphaël Daniel, le responsable de la communication. Et ce n'est sans doute qu'un début. D'après Laurent Benvenuti, délégué de la Fédération nationale des transports de voyageurs pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse, « il faut s'attendre pendant encore de nombreux mois à l'annonce d'ouvertures de lignes plus ou moins originales ». S'il se réjouit de cette dynamique nouvelle pour le secteur, Laurent Benvenuti reste prudent : « Il existe quand même une grande incertitude sur le modèle économique ».

Dossier :  
Pierre-Louis PAGÈS  
plpages@nicematin.fr



Var matin 23 03

**Questions à** Elizabeth Esnouf, directrice du développement chez Megabus

## « Notre déploiement en France n'est pas terminé »

C'est à Marseille que Megabus a annoncé hier le lancement de 17 nouvelles lignes sur le territoire français. En marge de la conférence de presse, Elizabeth Esnouf a accepté de répondre à nos questions.

**Vous annoncez le lancement de 17 nouvelles liaisons. Combien de temps vous donnez-vous pour voir si elles sont rentables? C'est difficile de répondre dans la mesure où la France est un nouveau marché. Pour nous, comme pour les concurrents d'ailleurs. L'expérience de la ligne Paris-Toulouse, lancée au mois de mars dernier, nous fait penser que les Français sont prêts à**

voyager en bus. Cet été, cette ligne a été très populaire et affichait complet plusieurs fois par semaine. On croit donc à un marché à forte croissance en France. Mais on doit apprendre à connaître le marché.

**Quelles sont vos ambitions chiffrées sur le marché français** On ne s'est pas fixé d'objectifs chiffrés. On n'a pas pour ambition de représenter tel ou tel pourcentage du marché. On pense qu'il y a des opportunités de croissance en France et on veut saisir ces opportunités, les exploiter. Cela dit, on n'en a pas fini avec notre déploiement. En août, on proposait 10 liaisons nationales en France. Le

30 septembre, notre offre s'enrichira de 17 nouvelles liaisons. Et d'ici la fin de l'année, sans que je puisse pour l'heure vous donner plus de détails, on devrait assurer plus d'une cinquantaine de liaisons. En termes d'emplois, cela va se traduire par plus de 150 salariés en France.

**Mais la concurrence s'annonce acharnée.** Oui. Comme ça a été le cas en Allemagne. À la libéralisation du marché outre-Rhin, il y a plus de deux ans maintenant, de très nombreuses compagnies se sont lancées dans le transport de passagers en bus. Beaucoup ont disparu depuis, mais nous sommes toujours là. Et je n'ai aucune

crainte pour le marché français. Je pense qu'il y a de la place pour 3 ou 4 opérateurs.

**Vous faites des prix, l'une de vos forces. Comment arrivez-vous à proposer des places à 1 €?** On essaye effectivement d'être les moins chers du marché. C'est notre force. Pour y arriver, on pratique le « yield management », c'est-à-dire l'optimisation du remplissage de nos bus. Mais il y a d'autres explications. On a par exemple un fonctionnement simplifié au maximum, sans sous-traitant. On utilise aussi des bus de plus grande capacité, ce qui diminue le coût du trajet par siège.



Megabus a investi 2,7 millions d'euros dans une flotte de 10 autocars pour assurer les 17 liaisons nationales. (Photo P.-L. P.)

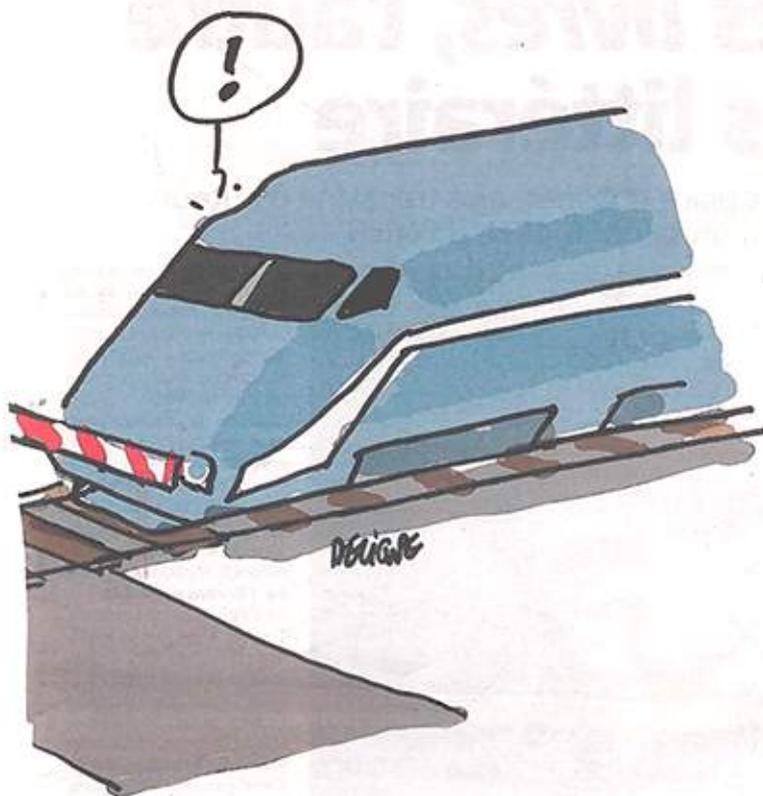
## L'incompréhension de Jean-Yves Petit

S'il en est un qui ne saute pas de joie à l'évocation de la loi Macron, c'est bien Jean-Yves Petit, le vice-président Europe Écologie Les Verts de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour lui, la libéralisation du transport par autocar, telle que voulue par le ministre de l'Économie, « affaiblit la Région au moment même où cette dernière va récupérer dans ses compétences les transports sco-

laire et interurbain ». Délégué aux transports, Jean-Yves Petit en veut plus particulièrement à la SNCF qu'il accuse de « faire concurrence, au travers de sa filiale Ouibus, aux lignes TER qu'elle exploite pour la Région ». Et l'élu écologiste d'avertir : « Puisque la SNCF ouvre la concurrence sur les lignes TER, on lui répercutera à 100 % les baisses de recettes ».

# cost est bien lancée

## Marseille - Nice en bus : on a testé pour vous



En ce jeudi 17 septembre au matin, ils sont une vingtaine de passagers à attendre, à la gare routière de Marseille, le bus qui part pour Milan. Mais tous ne vont pas jusqu'en Italie. Beaucoup ont prévu de descendre à Nice. La gare SNCF a beau être à deux pas, ils ont opté pour la route. Une première. En vigueur depuis à peine plus d'un mois, la loi Macron, libéralisant le transport par autocar dans l'Hexagone, n'aura pas mis longtemps à séduire les voyageurs français et étrangers.

Quelque peu noyé au milieu des bus Carreize qui assurent le service sur les lignes express régionales, l'autocar arrive enfin. Il est flamboyant neuf, mais n'a pas encore été peint aux couleurs de Ouibus, la nouvelle filiale de la SNCF pour le transport par autocar. D'une manière générale, la signalétique des nouvelles lignes est d'ailleurs quasi invisible à la gare routière phocéenne.

« Ne voyant aucun signe, aucun logo, on a eu peur de s'être trompé de gare. Et on a demandé au bureau d'Euroline si c'était le bon endroit », témoigne Aude et Adrien, un couple franco-québécois en partance pour l'Italie. Quand on leur demande ce qui les a poussés à choisir l'autocar plutôt que le train. Ils répondent : « La principale raison c'est que le bus est direct jusqu'à Milan. En train, on aurait dû effectuer deux changements. Avec les valises, ce n'était pas pratique ».

### Un peu plus long, beaucoup moins cher

Mais pour beaucoup de passagers, le prix du billet est l'argument choc. Habituee à voyager par la route dans sa Colombie natale - « je n'ai pas vraiment le choix, il n'y a pas de réseau ferroviaire » - Camila Silva a fait ses comptes. « Pour aller de Marseille à Milan, ça m'a coûté 29 €. En train, c'était au moins 80€ ».

Pour Antonin, jeune diplômé nantais qui s'offre quelques jours de vacances pour rendre visite à ses potes, voyager en bus est une nouveauté. « C'est la première fois depuis que la loi Macron est passée. Visiblement, le voyage est un peu plus long qu'en train ou en voiture, mais le bus est confortable et je ne suis pas pressé. Par contre, côté prix, c'est imbattable. C'est même un peu moins cher que le covoiturage ». Et ce ne sont pas Ludek et Jana, des touristes tchèques, qui diront le contraire. « On a facilement acheté nos billets par internet, 10 € l'aller-retour entre Nice et Marseille, ça vaut vraiment le coup! ». D'autant plus que les services à bord n'ont rien à envier au train. Bien au contraire. Outre les toilettes et la climatisation, chaque place dispose d'une prise électrique et la connexion wifi fonctionne parfaitement dès que le moteur de l'autocar tourne.

### Repères

#### ■ Ce que dit la loi

Promulgué le 7 août au Journal officiel, le texte libéralise le transport par autocar sur l'ensemble de l'Hexagone. Jusque-là, seul le cabotage était autorisé, c'est-à-dire le déplacement d'une destination à une autre uniquement dans le cadre de liaisons internationales. Sur les distances inférieures à 100 km, les collectivités locales

ont la possibilité de saisir l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) pour éviter que les lignes d'autocar ne menacent les services de transport qu'elles subventionnent.

#### ■ S'y retrouver

Un conseil très pratique pour y voir clair dans cette jungle de tarifs : aller sur le site [www.comparabus.com](http://www.comparabus.com). Il étudiera, pour une date donnée, toutes les offres tarifaires, entre BlablaCar, SNCF ou bus low cost.



Trois heures et quinze minutes, voire même un peu moins en fonction du trafic, pour effectuer la liaison Marseille-Nice, via Aix. (Photo J.-F. Ottonello)

# 7 LE PÔLE MER

**1 « Devenir la Silicon Valley des technologies de la mer »**

Var Matin – 23.03.2015

**2 Des millions sous les mers**

Var Matin – 17.04.2015

**3 « Certains paramètres extérieurs peuvent influencer directement la réussite d'un projet »**

Le Marin – 09.10.2015

**4 Le Pôle mer Méditerranée à l'abordage des marchés**

Var Matin – 15.10. 2015

**5 DCNS dévoile sa nouvelle (grande) maison ollioulaise**

Var Matin – 11.12.2015

## Le pôle Mer, c'est quoi?

Le pôle de compétitivité Mer est une association d'entreprises, de laboratoires, d'universités et de centres de formation fédérés pour favoriser le développement de l'économie maritime et littorale, de Nice à Perpignan, en passant par la Corse. Il compte 360 membres.

## Comment ça marche?

Pour qu'un projet soit labellisé par le pôle Mer, il doit contribuer de manière innovante à l'économie maritime et associer a minima une PME et un laboratoire de recherche. Grâce au label, le projet peut alors bénéficier jusqu'à 30 % de financements publics (Europe, État, région).

## Des projets innovants

Entre autres exemples de projets qui ont vu le jour ces dernières années, citons des programmes de stations de lavage de bateaux par ultrasons, de production de biocarburants par des micro-algues ou d'éoliennes offshore.

# « Devenir la Silicon Valley des technologies de la mer »

Président du pôle Mer Méditerranée, François Demoulin revient sur la première décennie d'existence de la structure basée à La Seyne, ainsi que ses nouvelles aspirations

Jusqu'alors, il faut admettre que le pôle de compétitivité Mer Méditerranée, à vocation mondiale, ne bénéficie pas d'une résonance à hauteur de ses ambitions. La faute, peut-être, aux domaines d'activité très pointus des entreprises qui partagent ce label. La faute aussi à des projets innovants qui mettent longtemps à voir le jour, et ne bouleversent pas (encore) le quotidien des Varois. Depuis dix ans et la création de la structure - un « cluster » pour les Anglo-Saxons - plus de 600 millions d'euros ont pourtant été investis en recherche et développement (R&D) dans le domaine de l'économie maritime, grâce au pôle Mer. Une manne considérable, qui porte non seulement ses fruits en termes d'innovation, mais qui a également permis de créer des emplois. Explications de son président François Demoulin, également directeur de DCNS Toulon.

### Comment va le pôle Mer ?

Il fête ses dix ans cette année et il va bien ! Quelque 240 projets de recherche et développement (R&D) ont été labellisés. Nombre d'innovations ont aussi vu le jour et cela a parfois abouti à de la création d'emploi. Nous gardons d'ailleurs l'objectif de 5000 emplois créés ou sauvegardés à échéance 2018. C'est dans le contrat de performance signé avec le ministère de l'Économie.

### On parle surtout d'emplois à « Bac+12 », là, non ?

Vous savez, je suis aussi directeur de DCNS Toulon, plus grande entreprise industrielle du Var, à l'origine du pôle Mer avec les Cnim, Ifremer ou Thalès. Et je peux vous dire que si des ingénieurs nucléaristes travaillent chez nous, il y a aussi beaucoup d'ouvriers.

### Concrètement, en quoi le pôle a-t-il impacté la vie des Varois ?

Déjà, et même s'il s'est étendu de Paca au Languedoc l'an passé, le pôle est essentiellement varois. Plus de 35 % de ses membres sont implantés dans le département et, historiquement, son cœur est à Toulon. Ensuite,

encore une fois, le pôle Mer, ce sont des produits novateurs et des emplois. Notre objectif n'est pas de réduire le chômage en Rhône-Alpes ou en Ile-de-France mais bien ici, dans la région et le Var. Pour le concret, nous sommes maintenant à un tournant et il faut effectivement changer de braquet.

### Il existe encore des freins à la création d'emploi ?

Passer de la R&D à l'emploi ne se fait pas en cinq minutes. Mais le virage a été amorcé l'an passé. Nous sommes ainsi en train de développer l'accompagnement aux PME, en les aidant à commercialiser leurs produits mais aussi en les faisant connaître à l'international, en leur offrant des formations ou encore en les mettant en relation avec des investisseurs privés...

### Sans le pôle, pensez-vous que le visage de l'économie locale serait si différent ?

Contrairement à la Bretagne, le potentiel maritime de la Méditerranée a longtemps été délaissé. Qui ici, il y a plus de dix ans, avait conscience du potentiel économique de la mer, au-delà de ses atouts touristiques ? Pas grand monde. Avec le pôle, il y a eu un alignement des acteurs institutionnels, des organismes de recherches et des entreprises. Plus de 600 millions d'euros de recherche et développement ont été injectés dans l'économie maritime depuis 2005, dont 30 % de subventions publiques. Ce n'est pas rien. Est-ce qu'on aurait investi autant, sans le pôle Mer ? Sans doute pas.

### Êtes-vous à la merci d'un changement d'orientation politique à l'échelon national ?

Rien n'est impossible, étant entendu que nous sommes une création étatique. Mais la dernière évaluation du ministère nous classait comme « très performant ». À nous de continuer de convaincre que nous sommes efficaces. Maintenant, il y a 70 pôles de compétitivité en France et tous



François Demoulin, président du pôle Mer (Photo Eric Estrade)

ne sont probablement pas indispensables...

### Parlons du technopôle de la Mer, à Ollioules. Est-il voué à devenir l'épicentre du pôle ?

Tout à fait. De même que le pôle Pegase, pôle de compétitivité Aéronautique, est très centré sur Marignane, le pôle Mer a vocation à être centré sur Toulon et le technopôle. Dès l'an prochain, DCNS et 1000 ingénieurs s'y installeront. La direction du pôle sera dans un deuxième bâtiment. Reste à finaliser le contenu, avec d'autres arrivées. Plusieurs PME frappent déjà à la porte. On peut ensuite imaginer, sur site, la mise en commun de ressources, comme un showroom, des plateformes informatiques... En cela, l'idée est de devenir un peu la Silicon Valley des technologies

de la mer.

### Est-ce que le pôle peut devenir l'affaire de tous ?

Je voudrais déjà que le pôle s'adresse aux jeunes, élèves et étudiants. Qu'ils puissent intégrer qu'il y a un réel potentiel dans l'économie maritime. Pour les entreprises, les chercheurs, les politiques, la prise de conscience a eu lieu ; maintenant, il faut y aller.

### Au-delà, comment faire pour se rapprocher du public ?

Déjà, il y a un événement que nous souhaiterions organiser : les dix ans du pôle Mer. On le ferait à Toulon, avec TPM qui a porté le pôle sur les fonts baptismaux. La date n'est pas encore fixée, même si ce serait sans doute après l'été. Il s'agirait, entre autres, de

## Le pôle en cinq points

### - La date : 2005.

C'est l'année de labellisation par l'État du pôle Mer PACA, comme pôle de compétitivité à vocation mondiale.

### - Le chiffre : 637

C'est, en millions d'euros, la somme qui a été investie dans la recherche et le développement de 240 projets labellisés. Environ 30 % de cette manne est de l'argent public.

### - Le lieu : le technopôle de la Mer, à Ollioules.

Prévu pour accueillir DCNS en 2016, le site a vocation à héberger aussi d'autres entreprises de haute technologie marine et sous-marine. Le site a notamment été aménagé par TPM.

- La réalisation : le Sea-Explorer. Ce robot sous-marin autonome, dédié à la connaissance de l'environnement aquatique, est une émanation de la société ACSA, PME de 20 salariés. Il peut notamment être utilisé pour suivre l'impact des rejets d'eaux usées sur les micro-organismes.

pouvoir montrer au grand public nos réalisations concrètes, comme le robot Sea-Explorer par exemple. L'idée serait aussi, encore une fois, de sensibiliser les jeunes. Les faire rêver.

### Le pôle n'a-t-il pas aussi un rôle à jouer dans la mise en valeur du patrimoine maritime local ?

Sans doute. J'y suis favorable en tout cas. Pourquoi ne pas réfléchir à l'ouverture au public d'une partie du technopôle de la Mer ? Si ce n'est pas au pôle de décider de faire un musée, nous sommes effectivement légitimes pour poser l'idée sur la table des décideurs. Nous avons le réseau d'entreprises dans lequel se trouvent peut-être des mécènes. Il y a sûrement quelque chose à faire pour la valorisation du patrimoine maritime.

PROPOS RECUEILLIS PAR P. MAGGIO ET M. DALAINE

# Des millions sous les mers

DCNS Services Toulon assurera jusqu'en 2020 l'entretien des six sous-marins nucléaires d'attaque de type Rubis. Un contrat de plusieurs centaines de millions d'euros

Ce n'est pas vraiment une surprise. N'étant pas mise en concurrence pour l'entretien des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) – des navires bien trop sensibles – DCNS a tout naturellement obtenu le contrat de maintien en condition opérationnelle des six submersibles de type Rubis.

Pour autant, la Marine nationale n'a pas signé un blanc-seing à l'industriel. D'un montant de plusieurs centaines de millions d'euros, ce contrat SNA 15 a ainsi fait l'objet d'intenses négociations pendant plusieurs mois. « On est jugé sur la disponibilité des bateaux, le nombre de jours de navigation que nous garantissons au client. Avec des bateaux vieillissants, il a fallu que l'on revoie entièrement le carnet d'entretien des SNA, le calendrier de leur maintenance. Tout en restaurant nos marges », explique Nathalie Smirnov, directrice de la division Services à DCNS. Et d'ajouter : « Ce travail a été réalisé main

dans la main avec la Marine et le Service de soutien de la flotte ».

L'une des nouveautés dans la nouvelle organisation industrielle liée à ce contrat est la mise en place d'équipes totalement dédiées à l'entretien courant des SNA. Des « bases avant » dans le jargon de DCNS, connaissant les « petites faiblesses », « l'intimité » de chacun des six SNA et capables d'intervenir rapidement pour redonner au plus vite de la disponibilité aux bateaux.

## En attendant les Barracuda

Pour DCNS Services Toulon, ce contrat est la garantie d'un plan de charge soutenu jusqu'en 2020. Mais c'est aussi l'obligation de s'adapter d'ores et déjà au renouvellement de la flotte sous-marine. « Outre l'entretien courant de l'ensemble des SNA actuellement en service et le grand carénage des deux derniers de la classe Rubis, ce contrat comprend également l'entretien courant du Suffren, le premier



Un sous-marin nucléaire d'attaque de type Rubis en cale sèche dans l'un des bassins de Missiessy dans la base navale de Toulon. (Photo DR)

des SNA de type Barracuda », précise Nathalie Smirnov.

DCNS Services Toulon se prépare donc à accueillir les nouveaux bateaux noirs qui, s'ils sont équipés des

mêmes réacteurs nucléaires que le porte-avions Charles-de-Gaulle, n'ont rien à voir avec la génération précédente en termes de technologie embarquée. La directrice de la division Ser-

vices détaille : « Il faut qu'on adapte nos installations, notamment le bassin 1 de Missiessy. Ce qui n'est pas sans contrainte sur le planning des actuels SNA. Mais il faut aussi qu'on prépare notre

personnel. Des équipes interviennent d'ailleurs en construction neuve à Cherbourg et Indret afin de se familiariser avec les Barracuda ».

P.-L. P.

## Marché immobilier : toujours pas de reprise à l'horizon pour les notaires

La baisse globale des prix de l'immobilier, l'an passé dans le Var, n'a pas suffi à relancer un marché toujours morose. C'est ce qui ressort des statistiques 2014 de la Chambre des notaires, dévoilées hier soir à Toulon. « Je ne peux pas dire que la reprise se précise, ni se profile à l'horizon », a regretté le président M<sup>e</sup> Michel Bain.

### Ventes et prix en baisse dans l'ancien

En un an, le volume de ventes dans le département a en effet chuté de près de 12 % pour les appartements anciens et de 4,4 % pour les maisons anciennes, qui représentent l'essentiel du marché (le neuf et les terrains à bâtir ne correspondent qu'à une part infime).

Si les acquéreurs potentiels peuvent se réjouir d'une baisse moyenne des prix, tant pour les maisons (-2,3 %) que pour les appartements (-2,7 %), le Var demeure nettement plus onéreux que la moyenne en France (hors Paris). Le prix médian<sup>(1)</sup> d'une maison s'y établit ainsi à 305 000 €,

contre 156 000 € ailleurs. Pour les appartements, le prix au mètre carré s'élève à 3 010 € contre 2 280 €.

### Fortes variations

De surcroît, les variations sont très différentes d'un secteur à l'autre, selon que l'on se situe en bord de mer, dans le centre ou le haut Var. Pour les maisons, les baisses les plus fortes ont été enregistrées dans le secteur Draguignan-Lorgues (-9,2 %) et dans le Pays de Fayence (-6,4 %). Mais les prix demeurent à la hausse sur le littoral, en particulier dans l'ouest-Var (+6,2 % à Sanary-Bandol). Sur le marché des appartements anciens, le prix médian au m<sup>2</sup> va de 2 160 € à Toulon à 5 070 € au Lavandou. C'est dans le centre Var (2 110 €) que la hausse a été la plus forte en un an, à +7,2 %. La Seyne enregistre une baisse de 8,1 %, mais dans le même temps le prix des appartements neufs y a grimpé de près de 15 %!

Seules des « raisons économiques et politiques » peuvent expliquer la crise qui perdure sur le marché de



M<sup>e</sup> Michel Bain, président de la Chambre des notaires du Var (à gauche), a dévoilé hier soir à Toulon les statistiques 2014 du marché immobilier. (Photo Patrick Blanchard)

l'immobilier, estime M<sup>e</sup> Bain. « Il y a un manque de confiance. Les prix baissent, les taux d'intérêt sont historiquement bas et ça ne redémarre pas. En 2015, prévient-il, ça passe ou ça casse. »

ANNE FUERXER-TEZIER  
afuerxer-tezier@varmatin.com

1. Le prix médian n'est pas le prix moyen, il exclut les extrêmes. Les prix indiqués correspondent aux prix de vente hors droits, hors commissions, hors frais et hors mobilier.

## Département : les orientations budgétaires à l'ordre du jour

À peine élus et déjà dans le vif du sujet. Moins de deux semaines après l'installation de la nouvelle assemblée désormais présidée par Marc Giraud, les conseillers départementaux se réunissent ce matin à Draguignan. Au menu : un programme plutôt chargé les attend. Outre la formation et la désignation des instances consultatives, la composition des commissions d'appel d'offres et de délégation de services publics locaux, ou bien encore l'élection des représentants au conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le conseil départemental débatera en effet des orientations budgétaires pour l'année 2015.

## SCIENCES ET TECHNIQUES

# Patrick Baraona, directeur du pôle Mer Méditerranée

## « Certains paramètres extérieurs peuvent influencer directement la réussite d'un projet »

Le 15 octobre, seront célébrés à Toulon les dix ans du pôle Mer Méditerranée. Patrick Baraona, son directeur depuis la création, dresse un bilan des activités de celui qui s'est d'abord nommé pôle Mer Paca avant son extension en Languedoc-Roussillon.

Quels ont été les débuts du pôle Mer Méditerranée ?

Le gouvernement a lancé un appel à projets en décembre 2004, les dossiers ont été déposés en février suivant et le pôle a officiellement été labellisé par l'État « pôle de compétitivité à vocation mondiale » le 12 juillet 2005. Il a été porté par les acteurs locaux : Toulon Var technologies, Ifremer, DCNS, bien sûr, mais aussi Thales et de nombreux autres. Ensuite, le gros travail a été de faire connaître le pôle au niveau régional, pour faire comprendre aux acteurs du territoire que ce n'était pas qu'une structure toulonnaise, et sensibiliser les politiques à l'économie maritime. Ici, ce n'est pas aussi naturel qu'en Bretagne ! Il n'y a pas de culture maritime aussi forte, même si cette économie constitue un secteur industriel très développé.

Le pôle compte combien d'adhérents ?

En 2005, nous avions une centaine d'adhérents, essentiellement basés dans le Var. Aujourd'hui, nous avons 391 membres, dont un tiers dans les Bouches-du-Rhône et un autre dans le Var, environ 15 % dans les Alpes-Maritimes et 10 % en Languedoc-Roussillon,

plus quelques-uns en Corse et dans le reste de la France.

Quels ont été les premiers projets labellisés ?

Le Sea Explorer est un bon exemple : porté par Alseamar (ex-Acsa), en partenariat avec Acri In, Acri ST et l'Ifremer, le projet a pour objectif de développer un planeur sous-marin (glider) inhabité, propulsé par gravité et ballastages cycliques. Il peut être utilisé pour des relevés de paramètres physiques (température, courants), bio-géo-chimiques, ou pour des missions de surveillance maritime. Il a été labellisé en 2006 et il est passé en phase d'industrialisation en 2013. Depuis, quinze engins sont sortis des ateliers de Meyreuil (Bouches-du-Rhône) où ils sont entièrement construits, pour la France et l'international. C'est une de nos plus belles réussites. En 2006, les projets Ecopaint, pour la mise au point de peintures marines antisalissure non toxiques pour les navires, et Girac, un projet pour la gestion intégrée des rejets d'assainissement côtiers, ont également été labellisés. Depuis, des projets comme Powermate (connecteurs sous-marins), porté par Comex, Subsea-tech et Nexans, ou Sedimed, pour la création d'une filière de valorisation des

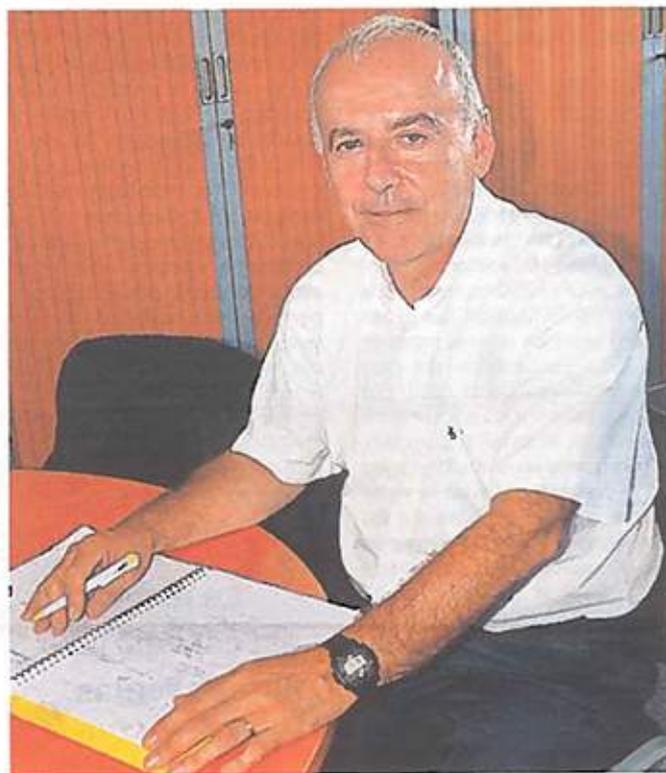
sédiments marins méditerranéens, ont été labellisés puis ont poursuivi vers un développement industriel.

Avez-vous eu des ratés ?

On ne peut pas dire que nous avons eu de réels ratés, mais nous avons appris que certains paramètres extérieurs pouvaient influencer directement la réussite. On constate par exemple que plus le temps de montage est long, plus le projet risque de ne pas déboucher : il se fera mais ne sera plus dans le timing du marché. Tout le monde est conscient de cela, c'est pour cette raison que l'État s'est engagé à réduire ses délais d'instruction. En moyenne, une fois le dossier déposé, les conventions de cofinancement sont signées dans les 12 à 18 mois, c'est long. D'autre part, désormais, il faut anticiper la perception qu'aura le grand public du projet : dès qu'on approche le milieu marin, cela réveille des sensibilités inattendues attisées par les pressions populistes de certains. Dans le cas d'Abysea (NDLR : plate-forme permettant à tous les développeurs de systèmes, engins et équipements sous-marins principalement liés à l'offshore d'effectuer des tests en très grande profondeur), nous n'avions pas imaginé le pouvoir de nuisance d'une politique de communication mal intentionnée.

Trouver des fonds semble de plus en plus difficile. Quelles sont les solutions aujourd'hui ?

Le fonds unique interministériel (FUI) a subi une baisse lente et régulière depuis dix ans. C'est le guichet principal des pôles mais son enveloppe a été divi-

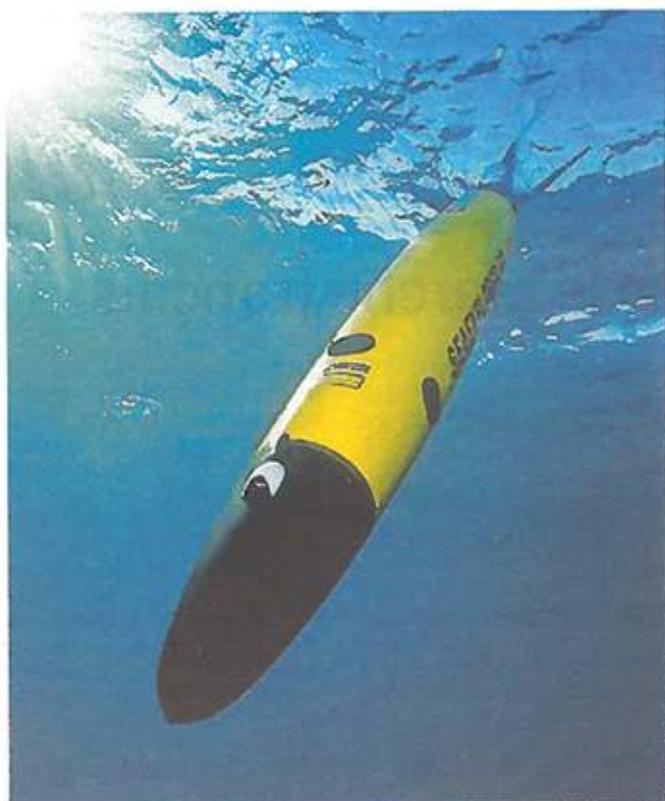


« On constate que plus le temps de montage est long, plus le projet risque de ne pas déboucher », souligne Patrick Baraona.

sée quasiment par deux. On observe la même tendance pour les projets financés par l'Agence nationale de la recherche, qui a recentré ses investissements sur la recherche fondamentale, au détriment de la recherche collaborative. Elle n'a pas de thématique clairement orientée mer et la place des entreprises s'est nettement rétractée dans les financements qu'elle accorde. On trouve malgré tout d'autres moyens de financement, même s'ils sont plus complexes. Le programme des investissements d'avenir, par exemple, attribue des subventions en fonction de l'éco-conditionnalité du projet,

ce qui peut conduire à exclure certaines activités comme l'offshore pétrolier. Cette dernière n'est pratiquement plus financée que par le Citeph (NDLR : Concertation pour l'innovation technologique dans l'exploration production des hydrocarbures), portée par le groupement des entreprises et des professionnels des hydrocarbures. Ce sont les donneurs d'ordres qui identifient les axes et une fois les projets financés, se pose parfois le problème de la propriété intellectuelle pour les porteurs de projet.

Propos recueillis par Camille BLEUET



Le Sea Explorer, dédié à la connaissance de l'environnement sous-marin, est l'une des belles réussites du pôle méditerranéen.

## UN PREMIER SALON DE L'EMPLOI MARITIME

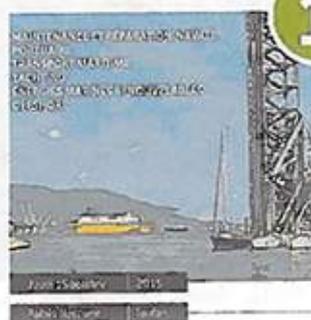
En marge de l'assemblée générale des dix ans du pôle Mer Méditerranée, le premier salon de l'emploi maritime en Méditerranée, organisé par Clic & sea et ses partenaires régionaux, se tiendra le jeudi 15 octobre.

Une trentaine d'entreprises issues de la maintenance et de la réparation navale, du transport maritime, du yachting, des énergies marines renouvelables et de l'offshore présenteront environ 200 offres d'emploi. Des postes qui vont du soudeur au commandant de navire, en pas-

sant par les acheteurs, pour lesquels une compétence maritime est clairement recherchée.

Parmi les entreprises annoncées, le Chantier naval de Marseille, GTT, DCNS, Jifmar, mais aussi IMS Shipyard, Wärtsilä ou la Marine nationale, viendront proposer leurs offres d'emploi. « L'objectif d'un tel salon est de permettre aux entreprises de rencontrer directement les candidats. Nous attendons environ 800 visiteurs, dont 60 à 70 % de personnes expérimentées », explique Christopher Lang, organisateur du salon.

### SALON DE L'EMPLOI MARITIME MÉDITERRANÉE



# Le Pôle mer Méditerranée

Le Pôle mer fête aujourd'hui son dixième anniversaire. L'occasion de mieux connaître ce concentré de compétences destiné à faire rayonner la région sur les mers du globe

Un « machin ». À la façon de l'ONU décrite par le Général de Gaulle – dont les citations sont à la mode en ce moment – le « Pôle mer Méditerranée » a tout du « machin » dont on maîtrise mal les contours et la vocation. Sûrement utile à quelque chose, mais un peu flou dans l'esprit du public. Depuis 10 ans pourtant, il anime le paysage économique de la région.



Toulon présente des atouts pour tenter de devenir la capitale de la mer.

(Photo doc P. Bl.)

## En chiffres

- **391 membres** adhèrent au Pôle mer Méditerranée.
- La structure rayonne sur **2 régions**. Né dans le Var, le Pôle est chez lui en PACA et s'est récemment fait une place en Languedoc-Roussillon pour couvrir l'ensemble de l'arc Méditerranéen.
- **265 projets** « collaboratifs et innovants » ont été labélisés pour un montant de **714 millions d'euros** investis en recherche et développement. 68 projets ont été terminés.
- Le Pôle mer estime que **2 000 emplois directs et 6 000 indirects** ont été maintenus ou créés grâce à son action.
- Une douzaine de salariés permanents travaillent pour le Pôle mer.
- Le budget de fonctionnement de la structure se monte à **2,8 millions d'euros**

## À quoi ça sert ?

L'ambition du Pôle mer est aussi limpide que les eaux de Porquerolles par beau temps. « Ça sert à développer l'économie maritime et littorale en s'appuyant sur l'innovation. C'est-à-dire en faisant travailler ensemble les entreprises et en y associant la recherche », explique Patrick Baraona, le directeur.

Un objectif qui ne consiste pas simplement à faire de beaux ronds dans l'eau pour le plaisir. « Si on arrive à innover sur des marchés mondiaux, avec des nouveaux produits et des nouveaux services, les entreprises vont développer leur chiffre d'affaires et créer de l'emploi » complète le directeur.

## Qui en fait partie ?

Des start-up, des PME, des grands groupes, mais aussi des instituts de recherche ou des laboratoires universitaires... Le profil des 391 adhérents au Pôle mer est varié. Le point commun est évidemment de travailler dans un secteur en rapport avec l'univers maritime et d'avoir jeté l'ancre en PACA ou Languedoc-Roussillon.

Les trois quarts des adhérents sont des entreprises.

C'est cette diversité qui fait la force du Pôle selon son directeur. « L'innovation se fait de manière collective en réunissant au moins deux entreprises et un laboratoire par projet ».

## Comment ça marche ?

Tendre l'oreille, flairer les marchés émergents, déceler l'innovation et mettre en contact les bonnes personnes. Pour remplir son rôle, le Pôle mer doit multiplier les tâches. Afin d'aider des projets à mettre la tête hors de l'eau et conquérir des marchés, il est en effet capable d'intervenir de la conception de nouveaux

produits à leur commercialisation. Les adhérents bénéficient de ses informations, participent à des réunions et apprennent à se connaître mutuellement. « Le sentiment d'appartenance à une communauté est en train de se créer » sourit Patrick Baraona.

Si un adhérent travaille sur un projet, le Pôle peut

le prendre sous son aile et l'orienter vers une source de financement. Passer par lui est par exemple indispensable pour prétendre au FUI (fond unique interministériel). Il connaît aussi toutes les procédures pour s'adresser à l'Agence nationale de la recherche ou pour répondre aux appels à projet européen.

## Quelle est la différence avec le Pôle mer Bretagne ?

« La stratégie est la même », concède Patrick Baraona en évoquant le Pôle mer Bretagne, jumeau iodé de la structure méditerranéenne. Cependant, comme les territoires et l'usage de la mer sont très différents dans les deux régions, les Pôles présentent des différen-

ces. Selon le directeur, à la Bretagne l'excellence dans la construction de gros navires, la pêche ou les énergies liées aux marées par exemple. À la Méditerranée, la maintenance des bâtiments, l'aquaculture ou l'offshore profond.

## Questions à Patrick Baraona, directeur du Pôle mer

### « Il est important de montrer que la dynamique existe »

**Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire du Pôle, vous organisez une assemblée générale au Palais Neptune et des initiatives affichant une envie de vous ouvrir au grand public. Qu'attendez-vous de ce rendez-vous ?**

C'est un moment convivial où on va se retrouver, tous ensemble, pour regarder le chemin parcouru. Il ne s'agit pas de faire de l'autosatisfaction, mais, simplement, il est important de montrer que la dynamique existe.

L'idée consiste aussi à exposer la diversité du réseau du Pôle et les liens qui ont pu se créer grâce à lui entre des structures qui sont très différentes et qui s'ignoraient.

Désormais, il y a une communauté qui partage les mêmes objectifs. Nous pouvons

présenter des réalisations concrètes pour prouver que cette « mayonnaise » a pris.

**À 10 ans, le Pôle mer Méditerranée est-il adulte ?**

10 ans, ça reste jeune. D'abord, on peut constater que le modèle du Pôle de compétitivité est intéressant. Il plaît aux autres européens et pourrait être adopté ailleurs. Le Pôle lui-même a encore du chemin à parcourir. Sur le Languedoc-Roussillon ou la Corse, il reste du travail à faire. Il y a de nouveaux enjeux aussi à envisager si on se projette sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

**Considérez-vous que le Pôle mer remplit la mission qui lui a été confiée ?**

Oui. On a cependant un regret. On trouve que l'outil qui a été

créé n'est pas assez utilisé par l'État pour définir des stratégies. Ça vaut pour d'autres Pôles de compétitivité. Les membres s'en servent, mais pas suffisamment les politiques. C'est pourtant aussi un outil de politique publique. Il faudrait que tout le monde prenne conscience qu'il est opérationnel, qu'il marche bien et qu'il faut s'en servir. Capitalisons sur ce qui existe.

**Comment mieux s'en servir ?**

Si je regarde l'innovation, le montant du FUI (fonds unique interministériel, N.D.L.R.) n'a cessé de diminuer. Il a été à 250 millions, on parle maintenant de 85 millions. Pourquoi le réduire puisque ça marche ?

Le Pôle pourrait être intégré d'avantage dans la définition des priorités. Dans le secteur



(Photo doc D.Leriche)

maritime, les enjeux stratégiques sont vraiment nationaux voire européens. Qu'on vienne nous interroger... On saura y répondre.

**Comment imaginez-vous le Pôle mer pour les dix prochaines années ?**

On a notre feuille de route. On va continuer à avancer nos pions sur nos six domaines d'action stratégique, à faire en sorte qu'il y ait des projets et

des produits. Si des marchés émergent, on saura évidemment réviser ces domaines. Par ailleurs, maintenant qu'on a un réseau, on va accompagner d'avantage les PME vers la croissance. C'est un challenge de proposer des accompagnements vers de nouveaux marchés et à l'export. On commence à le faire et on veut davantage pousser les entreprises vers l'Europe.

# à l'abordage des marchés

## Quels sont ses domaines d'action ?

La mer, c'est grand... Et les métiers qui s'y intéressent sont variés.

Logiquement donc, le Pôle mer ne craint pas de se mouiller en étant sur tous les ponts.

Il tire des bords de la lutte contre la piraterie à l'aquaculture en passant par le développement de fermes éoliennes marines ou la sauvegarde de la biodiversité dans l'aménagement d'un port de plaisance.

Au total, il avance sur six grands « domaines d'actions stratégiques ».

1 sécurité et sûreté maritimes (33 projets financés/14 aboutis)

2 naval et nautisme (31 projets financés/13 aboutis)

3 ressources énergétiques et minières marines (28 projets financés/6 aboutis)

4 ressources biologiques marine (34 projets financés/8 aboutis)

5 environnement et aménagement du littoral (60 projets financés/21 aboutis)

6 ports, infrastructures et transports maritimes. (15 projets financés/6 aboutis)



(Photo doc P.Lapoirie)

## Pourquoi l'univers maritime est-il capital pour la France ?

La France, c'est 17 fois plus grand sur l'eau que sur le plancher des vaches.

Avec seulement 0,45 % des terres, le drapeau tricolore flotte sur 8 % des Zones Économiques Exclusives (l'espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains). Elle couvre 11 millions de km<sup>2</sup> sur tous les océans du monde. Pour donner un ordre d'idée, c'est plus de quatre fois la superficie de la Méditerranée. Pas mal. Grâce à l'outre-mer, la France arrive ainsi dans ce domaine en deuxième position, juste derrière les USA.

L'économie maritime s'en ressent. Elle représente déjà en France 50 à 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires selon les sources et emploie 300 000 personnes hors tourisme.

« Les enjeux sont majeurs et pas suffisamment pris en compte », estime Patrick Baraona.

Le secteur des énergies marines renouvelables (vent, houle, courant, thermique) en est un bon exemple selon lui. Encore peu exploité, il est inépuisable et très largement disponible pour la France.

## Comment est-il né ?

En 2004, c'est sous l'impulsion du gouvernement Raffarin que l'idée des « Pôles de compétitivité » s'est imposée.

L'objectif était de mettre en réseau les entreprises, la recherche, la formation et les institutionnels autour de grands ensembles de métiers et de régions pouvant partir à la conquête de marchés.

À Toulon, DCNS a poussé la création de la structure et entraîné dans son sillage une centaine d'acteurs.

Résultat, en 2005, le Pôle est créé (comme 70 autres en France) et figure parmi les 17 pôles « à vocation mondiale ».

## Qui le finance ?

« Lors de sa création, le Pôle était financé à 80 % par des subventions. Aujourd'hui, le financement public ne représente plus que 48 % », assure Patrick Baraona.

Le Pôle mer compte parmi ses financeurs l'État et les collectivités locales mais pas uniquement. Selon les chiffres communiqués par la structure, 52 % de son budget (de 2,8 millions par an) provient des cotisations des adhérents (de 500 à 7 000 euros par an selon le profil et le chiffre d'affaires) ou de prestations que le Pôle leur facture (participation à un salon par exemple).



(Photo DR)

## « Sans le Pôle mer, le planeur sous-marin n'aurait jamais pu se faire »

Qu'est ce qui monte et qui descend tout seul entre la surface et 700 mètres de profondeur, pendant deux mois, sans hélice, ni pilote ? La solution de la devinette ne se trouve pas dans un recueil de blagues potaches. Il s'agit en fait du SeaExplorer, un « planeur » sous-marin robotisé, de 3 mètres de long pour 60 kg. Selon son créateur, ça n'aurait jamais plané pour lui sans l'intervention du Pôle mer.

« La vocation du SeaExplorer est de collecter de façon autonome des données scientifiques comme la température, ou la salinité » explique Marc Boissé, président de Alseamar-Alcen, la société qui fabrique la pacifique torpille.

« Ne comportant aucune partie mobile, le SeaExplorer est capable de rester deux mois à la mer et de se déplacer dans les trois dimensions en utilisant la gravité et en modifiant par un système de ballast sa flottabilité. » Au-delà de la prouesse technique, le joujou est un



Le SeaExplorer illustre tous les savoir-faire du Pôle mer.

(Photo Alseamar-Alcen)

des chouchous du Pôle mer, car il illustre à merveille l'action de la structure.

« Le projet a été labélisé par le Pôle mer en 2007 et c'est lui qui nous a permis de trouver les différents partenaires » confirme Marc Boissé. Nous avons ensuite pu obtenir un financement

d'environ 3 millions d'euros par le fond unique interministériel. C'est cette masse d'argent qui nous a permis de démarrer les études et la fabrication. Sans le Pôle mer, le planeur sous-marin n'aurait jamais pu se faire. ». En phase de commercialisation depuis début 2014, le planeur n'a pas encore to-

talement décollé, mais Marc Boissé se veut confiant. « On a démarré quelques ventes et on sait bien que pour ce genre de produits, ce sont les premiers clients les plus difficiles à convaincre, donc on a de bons espoirs d'atteindre notre objectif d'une dizaine d'unités par an. ». Avouant

être loin d'avoir rentabilisé le développement du SeaExplorer, Marc Boissé estime que l'intérêt qu'il suscite auprès des instituts océanographiques est d'autant plus encourageant que le marché est mondial. Ultime aspect rentrant dans le champ de compétence du Pôle mer.

## Le programme du jour

Neptune, le dieu romain de l'élément liquide, sera ravi de mettre son palais toulonnais à disposition du Pôle mer aujourd'hui.

Durant toute la matinée, il y tient son assemblée générale. L'après-midi, sera consacré à des rencontres entre professionnels du Pôle, à une exposition présentant des produits et services issus des projets labellisés et au premier salon de l'emploi maritime en Méditerranée.

À 15 heures, le grand public pourra assister à la présentation des travaux de l'Ecole Doctorale « Mer et Sciences » de l'Université de Toulon. 5 doctorants vont relever le défi de présenter leur thèse en 180 secondes.

Dossier :  
Paul-Henri Coste  
phcoste@nicematin.fr

# DCNS dévoile sa nouvelle (grande) maison ollioulaise

Hier, le groupe organisait une visite guidée de son nouveau site « systèmes », situé à Ollioules, pour ses 1000 collaborateurs du Mourillon. Démarrage de l'activité prévue le 4 janvier

Depuis l'autoroute, l'architecture cubique, ses brise-soleil et larges vitres, l'immensité des bâtiments et leur blanc étincelant imposent franchement. Au pied du nouveau site de DCNS, à La Cagne, l'impression de puissance dégagée par la structure ne faiblit pas.

Alors certes, pour s'y rendre, il faut encore se faufiler entre les engins de chantier. Et sur place, des dizaines d'ouvriers continuent de s'activer; ici pour aménager les bureaux, là pour raccorder des réseaux ou mettre en place la signalétique.

## « Merveilleux, spacieux, lumineux... »

Pour les salariés, invités hier à visiter leurs futurs locaux, le lancement des opérations est prévu pour le 4 janvier prochain. Autant dire demain.

D'ici là, le déménagement entre le Mourillon, quartier de Toulon où se situe actuellement l'activité « systèmes » du groupe (1), et le technopôle de la mer, à Ollioules, va ainsi s'intensifier.



DCNS devient la première entreprise à s'installer au technopôle de la mer, projet porté par TPM. A terme, ce sont 5 à 6000 personnes qui pourraient y travailler. (Photos Laurent Martinat)

lioules, va ainsi s'intensifier. Début 2016, quelque 1000 collaborateurs de ce géant mondial des technologies navales de défense, dont une grosse majorité d'ingé-

nieurs de haut vol, devront être « armés » pour faire tourner leur matière grise à plein régime.

Au total, 1380 postes de travail ont été conçus sur 4 étages et 30000 m<sup>2</sup> de plancher. Dans le dédale de couloirs et de bureaux, difficile de ne pas se perdre. Pour s'y retrouver, par exemple, les murs violets signalent une « tisanerie », charmant petit mot désignant les coins détente avec machine à café. Une bande rouge à terre annonce les (trente-six) salles de réunion; trois

bandes, les (vingt-cinq) salles de visioconférence!

Partout, on croise aussi des « bulles ». Il y en a 82. Ces salles en format réduit permettent à deux ou trois salariés de se retrouver pour travailler, dans une pièce connectée, sans avoir besoin de réserver. Tout a été pensé pour que les collaborateurs puissent ainsi communiquer en permanence entre eux... et avec l'extérieur, comme en atteste un gigantesque showroom et sa vue imprenable sur la rade.

À la sortie, nous croisons Karine et Marine, respectivement assistante de direction et intégrateur fonctionnel, a priori ravies de leur visite : « C'est merveilleux, spacieux, lumineux. En terme de convivialité et de confort de travail, ça n'a rien à voir avec nos locaux du Mourillon. On a hâte d'y être. » Deux salariées qui semblent pressées d'aller travailler, voilà qui en dit sans doute plus long qu'un beau discours.

MATHIEU DALAINE  
mdalaine@nicematin.fr

## Pour faire quoi ?

Dur de résumer l'activité « systèmes » de DCNS. Une salariée a tenté sa chance en nous parlant ainsi de « construire le cerveau des bateaux de la Marine », en opposition avec d'autres sites dédiés à l'entretien (base navale de Toulon...) ou à la construction du squelette (Lorient...). Par « systèmes », DCNS évoque ainsi tout ce qui a trait à la conception, la réalisation et l'intégration des systèmes embarqués à bord de bâtiments de surface et de sous-marins : combat, communication, cybersécurité, navigation, etc. Rappelons que les activités du premier employeur du Var (3300 personnes) se répartissent ainsi sur trois sites : l'arsenal de Toulon (entretien des navires militaires), Saint-Tropez (Torpilles) et Ollioules.



Tous les cartons seront déballés avant janvier.

1. Une centaine de salariés se situent aussi à Six-Fours, dans le bâtiment Euclide. Ils déménagent également à Ollioules.

## En chiffres

### 17 ascenseurs

Idéal pour monter ou descendre les 4 étages du bâtiment de 300m de long pour 200m de large.

### 36 salles de réunion

À ajouter aux 25 salles de visioconférence et aux 82 « bulles », petites salles connectées.

### 30 mois

C'est le temps qu'il aura fallu pour achever le site depuis le début des travaux le 13 juillet 2013.

### 100 000 000 euros

C'est le coût estimé du bâtiment pour DCNS, alors que le groupe louait celui de Toulon.

### 440 places de parking

Elles sont situées en sous-sol et s'ajoutent aux 550 disponibles devant le restaurant inter-entreprises.

### 1380 postes

Le nombre de postes de travail, pour 1000 collaborateurs. DCNS n'exclut pas de se développer.



Du code couleur pour les salles de réunion : rien n'a été laissé au hasard.

## Questions à Gilbert Eustache, directeur du site

### « Un outil de travail exceptionnel »

#### Comment qualifieriez-vous ce site ?

Déjà, ce n'est pas encore un site, c'est un chantier ! Mais dans quelques jours, ce sera un outil de travail absolument exceptionnel qui va nous permettre de développer tout le groupe. Il a vocation à devenir la vitrine internationale de nos activités « systèmes » de traitement d'information.

#### Il est si différent de celui du Mourillon ?

Ici, tout a été pensé pour

la communication et le travail collaboratif. On considère ainsi que 65 % des collaborateurs peuvent être, en même temps, en réunion ! Au Mourillon, nos bâtiments sont vétustes, très segmentés. Il y a onze bâtiments et la plupart sont des préfabriqués.

#### En termes de condition de travail, quels sont les atouts du bâtiment ?

Les pièces sont lumineuses sans l'être trop, grâce aux brise-

soleil. L'acoustique a été soignée. Nous n'entendons absolument pas l'autoroute, pourtant juste à côté. Parfait pour mettre en œuvre nos technologies innovantes développées sur nos plateformes, comme la cyber-défense, la réalité virtuelle, la 3D, la technologie tactile, la réalité augmentée...

#### Le déménagement sera achevé le 4 janvier ?

Il ne restera qu'une cinquantaine de



collaborateurs au Mourillon. Au 23 mars, les salariés et les plateformes auront tous déménagé ici.

#### Ce n'est pas préjudiciable de s'éloigner de la mer ?

Non. D'autant que, pour nos essais, nous avons toujours la plate-forme d'intégration de la DGA, à Saint-Mandrier.

# 8 L'ÉCONOMIE

## 1 Vidal Diffusion Marine, poids lourd du nautisme

Métropole Var – Février 2015

## 2 Le navire DCNS tangue

Var Matin – 06.03.2015

## 3 Le monde de l'entreprise varois allume la télé

Var Matin – 27.03.2015

## 4 Le Pôle de la mode du Muy retoqué en Conseil d'État ?

Var Matin – 04.04.2015

## 5 Pour ses 10 ans, cre@tv t s'offre un accélérateur

Var Matin – 06.04.2015

## 6 Santé, paye : le ministre de la Défense avance ses pions

Var Matin – 23.04.2015

## 7 La documentation technique ne connaît pas la crise

Var Matin – 27.04.2015

## 8 Chantier naval à Bois Sacré : l'enquête publique est lancée

Var Matin – 09.06.2015

## 9 Chez IMS Shipyard les équipages sont choyés

Var Matin – 28.07.2015

## 10 Croisière : le Var met les gaz

Var Matin – 27.04.2015

# VIDAL DIFFUSION MARINE, POIDS LOURD DU NAUTISME

C'est le plus important acteur du nautisme dans le Var, spécialiste de la vente de pièces mécaniques et techniques pour les professionnels du nautisme. Un géant qui réalise 19 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploie 60 salariés, et va déménager dans les jours à venir pour des locaux encore plus grands !

**D**es vis minuscules, des gilets de sauvetage, des ancres... Des milliers d'accessoires nautiques, sur des kilomètres de rayonnages. Bienvenue dans l'ancre de Vidal Diffusion Marine, dans la zone industrielle de Toulon Est, sur la commune de La Garde.

Depuis 1987, l'entreprise s'est fait une spécialité de la vente de pièces détachées pour les activités nautiques. "Au départ, Vidal Diffusion Marine est née de la volonté des responsables de Vidal Auto de développer un département nautisme, et d'appliquer aux bateaux ce qui avait fait leur succès pour les pièces détachées de voitures", raconte Pierre Sez nec, directeur opérationnel du site. Et de trois salariés au démarrage de l'aventure, la société est passée à une soixantaine aujourd'hui. Vidal Diffusion Marine fait désormais partie du groupe Alliance Marine, spécialiste de l'équipement pour bateaux.

## TROIS CATALOGUES ET 25 000 RÉFÉRENCES

L'entreprise appuie son activité sur trois catalogues. "Le premier c'est celui de Vidal Diffusion Marine proprement dit, qui recense les pièces techniques, les pièces de rechange et mécaniques : c'est-à-dire tout ce qui concerne les moteurs, l'accastillage, etc. On commercialise des produits de marques reconnues, qu'elles viennent d'Europe, de Chine ou des Etats-Unis". Le deuxième catalogue, c'est celui de For Water, 4W pour les intimes : "For Water, c'est une marque que nous avons développée nous-mêmes, avec des produits que nous concevons et fabriquons, détaille Pierre Sez nec. Ce sont principalement des produits

dédiés à la sécurité : des gilets de sauvetage, des attaches, des radeaux de survie, mais aussi des équipements portuaires comme des pare-battages, ou des éléments de confort à bord comme des tauds ou des échelles". Avec un investissement permanent sur l'innovation, à l'image de cette gamme de gilets spécifiquement

développés pour les pêcheurs, un marché de niche plutôt prometteur. Enfin, il y a la marque Vetus pour laquelle Vidal détient l'exclusivité sur le marché français depuis 2001, et qui est dédiée aux moteurs diesel et aux pièces mécaniques qui s'y rapportent. "Nous répondons aux attentes de l'ensemble des professionnels du

## VIDAL DIFFUSION MARINE EN CHIFFRES



**60 salariés**



**3 800 m<sup>2</sup>**

de locaux, 5 000 m<sup>2</sup> à partir de février



**19 millions**

d'euros de chiffre d'affaires en 2014



**25 000 références**

en stock



**300 à 500 colis**

expédiés chaque jour



**92% des colis**

livrés entre 24 et 48 h



Les actuels entrepôts de Vidal Diffusion Marine permettent d'expédier de 300 à 500 colis tous les jours.

nautisme, précise Pierre Sez nec : les revendeurs et détaillants, les mécaniciens qui ont leur petit garage, les grossistes, les centrales d'achat ainsi que les fabricants de bateaux, pour qui il est plus souple de faire appel à nous pour des commandes de petits volumes, plutôt que de traiter en direct avec le fabricant. C'est cela notre force : une large gamme disponible en stock".

Cette place de leader s'accompagne aussi de certaines responsabilités : ainsi, la marque For Water, qui est la première marque de pyrotechnie nautique de France, s'implique dans la collecte et le traitement des fusées de détresse et autres feux à main non utilisés : "C'est une obligation qui nous est faite, celle de mettre en place une filière spécifique pour ces déchets particuliers. Car ils ne sont pas recyclables et représentent un danger tant pour l'environnement

que pour la population. Nous les collectons donc par le biais de notre réseau de revendeurs à travers toute la France, et ils sont envoyés dans un four spécial pour y être détruits".

### **5000 M<sup>2</sup> D'ENTREPÔTS D'UN SEUL TENANT**

Dans les semaines à venir, Vidal Diffusion Marine va (encore) changer de dimension et déménager dans des nouveaux locaux un entrepôt situé à quelques centaines de mètres de l'actuelle implantation. "Le plus gros bâtiment de notre installation actuelle a une superficie de 2 000 m<sup>2</sup>, nous aurons désormais 5 000 m<sup>2</sup> de locaux, mais surtout les entrepôts seront d'un seul tenant, ce qui facilitera la logistique", se réjouit Pierre Sez nec. Parallèlement à ce déménagement, l'entreprise a mis en place d'un nouveau WMS (pour warehouse management system, ou système de

gestion d'entrepôts en français). Un système très complexe de pilotage de stocks, qui attribuera un code-barre à chaque référence présente en magasin - et il y en a pas moins de 25 000...

Cette évolution devrait augmenter encore la réactivité de l'entreprise, et donc générer des gains de productivité : "Moins de déplacements, c'est plus de colis préparés et envoyés chaque jour, et donc un taux de service encore plus élevé. Il est aujourd'hui de 92 %, ce qui signifie que 92 % de nos colis sont livrés au client entre 24 et 48 heures".

Et quand on sait que ce sont entre 300 et 500 colis qui quittent chaque jour les quais d'expédition de Vidal Diffusion Marine, on comprend encore mieux l'enjeu de cette nouvelle organisation. ■

---

**OLIVIER STEPHAN**

---

Interrogés sur la volonté affichée par DCNS « d'internaliser de la charge », plusieurs chefs d'entreprise sous-traitante toulonnaise se veulent optimistes. « DCNS Services Toulon a perdu des contrats face à

la concurrence parce qu'elle était trop chère. Ce sera encore pire si elle fait moins appel à la sous-traitance », affirment-ils. En revanche, la réduction du nombre de bateaux de guerre les inquiète davantage.

Dans le Var, DCNS emploie 3 330 personnes sur trois sites différents. Avec quelque 2 000 salariés, DCNS Services Toulon,

implantée dans la base navale, est la plus importante. Vient ensuite l'arsenal du Mourillon avec un millier de salariés,

appelés à déménager à Ollioules courant 2016. Spécialisé dans les torpilles, Saint-Tropez emploie environ 300 personnes.

# Le navire DCNS tangue

## Soumis à rude concurrence

Si l'entretien des bâtiments nucléaires et des frégates de 1<sup>er</sup> rang (frégates anti-sous-marines, frégates antiaériennes) échappe encore à la concurrence, les autres navires de guerre ne sont plus la chasse gardée de DCNS. L'industriel l'a appris à ses dépens il y a deux ans en perdant le contrat de maintien en condition opérationnelle (MCO) des avisos. François Demoulin, directeur de DCNS Services Toulon, l'affirme sans détour : « Toulon est l'un des sites de DCNS le plus en concurrence ».

Si le contrat SNA 15<sup>(1)</sup>, encore en cours de négociations, n'a aucune chance d'échapper à DCNS, on comprend mieux la satisfaction du géant du naval militaire d'avoir arraché le MCO des trois bâtiments de type Mis-

tral ainsi que du Siroco. Les syndicats, la CFTC en tête, sont pourtant inquiets. « DCNS aurait été mis en concurrence avec les Italiens pour la maintenance des frégates multimissions (FREMM) », avance Fabrice Pellestor, président de la CFTC Défense pour le sud-est.

Philippe Di Muzio et Philippe Cogordan, ses collègues de la CFDT, confirment. « On a des craintes effectivement, mais uniquement pour l'entretien des tourelles de 76 mm où on serait en concurrence avec une filiale de l'industriel italien Fincantieri ».

Pour François Demoulin, le directeur de DCNS Services Toulon, cette mise en concurrence concernerait plutôt les frégates de défense aérienne de type Horizon



Fin le monopole. DCNS Services Toulon doit se battre de plus en plus pour arracher les contrats de maintien en condition opérationnelle.

(Photo Patrick Blanchard)

également équipées de tourelles de 76 mm. « On se bat pour que DCNS soit maître d'œuvre de la totalité du bateau ».

Quant à la vente de la FREMM Normandie à l'Égypte, « cela n'aura aucun impact sur l'activité de DCNS Toulon », affirment la CGT et la CFDT, à partir du moment où

la Marine prolonge la durée de vie du Montcalm ».

P.-L. P.

1. Ce contrat prévoit une cinquantaine d'indisponibilités pour entretien (IE) des actuels SNA de classe Rubis, le retrait actif des deux premiers sous-marins de cette même classe et l'indisponibilité périodique pour entretien et réparation des deux derniers. Enfin, l'IE du Suffren, premier sous-marin de la Barracuda.

## L'inquiétude grandissante des syndicats

L'automne dernier, chacun des personnels de DCNS avait reçu un courrier dans lequel Hervé Guillou, le PDG du groupe, donnait le ton. « DCNS aborde une période difficile : malgré une activité soutenue, la situation économique du Groupe s'est significativement dégradée au cours de ces derniers mois... », pouvait-on lire en début de missive. Personne n'a donc été surpris fin février lorsque les résultats consolidés, annonçant 336 millions d'euros de pertes, sont tombés. « Ces résultats sont la conséquence des mauvais choix faits. Ce n'est pas faute d'avoir alerté la direction », commentent Marc Dalmasso et Stéphane Courmil, élus CFDT sur le site toulonnais de DCNS.

### Salaires gelés

Sans nier les difficultés actuelles de l'entreprise, la CGT émet quelques doutes sur les chiffres présentés par la direction centrale. « Les dés sont pipés. Les pertes provisionnées ont été surévaluées. C'est une façon de justifier par la peur le fait qu'il va falloir se serrer la ceinture », dénoncent Philippe Di Muzio et Philippe Cogordan, deux



Marc Dalmasso et Serge Aubin, représentants du syndicat CFDT sur le site toulonnais de DCNS. (DR)

représentants du syndicat majoritaire. Et de rappeler au passage que « le plan de charge est rempli jusqu'en 2019, les prises de commandes et la trésorerie sont en hausse. C'est loin d'être la Berezina! »

Qu'importe. La cure d'austérité annoncée n'a pas mis longtemps à se concrétiser. « Les négociations annuelles obligatoires, qui concernent les personnels de droit privé, ont conclu qu'il n'y aurait pas de hausse de salaire en 2015. Pour les ouvriers d'Etat, le point d'indice est gelé depuis déjà 5 ans », constatent Marc

Dalmasso et Stéphane Courmil.

Et un « plan de progrès » est en cours d'élaboration. « Il est basé sur la rentabilité, la compétitivité et la croissance, les piliers du plan Championship lancé par le précédent PDG. Les têtes changent, mais pas les cerveaux », dénonce la CGT qui refuse de participer à la rédaction du futur document.

### Baisse des effectifs programmée

Philippe Di Muzio et Philippe Cogordan regrettent que seul l'argent soit au cœur

des discussions. « On ne parle pas de l'outil de production pourtant en grand danger. En diminuant le nombre d'emplois, on risque surtout de perdre des compétences. On ne va pas vraiment faire d'économies ». Pour étayer leurs propos, les deux élus CGT évoquent « la suppression de 450 emplois sur 5 ans à la Division Services. 200 sur Toulon et 250 sur Brest ». À la CFDT, l'approche est différente. « On préfère participer au plan de progrès. Pas pour le cautionner, mais pour peser davantage », explique Stéphane Courmil, secrétaire de la section CFDT chez DCNS Toulon.

Revenant sur « la déflation prévue des effectifs de l'ordre de 10 % », Serge Aubin, élu CFDT au Comité d'entreprise émet lui aussi des craintes sur la perte de compétences. « Chaque bateau est un prototype. Le métier s'apprend sur le tas. Si on fait partir les anciens, il y aura forcément des pertes de compétences ».

Déjà, la situation est tendue pour certains métiers sensibles comme mécanicien-diéséliste ou soudeur.

P.-L. P.

# Le monde de l'entreprise varois allume la télé

Profitant de du salon Var Up, l'Union patronale du Var a lancé hier à Toulon sa propre télé sur le web. Objectif, permettre aux chefs d'entreprises de mieux partager leurs expériences

**L**es entreprises varois avaient besoin d'un nouvel outil pour améliorer leur connaissance mutuelle. » À quelques pas du plateau monté hier au salon Var Up (1), Franck Pardo, gérant de la société France Images Productions et responsable de la commission économique de l'Union patronale du Var, veille sur les premières heures d'antenne en martelant le bien fondé du nouvel outil.

## La force de l'image

« Beaucoup d'entreprises ne connaissent pas la richesse du tissu économique varois et nous mison sur la force de l'image pour se présenter et leur permettre de découvrir ce que font leurs voisins. L'objectif principal de cette nouvelle web-tv est de favoriser la connaissance mutuelle entre chefs d'entreprise. »

Monté en trois mois par l'UPV, le projet a vu le jour hier matin et a été lancé officiellement par Gé-



Durant toute la journée d'hier, les débats se sont succédés sur le plateau de bizeo.net

(Capture d'écran bizeo.net)

rard Cerruti et Thierry Baluzac, respectivement président et secrétaire général de l'UPV.

« Nous avons voulu profiter de Var Up », 13<sup>e</sup> édition, « pour lancer l'antenne et nous rendre visible le plus vite possible », explique Franck Pardo.

Durant toute la journée, des débats ont ainsi eu lieu sur le plateau installé au palais Neptune...

et sur tous les écrans connectés. Pas besoin d'être chef d'entreprise en effet pour regarder Bizéo et suivre les débats ou reportages proposés par la « web-tv de la communauté économique varoise ».

« C'est bien sûr ouvert à tous. Dans un premier temps, nous allons tenter d'être présents sur tous les événements de la vie économique lo-



Devant la régie, Franck Pardo, gérant de la société France Images Production et responsable de la commission économique à l'UPV veille sur les premières heures d'antenne (Photo P.-H. C.)

cale pour organiser des débats en direct au moins une fois par mois », annonce Franck Pardo. « Pour une somme modique, nous allons aussi proposer aux entreprises la possibilité de diffuser sur notre site des reportages qu'elles peuvent réaliser elles-mêmes afin de présenter leurs activités. Une fois encore, le Var innove avec cette création car, pour l'instant, il n'existe pas vraiment

d'équivalent chez nos voisins. »

P.-H.C.

phcoste@nicematin.fr

<http://www.bizeo.net/>

1. Var Up a attiré hier 2500 visiteurs. Principal temps fort de cette journée : la conférence du philosophe Michel Serres. Retrouvez, lundi, deux pages de débat sur le thème de « La transition numérique », organisé par le club de l'Eco de Var-matin.

# Le Pôle de la mode du Muy retoqué en Conseil d'Etat ?

Le projet de création d'un gigantesque projet commercial inquiète élus et associations. Saisie hier, la juridiction administrative, par la voix de son rapporteur, a elle aussi remis en cause le dossier

**U**n gigantesque projet commercial dans une zone particulièrement sensible. Ainsi pourrait-on résumer le sentiment qui est ressorti de l'examen, hier à Paris, du projet de création de Pôle de la mode au Muy, par le rapporteur du Conseil d'État.

Saisi par la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et par plusieurs associations locales, le Conseil d'État a été engagé à étudier les conditions d'implantation d'un vaste ensemble commercial de 21 690 m<sup>2</sup> au Muy.

Ce projet, d'abord retoqué par la commission départementale commerciale a ensuite été validé par la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) en juin 2013. À la grande surprise des autorités locales. Prévoyant donc une zone totale de vente de près de 22 000 m<sup>2</sup>, ce projet, imaginé sur le modèle

des villages des marques, prévoit l'installation d'une centaine de boutiques spécialisées dans l'équipement de la personne.

## « Une menace capitale pour le paysage »

Les touristes constituent la cible de cet espace commercial, situé à proximité de la sortie de l'autoroute. Malgré l'avis défavorable de tous les ministères concernés, la CNAC a validé la demande de la SARL Le Muy développement, qui porte le dossier. Hier à Paris, le rapporteur public du Conseil d'État, Maud Vialettes, a eu du mal à cacher son étonnement à propos de la décision favorable accordée par la commission nationale. Rappelant l'une des compétences clé de la CNAC, à savoir le développement durable, la magistrate a insisté sur le référencement, sur cette zone, de sept espèces de la faune et six de la flore.



**Le rapporteur a demandé purement et simplement l'annulation de la décision de la commission nationale.**

(Repro DR)

Reprenant le contenu d'une étude, dont la CNAC a eu connaissance, elle a pointé la me-

nace que le projet faisait peser sur les tortues et les lézards. Pointant enfin l'aspect excep-

tionnel de ce secteur, « un véritable joyau écologique », qui constitue une entrée sur Saint-Tropez, le rapporteur public a fermement affirmé que le Pôle de la mode constituait « une menace capitale pour le paysage ». Et ce ne sont pas les six hectares de mise en réserve naturelle proposés par le promoteur en échange de 22 000 m<sup>2</sup> bétonnés, qui ont changé le point de vue de Maud Vialettes : « Une mesure de compensation insuffisante ». Plus que la nature du projet, c'est bien la décision favorable de la commission nationale d'aménagement commercial, qui a pesé sur le débat hier. « La commission a commis une erreur d'appréciation » a conclu le rapporteur public en demandant purement et simplement l'annulation de cette décision. Jugement dans les semaines à venir.

**AGENCE LOCALE DE PRESSE**

# Pour ses 10 ans, cre@tv t s'offre un accélérateur

**L'événement** Toulon Var Technologies a présenté son nouvel outil : l'Accélérateur by TVT. Il est conçu pour booster la croissance des start-ups

Neuf start-ups sur dix ne passent pas la troisième année d'activité. Pire, une sur trois meurt avant trois mois. Une statistique qui n'est toutefois pas inéluctable puisqu'après la génération « pépinières » et « incubateurs », voici celle des « accélérateurs ». Avant de lancer le sien – célébrant ainsi ses dix ans –, le Toulonnais Cre@tv t en a délivré le mode d'emploi lors d'un atelier au cours duquel trois autres accélérateurs ont été présentés : Numa (la contraction de « numérique » et « humain »), l'accélérateur de Paris et celui de Laval. Même si chaque accéléra-

teur de start-ups porte sa propre identité, ses codes et ses règles, il reste le tronc commun : soutenir les jeunes pousses pour leur donner en peu de temps (entre quatre mois et un an) les moyens d'éclorre et de croître sereinement sans risquer de tomber, faute de moyens financiers et humains. Toutes portent en leur sein un soutien financier, une forme de mentoring et une aide dans l'élaboration d'une stratégie de développement.

Patrick Valverde, directeur général de TVT Innovation, et Cyril Ruzzante, chargé d'affaires et conseil en entre-

prises, ont présenté le mode de fonctionnement de l'Accélérateur by TVT.

## Comment ça marche ?

Chaque entreprise accélérée bénéficiera d'un programme sur mesure préparé avec les experts et les mentors. Elles bénéficieront d'ateliers, de conférences, de workshops autour de la problématique de l'entrepreneuriat. Cette attention particulière, sur mesure, sera jalonnée de rendez-vous collectifs. « On proposera aux chefs d'entreprise de se présenter devant des investisseurs quand la pro-



**Patrick Valverde, directeur général de TVT Innovation.** (Photos P.B. et Ph.C.)

blématique soulevée aura été le financement », assure Cyril Ruzzante. Ils pourront pitcher devant des partenaires internationaux car l'Accélérateur by TVT aide au développement à l'international.

L'entreprise accélérée bénéficiera d'un soutien intensif des équipes de TVT Innovation que ce soit dans l'accompagnement individuel ou la valorisation de programme européen.

« C'est aussi l'appel à expertise qui peut être technique ou, autres exemples, autour de l'élaboration d'un BP ou d'une démarche commerciale... Des questions pointues pour la vie d'une entreprise », martèle Cyril Ruzzante.

Par ailleurs, les entreprises accélérées pourront bénéficier de deux heures de mentorat par semaine. « Ce sont des chefs d'entreprise

qui partageront leur expérience. »

## A qui s'adresse-t-il ?

A toutes les start-ups en croissance avec une prédominance pour celles qui sont dans le numérique (service ou produit), l'innovation et la technologie. L'idée, c'est « un porteur et une équipe » et l'objectif est de transformer la start-up en success story.

## Quand sera-t-il opérationnel ?

L'appel à candidature sera lancé en juin et la première promotion comptera cinq et six membres et devrait débiter en septembre.

**PHILIPPE COURTOIS**  
pcourtois@nicematin.fr



**Cyril Ruzzante, chargé d'affaires et conseil en entreprise au sein de TVT Innovation.**

## L'exemple de l'accélérateur de Paris

L'accélérateur de Paris a été créé en 2011 par une structure privée composée de trois chefs d'entreprise associés dont Lascar Jonathan et Michel de Guilhermier (le fondateur de Photobox). L'accélérateur prend des parts dans le capital des start-ups. « Nous fonctionnons comme un fond d'investissement early stage », explique Jonathan Lascar. L'accélérateur investit des petites sommes de 10 à 50 000 €. L'accélérateur est lui-même soutenu par quatre fonds d'investissement très importants, « Nous sommes un peu une start-up », note Jonathan Lascar. De grandes entreprises soutiennent l'accélérateur (Decathlon) et lui permettent d'offrir une large gamme de services depuis la levée de fonds jusqu'à la médiatisation en passant par les stratégies financières à adopter : « Nous prenons tous le monde sans critère. Que l'entreprise soit jeune ou pas, dans l'Internet ou pas. Ce qui compte, c'est l'humain : on va vous aider si on croit en vous. Si c'est le cas, nous allons être très présents à vos côtés sans limite dans le temps, weekend ou jours fériés. Actuellement, nous avons près de soixante entreprises dans notre portefeuille. On se considère comme des cofondateurs. Nous mettons notre carnet d'adresse à disposition et on peut faire pivoter un chef d'entreprise. »



**Jonathan Lascar, 31 ans, co-fondateur de l'accélérateur de Paris.**

## Inscriptions pour l'Entrepreneur de l'année de la région Méditerranée

En 2014, c'est Mohed Altrad, président de la société Altrad, qui avait été nommé Entrepreneur de l'année de la région Méditerranée, avant d'être distingué au niveau national. Il défendra d'ailleurs les couleurs de la France parmi soixante autres pays au World Entrepreneur of the Year, début juin à Monaco. Les inscriptions pour l'Entrepreneur de l'année 2015 ont ouvertes jusqu'au 20 avril pour une remise des prix en septembre. Il existe deux catégories dans ce concours organisé par EY et le magazine L'Express : Entrepreneur de l'année et Start-up de l'année.

Critères de sélection sur [www.lexpress.fr/entrepreneurdelannee](http://www.lexpress.fr/entrepreneurdelannee) ou sur [www.ey.com/fr/eyo](http://www.ey.com/fr/eyo)

## Saphelec primé pour Simply Visio

Lors du congrès Huawei France, l'entreprise sophilopolitaine spécialisée dans les télécommunications a reçu le trophée de la Meilleure Innovation Partenaire 2014 pour Simply Visio, sa solution de visioconférence ultramobile. Simplicité d'installation et d'utilisation, qualité des images rendues, l'offre Simply Visio apporte aux utilisateurs de la mobilité dans leur mode de connexion (PC, wifi, 3G ou 4G avec un smartphone ou une tablette). Pour Hervé Mangot, pdg de Saphelec, « La visioconférence permet de réduire les budgets de déplacement et être une mesure importante dans le cadre de la Responsabilité sociale entreprise. »

K.W.

# Santé, paye : le ministre de la Défense avance ses pions

Jean-Yves Le Drian, en déplacement à Toulon et Hyères, s'est notamment rendu à l'hôpital Sainte-Anne. Il a également présenté le nouveau système de paiement de solde des militaires

Deux annonces nationales se sont déroulées, hier, à Toulon, en présence du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, en matière de santé publique et de paye des militaires. Ce dernier sujet, sans rapport avec le premier, a depuis longtemps dépassé les frontières internes des armées, à cause des innombrables bugs provoqués par le logiciel « Louvois », censé moderniser la gestion de la solde des militaires, en 2011.

À l'hôpital Sainte-Anne, le ministre de la Défense s'est fait le « témoin privilégié » selon ses propres termes, d'un accord-cadre visant à renforcer les relations entre le Service de santé des armées et l'Agence régionale de santé Paca, dont la mission est d'assurer un pilotage unifié de la santé sur la région (1).

## Partenariats avec l'hôpital de Toulon

Cet accord-cadre comporte un accord spécifique qui a pour but de développer les partenariats entre l'offre de soins purement civile et celle des deux hôpitaux interarmées de la plateforme Paca : Sainte-Anne à Toulon et Lavéran, à Marseille, tout en répondant aux exigences du modèle « SSA 2020 » (2), suivant l'actuelle loi de programmation militaire.

Le ministre en a livré les modalités concrètes. « Notre volonté commune est ainsi de faire de l'hôpital Sainte-Anne un "trauma center" de niveau 1 dans cette région, afin de pérenniser sa vocation d'hôpital militaire de référence pour l'accueil, la prise en charge et la réhabilitation des blessés de guerre. Mais également d'intensifier les partenariats avec le Centre hospitalier intercommunal Toulon-La Seyne-sur-Mer (Chits) notamment pour la permanence des soins (en matière de neurochirurgie, neurologie, radiologie interventionnelle) et au travers d'un nouveau projet médical commun. » Ce dernier a cité des services concernés par ce dernier projet : « l'urologie, la dermatologie, la médecine nucléaire... »

VALÉRIE PALA  
vpala@nicematin.fr

1. Les signataires étaient le médecin général des armées Jean-Marc Debonne, directeur central du Service de santé des armées (SSA) et Paul Castel Directeur général de l'ARS Paca. La cérémonie a eu lieu en présence notamment du préfet Pierre Soubelet, du préfet maritime, du vice-amiral d'escadre Yves Joly, de Christian Bouat, médecin chef de l'hôpital Sainte-Anne. Un accueil républicain du ministre avait eu lieu juste avant, dans le hall de l'hôpital, notamment par le sénateur-maire Hubert Falco, le député Philippe Vitel, la conseillère régionale Mireille Peirano.

2. Service de santé des armées.



Un accord entre l'Agence régionale de la santé Paca et le Service de santé des armées a été signé, hier, en présence du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. (Photo Dominique Leriche)

## Le nouveau système de paye sera lancé à Toulon

C'était un logiciel censé moderniser et harmoniser les procédures de paiement des soldes des personnels des armées... Hier après-midi, au Centre d'expertise des Ressources humaines (CERH) de la Marine nationale, au fort Lamalgue, à Toulon, le ministre de la Défense n'a eu de cesse de taper sur « Louvois », le « logiciel fou », comme il l'a surnommé, mis en place en 2011. « Il continue de générer des milliers d'erreurs, avec des soldes quasiment à zéro dans les situations les plus extrêmes, ou des soldes excessivement élevées, ce qui est aussi problématique pour nos marins, lorsqu'il faut rendre le trop-perçu ». Mais il est venu surtout tourner cette page, en annonçant l'attribution du marché de mise en place du nouveau logiciel de paye « Source Solde » à la société française Sopra, à la tête d'un ensemble de sous-traitants.

La première armée à utiliser ce nouveau système sera la Marine nationale.

C'est donc au CERH que va être confiée « la tâche exaltante et difficile à la fois de conduire des travaux dont l'aboutissement sera déterminant pour l'ensemble de la communauté militaire », a expliqué le ministre.

Une décision qui ne doit rien au hasard. « Ce choix, mûrement réfléchi, doit beaucoup à la qualité de votre travail actuel et à la compétence dont vous faites preuve au quotidien », a-t-il précisé, devant les équipes réunies au Fort Lamalgue, louant leurs efforts pour résoudre les problèmes posés par « Louvois ».

« J'ai aussi confiance, car le projet "Source Solde", que j'avais lancé il y a quelques mois, est pleinement sur les rails », a-t-il précisé.

## Des nouvelles du Charles-de-Gaulle

Le ministre Jean-Yves Le Drian a accepté de répondre à quelques questions, concernant le porte-avions Charles-de-Gaulle, qui a quitté, samedi dernier, la région du Golfe et le théâtre des opérations contre Daesh, pour rejoindre l'Inde. « L'action a été à la hauteur de ce qu'on attendait, concernant notamment celle des Rafales Marine », a-t-il précisé. Concernant une éventuelle prolongation de la mission du bâtiment, « lorsqu'il y a des opérations prévues, je ne dis jamais avant ce qui se passe à la presse », a-t-il rétorqué.

# La documentation technique ne connaît pas la crise

**Essor** Le groupe Sonovision, spécialisé dans la documentation industrielle pour l'aéronautique étend son activité. Son antenne de La Valette travaille désormais pour DCNS



Richard Pastini, ingénieur d'affaires, Anne Rohrer, directrice et l'équipe de La Valette.

(D.R.)

Depuis les années 50 et l'écllosion des technologies de pointe, un nouveau secteur est né : celui de la documentation technique. En terme simple, la réalisation de modes d'emploi ultra-techniques destinés, par exemple, aux agents ou aux ingénieurs de la maintenance.

C'est sur cette potentialité qu'est née, en 1948 et en France, Sonovision. Plus de soixante ans plus tard, l'entreprise de 1 600 salariés a rejoint le giron d'Ortec, un Français, géant de la sous-traitance de grands groupes du secteur de l'énergie. Fort de son exceptionnel savoir-faire, la marque Sonovision se situe toujours parmi les meilleurs dans son domaine.

Présente sur l'ensemble de l'Hexagone, Sonovision dispose d'une antenne à La Valette (depuis trente ans) où travaillent dix-sept personnes. Ingénieurs, infographistes... « Quelques-uns sont des anciens marins », raconte Richard Pastini, ingénieur d'affaires chez Sonovision. Et pour une raison qui s'explique : « Notre activité est née dans l'aéronautique. Sonovision réalisait la do-

document technique pour Dassault. Nous travaillons également pour le ferroviaire, l'industrie (Fayard, Cegelec, Schneider...) mais surtout désormais pour la Marine à travers l'un de nos plus importants clients : DCNS. »

## Techniques de pointe et traditionnelles

Si un client met au point un nouveau produit comme, par exemple, un nouveau moteur sur un sous-marin, Sonovision peut être chargé de réaliser la documentation indispensable pour l'utilisation, la maintenance ou le changement de pièces du moteur en question. Il faut donc du texte mais aussi et surtout des tableaux, des infographies, des plans, des schémas, des vues en coupe, des perspectives ou des éclatés. L'équipe maîtrise naturellement les techniques les plus pointues de DAO ou CAO ou de la vidéo numérique et technique mais les objets connectés n'ont pas encore totalement supplanté le papier.

« En effet, dans la Défense, on préfère encore le papier car il est moins fragile que bien des outils numéri-

ques comme la tablette par exemple. » Ces outils d'aujourd'hui sont gourmands en énergie, parfois fragiles, souvent allergiques au milieu marin et posent toujours des problèmes de stockage. « Il y a aussi une question de sécurité car nous sommes classés "confidentiel défense" », relève Richard Pastini.

## Pas de crise

Sonovision a déjà commencé à élargir son champ d'action. « Outre la documentation nous fournissons depuis 2010 pour certains clients l'outillage utile à la maintenance. C'est en répondant favorablement à une demande d'Airbus que nous sommes partis sur cette voie. Nous étudions la possibilité de l'étendre au naval et notamment sur le site des torpilles de Saint-Tropez », assure Richard Pastini.

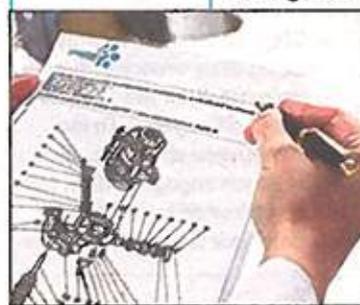
L'arrivée du géant Ortec devrait permettre à Sonovision d'investir et de s'imposer sur de nouveaux marchés en identifiant de nouvel-

les opportunités et en répondant à de nouveaux appels d'offres. « Sonovision a connu des difficultés en 2011 pour des raisons internes mais aujourd'hui, elle est relancée. »

L'entreprise n'est pas impactée par la baisse de la commande publique. « Si la Défense décide de réduire les budgets, elle va maintenir, voire développer, la maintenance et la gestion d'obsolescence. » Et cela nécessite de la documentation

technique car il y a toujours quelque chose à changer sur

## Mode d'emploi pour moteur de sous-marin.



Un exemple de documentation technique.

(D.R.)

## Repères

### ■ Histoire

En février 2014, Sonovision, entreprise créée en 1948, a rejoint le groupe Ortec (siège à Aix-en-Provence, 10 000 salariés, spécialisée dans le secteur de l'énergie et le off-shore en Afrique).

### ■ La Valette

Une équipe de 17 personnes et un chiffre d'affaires de 2014 de 1,7 million d'euros.

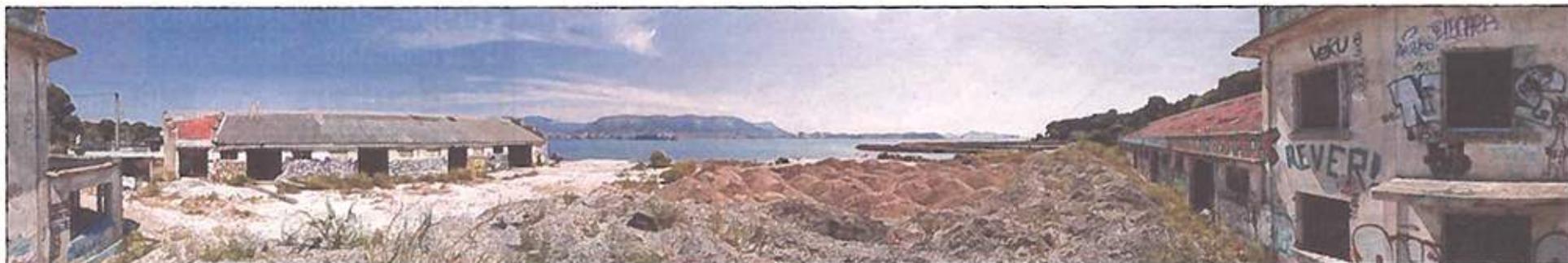
un bateau et donc de la mise à jour à faire. Sonovision devrait accroître son activité avec DCNS qui, elle-même, a remporté dernièrement d'importants marchés.

## Nouveau marché

Enfin, Sonovision s'intéresse aussi aux études d'intégration physique. « Si, par exemple, on doit retirer un moteur des années 80 pour le remplacer par un moteur neuf, cela implique beaucoup d'études de carlingage notamment. »

Sonovision espère travailler avec SBM Offshore de Monaco. En 2014, l'effectif est passé de douze à dix-sept et cinq autres rédacteurs techniques devraient rejoindre l'équipe dans le courant de cette année. « Tous doivent être des anciens opérationnels. Impossible de décrire le fonctionnement d'un radar si l'on n'a pas été radariste », confie Richard Pastini, heureux de savoir l'entreprise sur de bons rails.

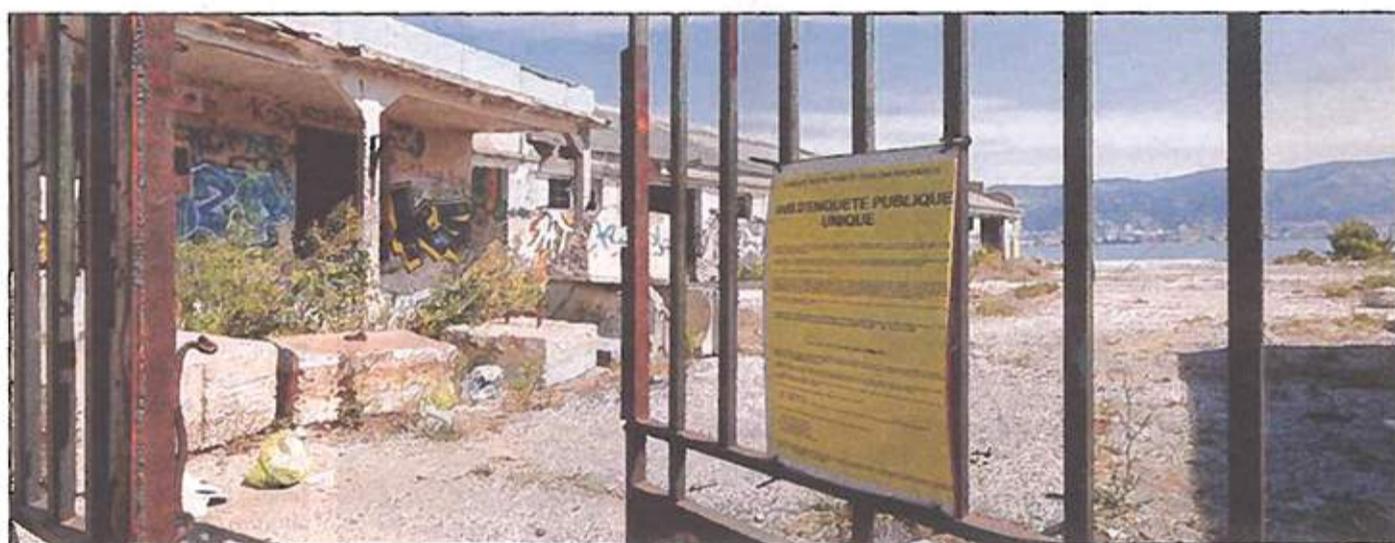
**PHILIPPE COURTOIS**  
pcourtois@nicematln.fr



Au mieux, les travaux débiteront à la fin de l'année sur cette friche industrielle.

# Chantier naval à Bois Sacré : l'enquête publique est lancée

Le projet d'installation du chantier naval de Monaco Marine avance. Après l'accord entre l'autorité portuaire et l'entreprise, puis le permis de construire, l'enquête publique vient de démarrer



L'avis d'enquête publique est placardé sur le site, mais pour consulter le dossier et apporter ses observations, il faut traverser la rade. (Photos Dominique Leriche)

Hier matin, il n'y avait pas foule dans le bureau du commissaire enquêteur. Installé au siège du Syndicat mixte des ports Toulon Provence (PTP), il présente l'épais dossier détaillant le projet porté par PTP pour Bois Sacré.

Il s'agit de réhabiliter le site abandonné depuis longtemps pour permettre à Monaco Marine d'y installer son septième chantier sur le littoral méditerranéen. Un projet qui ne va, peut-être, pas mobiliser les foules. Les travaux seront pourtant importants sur la partie maritime. Ils prévoient principalement de prolonger le quai existant, de créer une fosse de levage et de remblayer les deux darses actuelles (23 000 m<sup>3</sup>).

L'endroit est aussi bien placé, sur la corniche Philippe-Giovannini, à proximité du fort de l'Éguillette et de l'anse

de Balaguier, mais les lieux ne présenteraient, en l'état, pas grand intérêt.

Selon le diagnostic réalisé en 2012, la vétusté des structures à terre « empêche l'exploitation du port » et présente même une certaine « dangerosité ». Le diagnostic estime qu'il faut les reprendre dans la totalité.

Pas mieux côté environnement maritime, qui constitue en fait le cœur de l'enquête publique.

L'enjeu est malheureusement faible.

Faible parce que les fonds marins concernés par les travaux envisagés sont déjà en triste état. L'enquête évoque un « processus de désertification marine qui ne s'est pas inversé depuis la fermeture définitive des derniers chantiers en 1986 ». Les sédiments qui les tapissent sont chargés de métaux lourds et d'hydrocarbures. Des souvenirs vaseux de

l'époque où les lieux accueillent des chantiers de déconstruction.

Les documents composant l'enquête publique détaillent par ailleurs les mesures de confinement qui seront prises pour que ces sédiments pollués ne s'échappent pas dans la baie.

P.-H.C.

[phcoste@nicematin.fr](mailto:phcoste@nicematin.fr)

Pour participer à l'enquête publique, vous pouvez consulter le dossier et l'étude d'impact au siège du syndicat mixte du port (39, avenue de la Résistance à Toulon, 04.83.24.30.00). Le dossier est consultable jusqu'au 10 juillet, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vous pourrez consigner vos observations. Le commissaire enquêteur tient par ailleurs quelques permanences (16 juin de 14 à 17 heures, 24 juin, de 9 à 12 heures, 2 juillet de 14 à 17 heures et 10 juillet de 14 à 17 heures.)

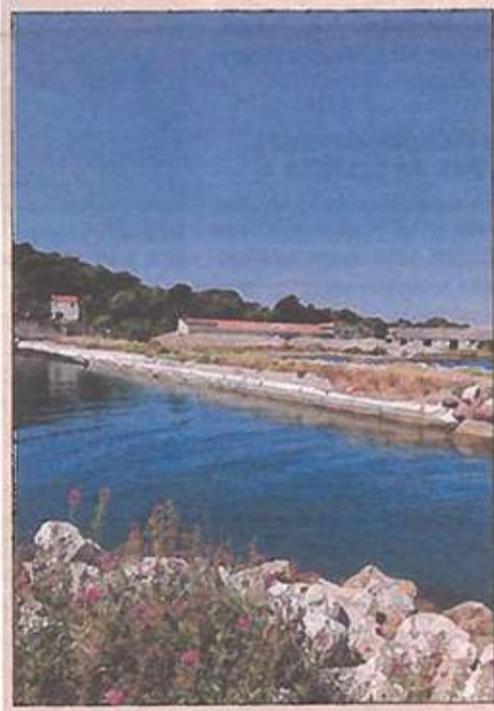
Il est aussi possible d'envoyer vos observations par mail à [contact@portstoulonprovence.org](mailto:contact@portstoulonprovence.org).

## 30 000 m<sup>2</sup> de chantier

L'objectif de Monaco Marine consiste à réhabiliter une partie des anciens chantiers navals de la Normed (sur près de 30 000 m<sup>2</sup>) et de s'y installer pour assurer l'entretien, la réparation et la rénovation de bateaux de 10 à 60 mètres.

Elle doit aussi créer un espace spécialement destiné aux multicoques, et ériger un portique particulièrement puissant. Une cinquantaine de bateaux devraient pouvoir être accueillis à terre.

Monaco Marine estime que 40 emplois directs et 100 emplois indirects devraient être créés par ces activités.



## Pourquoi une enquête publique ?

Si une enquête publique a été lancée par l'autorité portuaire, c'est parce que le projet nécessite de passer par la préfecture.

Avant le premier coup de pioche, il faudra, en effet, une batterie d'autorisations préfectorales.

Après une première au titre de la loi sur l'eau, le préfet devra autoriser l'extension portuaire et, enfin, donner son feu vert sur le transfert de gestion des dépendances du domaine public maritime.

Officiellement lancée hier, l'enquête doit être bouclée le 10 juillet. Le commissaire enquêteur prendra encore quelques semaines pour examiner les observations du public ou des associations. Il rendra son rapport en août et l'autorisation pourrait être accordée en octobre. Viendra alors la phase d'appel d'offres.

Concrètement, sauf incident, les premiers travaux devaient débiter à la fin 2015.

## Monaco Marine en chiffres

### ■ 200 salariés

Créée en 1995, Monaco Marine annonce compter plus de 200 salariés. On estime que 800 emplois indirects sont générés chez les sous-traitants de l'entreprise.

### ■ 3 000 yachts par an

Monaco Marine annonce réaliser 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en traitant plus de 3 000 yachts par an.

Elle assure l'entretien standard des bateaux (peinture sous-marine, hivernage), mais aussi du travail plus lourd comme les extensions, la décoration ou même la préparation de bateaux neufs.

### ■ Déjà 6 sites

À La Seyne, l'entreprise entend installer sa 7<sup>e</sup> antenne. Elle compte en effet déjà 6 chantiers répartis sur la côte méditerranéenne.

Elle est déjà implantée à La Ciotat (45 000 m<sup>2</sup> depuis 2007), dans le Golfe de St-Tropez (28 000 m<sup>2</sup> depuis 2002), à Antibes (8 000 m<sup>2</sup> depuis 2012), à St-Laurent-du-Var (5 500 m<sup>2</sup> depuis 1995), à Beaulieu-sur-Mer (6 000 m<sup>2</sup> depuis 1997) et bien sûr à Monaco (2 700 m<sup>2</sup> depuis 1995).

Par ailleurs Monaco Marine exploite deux marinas (44 places à Monaco et 22 places à Saint-Tropez).

# Chez IMS Shipyard les équipages sont choyés

**Saint-Mandrier** Du steward au mécanicien en passant par le chef cuisinier, les professionnels de la navigation, apprécient le confort proposé, sur le site de l'ex-BAN



Espace lounge, salle de fitness, salle de musculation et espace douche sont autant de locaux aménagés à l'intention des équipages. Tout est fait pour que les équipiers puissent garder contact avec leur famille, ou se maintenir en forme. (Photos IMS)

Inauguré le 8 avril dernier, le site IMS 700 a concrétisé de nouveaux travaux d'équipements. Des locaux pour les équipages ont vu le jour. À l'heure actuelle, toutes les parties internes ont été finalisées, seul le terrain extérieur où est prévu un lieu de restauration avec barbecue, est encore en travaux. Inutile de dire qu'avec ses 5000 m<sup>2</sup> maritimes, ses 60 000 m<sup>2</sup> terrestres et ses trois hangars, l'ancienne base aéronavale militaire était le lieu idéal pour y tenir des chantiers de rénovation de grande envergure. De la mécanique à l'esthétique, ce sont presque une centaine d'effectifs qui s'activent sur les sites d'IMS 400 à Pin Rolland, et sur celui plus récent, d'IMS 700. En seulement six mois, le nombre d'employés a quasiment doublé. Et pour cause, avec en moyenne 120 bateaux par an, l'entreprise ne chôme pas.

## Gérer les équipages sur terre

Au plus fort de la saison, Denis Pellegrino, p.-d.g. d'IMS Shipyard, peut avoir à gérer 400 personnes. « Pour un 50 mètres, il faut compter 10 ou 12 membres d'équipage » précise-t-il, qu'il faut bien entendu multiplier par le nombre de

yachts présents dans la darse de halage. Étant donné qu'ils font partie intégrante des bateaux portés en réparation, ils nécessitent eux aussi une attention particulière. « C'est très important d'avoir un espace d'accueil pour la journée. Nous avons beaucoup d'anglophones donc par exemple, nous disposons d'un abonnement Sky pour avoir accès aux chaînes d'infos en anglais », indique Denis Pellegrino.

## Un accueil et des prestations de qualité

Salle informatique avec une connexion haut débit, cafétéria, espace lounge, salle de fitness, salle de musculation et espace douche sont autant de locaux aménagés à l'intention des équipages. Tout est fait pour que les équipiers puissent garder contact avec leur famille, ou se maintenir en forme. La qualité de l'accueil est très appréciée, comme en témoignent les petits mots notés en anglais sur le tableau dans la cafétéria « Merci beaucoup pour l'accueil! ». Différents corps de métier se côtoient, allant du steward au mécanicien en passant par le chef cuisinier. Issus de la marine



Sur le toit terrasse du site IMS 700, le p.-d.g Denis Pellegrino se félicite des travaux accomplis jusque-là. (Photo Valérie Le Parc)

marchande ou encore d'écoles de formation spécifiques, ils constituent une véritable équipe de professionnels indispensables à la navigation. Nombre d'entre eux sont Néo-Zélandais ou Sud-

africains, si bien que le RCT rencontre toujours un franc succès parmi les plaisanciers, qui ont à leur disposition une loge au stade Mayol.

MANON GIBERTI



Salle informatique avec une connexion haut débit, cafétéria... les personnels navigants sont chouchoutés le temps des réparations du navire sur lequel ils officient. (Photos DR IMS)





Des infrastructures rinnovées, plus conviviales et pratiques, seront mises en œuvre à Toulon et dans la rade.

(D.R.)

# Croisière : le Var met les gaz

**Ça buzze** L'économie maritime est devenue une priorité pour les acteurs et décideurs varois. Les premiers résultats sont là : le département représente désormais 8 % du marché mondial

Représenter désormais une part significative d'un marché très concurrentiel (8 %), se convaincre du potentiel qui reste à exploiter constituent deux arguments de base pour progresser. Mais pour savoir où l'on va, faut-il encore savoir d'où l'on vient. Cette démarche pragmatique a été entreprise par la chambre de commerce et d'industrie du Var avec l'aide de l'institut de sondage BVA.

En effet, une enquête d'opinion (en juillet et août 2014) a été réalisée pour mieux comprendre les aspects positifs et les points d'amélioration du service apporté aux croisiéristes et leurs équipages, car ces derniers représentent parfois un apport important : on compte souvent un équipier pour deux ou trois passagers.

## Qui sont les personnes interrogées ?

Plus de 60 % des personnes interrogées ont moins de 50 ans et 72 % voyagent en couple ou en famille.

Ils sont satisfaits « pour l'ensemble de la visite » à hauteur de 97 %. Ce qui est considérable. « Amabilité », « accueil », « qualité de l'excursion » sont les mots qui sont les plus cités. Taxis et prix pratiqués sont satisfaisants pour 75 % des personnes interrogées. Le temps moyen passé à terre est de quatre heures. Le prix moyen de l'excursion achetée à la compagnie est de 66 €. Les lieux de destination sont dans l'ordre Marseille,

Saint-Tropez, Aix-en-Provence, Toulon (entre 17 et 21 %) jusqu'à La Seyne, Le Lavandou ou Rocbaron (1 à 3 %).

## Les retombées économiques

Près de 80 % des passagers en escale ont effectué des achats à terre, 28 % sur le lieu d'excursion pour 72 % ailleurs.

En moyenne un passager dépense 28,50 € et un membre d'équipage 35,40 €, soit une moyenne globale de 29,80 € qui se compose ainsi : 10,60 € pour l'équipement à la personne, 9,50 € pour les restaurants et brasseries, 3,70 € pour les loisirs, 2,60 € pour la restauration rapide et les achats alimentaires, 1,70 € pour

les transports et le reste en achats divers.

L'enquête révèle donc un rajeunissement de la population. Une forte satisfaction mais un temps passé à terre qui peut être amélioré puisqu'un tiers des clients restent en quatre et six heures. Enfin, un tiers des passagers seulement part en excursion (départ en bus avec prise en charge par un guide en journée ou demi-journée). Plus de 60 % sont anglophones d'où l'intérêt de maîtriser l'anglais.

La volonté est bien d'allonger la durée du passage à terre pour inciter les clients à consommer plus. L'enjeu est de passer du « paquet de cigarettes-sandwich-T-shirt » à l'achat de produits du terroir ou la consommation de loisirs ou de culture.

**PHILIPPE COURTOIS**  
pcourtois@nicematin.fr

29,80

En euros ce que dépense visiteur

## Les passagers des ferries



Un passager des ferries dépense moins de 9 € à Toulon. Ils ne sont d'ailleurs que 20 % à visiter la ville avant de partir.

Les passagers des ferries (à destination de la Corse ou de Tunisie) sont seulement 40 % à avoir moins de 50 ans et 82 % d'entre sont salariés ou retraités (40/42 %). Ils sont 98 % à venir embarquer en voiture, ce qui, naturellement, pose avec acuité la question du stationnement des voitures. un plan de réalisation de parkings devraient être mis en oeuvre dans les mois qui viennent. Ils ne sont que 20 % à en profiter pour visiter Toulon et près de 70 % disent « ne pas avoir réalisé d'achat » à Toulon, soit 31 % de consommateurs. Le montant des dépenses moyen n'atteint pas 9 €.

Il faut noter que 63 % des personnes interrogées « embarquaient pour la première fois de Toulon et 20 % sont déjà venus entre deux et trois fois. » Pour les voyageurs d'été : près de 50 % des passagers sont déjà partis d'autres ports de la région. En revanche pour ceux qui partent en automne : 33% sont déjà partis d'autres ports de la région.



# 9 LE TOURISME

## 1 Notre-Dame à Porquerolles, élue plus belle plage d'Europe

Var Matin – 17.04.2015

## 2 Vu du large 1/4 : de la Tour Royale au Mourillon

Var Matin – 24.08.2015

## 3 Vu du large 2/4 : du Cap Brun à l'Anse Méjean

Var Matin – 25.08.2015

## 4 Vu du large 3/4 : de l'Anse Magaud à San Peyre

Var Matin – 26.08.2015

## 5 Vu du large 4/4 : du Pin de Galle aux Bonnettes

Var Matin – 27.08.2015

## 6 Randonnées : le Var se met en marche

Var Matin – 25.09.2015

## 7 Nos quatre balades coups de coeur

Var Matin – 25.09.2015

# Notre-Dame à Porquerolles, élue plus belle plage d'Europe

Cette distinction décernée par European Best Destinations a été annoncée hier lors du forum de printemps des acteurs du tourisme. Le palmarès a mis en compétition plus de 280 plages

**C**ocorico! La plage Notre Dame à Porquerolles vient d'être désignée « plus belle plage d'Europe » par l'organisation européenne de promotion de la culture et du tourisme en Europe, European Best Destinations. Ce palmarès, établi en partenariat avec plus de 158 offices de tourisme européens, a mis en compétition plus de 280 plages sélectionnées sur l'ensemble de l'Europe. Quinze plages ont été retenues par un panel de voyageurs européens qui a placé la plage Notre-Dame à Porquerolles en première position, en soulignant « sa nature préservée, la qualité de l'eau, de la faune et de la flore et ses magnifiques forêts de pins ».

De manière beaucoup plus chauvine (!), disons que la plus grande des plages de Porquerolles n'a absolument rien à envier aux plages paradisiaques du bout du monde dont on rêve avant de retomber sur terre en découvrant les prix des billets d'avions



Élue « plus belle plage d'Europe », la plage Notre-Dame est aussi la plus grande plage de Porquerolles, la plus fréquentée des trois îles d'Or.

(Photo D Leriche)

dans les catalogues de voyage!  
Pas la peine d'aller bien

loin donc, pour goûter au paradis. Ceux qui veulent absolument voyager plus loin peuvent se rabattre sur deux autres plages, pas mal non plus : la plage

Navagio en Grèce et la plage Zlatni en Croatie, les suivantes dans le classement d'European Best Destinations.

Plus sérieusement, l'attribution de ce titre ne sera pas sans conséquences : tout au long de l'année, la plage Notre-Dame sera à l'honneur sur le site d'European Best Destinations, une plateforme d'e-tourisme fréquentée par des millions de voyageurs européens. L'an dernier, cette distinction accordée à la plage de Tenby lui avait valu une augmentation de sa fréquentation touristique de +26 %.

Reste que pour rejoindre la plage Notre-Dame, à laquelle la plupart des touristes préfèrent la plage d'Argent, plus proche du port, il faut marcher (ou pédaler). Le paradis se situe sur la côte Nord de l'île, face au continent, dans la baie de l'Alycastre, entre la pointe des Pins et la calanque de la Treille. Tout prêt d'ici, et pourtant si loin de tout!

CAROLINE MARTINAT  
cmartinat@varmatin.com

## Des Racines et des Ailes en tournage au château de Grimaud

Il poussait effectivement des ailes hier à la caméra de France 3, perchée en haut d'une grue afin de saisir les meilleurs plans du château de Grimaud.

A son pied, Carole Gaessler, coiffée de sa casquette de présentatrice du magazine *Des Racines et des Ailes* arpente à répétition une arche pour enregistrer le lancement de l'émission sur fond de tourelle décapitée.

Le décor naturel a été choisi avec soin pour coller à cette spéciale « Du massif des Maures au golfe de Saint-Tropez », Grimaud étant au Moyen-Âge la capitale économique des environs. Là où tout a commencé avec le repeuplement du petit port de Saint-Tropez en 1470 sous l'impulsion du seigneur et maître des lieux, Jean de Cossa.

### Plateaux perchés

Si le programme en fait l'une de ses « forteresses symboliques », le sommaire embarque bien au-delà avec comme toujours l'ambition

d'une exquise odyssée « patrimoine-nature ».

Sur les traces des moines à la chartreuse de la Verne, escapade dans les gorges du Verdon, quête du « diamant noir » avec un trufficulteur, déambulations historiques et culturelles à Saint-Tropez, vendanges ramatuelloises, suivi de cachalots...

Les équipes ont saisi au fil des six derniers mois de multiples facettes du secteur tout en laissant un large espace aux rencontres avec des figures locales. Qu'il s'agisse d'historien ou d'agriculteur.

Bouclage aujourd'hui avec deux derniers plateaux perchés au Latitude 43, palace avant-gardiste à la destinée romanesque et à la citadelle de Saint-Tropez. L'ultime envolée historique avant que les ailes de France 3 ne se replient pour rallier la capitale et débiter le montage finale de ce prime-time qui fera son nid sur les écrans en mai.

LAURENT AMALRIC  
lamalric@nicematin.fr



Gentille effervescence au pied du château où Carole prend le temps d'une pose en compagnie du réalisateur de l'émission Jean-Luc Orabona à l'origine du concept avec Patrick de Carolis.

(Photos Adeline Lebel)



Tour Royale

Mourillon

Cap-Brun

Méjean

Magaud

San-Peyre

Pin-de-Galle

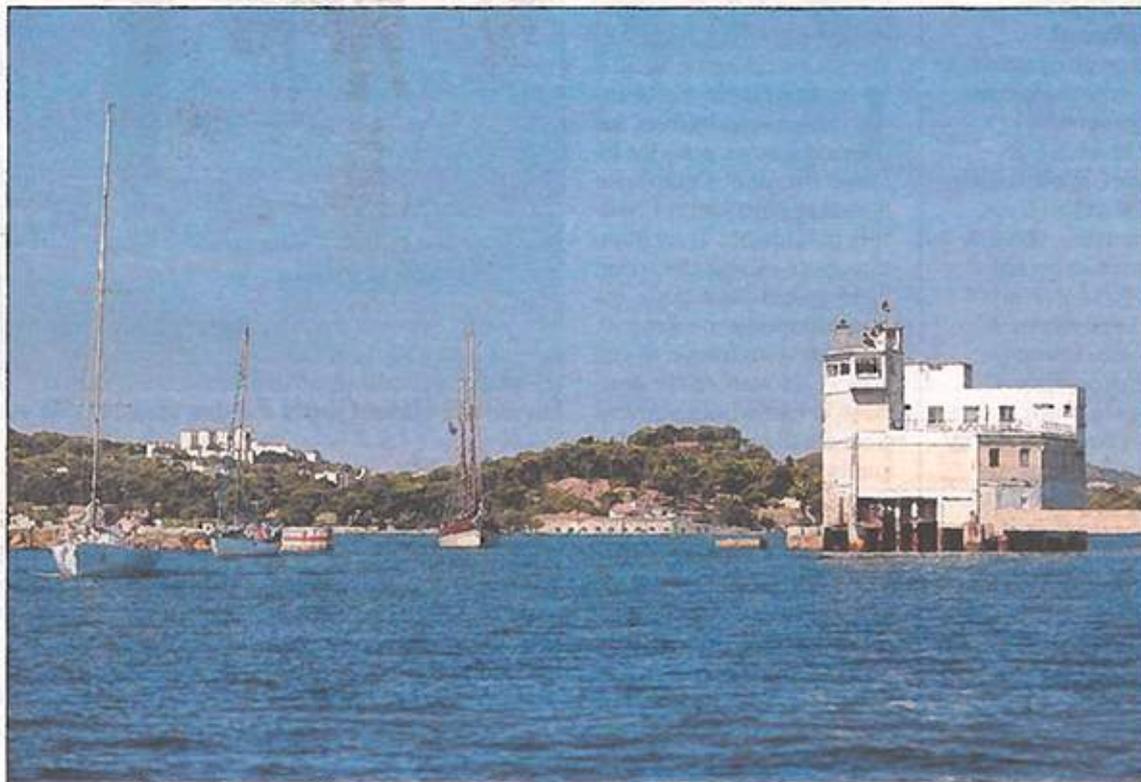
La Garonne

# Vu du large

## 1/4 : DE LA TOUR ROYALE AU MOURILLON

**L**a rentrée approche à grands pas, mais l'été n'est pas fini. Jusqu'à jeudi, nous vous proposons une croisière en quatre escales autour de la « plus belle d'Europe ». Un cabotage photographique offrant des points de vue insolites et parfois méconnus sur notre littoral. Un rivage qui regorge de paysages pittoresques et de petites histoires savoureuses.

Pour en profiter à votre tour, pas besoin d'être capitaine au long cours. Kayak, paddle, ou une bonne paire de chaussures suffisent souvent pour découvrir ces bijoux baignés par les eaux turquoises et toujours chaudes de la grande bleue. Aujourd'hui nous quittons le port de Toulon en direction du Mourillon.



Ce n'est pas le plus joli des « forts » qui enserrant la rade. Mais la silhouette du « môle des torpilles » interpelle. Ce grand bâtiment blanchâtre veille sur la « petite passe », par laquelle les navires de moindre envergure arrivent et quittent les eaux toulonnaises. Jusqu'à dans les années 1990, cet ouvrage était utilisé pour tester les tubes lance-torpilles. Aujourd'hui désaffecté, il a été cédé par la Marine à Toulon-Provence-Méditerranée en 2010, en même temps que la plage de Pipady qui baigne la Tour Royale.

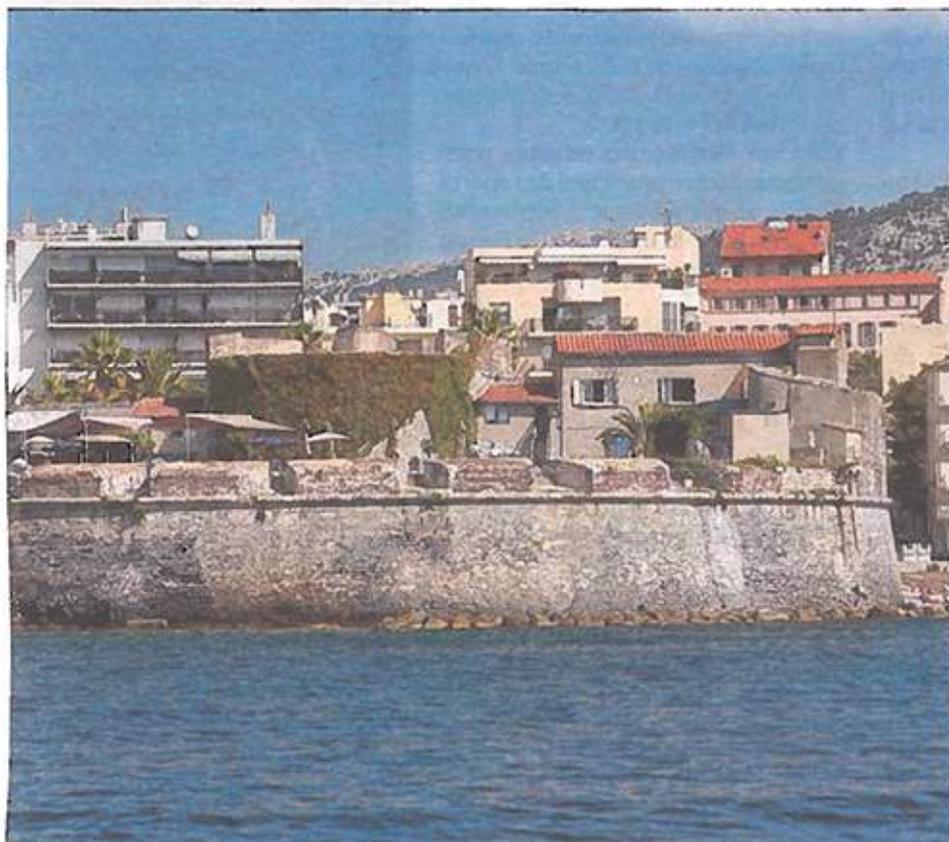


Même s'il ne reste qu'une vingtaine de pêcheurs professionnels à Toulon, taquiner la girelle reste un loisir prisé.



Un appartement ou un cabanon ? Pourquoi choisir... À La Mitre, ce petit immeuble dispose d'un accès direct à la mer.

**Dossier :**  
**VIRGINIE RABISSE**  
**ET CHRISTOPHE GAIGNEBET**  
toulonloc@nicematin.fr  
Photos : VALÉRIE LE PARC  
avec le précieux concours  
de PIERRE BONAL



Il connaît son heure de gloire, tous les ans, au moment du feu d'artifice du 15-août. Le reste de l'année, le fort Saint-Louis coule des jours paisibles et veille pacifiquement sur les pêcheurs et les baigneurs. Un temps utilisé comme « club nautique des officiers », l'ex-« fort des vignettes » érigé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour défendre les abords de Toulon, héberge aujourd'hui un restaurant réservé au personnel de la Défense.



La réalisation des plages du Mourillon dans les années 1970-1980 n'est pas allée sans faire de vagues. La municipalité de l'époque souhaitait offrir aux Toulonnais une alternative aux plages de sable de Hyères ou de La Seyne. Depuis, les cinq anses sont prises d'assaut chaque été par des milliers de baigneurs et d'adeptes d'activités nautiques.



De nombreux clubs nautiques proposent de découvrir la rade à la force des bras. Seul ou en groupe, les possibilités de balade sont multiples. A condition d'éviter les zones militaires.



Plus économique qu'une pompe à eau : la piscine de la villa située du côté de la Vigie, à Batterie basse, était alimentée grâce à un petit moulin à vent toujours visible.

Tour  
Royale

Mourillon

Cap-Brun

Méjean

Magaud

San-Peyre

Pin-de-  
Galle

La Garonne

# Vu du large

## 2/4 : DU CAP BRUN À L'ANSE MÉJEAN

**L**a rentrée approche à grands pas, mais l'été n'est pas fini. Jusqu'à jeudi, nous vous proposons une croisière en quatre escales dans la « plus belle rade d'Europe ». Un cabotage photographique offrant des points de vue insolites et parfois méconnus sur notre littoral. Un rivage qui regorge de paysages pittoresques et de petites histoires savoureuses.

Pour en profiter à votre tour, pas besoin d'être capitaine au long cours. Kayak, paddle, ou une bonne paire de chaussures suffisent souvent pour découvrir ces joyaux baignés par les eaux turquoise et toujours chaudes. Aujourd'hui, nous longeons le Cap Brun en direction de l'anse Méjean.

Dossier :

Virginie RABISSE  
et Christophe GAIGNEBET  
toulonloc@nicematin.fr  
avec le précieux concours de  
PIERRE BONAL  
Photos : Valérie LE PARC



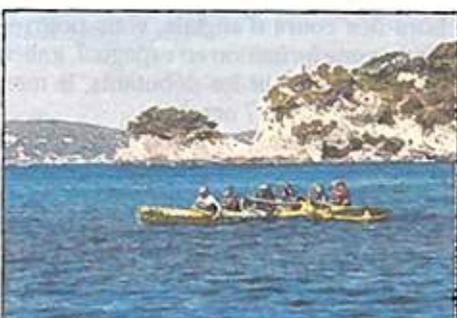
Accroché à la falaise, au pied du Cap Brun, le club nautique de la Marine fait le bonheur des personnels militaires et la jalousie des civils. Il faut dire que le site est une véritable invitation à la relaxation. Une trentaine de terrasses équipées de pergolas, de barbecues et de baignoires est mise à disposition, sans parler de la piscine d'eau de mer et d'une palanquée d'activités nautiques. Une bonne raison de s'engager dans la Marine ?



Impressionner une fille, jouer le dur auprès des copains ou tout simplement... se faire un petit shoot d'adrénaline. Des générations d'adolescents ont éprouvé leur courage en plongeant depuis les falaises du Fer à cheval. Un grand saut – jusqu'à 12 mètres – que l'on peut désormais revivre sur Internet, grâce aux GoPro, caméras portatives et étanches.



C'est sans doute une des plus belles résidences de fonction de la côte. Le fort du Cap Brun, qui domine l'ensemble de la rade, héberge le préfet maritime de Méditerranée, commandant de la zone maritime qui s'étend de Cerbère (66) à Menton (06).



Plus original que le kayak de mer : un tour de rade en pirogue polynésienne grâce au club Toulon Va'a.



Insoupçonnables depuis la terre, de sublimes villas dominent le littoral de Batterie basse. Le plus souvent bâties par des notables toulonnais.

Une vierge blanche semble scruter l'horizon, à l'extrémité du Cap Brun. Cette statue a été érigée dans les années 1950, du côté de Mers el-Kébir, en Algérie, tout près du Cap Falcon. Après l'indépendance de l'Algérie, le buste a été « rapatrié » à Toulon en 1968 et posé sur une ancienne casemate. Depuis, Notre-Dame-du-Cap-Falcon est un lieu de pèlerinage pour de nombreux Pieds-Noirs.

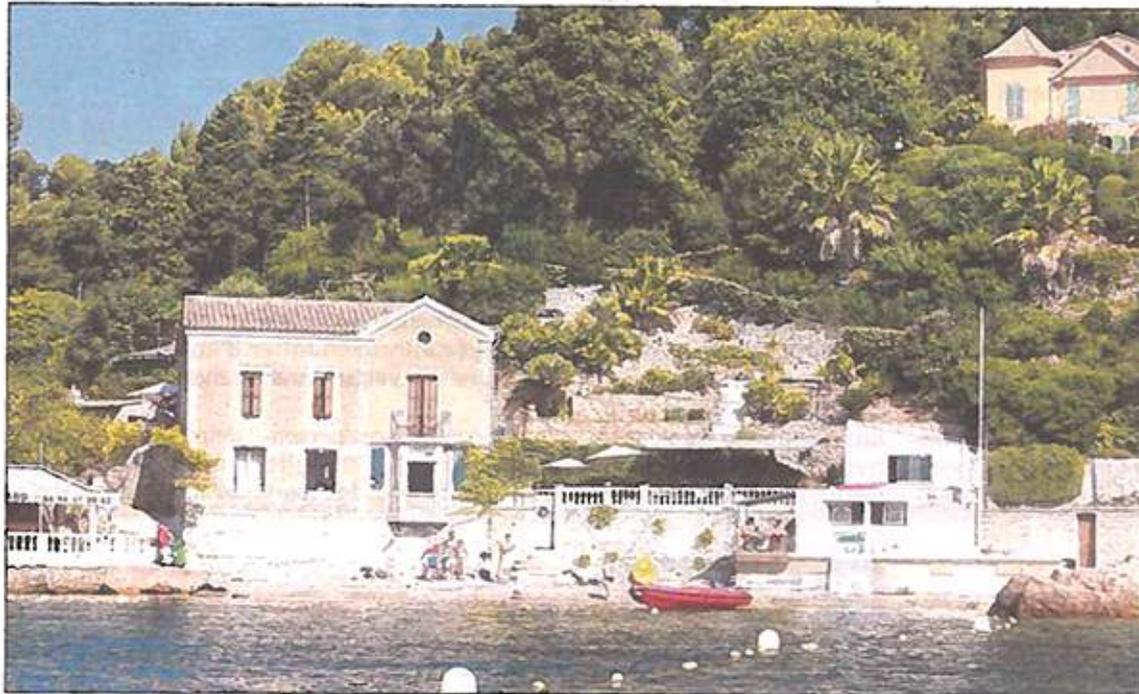


Souvent présentée abusivement comme un village de pêcheurs, l'anse Méjean était en fait plutôt un abri côtier, utilisé par les pescadous toulonnais surpris par le vent. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est devenu le paradis d'une trentaine de cabanoniers qui jouissent de ce cadre idyllique.

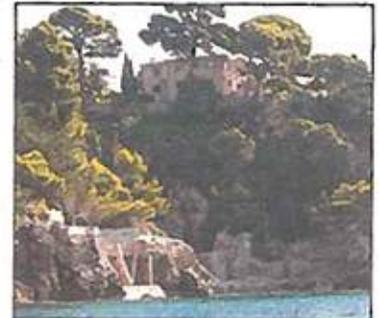


**L**a rentrée approche à grands pas, mais l'été n'est pas fini. Jusqu'à demain, nous vous proposons une croisière en quatre escales dans la « plus belle rade d'Europe ». Un cabotage photographique offrant des points de vue insolites et parfois méconnus. Un rivage qui regorge de points de vue pittoresques et de petites histoires savoureuses. Pour en profiter à votre tour, pas besoin d'être capitaine au long cours. Kayak, paddle ou une bonne paire de chaussures suffisent pour découvrir ces joyaux baignés par les eaux turquoise et toujours chaudes. Aujourd'hui cap sur le littoral gardéen.

**Dossier :**  
**Virginie RABISSE**  
 et **Christophe GAIGNEBET**  
 toulonloc@nicematin.fr  
 avec le précieux concours de  
**Pierre BONAL**  
 Photos : Valérie LE PARC



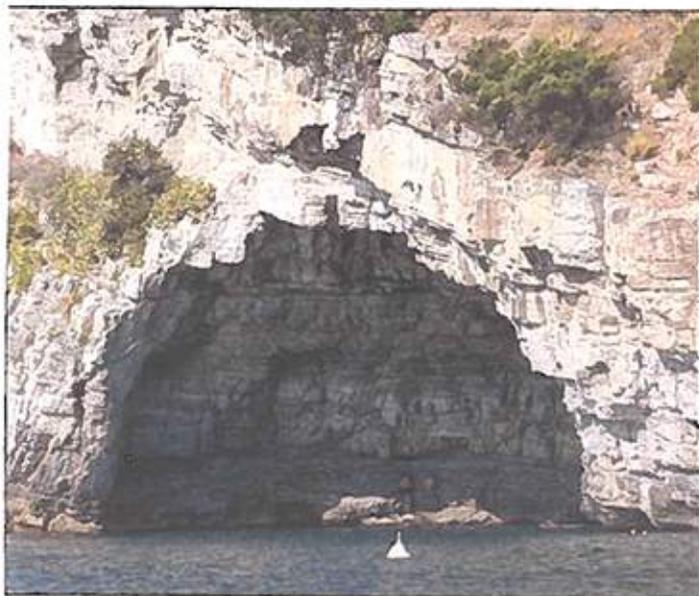
Le long du rivage de la rade des Vignettes, les anses se suivent et ne se ressemblent pas... Après Méjean, vient Magaud. Celle-ci se situe à La Garde, sur sa petite partie littorale (3 km de côte). Ici, pourtant, pas question de quantité. Plutôt de qualité. Sur l'anse Magaud, à gauche quand on lui fait face, on trouve, par exemple, un restaurant très couru et accessible par la mer : *Chez Bernard*. On y sert du poisson quasiment les pieds dans l'eau. En son temps, « Bernard » avait inventé la très fameuse andouillette de la mer. Peut-être s'y restaurait-on avant d'aller faire un tour à l'autre bout de l'anse, du côté de la grotte d'amour ? Une cache où les gardiens mettaient les contrebandiers aux fers, avant de continuer leur tournée et qui, plus tard, est devenue un rendez-vous d'amoureux.



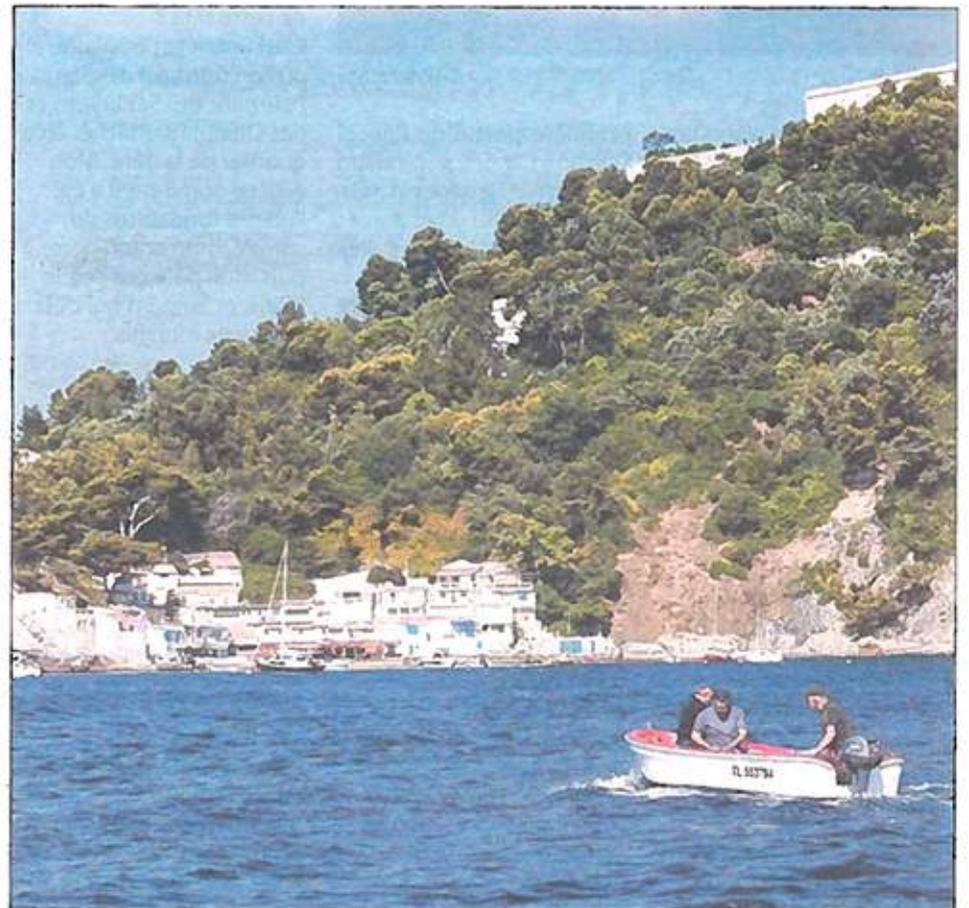
Juste après Magaud et avant la pointe Sainte-Marguerite, les vestiges du centre d'hémodialyse : on voit encore les installations qui permettaient d'amener l'eau de mer jusqu'aux bâtiments d'accueil du public et de soin.



Parmi les « véhicules » maritimes pour découvrir la rade depuis la mer, le *va'a* (pirogue polynésienne).



En continuant la balade vers l'est, arrive la pointe Sainte-Marguerite. Une merveille géologique qui abrite une superbe grotte, accessible uniquement par la mer. Tout au fond, vous y trouverez l'entrée d'un tunnel sous-marin. Un boyau de la largeur d'un homme, qui permet de rejoindre l'autre côté de la falaise. Une expérience impressionnante.



Surplombée par le fort – ou château médiéval – Sainte-Marguerite, l'anse San Peyre (Saint-Pierre en provençal) propose encore un visage orienté vers le levant. Les baigneurs et plaisanciers peuvent notamment profiter de ses barges construites autour des années 1930, à l'époque de la mode du « tout béton », même flottant !

Baignade, varappe, ou pause au milieu d'une randonnée en stand-up paddle ou kayak, la grotte de la pointe Sainte-Marguerite est à fois le paradis des sportifs, mais aussi des amoureux de la nature, des paysages et des couleurs hors du commun.

# Vu du large

## 4/4 : DU PIN DE GALLE AUX BONNETTES

Tour Royale

Mourillon

Cap-Brun

Méjean

Magaud

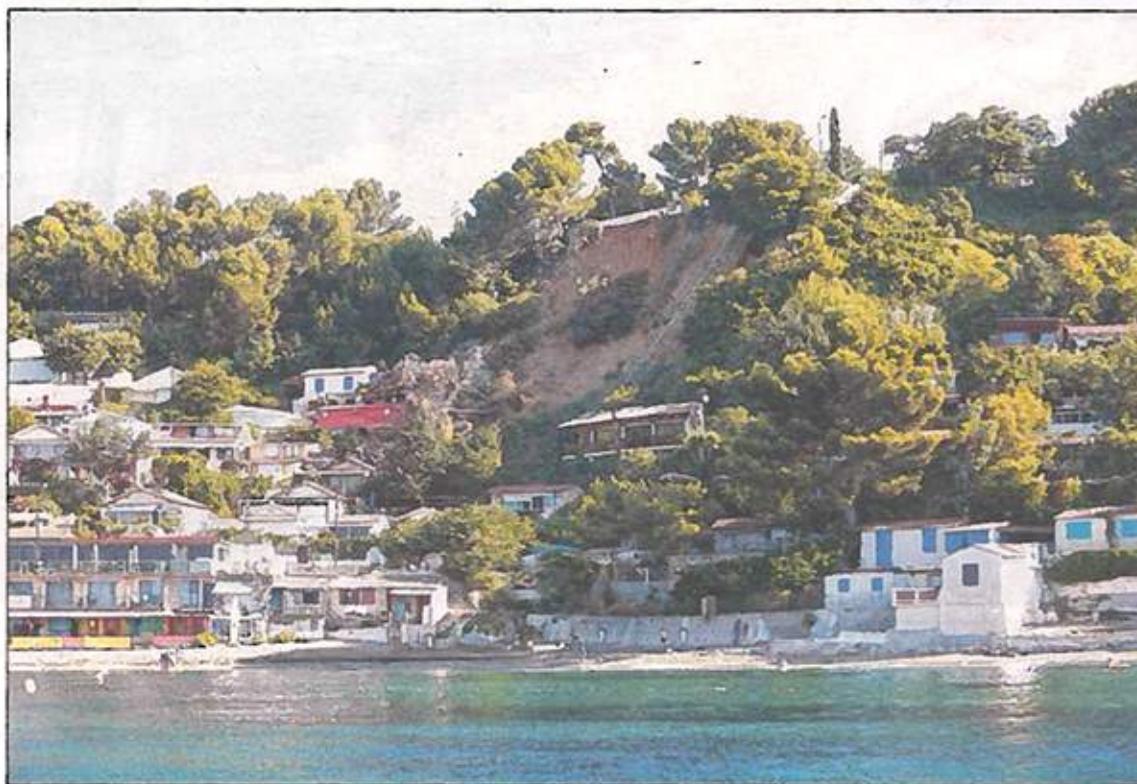
San-Peyre

Pin-de-Galle

La Garonne

**L**a rentrée approche à grands pas, mais l'été n'est pas fini. Depuis lundi, nous vous proposons une croisière en quatre escales dans la « plus belle rade d'Europe ». Un cabotage photographique offrant des points de vue insolites et parfois méconnus sur notre littoral. Un rivage qui regorge de points de vue pittoresques et de petites histoires savoureuses. Pour en profiter à votre tour, pas besoin d'être capitaine au long cours. Kayak, paddle ou une bonne paire de chaussures suffisent pour découvrir ces joyaux baignés par les eaux turquoise. Aujourd'hui, dernière étape, entre La Garde et Le Pradet.

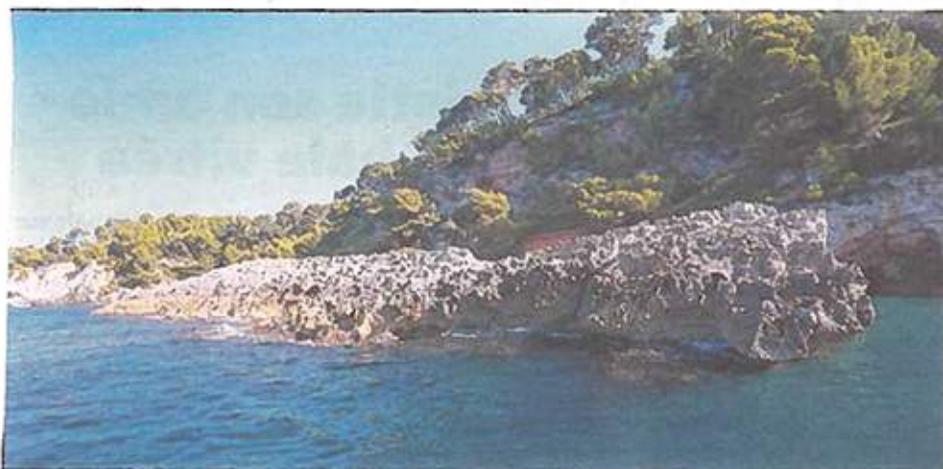
**Dossier :**  
**Virginie RABISSE**  
et **Christophe GAIGNEBET**  
avec le précieux concours de  
**Pierre BONAL**  
Photos : **Valérie LE PARC**  
toulonloc@nicematin.fr



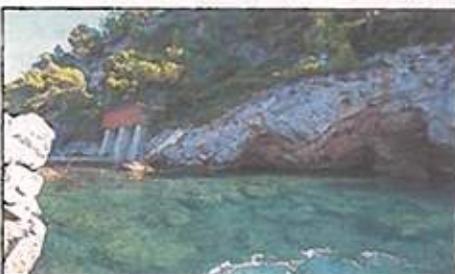
Quittant La Garde et l'anse San Peyre, la balade le long du littoral se poursuit au Pradet et le Pin-de-Galle. Une nouvelle anse de cabanons. Peut-être la plus importante, car elle compte deux parties : « la calanque » et « la pinède ». De la mer, on voit très nettement l'éboulement qui s'est produit en décembre dernier, sans faire de victime. Certains des habitants ne peuvent cependant toujours pas occuper leurs « cabanes », la terre en bouchant les entrées.



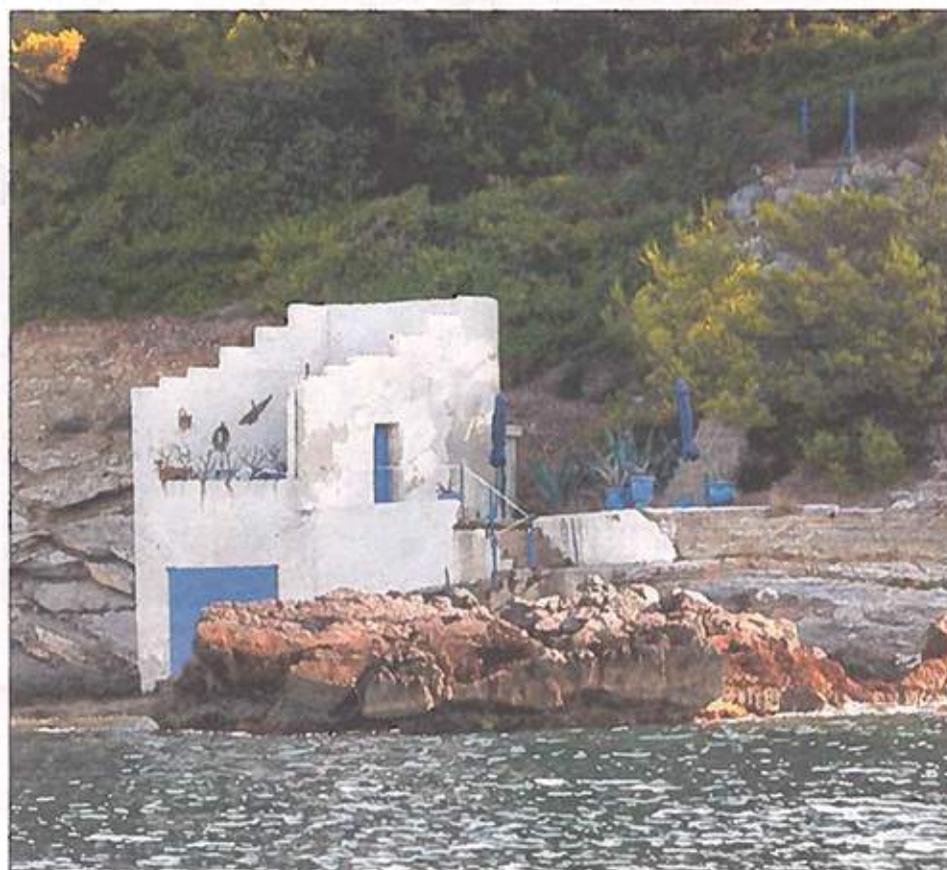
Avec ou sans textile ? En arrivant par la terre ferme à la plage de Monaco, mieux vaut être préparé à tomber sur les nudistes. En effet, si vous rejoignez le littoral par le premier escalier, vous pourriez tomber, à votre gauche, sur les « culs nus ». Si cela vous gêne, préférez le second escalier, à peine plus loin.



Le long du rivage, les pins viennent hérissier des rochers déjà aiguisés. Sur celui-ci, pourtant, pas la moindre végétation. Il faut dire que ce morceau-là est un peu particulier : selon la légende, il serait tombé du ciel, en provenance directe de... la Lune. C'est ainsi qu'on l'appelle la « pierre de Lune ».



Derrière la pierre de Lune se cache un véritable coin de paradis (à gauche), l'endroit idéal pour mouiller votre embarcation et échapper aux regards. Auparavant, c'était les enfants d'une colonie de vacances de la SNCF qui en profitaient. Autre curiosité cette rocaille (à droite) qu'on croirait naturelle. Il s'agit pourtant d'une sorte de cabanon qui est bien l'œuvre de l'homme.



Du côté de la plage des Bonnettes, on peut voir cet étrange bâtiment. Il s'agit d'un solarium, dont on dit qu'il aurait appartenu à la baronne de Rothschild. Parmi les petites histoires des Bonnettes, certains anciens racontent aussi qu'un riche médecin aurait, à une époque, eu dans son jardin des fauves dont on entendait les rugissements depuis la mer !

# Randonnées : le Var

Du 26 septembre au 4 octobre, la Semaine de la Randonnée pédestre propose une centaine de balades encadrées pour toute la famille. Ou comment concilier intérêts sportifs et... touristiques

**P**ointe du chevalier, fontaine de la glacière, aqueduc des vingt-cinq ponts, monolithes des Deux-Frères, mont Vinaigre, lac de l'Écureuil, Dent de l'Ours, etc. La magie des noms de ces étapes bien connues des promenades varoises stimule à elle seule l'imaginaire et... les guibolles! Voici l'occasion de les remettre en marche alors que s'ouvre la Semaine de la Randonnée Pédestre. Elle entre dans sa qua-

torzième année et essaime depuis dans les départements voisins (Vaucluse, Bouches-du-Rhône...). Fort logiquement, le Comité départemental de la spécialité et Var Tourisme renouvellent en puissance cette initiative qui allie découverte du patrimoine naturel local et retombées touristiques (*lire par ailleurs*). Parce que tout est « bon » dans la randonnée, *Var-matin* s'associe à l'événement en consacrant

un dossier pratique de quatre pages sur les « pas » des 2000 kilomètres de sentiers balisés que compte le département. Certainement le plus remarquable et varié pour pratiquer, entre interstices rocheux et flore méditerranéenne diaprée.

**DOSSIER :**  
**LAURENT AMALRIC**  
lamalric@nicematin.fr



La randonnée combine l'effort physique et la contemplation de magnifiques paysages. Cidessus, balade dans l'Estérel à la découverte de ses atours entre terre et mer.

(Photo Philippe Arnassan)

## Où randonner durant la Semaine

Randonnée facile  
Accessible à tous

Randonnée moyenne  
Accessible à tous en bonne condition physique

Randonnée difficile  
Accessible à des randonneurs chevronnés bénéficiant d'une bonne préparation physique

Nombre de randonnées proposées par chaque ville



## Questions à Gérard Dental, président des Randonneurs dracéniens

### « La marche agit à de multiples niveaux sur la santé »

Cheville ouvrière dracénoise de la Semaine de la randonnée avec quatre marches organisées autour de domaines viticoles de Draguignan, Vidauban, La Motte et Saint-Antonin-du-Var, Gérard Dental est à la tête du second plus important club varois (après Toulon), avec 350 adhérents.

**Pourquoi cette semaine dédiée ?**  
La semaine varoise de la randonnée pédestre a été créée afin de permettre à tous les marcheurs, promeneurs ou randonneurs de découvrir le patrimoine naturel varois. À travers le Verdon, l'Estérel, la Sainte-Baume, les Maures ou les quelque 200 km de sentiers du littoral, chacun peut

s'inscrire pour des balades entre sables blancs, falaises vertigineuses et petits villages paisibles entourés d'une nature restée sauvage.

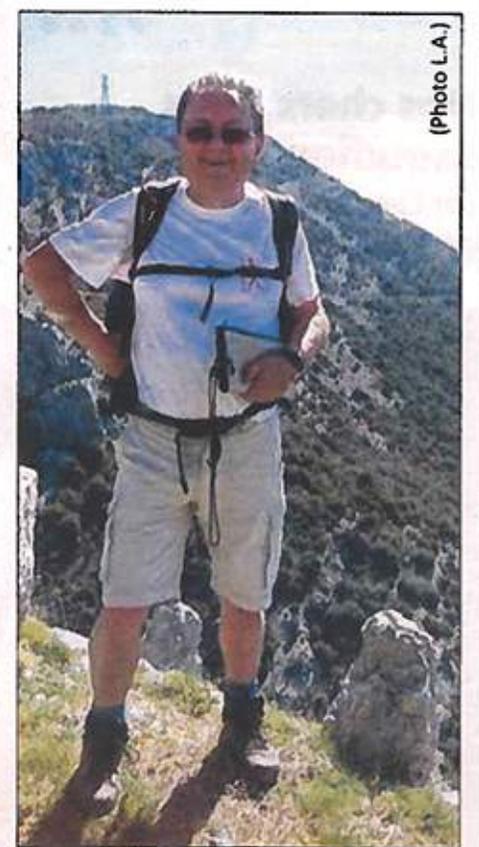
#### Pourquoi faut-il se mettre à la randonnée ?

Pour plein de raisons ! Outre son côté convivial, la randonnée pédestre permet de maintenir une bonne santé générale, de prévenir les risques cardio-vasculaires. Elle permet de lutter contre l'isolement, la dépression, les inégalités sociales et physiques. Elle permet d'atténuer, voire effacer le stress accumulé durant la semaine. Elle participe également au bon fonctionnement du cerveau

par une meilleure oxygénation, une récupération après lésion et lutte contre les maladies dégénératives.

**Pourquoi le Var est-il le plus beau département pour pratiquer ?**  
Soyons chauvins ! Pour la variété et l'accessibilité de ses sites.

**Vos quatre conseils de randonnées ?**  
Le massif de l'Estérel au paysage montagneux volcanique, composé de roches porphyriques qui lui donnent sa coloration rougeâtre. Le littoral varois avec le sentier des douaniers qui longe la mer sur tout le département. Les îles d'Hyères avec notamment celle de Port-Cros et Porquerolles. L'abbaye du Thoronet pour l'aspect patrimonial.



(Photo L.A.)

# se met en marche

## Varoise de la Randonnée Pédestre



Infographie Rina UZ

## En chiffres

■ **100**  
Nombre de promenades accompagnées et gratuites durant la Semaine de la randonnée.

■ **53**  
Communes participantes.

■ **3**  
Niveaux de difficulté : Facile - Moyenne - Difficile.

■ **2**  
Sites pour accéder au programme complet :

visitvar.fr ou var.ffrandonnee.fr  
**Attention** s'y prendre le plus tôt possible pour les inscriptions préalables obligatoires par téléphone auprès de l'office de tourisme qui coordonne la randonnée (à voir en fonction du territoire concerné).  
Rens. : 04.94.18.59.60

■ **93**  
Clubs de randonnées varois soit 7 850 adhérents.

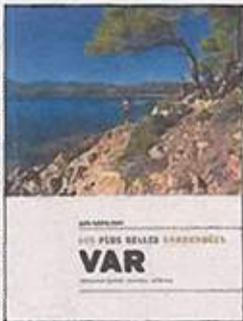
## A lire en chemin

### Var, les plus belles randonnées (Glénat Livres)

Parmi les derniers sortis. Un guide précieux, signé Jean-Michel Pouy, membre de la société nationale de géographie qui a déjà pas mal aiguisé plume et piolet dans le Dauphiné où il réside. Son terrain de prédilection cette fois : la Provence ouest, les Maures (le gros morceau de l'ouvrage) et l'Estérel.

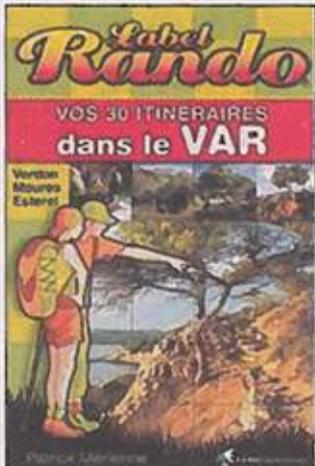
Le + La clarté et la rigueur dans la présentation très aérée. De belles photos épurées.

Le - Un format (140 x 225) un brin trop grand pour l'aspect pratique.



Le + La thématique bien ciblée et une vision détaillée de chaque segment de promenade avec en observations, des conseils précis sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Le - Un livre cartonné (25,5 x 19,5) et donc forcément cantonné à la bibliothèque et non au sac à dos.



### Vos 30 itinéraires dans le Var (Rando éditions)

Le cartographe Patrick Mérienne livre ses promenades sur les secteurs Verdon, Maures et Estérel dans un guide très pratique au format poche.

Le + La progression est ici chronométrée avec les temps de marche intermédiaires entre les différents centres d'intérêts. Précieuse indication si l'on a envie de ne faire qu'une partie du trajet.

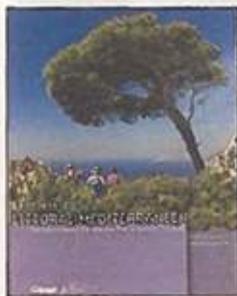
Le - Une mise en page un peu fouillis avec pléthore de couleurs.



Le dauphinois Jean-Michel Pouy ici au sommet de la Sainte-Baume, arpenteait encore ce mois-ci les sentiers du département pour un prochain guide après celui sorti cette année sur ses plus belles randonnées varoises. (Photo DR)

## Les 5 commandements du marcheur

- 1 Une solide paire de chaussures à semelle antidérapante.
- 2 Au moins un litre d'eau et le minimum de nourriture en cas de fringale.
- 3 Un chapeau, des lunettes de soleil, un coupe-vent, voire une polaire et un portable bien chargé en cas d'urgence.
- 4 De la crème solaire selon la saison.
- 5 Un bon sac doté d'une ventilation du dos.

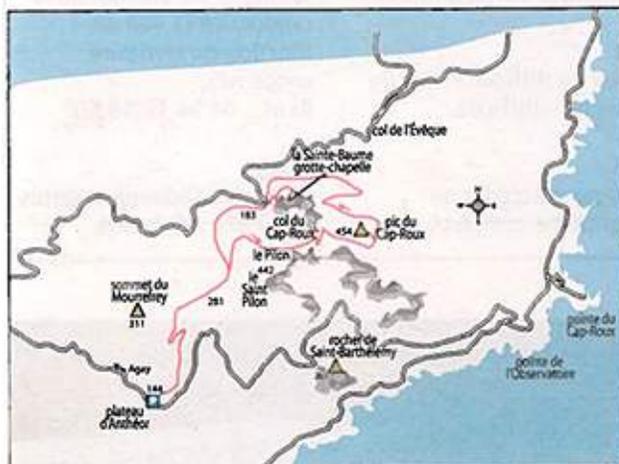


### Sentiers du littoral méditerranéen, de Marseille à Saint-Tropez

Toujours chez Glénat, un beau livre cosigné par le journaliste-écrivain Pierre Garcin et le photographe Nicolas Lacroix qui offre un long périple en bord de mer.

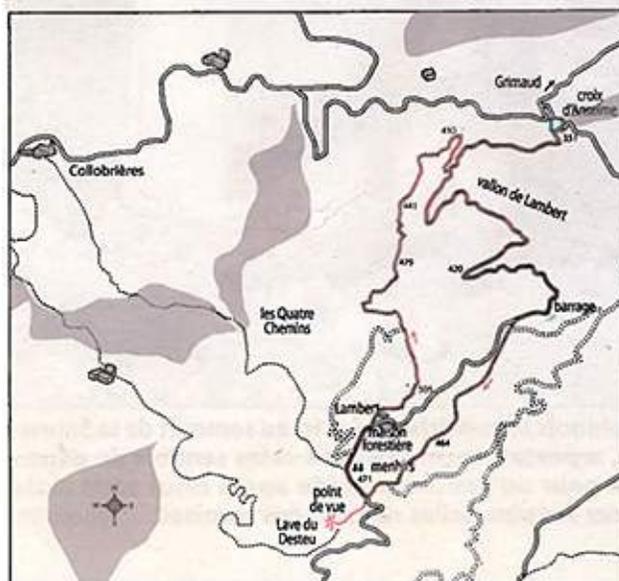
# Nos quatre balades

**E**n marchant sur les pas du membre de la Société nationale de géographie et randonneur émérite qu'est Jean-Michel Pouy (*lire par ailleurs*), voici les quatre coups de cœur « rando » de *Var-matin* en association avec Glénat, pour passer une semaine à gambader à travers des horizons aussi vivifiants que diversifiés.



## Pic du Cap-Roux

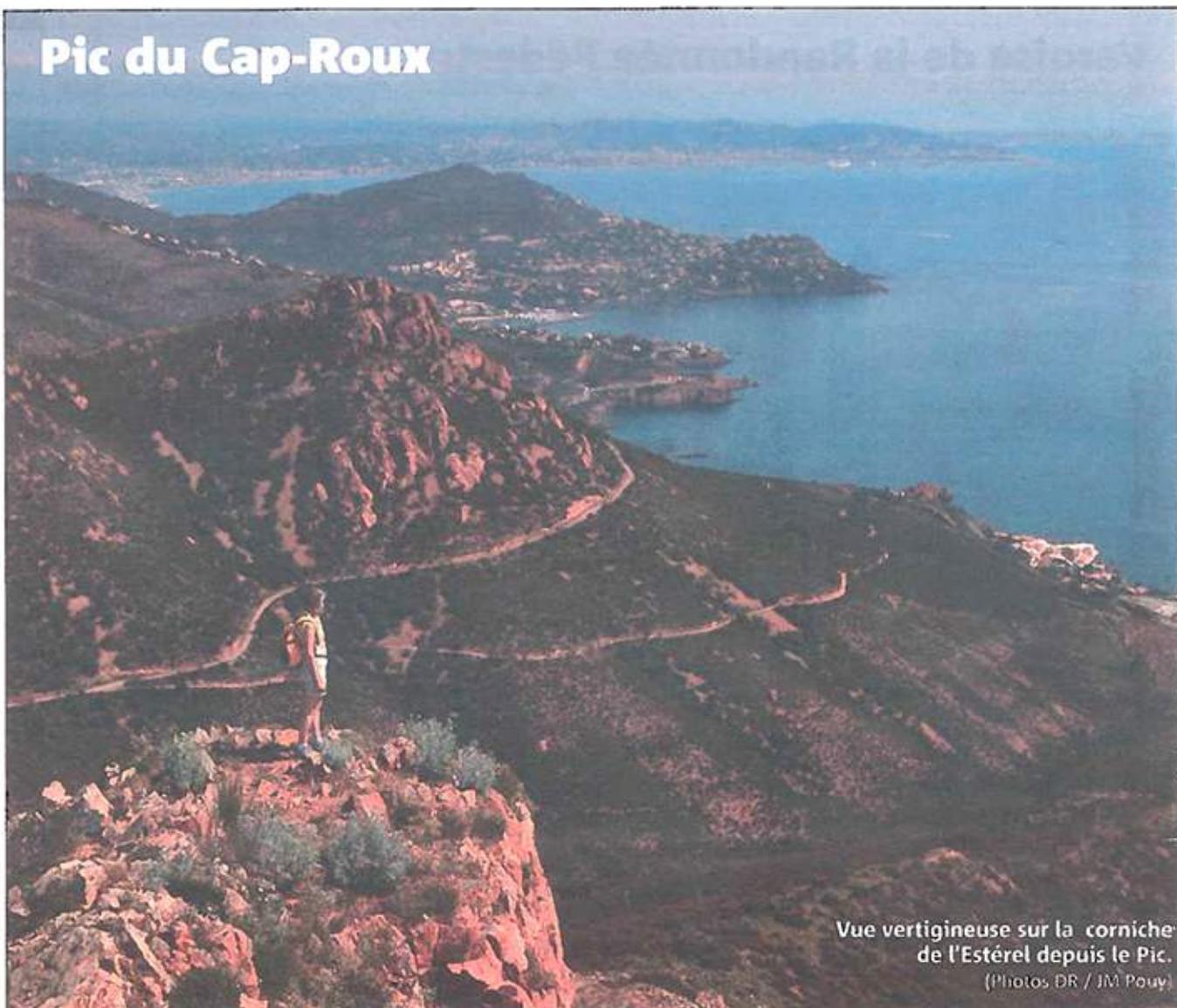
**Thématique :** relief de l'Estérel et lieu sacré.  
**Départ :** plateau d'Anthéor où se trouve un parking.  
**Repères géographiques :** Fréjus, Saint-Raphaël.  
**Durée indicative :** 3 h pour le circuit.  
**Difficulté :** montée raide avec sentier équipé de mains courantes pour la Sainte-Baume.  
**Intérêt particulier :** panorama sur les roches flamboyantes de l'Estérel, lieu de pèlerinage avec passage à la grotte-chapelle de saint Honorat.  
**Dénivellation cumulée :** 560 mètres.



## Plateau Lambert

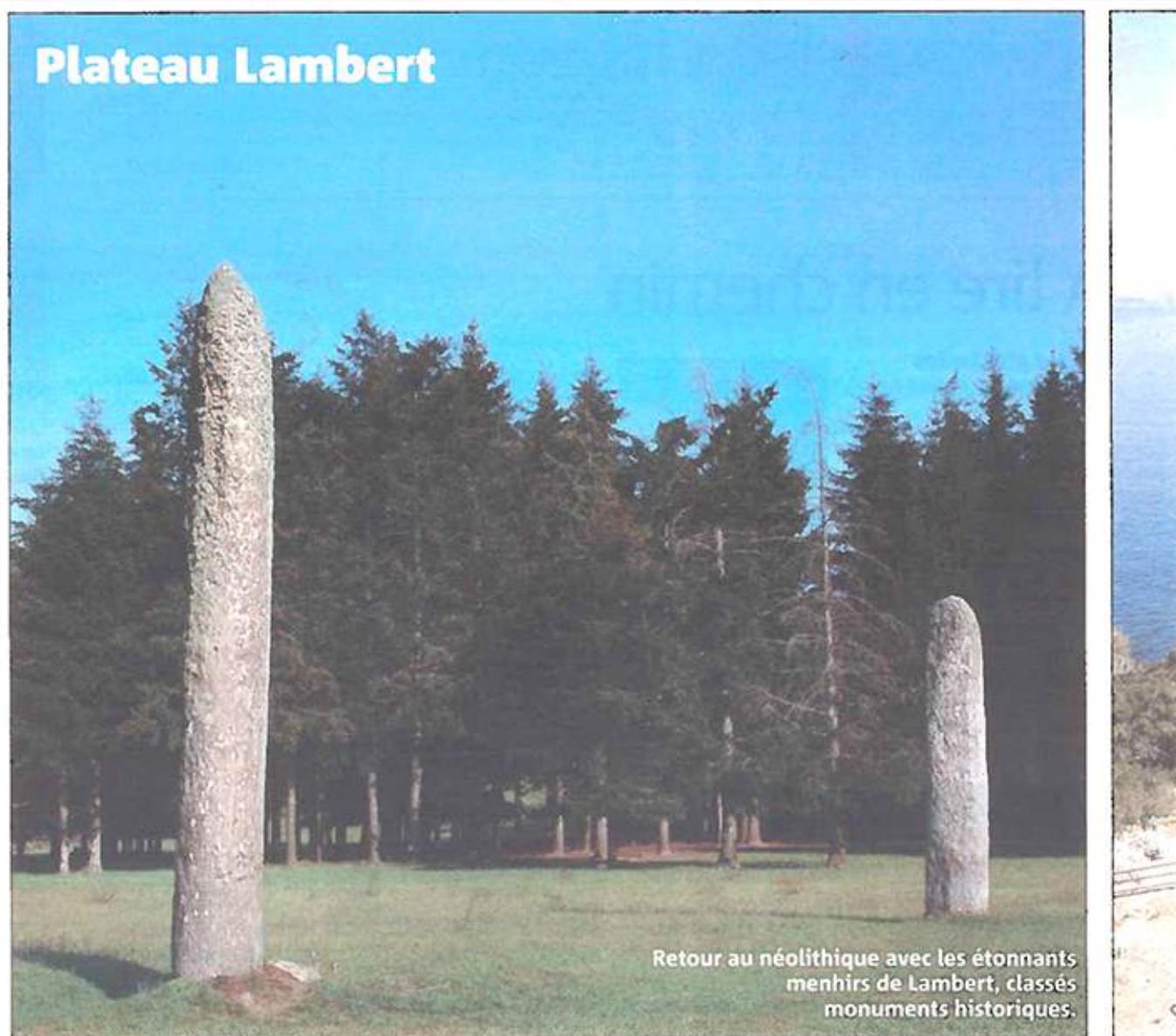
**Thématique :** patrimoine.  
**Départ :** la croix d'Anselme. Petit parking.  
**Repères géographiques :** Cuers.  
**Durée indicative :** 3 h en moyenne.  
**Distance :** 10 km.  
**Difficulté :** aucune.  
**Intérêt particulier :** site mégalithique avec les menhirs de Lambert (néolithique) classés monuments historiques, la flore...  
**Dénivellation :** 130 mètres.  
**Anecdote :** le plateau fut en son temps prisé par M<sup>me</sup> de Sévigné qui aimait venir s'y reposer.

## Pic du Cap-Roux



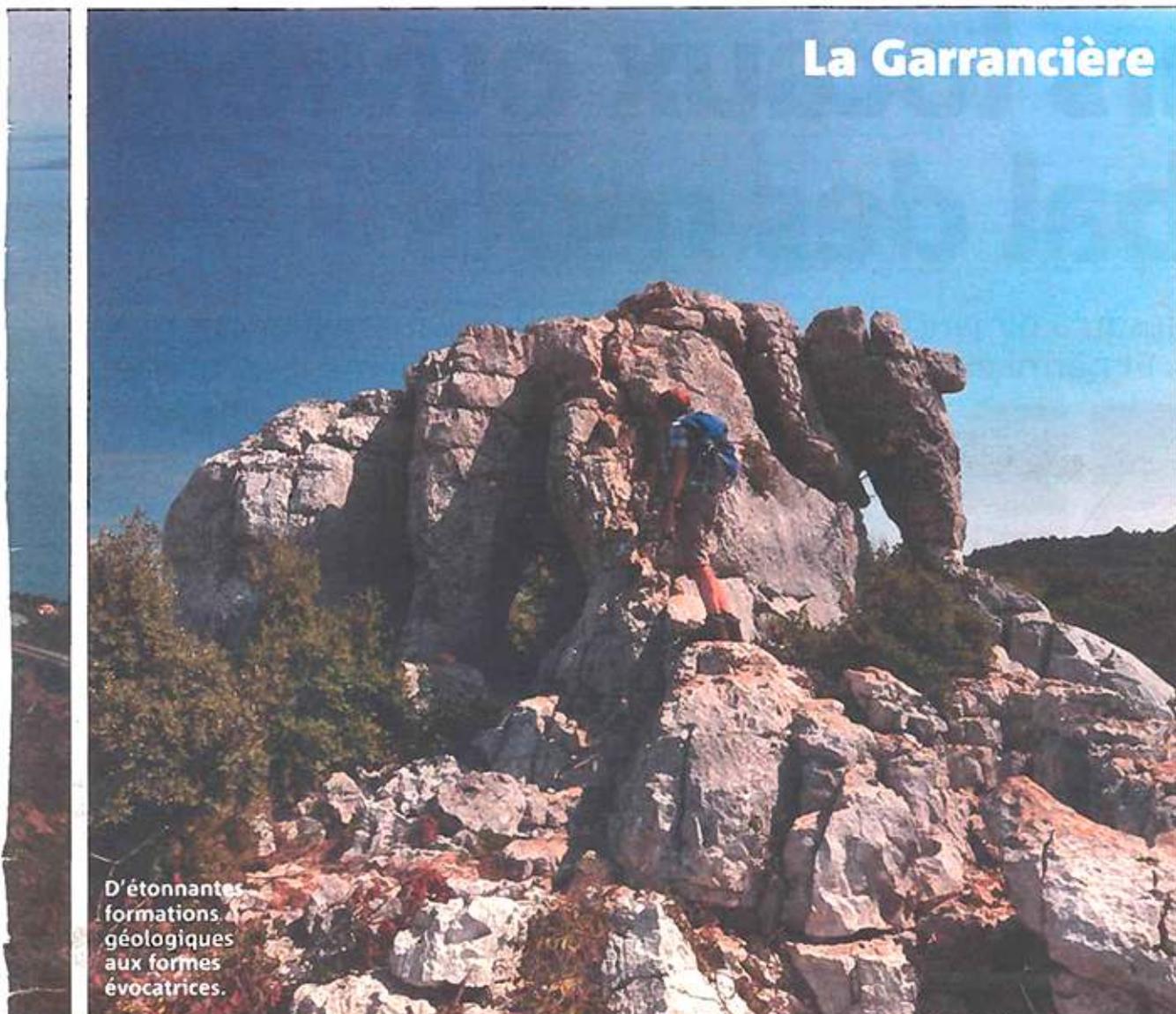
Vue vertigineuse sur la corniche de l'Estérel depuis le Pic.  
(Photos DR / JM Pouy)

## Plateau Lambert



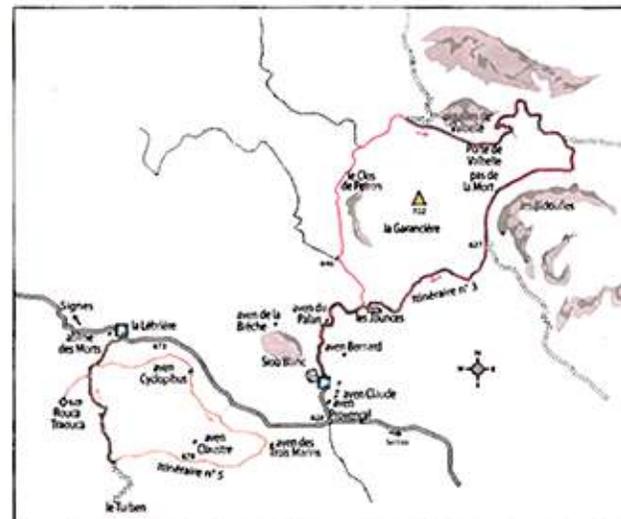
Retour au néolithique avec les étonnants menhirs de Lambert, classés monuments historiques.

# coups de cœur



## La Garrancière

D'étonnantes formations géologiques aux formes évocatrices.



## La Garrancière

**Thématique :** formations géologiques.

**Départ :** aire de stationnement de la bergerie de Siou Blanc.

**Repères géographiques :** Signes, Tourves, massif de la Sainte-Baume.

**Durée indicative :** 3 h 30 pour le circuit.

**Difficulté :** aucune, très bonne signalétique.

**Intérêt particulier :** paysages et formations géologiques (aiguilles, champignons, tourelles, double arche).

**Anecdote :** présence d'un très grand nombre d'averns. Plus de 800 de ces cavités naturelles d'où s'échappe un air frais ont été recensées pour le plus grand bonheur des spéléologues. Mais ne pas s'y aventurer sans l'accompagnateur adéquat.



## Port-Cros



## Tour de Port-Cros

**Thématique :** parc naturel et sentier sous-marin.

**Départ :** Port-Cros après traversée en navette maritime depuis Le Lavandou ou Cavalaire.

**Repères géographiques :** Le Lavandou, parc national de Port-Cros.

**Durée indicative :** entre 5 et 6 heures suivant le temps accordé aux baignades et autres poses.

**Difficulté :** la longueur du circuit par fortes chaleurs. Prévoir de l'eau.

**Intérêt particulier :** parc national vierge de véhicules. Richesse de la flore et des faunes terrestre et aquatique.

**Conseil :** s'équiper d'un palmes-masque-tuba pour découvrir la faune et la flore du sentier sous-marin de la Palud qui compte six panneaux explicatifs immergés.

**Durée :** 30 minutes.

Vue sur le rocher du Rascas

# 10 L'ENVIRONNEMENT

## 1 **Technopôle : une espèce sacrifiée, d'autres protégées**

Var Matin – 28.03.2015

## 2 **Au cœur de la « station essence » de la Marine**

Var Matin – 01.04.2015

## 3 **Quand les déchets du BTP finissent devant la justice**

Var Matin – 01.04.2015

## 4 **Saint-Mandrier : ils ont fait chemin avec Pierre Rabhi**

Var Matin – 22.05.2015

# Technopôle : une espèce sacrifiée, d'autres protégées

À La Cagnarde, la construction du Technopôle de la mer va contraindre TPM Aménagement à détruire une espèce végétale protégée. Pour compenser, la société achète un terrain au Pradet



Les travaux battent leur plein sur le site du futur Technopôle de la mer, laissant peu de chances à la *Phalaris aquatica*.

(Photo Dominique Leriche)

Elle ne paye pas de mine, la *Phalaris aquatica*. Toute verte, plutôt haute (jusqu'à 1,70 m) et servant de nourriture aux oiseaux : au printemps on dirait même un épi de blé pas encore prêt à être récolté. Si cette graminée typique des sols profonds n'est pas très photogénique, elle reste une espèce végétale protégée en PACA depuis 1994.

Il n'y a pas si longtemps, on trouvait encore en abondance l'apiste aquatique – son autre petit nom – sur le site du futur Technopôle de la mer, à Ollioules. Du moins jusqu'à ce que s'y agitent les énormes roues des engins de chantiers. Aujourd'hui, il en resterait encore, mais de futurs travaux devraient finalement, à terme, avoir raison de l'espèce sur le secteur.

## Replantées aux Pradet ?

La société publique locale TPM Aménagement, en charge de la réalisation du Technopôle de la mer, s'apprête-t-elle à commettre l'irréparable ? « Non, assure Alexis Villemin directeur de la SPLA. Tout a été fait dans les règles. Après études environnementales, la DREAL Paca<sup>(1)</sup> en a conclu que nous étions autorisés à arracher l'espèce végétale si nous nous engageons, en contrepartie, à protéger d'autres sites dans l'agglomération. »

Dont acte. La semaine dernière, le conseil municipal du Pradet a voté une délibération traitant de ces très réglementaires « mesures de compensation foncière », décidées par le Conseil national de la protection de la nature. Ainsi, dans le secteur du Plan, une parcelle de 1500 m<sup>2</sup> comprenant un ruisseau « à la faune et à la flore riches et de qualité », si l'on en croit les élus du Pradet, va être acquise par la SPLA, en vue d'être probablement rétrocedée, dans

un second temps, au Conseil général. Le département pourrait ainsi l'inclure dans le périmètre du futur « parc Nature »<sup>(2)</sup>.

## « Pas si grave » ?

Dans toute cette zone, on trouve des plantes rares et protégées comme les jacinthes sauvages, les tulipes « œil de soleil » ou les romulées à petites fleurs. Ainsi que... des alpistes aquatiques. Coût de l'opération pour TPM Aménagement : 3450 euros. « En attendant d'autres acquisitions du même ordre », assure A. Villemin, qui se félicite par ailleurs du fait que « ce joli ruisseau ne sera jamais canalisé ». Et pour Dame nature, quel coût ? « Ce n'est pas si grave, estime Jean-Claude Autran, botaniste seynois. La *Phalaris aquatica* est présente sur une trentaine de sites varois et ne semble plus tellement menacée. Beaucoup moins que l'ail petit-moly ou la romulée de Colonna... »

D'ailleurs, Alexis Villemin précise que la graminée restera bien présente dans les environs du Technopôle : « On en trouve encore sur un terrain, du côté du rond-point de la Cagnarde, que nous comptons acquérir mais que, finalement, nous n'achèterons pas. »

Que les Ollioulais les plus motivés se rassurent : ils ne seront pas obligés d'aller au Pradet pour observer ce grand plumeau poussant les pieds dans l'eau!

MA. D.

mdalaine@varmatin.com

1. La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement est un service déconcentré du ministère de l'Écologie.

2. Les travaux d'un « parc nature » de 128 hectares entre La Gardie et Le Pradet vont être lancés en mai, pour une ouverture du site au printemps 2017.

## La *Phalaris* dans le viseur du député Ciotti



On retrouve la *Phalaris aquatica* sur tout le pourtour méditerranéen. (Photo DR)

Eric Ciotti, député UMP et président du conseil général des Alpes-Maritimes, est coutumier des sorties médiatiques provocatrices. Dans son viseur, on retrouve, le plus clair du temps, ses adversaires politiques. Plus rarement des plantes ! C'est pourtant à la *Phalaris aquatica* qu'il s'est récemment attaqué, arguant qu'il serait peut-être bon de revoir son classement d'espèce protégée : « Aux États-Unis, elle est considérée comme invasive. En France, elle est uniquement protégée en Paca. On se demande bien pourquoi, alors qu'elle abonde sur les terrains remaniés et humides, comme les carrières. »

La raison de son courroux ? Des projets d'envergure prévus dans le département voisin auraient

été retardés à cause de la présence de la graminée. Au point que la *Phalaris aquatica* est devenue la bête noire des services du conseil général. Le député a même écrit à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, pour lui demander le déclassement de l'espèce ! En vain. Mais comme le note Henri Michaud, du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, « dans les Alpes-Maritimes, l'urbanisation est telle que les zones humides, où la plante pousse sont de plus en plus rares. » Et le botaniste de conclure : « Que M. Ciotti demande son déclassement n'a pas de sens : jusqu'à preuve du contraire, ce ne sont pas les politiques qui établissent les listes d'espèces protégées... »

## Et la libellule bleue alors ?

Dans l'avis de l'autorité environnementale délivrée en 2013 par la préfecture du Var à TPM Aménagement, il était fait état d'un certain agrion de mercure, présenté comme « le principal enjeu faunistique à l'échelle du programme. » En fait : une magnifique libellule bleue, qui a pour terrain de chasse et de reproduction le ruisseau de Favayrolles, à deux pas des futurs immeubles du Technopôle.

L'espèce est-elle menacée par le



L'agrion de mercure.

(Photo Olivier Reisinger)

millier d'ingénieurs de DCNS qui déambuleront sur site ? A priori non. Plutôt que de prendre des mesures compensatoires ou de protection, l'aménageur a tout simplement choisi... l'évitement :

« Nous avons décidé de ne pas acquiescer cette partie du terrain. D'autant que l'intérêt biologique de l'agrion paraît plus évident que celui de la *Phalaris aquatica* », explique A. Villemin.



# Au cœur de la « station »

Site ultrasensible situé sur la presqu'île de Saint-Mandrier, le parc d'hydrocarbures du Lazaret est le plus grand stock de carburant militaire du pays. Immersion en zone interdite



Situé à deux pas d'une zone très touristique, le site du Lazaret suscite la méfiance de la population civile.

L'expression « montrer patte blanche » est un doux euphémisme, quand il s'agit d'obtenir l'autorisation de pénétrer sur le parc stratégique du Lazaret. Avant de pouvoir espérer poser un orteil dans cette zone mystérieuse, coincée entre la mer et la RD 18, la procédure prend plusieurs mois. Le temps, entre autres, qu'une enquête approfondie soit menée sur l'identité du visiteur. Il faut dire que l'endroit est sensible : derrière des murs de trois mètres de haut et une rangée de barbelés se trouve le plus grand stock militaire de carburant du pays.

Sous l'œil inquisiteur des caméras de surveillance, inutile, pour vous détendre un peu, d'essayer de vous allumer une clope ou d'appeler un ami : les cigarettes et les téléphones portables sont interdits. On comprend vite pourquoi. Le site est soumis à un Plan de prévention des risques technologiques et à un Plan particulier d'intervention. C'est la rançon du classement « Seveso seuil haut », et des matières dangereuses qui s'y trouvent. Au cœur de la petite rade, à deux pas des fermes aquacoles de Tamaris, d'un port et d'une zone touristique, l'impénétrable lieu inspire au mieux la méfiance de la société civile. Au pire, un profond rejet.

## Trente piscines olympiques de gasoil !

Quelque onze<sup>(1)</sup> réservoirs de stockage, de 10000 m<sup>3</sup> chacun, sont dispersés dans la colline. L'équivalent d'une trentaine de piscines olympiques remplies d'hydrocarbures ! L'une des principales missions du dépôt est bien de stocker le carburant pour ensuite ravitailler les navires de la Marine nationale et leurs aéronaves. Dans le jargon, on appelle ça « le soutien de la flotte ». Une aide précieuse pour les intérêts du pays, si l'on imagine que le pé-

trolier-ravitailleur qui accompagne le porte-avions *Charles-de-Gaulle* dans ses tribulations guerrières a fait le plein à Saint-Mandrier avant de partir. Ce jour-là, nul navire collé au gigantesque appointement en face du parc. Et guère d'activité autour. Une apparente quiétude qui ne dit pas tout des délicates opérations menées ici. Pour autant, « si le risque industriel existe, il est extrêmement maîtrisé », assure le commandant Jean-Michel Gaubert, chef du dépôt essence marine de Toulon. Déjà, le carburant<sup>(2)</sup> entreposé (gasoil marine et kérosène) est nettement moins inflammable que celui qui nourrit nos voitures, normes militaires oblige.

Autre raison de « ne pas s'inquiéter » : les gros bacs sont éparpillés sur le site et semi-enterrés, de façon à ce qu'un éventuel effet domino ne puisse se produire. Et tout est mis en œuvre – du système de refroidissement des calottes en cas d'incendie, jusqu'aux moyens mobiles de lutte contre le feu ou l'entretien de la pinède, pour que les flammes ne restent qu'un mauvais rêve de « pompiste ». Un cauchemar à anticiper, certes, mais qui ne s'est jamais produit dans la longue histoire du dépôt mandréen. Ajoutons encore – si besoin est – que le site est sous haute surveillance 24 h/24, que cela soit par les marins-pompiers ou le personnel du Lazaret.

Le personnel justement : en fait de militaires s'agitant dans tous les sens, on ne croise qu'une poignée de civils. « Ils sont une vingtaine », nous confirme-t-on. Certains habitent même en famille... sur la zone ! Chacun ayant, évidemment, fait l'objet d'une investigation avant de se voir former aux impératifs de sécurité défense.

Tous portent aussi à la ceinture un dosimètre pour contrôler le niveau d'hydro-

gène sulfuré (H<sub>2</sub>S), un gaz hautement toxique... et odorant. Dur en effet, par endroits, de se faire à cette odeur insistante d'œuf pourri. Ou à celle du gasoil, un tantinet envahissante.

Dans la colline, les effluves de printemps et de pins parasol parviendraient presque, cependant, à nous faire oublier cette atmosphère chargée. On est ici en pleine forêt, avec le calme et l'incroyable verdure qui vont avec, tout juste perturbés par un impressionnant réseau de canalisations et de bouches à incendie. Ci et là, nous croisons également de mystérieux restes de batteries militaires et autres vestiges d'un passé progressivement englouti par Dame nature.

## Un site « tout neuf » en 2022

En bord de mer, ce n'est plus la même histoire. Le paysage s'industrialise. Et une forme cylindrique se distingue par sa hauteur. C'est le « séparateur d'hydrocarbures » : là où le carburant et l'eau provenant du nettoyage des cuves des navires va se décanter (*lire par ailleurs*). L'autre importante mission des installations, à vocation environnementale cette fois.

Ajoutons que d'ici à 2022, tout devrait être refait. Près de 100 millions d'euros seront investis pour le lifting des sites du Service essence des armées (SEA) à Toulon. Objectif : rationalisation du stockage, modernisation des infrastructures et... mise aux nouvelles normes environnementales. Même s'il n'est pas prévu que la zone soit un jour ouverte aux visites, autant lisser un peu cette image de vilain pétrolier militaire auprès du grand public. Et éviter tout incident polluant.

1. Dix sont actuellement utilisés.

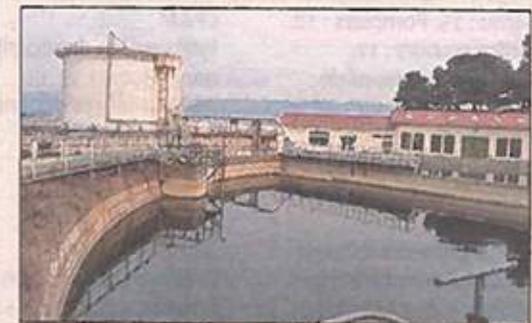
2. Ajoutons à cette liste, 120 m<sup>3</sup> d'essence destinés aux petites embarcations rapides

## De l'eau mazouteuse à l'eau salée

Outre le stockage d'hydrocarbures, le site a pour vocation de récupérer les « eaux mazouteuses » issues du déballastage et du dégazage des navires. Ce liquide passe par le « séparateur d'hydrocarbures » : là où le carburant et l'eau provenant du nettoyage des cuves va se décanter. Une partie du carburant sera revalorisée ; les eaux nettoyées sont, elles, envoyées à l'usine de traitement avant d'être contrôlées, puis rejetées en mer avec toutes les précautions d'usage. « Sur 15 000 tonnes d'eau mazouteuse récupérée chaque année, il n'en reste que 40 de déchets ultimes », explique le commandant Gaubert.



Un des onze réservoirs de stockage.



Le séparateur d'hydrocarbures.

# essence » de la Marine



## Petites et grandes histoires au parc du Lazaret

### À noter

#### Plus de mazout

Longtemps utilisé par les navires de la Royale, le fameux mazout a disparu du Lazaret depuis le retrait du service actif de la frégate *Duquesne*, en 1997.

#### Et s'ils tombaient sur un os ?

Si le dépôt de carburant date de 1928, il ne s'est pas non plus construit en rase prairie. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, un lieu de quarantaine occupait la place. Et tous les malades n'en ressortaient pas la tête haute et le teint halé... Fort possible donc, qu'en menant ses travaux de rénovation, le SEA tombe sur un os. Voire deux ou trois.

#### Quand les USA bombardaient le site...

Lors des combats de la Libération de Toulon, l'aviation américaine avait bombardé le site et détruit deux grands réservoirs, vides à l'époque. Leurs impressionnantes



L'une des deux cuves bombardées pendant la guerre et jamais rénovées.

structures, jamais rénovées, sont toujours visibles actuellement.

#### À quand le Charles ?

A priori, le quai de 800 m,

comme la profondeur des eaux, permettraient au site d'accueillir tous les navires de la Marine... même le porte-avions. Une photo montrant le *Clemenceau* au

Lazaret trône d'ailleurs dans les bâtiments administratifs du SEA. Sauf qu'aucune grande unité n'y fait jamais « escale ». Ou presque : en 2007, le BPC *Tonnerre* était

bien venu nettoyer ses soutes. Mais le navire avait alors été victime d'un coup de vent à 130 km/h qui lui avait rompu les amarres et bien failli l'envoyer dans les parcs à moules! Chat échaudé...?

#### Pas chère, l'essence, pas chère!

Combien coûte un litre de gasoil au Lazaret? Entre 70 et 80 centimes d'euro le litre, suivant les marchés passés avec les pétroliers. Économique... mais pas sûr que votre voiture apprécierait le gasoil marine!

#### De drôles d'oiseaux!

On ne surprendra personne en écrivant qu'au dépôt du Lazaret, la chasse est interdite. Pas même les faisans, dont un couple aurait élu domicile au milieu de la pinède! Voilà bien un endroit sur les bords de rade où les volatiles, malins, ne risquent pas le coup de feu...

#### Sous la coupe du SEA

Le Service essence des armées (SEA) a en charge l'approvisionnement, le stockage et la distribution de carburants pour toutes les forces armées. Concernant l'armée de mer, ce sont les Dépôt essence marine (DEMa) de Toulon et de Brest qui remplissent cette mission. Ainsi, le DEMa de Toulon délivre environ 70000 m<sup>3</sup> de produit par an, notamment aux bâtiments de la Force d'action navale.

#### Trois dépôts en rade

Trois dépôts de carburants sont sous la responsabilité du DEMa de Toulon (ainsi qu'un parc aux huiles), qui possède ainsi une capacité de stockage de 260000 m<sup>3</sup>. Celle-ci est répartie dans des réservoirs type caveau sur les Arènes (quartier de l'Escaillon), des réservoirs aériens sur Missiessy (base navale) et des bacs semi-enterrés au Lazaret.

## Pollution, piste cyclable : les sujets qui fâchent

#### La piste cyclable

Le projet date du siècle dernier mais, pour le maire de Saint-Mandrier, Gilles Vincent, des dizaines d'associations et de militants, il est toujours d'actualité : une piste cyclable qui longerait le bord de mer au nord de la presqu'île. Soit entre le Pin Rolland et le creux Saint-Georges. Problème : le Service essence des armées ne veut pas en entendre parler. « C'est un site industriel classé Seveso seuil haut, s'énervent le commandant Jean-Michel Gaubert, chef du dépôt essence marine de Toulon. Vous n'imaginez tout de même pas qu'on puisse y laisser entrer tout le monde, que cela soit en raison du risque incendie, des émanations de gaz ou, tout simplement, pour des motifs de sécurité défense... » Les partisans à vélo, eux, estiment que s'il y a bien risque, celui-ci est uniquement environnemental et ne concerne donc pas leur biclou. Ainsi, ils défendent un tracé qui passerait au milieu de l'unité de dégazage/déballastage. Le commandant Gaubert, lui, a une autre idée. Et il n'est pas le premier : « La proposition a été faite par la Défense de réserver une bande le long de la route départementale

pour faire passer une piste. Que demander de mieux? Ça monte, et alors? Je suis moi-même cycliste et, franchement, quand ça ne grimpe pas un peu, ce n'est pas marrant... »

#### La pollution

L'hiver dernier, les aquaculteurs de Tamaris avaient été victimes d'une pollution aux hydrocarbures liée à une saturation du réseau pluvial du site du Lazaret, lors d'intenses épisodes pluvieux. L'activité

économique des fermes avait alors été fortement affectée, malgré les moyens déployés en urgence pour contenir les polluants. Depuis, le SEA assure avoir pris d'autres dispositions : « Notre direction a conduit deux audits en décembre, qui nous ont obligés à des modifications quasi immédiates de nos installations et à la mise en place de nouveaux barrages flottants. Aujourd'hui, ce problème est résolu. D'autres travaux vont encore avoir lieu dans l'année. »



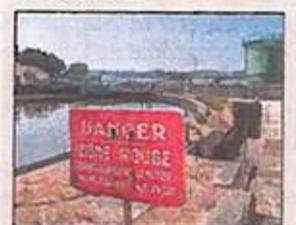
Faire du vélo au dépôt du Lazaret est réservé aux personnels du site.

Si l'on en croit les autorités militaires, qui brandissent leur certification environnementale ISO 14001, le risque de pollution serait donc, d'une manière générale, sous contrôle. Les cuves sont sûres et des bassins de rétention récupèrent les eaux de pluie qui pourrait capter les fuites résiduelles, avant qu'elles ne soient traitées. Malgré tout – ce que personne ne nie – les installations sont vieilles et un vaste chantier de rénovation va être lancé.

#### Les grands travaux

Un des réservoirs a déjà été mis hors service en 2012. Trois autres suivront. Les petites cuves à kérosène situées sur le haut du site vont aussi disparaître. « L'idée est de moderniser le parc et de concentrer un peu plus les zones d'effets d'un potentiel accident sur le domaine militaire », explique le commandant Gaubert. Une maison de retraite se trouve effectivement à proximité; un centre de vacances aussi. Et la zone n'a plus les mêmes besoins qu'à sa création, dans les années 1930. « À l'époque, le dépôt était dimensionné pour une marine qui comptait plus de bateaux qui consommait plus. »

#### Le Lazaret



Le dépôt du Lazaret est lui-même divisé en deux sites, dénommés « Lazaret Bas » et « Lazaret Haut ». On y trouve des installations de stockage de produits pétroliers (« Lazaret Haut » et « Lazaret Bas »), ainsi que les infrastructures de distribution de ces produits et les installations industrielles de déballastage, de dégazage et de traitement des eaux (« Lazaret Bas »). L'une des autres missions de soutien assurées par le site mandrien est effectivement la collecte et le traitement des eaux mazouteuses.

Dossier :  
Matthieu DALAINE  
mdalaine@nicematin.fr  
Photos :  
Ma. D.;  
Dominique LERICHE  
et Marine nationale

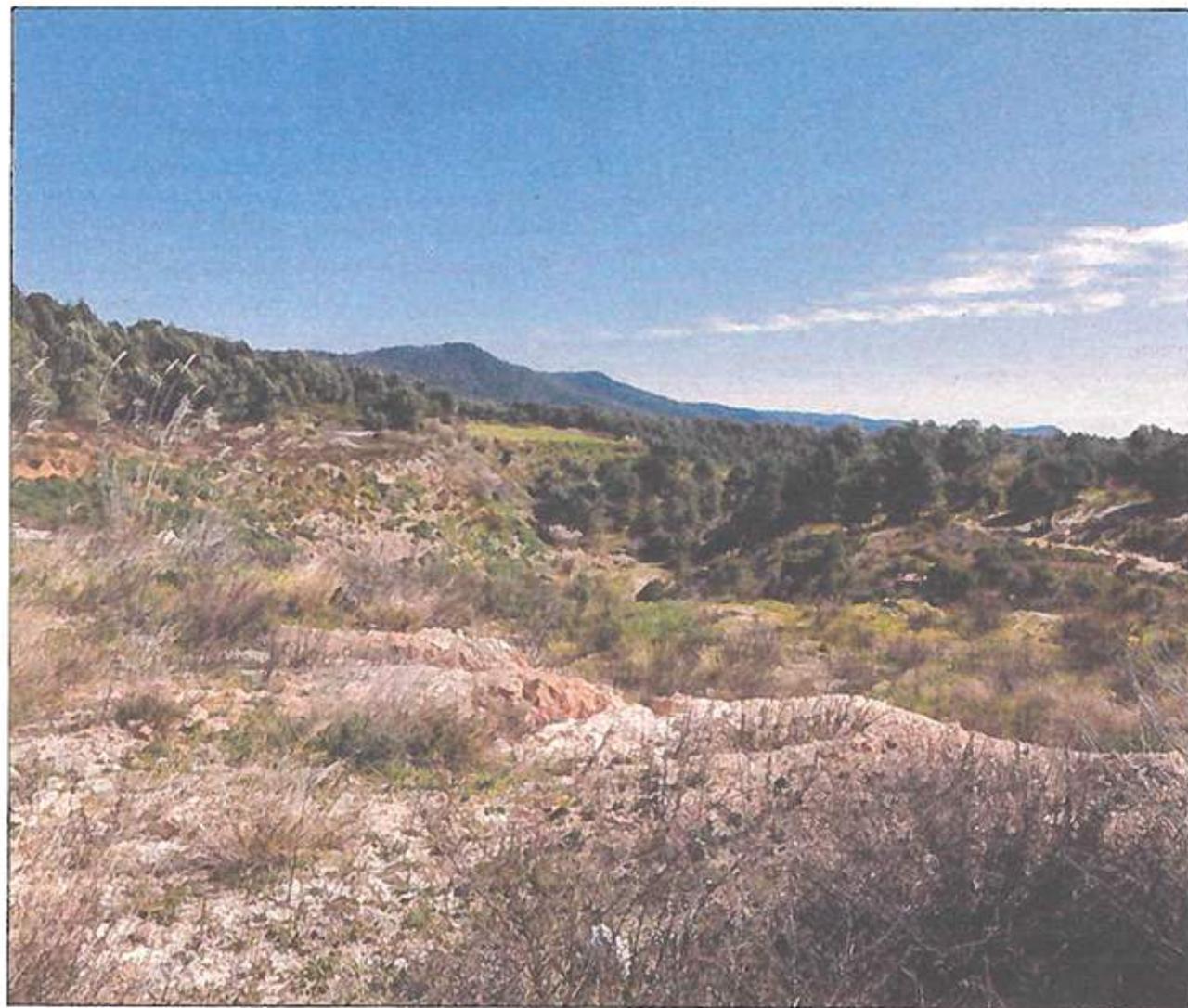
# Quand les déchets du BTP finissent devant la justice

Deux entrepreneurs ont été jugés en correctionnelle à Toulon. On leur reproche le dépôt sauvage de millions de tonnes de matériaux, a priori inertes, jusqu'à combler un vallon au Beausset

La déballe. Un terme unique pour une spécialité très varoise qui consiste à décharger des déchets provenant du BTP sur des terrains - souvent naturels, classés et protégés -, sans autorisation et à moindre coût. Lundi, ce sont deux entrepreneurs qui ont été cités devant le tribunal correctionnel de Toulon dans le cadre de l'affaire des remblais du Beausset. La justice reproche notamment à Jean-Paul Goy (sociétés L'Or des collines et SCI Les arbousiers) des remblaiements illégaux réalisés entre 2009 et 2012. Christophe Massena (société CMTP) étant poursuivi pour des opérations de concassage, sur un terrain appartenant au Conseil général (lire également page ci-contre). Si le premier était absent - représenté par M<sup>e</sup> Stéphanie Gandet, barreau de Lille -, le second qui était assisté par le bâtonnier Laurent Coutelier a dû s'expliquer sur l'utilisation d'un engin de concassage qui, selon les poursuites, aurait nécessité une autorisation administrative.

## Chantiers du tunnel, de l'hôpital, de l'arsenal...

En préambule, Mme Krummanecker, la présidente du tribunal s'est attachée à présenter le dossier dans ses moindres détails. « *Tout débute par d'importants trafics de bennes en zone classée naturelle.* » Malgré les alertes lancées par des associations de protection de



Le parquet a demandé une peine allant jusqu'à six mois de prison, 40 000 euros d'amende et la remise en état des lieux sous astreinte. La décision sera rendue le 27 mai. (Photo Dominique Leriche)

l'environnement (Environnement Méditerranée et UDVN83) et par la commune du Beausset, la situation va perdurer durant des années. À tel point que du vallon du Jas blanc, il n'en a plus que le nom puisqu'il a été comblé avec des milliers de mètres cubes de déchets. À la lecture des pro-

cess-verbaux, le tribunal évoque des dépôts - sur ce site considéré par les services de l'État comme une décharge sauvage -, de terre, de posidonies, béton, ferrailles, compost... Sur place, le 9 mars 2012, les gendarmes constateront, d'ailleurs, des allées et venues de camions contenant

des matériaux que M. Goy attribuera à la démolition de l'hôpital Sainte-Anne à Toulon et estimera le nombre d'engins à vingt-huit. Il est aussi question de gravats venus du tunnel de Toulon, de l'arsenal ou de chantiers dans les Bouches-du-Rhône.

Auditionnés, des chefs d'en-

treprise expliqueront le choix de la « déballe Goy ». Moins chère et moins contraignante que de se rendre dans une installation autorisée et répertoriée. « *Il n'y a pas de bon d'entrée, ni de sortie. Nous ne savons donc pas ce qui a été déposé* », a relevé la présidente. Un expert, mandaté

par le tribunal, a estimé qu'il y avait eu des exhaussements de terrains substantiels; que l'activité s'est poursuivie après 2012.

## Prison, amende et remise en état requis

Les représentants de l'État (DDTM et DREAL) en charge des volets urbanisme et environnement ont pointé du doigt les exhaussements illégaux sous couvert de la création d'une... oliveraie par un chef d'entreprise travaillant dans le BTP. « *C'est une reconversion* », a souligné la présidente. Sur l'aspect environnemental et la présence éventuelle de matières pouvant altérer les sous-sols (hydrocarbures, peintures, solvants...), il a été indiqué que l'objectif est de se rendre sur le site et d'imposer des analyses. « *C'est une compétence que nous avons depuis le 1<sup>er</sup> octobre et nous allons l'appliquer, soyez-en sûr.* »

Intervenant pour les associations de protection de l'environnement, M<sup>e</sup> Johanna Rebhurn a sollicité des dommages et intérêts. Le parquet a formulé une peine allant jusqu'à six mois de prison, jusqu'à 40 000 euros d'amende et la remise en l'état des lieux sous astreinte. La décision sera rendue le 27 mai.

P. POLETTO

(1) La propriété a été achetée par le Conseil général en 1998 en vue d'être préservée. Lors de l'enquête, un responsable a indiqué ne pas être informé de l'utilisation de ce terrain.

## « Rien d'illégal », selon la défense

La défense du principal mis en cause, M. Goy - déjà poursuivi et condamné pour des faits similaires - une décharge illégale à Belgentier -, s'articule autour de l'« application stricto sensu de la loi » a relevé, à de nombreuses reprises, M<sup>e</sup> Stéphanie Gandet (lire également page ci-contre). L'avocate lilloise n'en a pas démordu. Son client a obtenu une autorisation pour des exhaus-

sements de terrain en 2008<sup>(1)</sup> et il n'est pas apporté d'éléments probants sur le fait qu'il y ait contrevenu.

### « C'est une oliveraie »

Son argumentaire se pose aussi sur la possibilité de réaliser de tels aménagements en vue d'une activité agricole. « *C'est bien le cas puisqu'il s'agit d'une oliveraie qui pro-*

duit et est reconnue de terroir ». Et de relever que « *pendant des années, la préfecture n'est pas intervenue pour remettre les choses à leur place s'il le fallait* ».

Aux intérêts de Christophe Massena, M<sup>e</sup> Laurent Coutelier a reconnu que son client n'avait pas fait de démarches particulières. Qu'il était prestataire de service. « *On lui reproche l'utilisation d'une machine de 317 kW*

alors que le concasseur en lui-même faisait moins de 200 kW et qu'il n'était donc pas soumis à autorisation. » Il a aussi fait état de la nouvelle législation qui ne prévoit plus une telle autorisation pour cette puissance.

P. P.

(1) Une autorisation tacite - la commune du Beausset n'ayant pas instruit le dossier - pour 19 000 m<sup>2</sup>, alors que l'expert l'a estimé en 2014 à 23 000 m<sup>2</sup>.

# Saint-Mandrier : ils ont fait chemin avec Pierre Rabhi

Dans un domaine désormais dédié à « l'agroécologie », le paysan et philosophe a partagé son expérience d'une vie en harmonie avec la nature. Des paroles et surtout des actes. Un créateur

« Il n'y a pas de changement de société, sans changement humain.

On pourra toujours bouffer bio et exploiter son voisin. » La voix posée, qui jamais ne s'élève, et qui invite humblement à faire sa propre révolution, est celle de Pierre Rabhi. Souvent présenté comme un paysan philosophe, l'homme âgé de 77 ans était attendu hier soir par un millier de personnes, venues l'écouter à Saint-Mandrier.

Près d'une mer battue par le vent, dans un domaine préservé de l'urbanisation et où poussent les projets, Pierre Rabhi parle. Des valeurs qui fondent « l'agroécologie », le respect de la nature, de l'Homme – « et de la femme qui est encore dans beaucoup d'endroits subordonnée ».

Il parle de « la prédation des ressources naturelles, l'épuisement des mers, la destruction des sols ». Et aussi de la transformation individuelle, « la mutation humaine », qui rend à chacun son destin.

## « Il met les graines pour vivre mieux »

Le public écoute Pierre Rabhi comme on boit l'eau d'une source. « Il dit des choses qu'on n'entend jamais nulle part, livrent Marie et Martine, deux Varoises assises dans l'herbe tout près de l'estrade. C'est un homme de l'avenir. Il met les graines pour vivre mieux et plus intelligemment. Il enseme la terre des gens ».

La force de Pierre Rabhi est dans sa conviction profonde et dans son absence de juge-



En fin d'après-midi hier, Pierre Rabhi a parlé de « son chemin personnel » devant un millier de personnes. De ses actions concrètes aussi. « À quoi sert de remplir des bibliothèques, si on n'agit pas ? » (Photos Dominique Leriche)

ment. Il explique longuement pourquoi et comment les engrais chimiques sont un poison pour la terre et pour la vie... Et précise aussitôt qu'il n'est « pas dans une posture accusatrice vis-à-vis des agriculteurs. Nous avons fait des erreurs. Corrigeons nos erreurs. Revenons aux lois de la vie ».

À ses yeux, les sociétés modernes vivent « dans la surabondance gaspilleuse, qui

ne produit même pas de la joie, puisqu'on est obligé d'avalier des anxiolytiques ». La société est « bloquée car pleine de contradictions ». La conscience écologique, si elle se développe veut-il bien admettre, ne va « pas à la cadence qu'il faudrait, devant l'urgence de mener des actions de réparation et de préservation » de la planète. Devant ce constat, Pierre Rabhi prend garde de ne pas

se limiter à la parole. Avec l'association Terre et humanisme, « nous parlons et nous agissons. C'est très important. À quoi sert de remplir des bibliothèques, si on n'agit pas ? » Pendant sa conférence, il égrène les actions qu'il a initiées, accompagnées, et menées à bien. Les raisons de son installation en Ardèche en 1961, sur une terre caillouteuse, sans électricité, presque sans eau. Les projets de

culture vivrière avec des paysans du Burkina Faso, au début des années 80, et le succès du processus, qui prospère trente ans plus tard. Un choix de vie qui interpelle Manon et Romain, la vingtaine, frère et sœur. Lui veut découvrir plus précisément la pensée de Pierre Rabhi. Elle, formée dans l'hôtellerie, pense à se reconverter dans le travail de la terre.

Ils se disent « sensibles à l'agriculture biologique. Pourquoi pas prendre exemple dans l'avenir (!) et faire la même chose que lui ». À leurs yeux, il est « un précurseur ». Sous les branches gracieuses d'un olivier, Pierre Rabhi a pris la pose. « Je crois en la vie. On me dit philosophe. Ce qui me rend heureux, c'est ce qui me rend cohérent ».

SONIA BONNIN  
sbonnin@varmatin.com



## Un domaine vert et ouvert

Le domaine de l'Ermitage, connu à Saint-Mandrier comme la propriété Juvénal, a été épargné par l'urbanisation et peut aujourd'hui s'inventer un avenir. Acquis par le conservatoire du littoral en 2007, le terrain de 9 hectares, dont des forêts et des vignes, est un patrimoine naturel exceptionnel. Déjà, 2 000 m<sup>2</sup> de maraîchage y ont été plantés, depuis que l'association Partager la terre y a installé un projet d'agroécologie. Le maire de Saint-Mandrier – la collectivité est gestionnaire du site – « s'est réjoui de voir autant de monde dans la propriété Juvénal, entre mer et domaine agricole ». Gilles Vincent a glissé : « Je

reste avec vous, car moi aussi, j'ai beaucoup à apprendre dans ce domaine ». Le conservatoire du littoral, par la voix de son délégué régional François Fouchier, a souhaité la « bienvenue chez vous » au public. « Ici est le point de départ de la reconquête du littoral, une stratégie pour pérenniser une protection et la transmettre ». L'association Partager la terre propose un programme largement ouvert à ceux qui sont intéressés par sa démarche. Visites guidées, formations à l'agroécologie, gîtes à la ferme et point de vente de légumes sont au programme, dès le mois de juin.

# 11 LA CULTURE

- 1 Rue Pierre-Sémard : vers un centre d'art à ciel ouvert**  
Var Matin – 08.01.2015
  
- 2 Les objets trouvés de Pedro Cabrita Reis / Les gueules rouges inspirent A. Clif / La Villa Noailles « Archimode »**  
Métropole Var – Mars 2015
  
- 3 Le musée du Vieux Toulon commence une nouvelle vie**  
Var Matin – 07.05.2015
  
- 4 Au Muy, l'art contemporain se fond dans la nature**  
Var Matin – 24.08.2015
  
- 5 Festivals d'été dans le Var : ce qui a le mieux marché**  
Var Matin – 29.08.2015
  
- 6 La Première Guerre racontée depuis la Méditerranée**  
Var Matin – 09.09.2015
  
- 7 Voyage chez Banksy à Dismaland**  
Var Matin – 10.09.2015
  
- 8 Huit soirées à découvrir à l'Espace Comédia**  
Var Matin – 07.10.2015
  
- 9 La femme chocolat pour un *Délice d'Artistes* !**  
Var Matin – 17.11.2015
  
- 10 La Nuit TLN digital prend possession du centre-ville**  
Var Matin – 10.12.2015

# Rue Pierre-Sémard : vers un centre d'art à ciel ouvert

D'ici un an, l'ancienne rue du Canon accueillera une quarantaine d'ateliers d'artistes. Un projet qui s'inscrit dans la réhabilitation du cœur de ville

Imaginez une rue entièrement dédiée à l'art et à la culture. C'est le projet qu'a décidé de concrétiser Jean-François Ruiz à travers le centre d'art « Rush » après cinq années d'expérience à la tête du Supermarché de l'art contemporain (Smac). Conceptualisée dans un premier temps par Jacques Mikaelian, cette idée sera concrétisée d'ici 2015 par le président du Smac. La rue Pierre-Sémard – anciennement rue du Canon – sera totalement rénovée et fera place à un centre d'art à ciel ouvert.

Une réelle galerie commerciale représentant « la colonne vertébrale de ce que sera le futur quartier de Toulon ». Quarante artistes locaux et régionaux viendront exposer quarante œuvres chacun pendant plusieurs mois. Ces différentes peintures, sculptures et autres photos seront exposés dans du mobilier en carton recyclé, puis vendus entre 50 et 500 euros.

## Concours « Var Terre d'Innovation »

Une fourchette de prix raisonnable, contribuant à l'élaboration d'une « passerelle inédite entre art actuel et grand public ». Parmi les nombreuses innovations de ce projet, la présence d'artistes « hors-format », qui seront mis en avant tous les trois mois, à travers une exposition di-



Pour Jean-François Ruiz, « on peut innover dans l'art et dans la culture, notamment sur le plan du fonctionnement ».

(Photos Dominique Leriche et Repro DR)

rectement sur les murs de RUSH.

Si ce projet fait partie du concours Var Terre d'Innovation, il répond en tout point aux attentes du jury. Concernant les enjeux de développement durable, Rush propose des créations et une exposition écoresponsables, avec, notamment, des œuvres issues de matériaux recyclés. Le lien social est respecté à travers la présence d'artistes « hors-format » ainsi que la possibilité pour chacun

d'exposer une œuvre grand format (les autres ne devant excéder la taille de 40cm x 50cm).

Jean-François Ruiz se dit d'ailleurs fier de voir « qu'on peut innover dans l'art et dans la culture, notamment sur le plan du fonctionnement ».

## RUSH version 2.0

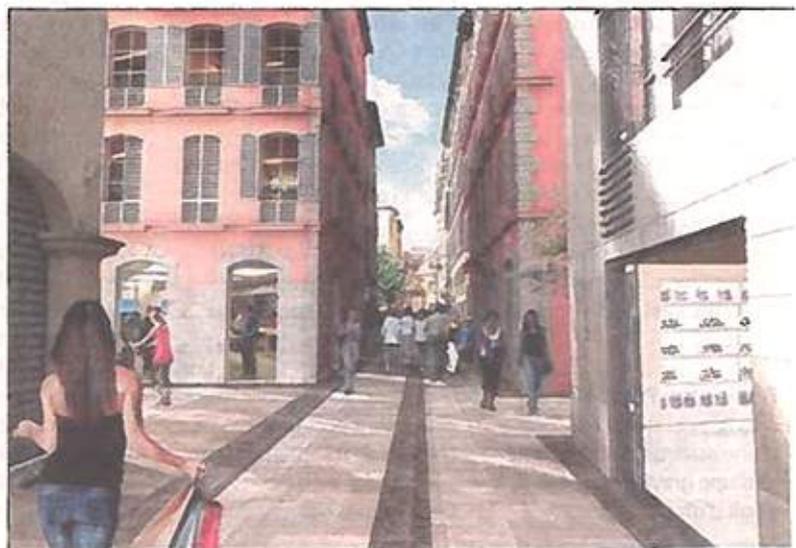
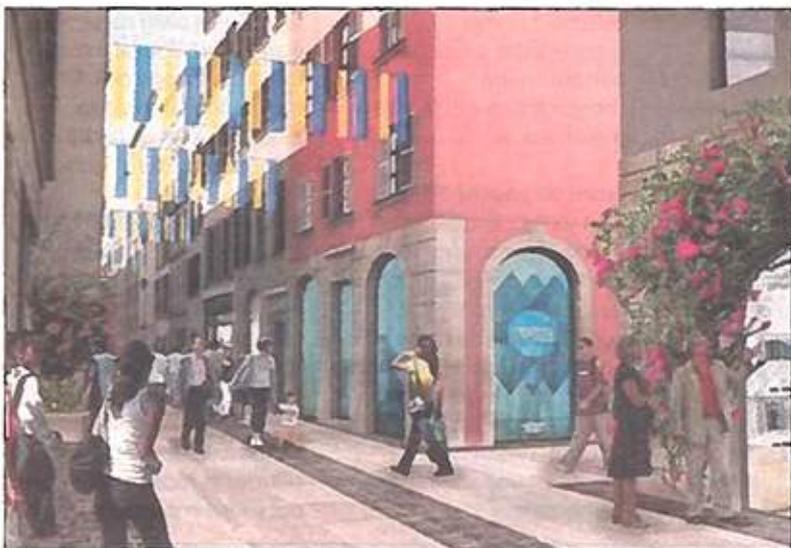
Le projet RUSH va encore plus loin dans l'innovation en se développant sur le plan technologique. Un site Internet regroupera les ac-

tivités de l'exposition, un site de vente (upsideart.com) assurera le développement sur la toile. Enfin, une application pour smartphones (aroundme) sera disponible. « Elle permettra d'informer les utilisateurs de l'activité de la galerie et des événements à venir, mais aussi du marché de l'art », précise celui qui a repris des études en licence de management culturel et artistique à l'Université de Toulon.

HARRY HOZÉ

## Repères

La création des ateliers d'art s'inscrit dans un projet de recomposition d'ensemble de la rue Pierre-Sémard qui comprend du logement, des commerces et des aménagements urbains. Un projet piloté par la société Carim, en partenariat la Ville de Toulon, VAD, La Foncière logements, THM.



# LES OBJETS TROUVÉS

## DE PEDRO CABRITA REIS

L'homme aux cigares investit l'Hôtel des Arts. Pedro Cabrita Reis présente ses sculptures et ses installations jusqu'au 19 avril. Ses matériaux de prédilection : aluminium, néons ou objets "chapardés". Une exposition intitulée "Les lieux fragmentés".

**D**éfense de bousculer le tas de câbles électriques qui traîne à l'étage : il s'agit d'une œuvre de Pedro Cabrita Reis. Et elle porte même un nom : "Le nid". "Tous les matériaux rentrés à l'Hôtel des Arts devaient avoir leur place dans l'exposition. Il en a fait une œuvre", raconte Ricardo Vazquez, directeur de l'établissement. Non, Pedro Cabrita Reis n'est pas un artiste banal. Fêru d'architecture, l'homme naît à Lisbonne en 1956. "Il est en lien avec la ville et la Méditerranée. Ce sont nos deux marottes", précise Gerry Bouillaut, responsable de la médiation à l'Hôtel des Arts. Décrit comme "séducteur et provocateur", le plasticien a enseigné dans différentes écoles d'architecture. "Il s'intéresse avant tout à l'art de construire. Encore plus à l'art d'habiter et à la maison", explique Ricardo Vazquez. Son truc ? Investir un lieu. Assisté de quatre personnes, il a conçu une quinzaine d'œuvres sur place. Une mission accomplie en l'espace d'une semaine.

### CHAPARDAGE

Le plasticien a donc composé "Les lieux fragmentés" spécifiquement pour le centre d'art. Cette œuvre centrale débute au rez-de-chaussée et se prolonge à l'étage (photo page suivante). "Elle trace un chemin à travers l'Hôtel des Arts. Nous avons découvert nos murs et nos plafonds. Pedro nous a presque révélé les lieux", estime Gerry Bouillaut. "A mon avis, il s'agit plus d'une œuvre charnière que d'une fragmentation. Pedro cherche à rassembler. Cette forme d'art minimaliste dénonce le gaspillage et la société de consommation", poursuit-il. L'artiste récupère ses matériaux dans les commerces, les chantiers. Il utilise des objets "trouvés". C'est le cas pour "Curtain Call". Derrière un châssis de fenêtre, une couverture se retrouve

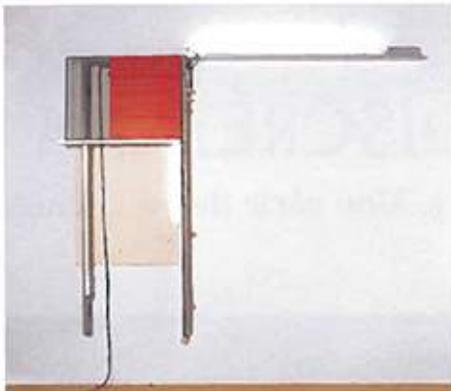


*Favorite Places #1, 2004. Fonds régional d'art contemporain Bourgogne.*

sublimée. L'étoffe, dans une vie antérieure, servait à envelopper des œuvres. "Il aime chiper des trucs. Pour "L'atelier des enfants", il a récupéré trois plaques de support à dessin". Même démarche pour "Melancolia". Le plasticien a sacrifié son propre chapeau pour cette création. Sa touche personnelle ? Grand consommateur de havanes, il aurait trouvé le couvre-chef avec un cigare.

### DIMENSION POLITIQUE

Ces objets témoignent aussi d'une forte culture artistique. "Melancolia" se réfère à Joseph Beuys. "Cet artiste allemand portait également un chapeau, et son matériau de prédilection était la couverture. Il y a donc un dialogue avec l'artiste". Peintre à l'origine, Pedro Cabrita Reis emploie les matériaux comme des supports de création. Il utilise



Undisclosed #3, 2008. Centre Pompidou.



Les lieux fragmentés, 2015. Œuvre in situ.  
©Joao Ferrand

la lumière comme un dessin. Les néons ne servent pas à éclairer. Ils font partie de l'œuvre. "L'approche de Pedro Cabrita Reis se situe entre l'arte povera et l'art minimal, avec une valorisation des matériaux dits pauvres. Comme le bois ou la couverture qu'il a trouvée sur place", précise Ricardo Vazquez. Ce "dandy chic" s'intéresse surtout aux objets manufacturés. "Il entretient un rapport très fort avec le monde du travail. D'où l'utilisation des néons et de l'aluminium". Entre ses mains, ils prennent une dimension politique. Lisse, jetable et polluant, le plastique appartient, pour lui, à la droite. L'aluminium et les néons renvoient à la gauche, au monde du travail. "Il les aime parce qu'ils sont produits par l'homme". ■

#### CAMILLE VITTE

"Les lieux fragmentés". Hôtel des Arts, Toulon.  
Tous les jours sauf le lundi, de 10h à 18h.  
04 83 95 18 40.

## LES GUEULES ROUGES INSPIRENT A.CLIF

Le musée de Tourves accueille une nouvelle exposition temporaire. Jusqu'au 30 juin, le visiteur pourra découvrir les œuvres de A.Clif.



L'artiste A.Clif est passionnée par la terre et les minéraux. Au travers de ses photos et de ses toiles, elle rend un vibrant hommage à ce qui nous entoure et ce qui nous constitue. "Cité de l'ombre" a spécialement été conçue pour le Musée des Gueules Rouges. "Au cours d'une visite guidée de la galerie minière reconstituée, j'ai été bouleversée par la prise de conscience des conditions de travail et de vie souterraine des mineurs. La sensation d'enfermement que j'ai alors ressentie, ainsi que la mise en situation par l'ambiance, ont

fortement influencé mes créations", confie-t-elle. L'artiste joue donc sur les clairs-obscur, les ombres. De ses peintures abstraites découlent une vraie ambiance, une présence forte, une âme. On retrouve les couleurs de la bauxite. Une certaine cacophonie. On peut presque entendre les bruits qui résonnaient en bas, sous terre. Lorsque le visiteur pénètre dans la salle Eugène Mulos, il s'enfonce dans un labyrinthe formé par les toiles, qui n'est pas sans rappeler les galeries minières. "Cité de l'ombre" complète parfaitement les expositions permanentes du Musée des Gueules Rouges. Elle apporte un autre regard, beaucoup plus artistique et abstrait forcément, sur le travail et la vie des mineurs. ■

#### AMANDINE ROUSSEL

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h.  
De 3 à 5 €. 04 94 86 19 63.

## LA VILLA NOAILLES "ARCHIMODE"

Jusqu'au 22 mars, la Villa Noailles à Hyères propose une exposition étonnante mélangeant l'architecture et la mode.

La Villa Noailles dans l'esprit collectif, c'est le Festival de la Mode et de la photographie, l'un des rendez-vous fashion les plus courus de l'année. L'établissement s'intéresse également à l'architecture. Jusqu'au 22 mars, il a décidé de lier ses deux passions avec "Archimode", en explorant les analogies entre les deux disciplines. Que ce soit pour le créateur de mode ou l'architecte, la question du corps humain est toujours au centre du projet. Six aventures sont mises en avant. Le Mobil Art Chanel par Zaha Hadid, le Prada Transformer par OMA, la Tour LVMH par l'Atelier Christian de Portzamparc,

la boutique Isabel Marant par Ciguë, celle de Kris Van Assche également par Ciguë, et la boutique Damir Doma par Diplomates. Du building new-yorkais au monolithe transportable et transformable, du magasin traditionnel nippon aux scénographies de boutiques, les architectes tentent de représenter l'esprit d'une maison de mode et même, dans certains cas, de compléter l'univers d'un vestiaire par sa mise en scène. ■

#### CAROLINE DYR

Entrée libre. Ouvert tous les jours sauf les lundis et mardis de 13h à 18h. Nocturne le vendredi de 15h à 20h. 04 98 08 01 98.

# Le musée du Vieux Toulon commence une nouvelle vie

Au terme d'un déménagement hors du commun, le musée d'histoire de Toulon et sa région expose ses collections dans un nouveau lieu plus aux normes. Inauguration ce jeudi

La maquette gigantesque de Toulon avant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale est bien là, et le coq « hardi » de l'ancienne brasserie boulevard de Strasbourg veille sur les collections. Le nouveau musée du vieux Toulon est en train de prendre ses marques, dans ses nouveaux locaux rue Saint-Andrieu (1), après trois mois de déménagement depuis le cours Lafayette.

Un déménageur-restaureur mandaté par la mairie (2) a dû intervenir pour transporter les plus grosses pièces, comme ce poêle en faïence de plus de deux mètres de hauteur, dont les 40 pièces ont dû être démontées, puis remontées. Un vrai casse-tête également que ce bas-relief en marbre, « estimé à 700 kg », rapporte Christine Ascenci, directeur par intérim des affaires culturelles de la ville. Un nouveau socle a été construit pour le recevoir.

## Un toile de 7 mètres

La toile de Paul Levère du *Tortillard dit le macaron*, de 7 mètres de long, trône en bonne place. On y retrouve le petit train qui partait de la gare du sud – en lieu et place du lycée Dumont-Durville –



Une maquette du Toulon d'avant-guerre de 10 m<sup>2</sup> de surface. (Photos Valérie Le Parc)

pour rejoindre la plage de l'Almanarre, à Hyères sur l'emplacement de l'actuelle piste cyclable, avec au fond, l'hôpital San Salvador. Enfin, les deux bergers en terre cuite de Pierre Puget sont intacts, rescapés du dernier déménagement des Minimes, qui en avait vu périr un troisième, il y a plus

de soixante ans.

## Aux normes d'accessibilité

Les œuvres prennent de la hauteur, dans les 125 m<sup>2</sup> du rez-de chaussée en pierres apparentes, rénové et mis aux normes, dans ce qui fut tour à tour un moulin à huile et une centrale électrique.

Le mur de 70 centimètres d'épaisseur a été percé pour créer un accès handicapé, l'ascenseur fonctionne déjà, alarmes et caméras protègent le site. A quelques mètres de là, une annexe, cours Lafayette accueillera dans quelque temps bénitiers, statues, moulages, afin de guider le public vers le

musée, « dont la signalétique reste à améliorer », estime Jean-Michel Delcourte, conservateur des collections de la Société des amis du vieux Toulon et de sa région. Toutes ces richesses de l'histoire locale acquises par la Société continueront à être gérées par cette association centenaire. « Notre stock énorme est peut-être un peu trop méconnu, même si l'Académie du Var, notamment, vient y puiser des informations ». Cette nouvelle vitrine devrait lui permettre d'élargir son public.

VALÉRIE PALA  
vpala@nicematin.fr

1. Précisons au passage que contrairement à ce qui est indiqué sur la plaque de la rue, et repris par les GPS, la rue Saint-Andrieu s'écrit sans « x » à la fin, foi de connaisseur du vieux Toulon !

2. La rénovation du bâtiment municipal qui accueille le musée et le déménagement des collections ont été pris en charge par la Ville de Toulon. Nous n'avons pas pu connaître le montant des travaux, qui sera dévoilé le jour de l'inauguration.

Inauguration ce jeudi 7 mai à 10h30, ouverte au public.

Ouverture le lundi suivant, tous les après-midi de 14h à 18h, sf le dimanche, 10 rue Saint-Andrieu. Site : [www.avtr.fr](http://www.avtr.fr)

## Repères

### ■ L'association recrute des bénévoles

« Notre problème, c'est le rajeunissement de l'effectif, lance en riant Jean-Michel Delcourte, conservateur des collections. Moi j'ai 68 ans, et je fais partie des gamins !

On souhaiterait s'ouvrir à des gens plus jeunes qui s'intéressent à l'histoire de leur ville, pour le fonctionnement de la bibliothèque, du musée, les sorties culturelles ». L'adhésion annuelle (30 euros) à la société ouvre accès à la bibliothèque, dont le fonds est en train de s'informatiser, aux ateliers de vieux français, de généalogie, sorties culturelles. Chaque membre reçoit gratuitement la revue annuelle.

## Visite guidée non exhaustive des trois niveaux

### AU REZ-CHAUSSÉE :

□ La vitrine de Félix Mayol. Un portrait de l'incontournable chanteur et bienfaiteur de la ville côtoie une gravure des anciens qui ont gagné le premier bouclier de Brennus, en face de posters de *Var-matin* rappelant le tout récent doublé, l'année dernière. L'histoire en train de s'écrire...

□ La vitrine de Letuaire. Un petit aperçu de l'œuvre du peintre et caricaturiste, la plus importante en matière de tableaux du musée, dont le reste, en réserve sera ponctuellement exposé.

□ La vitrine port militaire, avec le bronze et argent imposant du marin russe (1891), la maquette du croiseur ayant participé au Débarquement et à la libération de Toulon, durant la Seconde Guerre mondiale, et réalisée par Michel Delcourte, conservateur des collections de l'association.

### AU PREMIER ÉTAGE,



La bibliothèque au premier étage.

### LA BIBLIOTHÈQUE AVEC :

□ Une mine d'anciens journaux. Pour les amoureux des quotidiens locaux, le *Petit Toulonnais* (1865), puis le *Petit-Varois*, le *Petit-Var*, *Var-matin*...

□ Une salle de lecture zen (même si sous vidéosurveillance) sous le regard des fondateurs de la société. De nombreux manuscrits

enfermés dans une pièce au second étage, sont à consulter sur demande, comme les antiphonaires. Ces livres liturgiques rassemblant des partitions grégoriennes datent du XV<sup>e</sup> siècle.

### - AU SECOND ÉTAGE :

Une partie seulement est accessible au public lors des ateliers. Ses



Fin d'installation au rez-de-chaussée.

autres pièces fermées au public sont remplies de tableaux, de plus de 4000 photos de Toulon (scènes de la vie quotidienne, architecture...), de manuscrits... « Un patrimoine énorme que nous allons essayer de faire partager, lors d'expositions, à travers aussi les communes de TPM », confie Jean-Michel Delcourte.



Ce poêle de 40 pièces a dû être démonté puis remonté dans les nouveaux locaux.

# Au Muy, l'art contemporain se fond dans la nature

Niché dans un environnement boisé et naturel, le domaine de Jean-Gabriel Mitterrand recèle 38 œuvres exposées en plein air. Un lieu privé, réservé aux amis et intimes de la famille



Le *Narcissus Garden* (1966-2011), œuvre de l'artiste japonaise Yayoi Kusama : 1 600 sphères en acier inoxydable.

(Photos Adeline Lebel)



*Clarice Again* (1966-1967, polyester paint), de Niki de Saint Phalle. A droite : *Deep Violet* (2014, aluminium peint), de Mark Handforth.

L'art est une démonstration dont la nature est la preuve », écrivait George Sand. Une pensée à laquelle pourrait fort bien s'associer Jean-Gabriel Mitterrand, lui qui vient de réaliser son plus grand rêve : faire de son domaine muyois, acquis il y a deux ans, une œuvre d'art à ciel ouvert. Perché sur les hauteurs du Muy, dans un espace à l'état sauvage préservé, le lieu recèle 38 sculptures, toutes soigneusement sélectionnées par le président de la galerie Mitterrand en personne, son fils, Edward, et le commissaire d'exposition de renom, Simon Lamunière. Parsemées le long d'un parcours de dix hectares, ces œuvres portent les signatures des plus grands noms de l'art contemporain : Claude et François-Xavier Lalanne, Niki de Saint Phalle ou encore Claudia Comte, l'artiste suisse ayant réalisé son œuvre directement sur place. « Après une vie consacrée à l'art, mon souhait était de vivre avec les œuvres que j'aime. Et les faire ainsi partager à ma famille, mes amis, et les professionnels du milieu. Certaines nous ont été prêtées par de grands collectionneurs et constituent des pièces historiques. D'autres ont été réalisées spécialement pour le domaine », confie le neveu de François Mitterrand, nouvel amoureux de l'Est-Var qui assure « y être présent aussi souvent que possible ».

CARINE BEKKACHE

Le Domaine du Muy. Le Muy. Plus d'informations sur [domainedumuy.com](http://domainedumuy.com)



*Chromosaturation pour une allée publique* (1965-2012, plexiglas et aluminium), de Carlos Cruz-Diez, et *Vélo Girouette* (2015), de Roman Signer.



*Pomme de New York* (2006, bronze), de Claude Lalanne.

# Festivals d'été dans le Var :

Retour sur un été où les cigales artistiques ont tenu tête aux fourmis tristement comptables. Malgré les difficultés financières du moment, l'été a été musical et festif dans le Var

**A**vec la baisse des subventions publiques, l'été 2015 était annoncé comme celui de tous les dangers. Du moins d'un point de vue culturel. L'extinction des Voix du Gaou ou la mort annoncée du Festival d'Hyères n'incitaient pas, il est vrai, à jouer les cigales. Si tout n'a pas été parfait, les mois de juillet - août n'ont pas été non plus les déserts culturels que certains oiseaux de mauvais augure prédisaient au printemps. De l'avis des professionnels, l'offre dans la région (06, 13 et 83) a même été très riche. Si le bilan de l'été culturel, sans doute aidé par une fréquentation touristique à la hausse, semble plutôt favorable, pas question pour autant de verser dans l'excès inverse : un optimisme naïf. Certains festivals, pourtant installés dans le paysage varois depuis plus de 15 ans, ont indiscutablement souffert. C'est le cas par exemple des Nuits Blanches du Thoronet qui, malgré des tarifs attractifs, n'ont pas fait le plein. Quelque peu désabusé, son programmeur artistique,

Jean Guibergia, se demande d'ailleurs très sérieusement si le festival soufflera ses vingt bougies l'été prochain. On entre dans une période de transition. Pour nombre d'organisateur, l'heure de la réflexion a sonné. La poursuite de l'aventure passera nécessairement par une remise à plat de la programmation, un repositionnement. Sans aucune garantie de succès. Jean Guibergia résume assez bien la situation : « Si l'on programme une grosse tête d'affiche, le public est au rendez-vous, mais le cachet de l'artiste risque de plonger nos comptes dans le rouge. Si au contraire on joue la carte de la découverte, on est en déficit de fréquentation ». Les professionnels ont neuf mois pour trouver un nouvel équilibre. Alors vivement l'été prochain !

Dossier :  
Pierre-Louis PAGÈS  
plpages@varmatin.com  
Avec nos agences locales



## Ouest-Var: le son cubain pour oublier le Gaou

### ✓ Les tops

Deux événements ont particulièrement enchanté l'été 2015 dans l'Ouest-Var. Immuable, le festival cubain *Bayano* a fait vibrer et danser La Seyne aux rythmes endiablés des initiations, concerts, conférences... Depuis sa création en 2000, l'événement fédère toujours plus d'*aficionados*, autour des richesses de la culture cubaine. Toujours à La Seyne, dans un autre registre, le festival international de musique classique *Les notes d'été*, dont la quatrième édition vient de se jouer, s'impose lui aussi comme un grand

dans le paysage culturel départemental. Deux festivals qui partagent l'écrin du splendide fort Napoléon.

### ✗ Le flop

Un grand vide. La disparition de l'emblématique festival des Voix du Gaou (à Six-Fours), figure de proue qui a baissé son rideau en 2014 - au terme de dix-huit années de découvertes et d'éblouissements musicaux - a jeté un voile de deuil culturel. Heureusement, les communes de Sanary et Bandol, notamment, ont su maintenir, durant tout l'été, une programmation quasi-quotidienne, de qualité.



Le festival cubain *Bayano* a fait vibrer et danser La Seyne. (Photo Dylan Meiffret)

## Le meilleur auditoire à Jazz à Toulon

« La communion entre les artistes et le public, à la fois très attentif et très connaisseur, n'a jamais été aussi forte », selon un responsable du Comité des fêtes, organisateur du festival gratuit, Jazz à Toulon, du 16 au 26 juillet. Un quart de décennie de longévité a porté ses fruits. « Hervé Samb, sur la place du Théâtre, s'est étonné lui-même d'être

descendu jouer dans le public, alors qu'il n'a pas l'habitude de faire ça ! » Grégory Porter, sur les plages du Mourillon (10000 spectateurs), « est resté deux heures avec les gens après le concert. » Des places qui débordent, comme Deydier... Ce succès s'explique. « On essaye d'avoir une démarche pédagogique

pour faire aimer le jazz. Il n'y a pas que du jazz pur et dur. Notre programmation est éclectique pour essayer de faire plaisir à un large public. » Ensuite, « ce n'est pas un festival où l'on vient. Nous allons vers les gens dans différents quartiers ». Cette année, ils ont trouvé 50 000 personnes sur leur chemin.

V. P.

## Bassin hyérois et vallée du Gapeau : jazz, indé et chanson sans fausse note

Un temps en danger à Hyères, le **Midi festival**, qui s'est déroulé cette année uniquement dans les jardins de la villa Noailles, a tenu son rang et sa réputation de découvreur de talents. C'est effectivement un public averti qui s'est réuni autour de la musique « indé », mais les quelque 1 750 personnes qui se sont déplacées n'ont pas boudé leur plaisir. Preuve que, même payant (une trentaine d'euros par soirée), le « Midi » reste un vrai temps fort de l'été.

Malgré ses tarifs élevés, la programmation du festival du **château de Solliès-Pont**, avec des chanteurs et comédiens très « bankable » (Calogero, M. Pokora, Gad Elmaleh et Flo-



Dans les jardins de la villa Noailles d'Hyères, le Midi festival et sa musique « indé » sont restés un temps fort de l'été. (Photo doc Luc Boutria)

rence Foresti), a encore permis à cette 12<sup>e</sup> édition, toujours confiée par la Ville à la société de spectacles Sud Concerts, de cartonner. Plus de 11 000 personnes en quatre dates : voilà qui confirme l'ancrage local de cette manifestation.

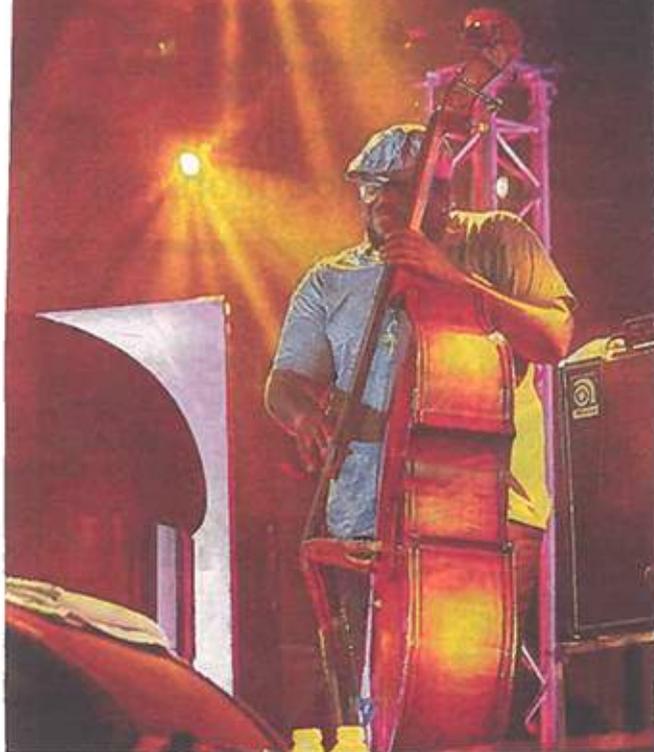
Enfin, le « petit » **La Londe jazz festival** a également remarquablement tiré son épingle du jeu. En invitant des pointures sur scène, et le public à venir les écouter gratuitement - ce qui, en ces

temps compliqués pour la culture comme pour la population, est tout sauf négligeable -, Emmanuel Faure, l'organisateur, peut se féliciter de l'excellente fréquentation des quatre concerts de haut vol proposés à l'Argentière aux amateurs de jazz.

# ce qui a le mieux marché

Gregory Porter Jazz à Toulon : « La communion entre les artistes et le public, à la fois très attentif et très connaisseur, n'a jamais été aussi forte », selon un responsable du Comité des fêtes, organisateur du festival.

(Photo Valérie Le Parc)



## Centre-Var : il manquait des grands noms

↓ L'un avait réduit la voilure faute de moyens pour se payer de belles têtes d'affiche. L'autre avait vu les choses en grand, peut-être trop... En Centre-Var, les **Nuits blanches du Thoronet** tout comme le **festival de Néoules** affichent des bilans contrastés. Excellents l'un et l'autre d'un point de vue purement artistique et en terme d'appréciation du public, ils finissent malheureusement tous deux déficitaires. À Néoules, l'affluence était pourtant largement au rendez-vous avec 6500 entrées payantes engrangées sur

quatre soirées. Mais les frais annexes dus au nombre de groupes présents et la logistique induite n'ont pas permis de dégager de marges suffisantes. Quant aux **Nuits Blanches du Thoronet**, c'est l'absence de grands noms en vogue qui n'a pas permis de faire le plein sur les trois soirées. Un choix pourtant assumé, dans la logique de ce festival qui fait de la découverte musicale de qualité son cheval de bataille. Mais force est de constater que miser sur des valeurs montantes encore trop peu connues ne suffit plus à susciter la curiosité d'un public parfois trop... grand public.



Malgré une très bonne affiche, les **Nuits du Thoronet** finissent malheureusement déficitaires. (Photo P.Z.)

**L'expert** Sylvain Besse, co-directeur de Tandem

## « La musique reste un vecteur important d'émotions »

À la tête de Tandem, scène de musiques actuelles départementale, Sylvain Besse revient sur l'été des festivals varois.

### Quel bilan tirer de cet été ?

Les retours que j'ai eus pour l'instant sont plutôt positifs en terme de fréquentation. Que ce soit dans le Var ou les Alpes-Maritimes, les choses se sont plutôt bien passées. Malgré la richesse des propositions dans la

région, le public était en demande. Preuve que la musique reste un vecteur important d'émotions.

### Il y a des bémols quand même ?

Effectivement, selon la programmation des soirées, un même festival a pu connaître le succès ou pas. Je prends l'exemple de Néoules, l'esprit festival et festif a très bien fonctionné pour le concert d'Asian Dub Foundation.

En revanche, ça a été un peu moins bien pour Hubert Félix-Thiéfaïne. Mais c'est propre à la région. La chanson française, la chanson engagée d'une façon générale, est une esthétique qui marche moins bien ici qu'ailleurs.

### Ce succès d'ensemble est durable selon vous ?

C'est un peu l'inconnue. Avec l'été, les gens ont eu envie de sortir, de voir,



d'écouter des choses, malgré un pouvoir d'achat contraint. Il faudra voir si cette tendance perdure sur les programmations au long cours d'automne-hiver. Pour mémoire, on avait constaté un tassement du nombre d'entrées sur la dernière saison culturelle à l'année.

**PROPOS RECUEILLIS PAR P.-L. P.**

## Est-Var : Le Mas se démarque

### ↑ Le Top : le Mas des Escaravatières

Niché au cœur d'un domaine viticole, le Mas des Escaravatières organise chaque année son festival. Rien que le décor suffit à conquérir le public. Une scène montée dans le jardin d'une maison provençale, tout ce qu'il y a de plus intimiste (1000 places maximum). Alors quand on y ajoute du Cali, Charlie Winston, Lost Frequencies, Izia, Brigitte et d'autres, le succès est au rendez-vous. À noter l'excellente surprise de la saison : le concert de Faada Freddy. Brilliant !



Le Mas des Escaravatières : un décor exceptionnel, à la hauteur de la programmation. (Photo Philippe Arnassan)

### ↓ Le Flop : les Arènes de Fréjus

Sur le papier, la programmation était prometteuse par la diver-

sité des styles. Entre rodéos, spectacles, concerts, il y en avait pour tous les goûts.

Seulement, quelques couacs ont gâché les festivités. Comme la première partie de « Podium 80 » qui a

traîné en longueur et s'est attirée les sifflets du public. Ou bien la venue « surprise » d'un groupe de rock identitaire qui a créé la polémique. Dom-

M. R.

## St-Tropez : Grimaldines et Jazz à Ramatuelle au firmament

Parmi les festivals qui essaient dans le Golfe de Saint-Tropez, à la belle saison, deux se détachent par l'atmosphère qu'ils dégagent. À commencer par les Grimaldines, qui amorçaient cet été la 13<sup>e</sup> édition de ce festival des musiques du monde, avec la présence de voix féminines : Ayo, Pari Combo, Plaza Francia (Catherine Ringer) et Mayra Andrade qui ont éclairé les nuits du château. Mais ce qui fait le sel de l'événement, ce sont les parades et spectacles de rue qui transforment le cœur du village en une ruche festive. Populaire et dépaysant. Au bout de la presqu'île, Ramatuelle sautille d'allégresse à partir du 15 août quand revient le festival de jazz qui, pour ses 30 ans, a su séduire encore plus avec Eliane Elias, Monty Alexander

Trio ou encore Baptiste Trotignon Trio.

Là encore, l'ambiance mûrit à l'ombre des oliviers bien avant le concert au théâtre de verdure avec le Off : atmosphère champêtre et musique d'enfer sur les restanques, jusque tard dans la nuit, lors de bœufs mémorables.

N. SA.

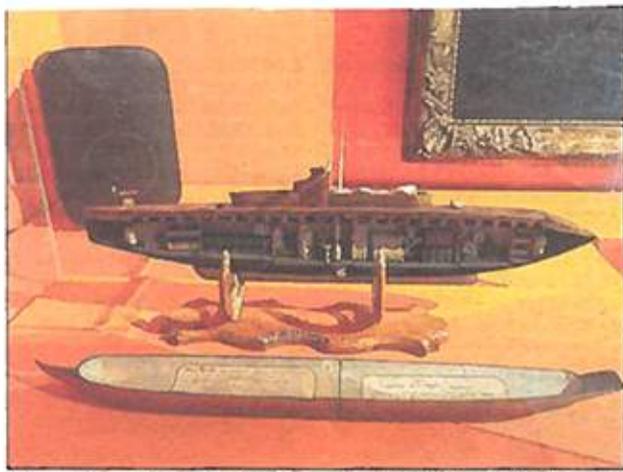


Aux Grimaldines, les troupes déambulatoires entraînent le public à travers le village jusqu'au château. (Photo DR)

## Les soirées de la Citadelle plombées

On espérait beaucoup de cette série de spectacles, échelonnée durant le mois de juillet. Une nouveauté pleine de promesses puisque six artistes devaient se produire dans le cadre magique de la citadelle de Saint-Tropez. Pour articuler ces soirées, la Ville avait fait confiance au promoteur de concerts Live Nation. Las, deux annulations de dernière minute ont plombé l'événement : la chanteuse américaine Lauryn Hill, annoncée une semaine seulement avant la date prévue, a fait faux bond pour son concert, sans explication valable, tout en apparaissant dans un club de Saint-Tropez au milieu de la nuit ! Quelques jours plus tard, c'est Sir Tom Jones, malade, qui se désistait. Quant aux autres dates, elles n'ont pas attiré les foules, mis à part le rappeur Nekfeu. Une communication défaillante et tardive explique en grande partie l'échec de ces soirées : un flop total pour Live Nation, pourtant considéré comme l'un des plus grands promoteurs de spectacles.

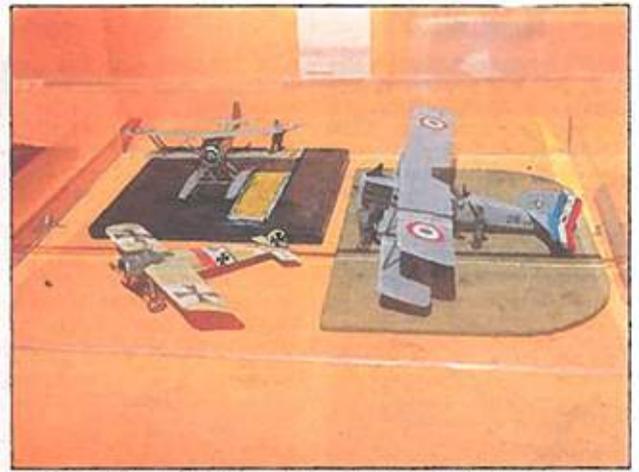
N. SA.



Ici, une maquette du sous-marin Monge. Le bâtiment fut coulé après un abordage de la marine austro-hongroise. L'équipage fut fait prisonnier et envoyé dans un camp en Autriche.



Le service du conservatoire de la tenue (service logistique de la marine) a également contribué à cette exposition en prêtant les tenues des marins de l'époque.



La place de l'aviation est également rappelée : les pilotes effectuaient des missions de reconnaissance en mer mais aussi pour bombarder les sous-marins en lançant les bombes... à la main depuis l'habitacle !

# La Première Guerre racontée depuis la Méditerranée

Le Musée de la Marine, à Toulon, accueille à partir d'aujourd'hui, une exposition consacrée à la Première Guerre mondiale en Méditerranée. L'histoire des marins au combat, de 1914 à 1919



Des bâtiments civils étaient engagés aux côtés des navires militaires. De nombreuses maquettes, comme celle du paquebot *Ville de La Ciotat*, ou plus loin le paquebot poste *La Plata* des messageries maritimes, en dévoilent le rôle durant la guerre.

Que retient-on de la Première Guerre mondiale? Des épisodes tels que la Bataille de Verdun, le Chemin des Dames. On oublie le front d'Orient, que seules les Dardanelles illustrent dans la mémoire collective... Et on y connaît très peu, en fin de compte, le rôle de la marine. C'est le postulat qui a guidé Laurent Pavlidis et Christine Baron dans l'élaboration de cette exposition dédiée à la Première Guerre mondiale en Méditerranée. Le premier est le conservateur du Musée d'histoire maritime à Saint-Tropez, à l'origine de cette exposition. Il a trouvé un écho favorable auprès de la conservatrice du Musée de la Marine à Toulon et,

avec l'appui de la conservatrice du service archéologique de la marine, a monté ce voyage historique. L'exposition a été présentée en mai dernier à Saint-Tropez, avant de rejoindre les salons du Musée de la Marine, à Toulon. Adaptée et enrichie « avec nos fonds propres », ajoute Christine Baron, l'exposition retrace à travers maquettes de navires, peintures, documents et objets d'époque (comme livret militaire, film de propagande allemand, objets de tranchée, douilles, grenades, etc.) les grands événements de la guerre en Méditerranée. Avions chargés de la reconnaissance en mer, bâtiments militaires missionnés pour prendre en

charge des réfugiés arméniens... Certains épisodes ne sont pas sans trouver un écho particulier, un siècle plus tard, dans les faits qui ponctuent l'actualité sur les rives de Méditerranée.

## Au combat jusqu'en 1919

Sur les murs, une frise chronologique guide le visiteur à travers ces pages de l'Histoire avant même 1914. « Nous sommes en effet remontés quelques années auparavant, pour retracer l'entrée en guerre d'une nouvelle arme : le sous-marin », confie Christine Baron. L'exposition débute en 1895 et déroule le calendrier jusqu'en... 1919. Car pour la marine française, la guerre ne s'est pas achevée sur la signature de



De nombreuses peintures jalonnent les salles d'exposition. Ici le bateau allemand *Prinz Eugen*, « prise de guerre » de la marine française, dans le port de Toulon.

l'armistice, le 11 novembre 1918 : « Les navires français ont alors été envoyés en mer noire. Nous sommes après la première révolution russe, explique Christine Baron. Les marins vont se trouver confrontés à des situations difficiles, telles que le froid, la faim. Ils vont alors se mutiner. » Une amnistie leur sera octroyée au terme des combats en Mer Noire. Mais leurs noms (et la photo du meneur, Félix Fracchia) témoignent des faits dans les registres militaires... Au-delà de l'Histoire, cette exposition s'attache à raconter l'aventure humaine. Ce sont aussi ces destins que les conservateurs se sont employés à retracer.



« Il y a eu des tranchées aussi sur le front d'Orient » : certains objets sont là pour le rappeler.

K. M. kmichel@nicematin.fr

« La grande guerre en Méditerranée, 1914-1919 »  
Musée de la Marine, place Monsenergue à Toulon.  
Ouvert de 10 h à 18 h tous les jours sauf le mardi à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Jusqu'au 8 mai.  
Plein tarif : 6€. Tarif réduit : 4,50€.  
Audioguide gratuit.  
Gratuit pour les moins de 26 ans audioguide2€.

Photos : Patrick BLANCHARD  
pblanchard@nicematin.fr



# Voyage chez Banksy à Dismaland



Le mystérieux artiste britannique a créé l'éphémère et provocateur parc « artistique » qualifié « d'attraction la plus décevante de grande-Bretagne ». Visite guidée par un spécialiste varois

Le Toulonnais Jean-François Ruiz est un art-activiste, un passionné d'art contemporain qui se démène pour faciliter le contact entre les artistes et le grand public. C'est lui, notamment, qui organise le festival SMAC pour supermarché de l'art contemporain, du 13 au 15 novembre à Toulon. Il voulait voir Bristol, son parc éphémère Dismaland - l'événement de cette fin d'été en Europe - humer l'univers de Banksy. Var-matin lui a dit banco : une page réservée avant même d'y aller. A peine descendu de l'avion, voici son carnet de voyage.

« Le 20 août, je découvre avec surprise le nouveau coup de maître du plus inconnu des artistes connus dans le monde d'un art contemporain provocateur et dénonciateur, l'ouverture du parc Dismaland de Banksy. Si nous, Français, avons les Daft Punk, les « zEnglish » ont Banksy, car personne ou presque ne connaît son visage. Après avoir joué au chat et au rat (Banksy assimile l'être humain à un rat dans ses graffitis)

avec les autorités et le public en octobre 2013 à New York, où il faisait découvrir chaque jour une œuvre street art ou une mise en scène, et après avoir « graffité » les murs de la bande de Gaza début 2015, Banksy nous ouvre les portes d'une exposition d'art (d)étonnante.

Originaire de Bristol, il a passé ses 17 premiers étés dans la petite et vieillotte station balnéaire de Weston-super-Mare. C'est là, presque au milieu de nulle part, que l'invisible artiste présente une vitrine des « meilleurs artistes possibles », selon ses dires. L'exposition extérieure et intérieure réunit des œuvres de

Banksy et d'une soixantaine d'artistes, comme les Britanniques Damien Hirst et David Shrigley, les Espagnols Escif et Paco Pomet ou l'Américaine Jenny Holzer... Et pas un Français ! Ma mission ? Décrocher un sésame pour accéder au parc. Les 10 000

places quotidiennes se vendent en 2 heures et ce pour la semaine entière. Et c'est donc avec le sourire d'un enfant à qui ses parents lui apprennent qu'il allait chez Disney et une certaine fierté d'être parmi les rares frenchies du Sud à fouler cette terre « sainte éthique » que nous nous sommes préparés, avec ma complice.

Sur le long de la plage de Weston-super-Mare, se détache une fortification de pierre noire, un ancien centre balnéaire grand comme un terrain de foot. Dès l'entrée, le nom du parc Dismaland - fusion de dismal (lugubre en anglais) et Disneyland, son sous-titre - Bemusement park (parc confus) et son slogan - « la nouvelle attraction la plus décevante de Grande Bretagne », annoncent la couleur.

Le concept est d'offrir une vision peu flatteuse de la société. Dismaland, une exposition iconoclaste mise en scène par l'artiste accompagné d'une poignée de collaborateurs soumis au secret le plus strict. Pendant les longues semaines de préparation, l'organisation a fait croire au tournage d'un film. Au-delà de l'aspect artistique in-

déniable, ce parc d'attraction, « nouveau (mauvais) genre » diront les détracteurs, se veut aussi une parodie subversive des parcs d'attractions où il fait si bon vivre ! « Mais je n'ai rien contre Disney, chacun son job... », assure Banksy dans l'une de ses trop rares interviews. Des sculptures

gigantesques de camions citernes formant le \$ de dollars. Une réplique brûlée du château de Disneyland, une Cendrillon morte dans un accident de carrosse et encerclée par des paparazzis, un manège de chevaux dont l'un, écorché, pendouille au-dessus d'un boucher assis sur des caisses labellisées « lasagnes ». Bienvenue dans le nouveau parc d'attraction - (dé)conseillé aux enfants mais pas que...

Pendant notre visite, nous oscillons entre un sourire déclenché par l'humour corrosif de certaines « attractions » - j'ai passé une heure à sauver un canard (en plastique) en-

glué dans une marée noire et j'ai gagné un sac (en plastique lui aussi) gonflé d'air et contenant un vrai-faux morceau de poisson (en carton), et la gêne contenue de piloter, devant un bassin huileux, soit une vedette de police maritime soit un bateau de migrants (de réfugiés pardon !) tout en essayant d'éviter les cadavres qui flottent, le tout à l'échelle 1/20 ! La bonne surprise : découvrir, à l'intérieur du hangar principal, le plus grand nombre de

réalisations de Banksy et des artistes invités depuis ces dernières années et dont certaines ont été réalisées pour l'événement. C'est aussi cela Dismaland, une savante mise en scène des sujets d'actualité et ayant comme dénominateur commun la bêtise humaine et ses conséquences désastreuses.

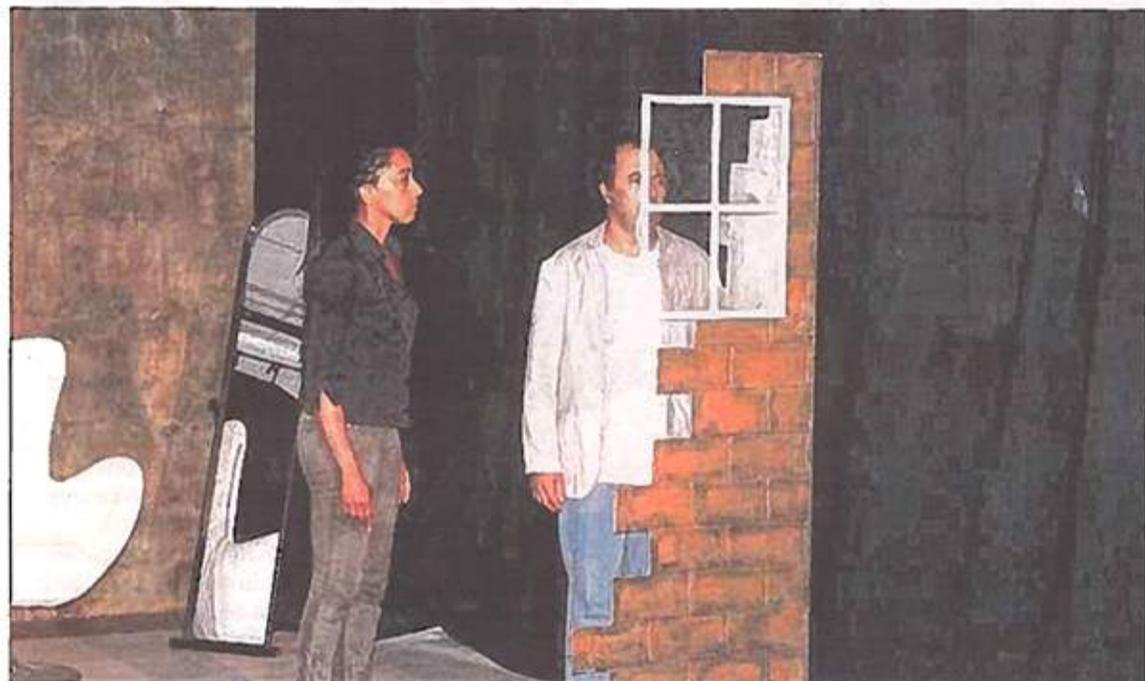
**SUR PLACE J.-F.R.**  
Expo Dismaland jusqu'au 27 septembre [www.dismaland.co.uk](http://www.dismaland.co.uk)  
La brochure tristement distribuée à l'entrée indique : Les seules choses « strictement interdites » sont « les bombes de peinture, les marqueurs, les couteaux et les avocats de Disneyland ».

**« Rien contre Disney, chacun son job »**



# Huit soirées à découvrir à l'Espace Comédia

Théâtre, danse, poésie, musique, cinéma... L'Espace Comédia – Théâtre de la Méditerranée vient de lancer sa nouvelle saison qui débutera ce vendredi 9 octobre



Du théâtre, de la danse, de la musique et de beaux rendez-vous sont au programme de cette nouvelle saison au Comédia.

(Photo D.R.)

**A**vec huit événements, d'octobre à décembre, du théâtre essentiellement, mais aussi de la danse, de la poésie, de la musique et du cinéma occuperont la grille de cette nouvelle programmation qui s'ouvrira dès le vendredi 9 octobre, avec une très belle adaptation du *Ruy Blas* de Victor Hugo, par la compagnie parisienne « Les Moutons Noirs ». Le Comédia propose, ce trimestre, une programmation résolument diversifiée avec un répertoire classique et contemporain, et toujours une dimension locale importante. La suite de la programmation dépendant des financements et subventions toujours plus difficiles à obtenir pour un théâtre privé, elle sera confirmée en fin d'année.

Pensez à réserver rapidement. Certains spectacles sont déjà presque complets.

## □ Ruy Blas - Théâtre

*Ruy Blas* ou *La Folie des Moutons Noirs* sera la première pièce de la saison. Cette comédie nous entraîne dans les aventures d'un valet utilisé par son maître, un

Grand d'Espagne déchu de ses titres, pour se venger de la Reine. Il est ainsi poussé à se faire passer pour Don César, dans le but de séduire la reine et ainsi la confondre. Mais Ruy Blas, secrètement amoureux de la Reine, se prête volontiers au jeu. S'ensuit un drame romantique mettant en scène les jeux du pouvoir, de l'amour impossible et de la vengeance.

Le 9 octobre à 20h45.

## □ Le Temps d'Après - Théâtre

Comment un couple peut-il se reconstruire après une longue séparation? Comment se confronter à l'espace, à la lumière, mais aussi à la communication? Un homme sort de prison et retrouve sa compagne. Les blessures du passé sont ravivées, les retrouvailles difficiles. Pour le metteur en scène, Abdel Bouchama : « *Il y a trois personnages sur scène : l'homme, la femme, et le temps.* » Sous forme de huis clos, la pièce questionne à la fois sur les conditions carcérales et l'amour face au temps.

Les 16 et 17 octobre à 20h45.

## □ Par les semences de la lumière - Poésie et Contrebasse

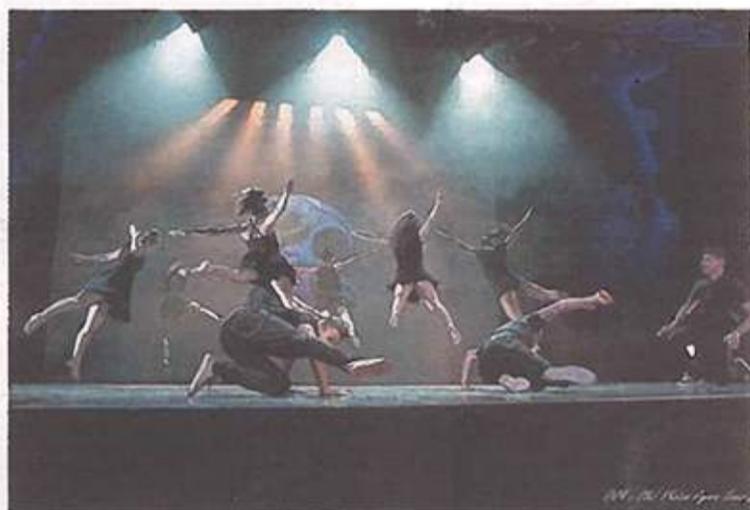
« *La contrebasse est au poème ce que le poème est à la musique.* » C'est presque en chœur que le poète et le musicien résument ainsi leur rencontre et leur collaboration à travers la compagnie « Jubilations ». Le duo Yvan Dmitrieff-Marco Tosello, poète et contrebassiste, tire d'une osmose intime et fraternelle un dialogue entre l'homme et les mots, entre l'homme et la musique. Les mots se fondent dans un jazz à la fois sincère, libre et authentique, dans un dialogue vivant, entre texte et musique, portés vers le public dans un souffle de liberté.

Le 10 novembre 20h45.

## □ Du beurre dans les rutabagas - Théâtre

1943. Un petit village provençal, un frère et une sœur engagés dans la Résistance, le marché noir, la Collaboration, la trahison et la déportation. Cette histoire aborde cette période sombre de l'Histoire à travers la vie d'une famille comme beaucoup d'autres sous l'Occupation, tiraillée entre des visions du monde opposées. Le spectacle est présenté par le Centre dramatique occitan à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre.

Le 17 novembre à 20h45 et le 19 novembre à 19h.



## □ Mustang - Film

L'espace Comédia était une salle de cinéma bien avant de devenir un théâtre. C'est même l'une des plus vieilles salles du monde! Dans le cadre du Festival Portraits de Femmes, Le Comédia projettera ainsi le film turc *Mustang*, de la réalisatrice Deniz Gamze Ergüven, primé à la Quinzaine des Réalisateurs. L'histoire de cinq sœurs, éprises de liberté, dans un village rural de Turquie, en proie aux traditions.

Le 21 novembre à 20h30. La projection sera prolongée par un buffet turc.

## □ Célièmène et le cardinal

Primée à Avignon et nominée aux Molières, la pièce de Jacques Rappaport, jouée par la compagnie Marilu Production est une valeur sûre. Alceste, prélat de son état, s'invite, vingt ans après, chez son ancienne amante, Célièmène, pour la confesser et la sauver. Cette « confession » est tour à tour cocasse, émouvante et... érotique, et tourne

à la joute oratoire entre un janséniste et une libertine avant l'heure. Le 4 décembre à 20h45.

## □ Trafic H et eVe - Danse

Influencée par les danses du monde et le hip-hop, la Varoise Sandra Filippi crée à Sanary, avec une quinzaine de jeunes danseurs de sa compagnie âgés de 17 à 23 ans, un spectacle passionné et passionnant autour d'un thème central, celui de la défense des femmes. « *Nous faisons tout seuls, sans aucune aide extérieure. Des costumes aux décors, mais en menant une réflexion globale sur un thème d'actualité.* Notre spectacle est total », explique la chorégraphe.

Le 11 décembre à 20h45

## □ Nuit gravement au salut

Une comédie acerbe sur l'abus de pouvoir dans le milieu de l'édition, mise en scène par la compagnie Le Renard Argenté. Humour noir et cynisme seront au rendez-vous dans ce tête à tête entre une romancière et son éditeur.

Le jeudi 31 décembre.

□ Soirée réveillon du 31 décembre au tarif unique de 35€.

A. D.

## Nos coups de cœur

Si deux des spectacles présentés, *Célièmène* et *Le Cardinal & Ruy Blas*, sont reconnus sur le plan national et donc incontournables (*Célièmène* a été primé à Avignon et nominé aux Molières), nos coups de cœur vont à deux spectacles qui seront joués ici pour la première fois.

Il s'agit de la pièce de Gilles Desnots, mise en scène par Abdel Bouchama *Le Temps d'Après*, tout en sobriété et en finesse, ainsi que la compagnie de danse de Sandra Filippi. Avec *Trafic H* et *eVe*, elle mettra à l'honneur le thème de la défense des femmes.

## Ateliers ouverts à tous

Le Comédia accueille, cette année encore, deux ateliers ouverts à tous. L'atelier théâtre, animé par Thierry Belnet, a lieu deux fois par semaine, les mercredis soirs et samedis matins. Quant à l'atelier clown, il se retrouve tous les lundis soirs autour de Philip Ségura. Les deux ateliers sont amenés à présenter leurs créations au public en fin d'année.

Tarifs des spectacles : de 8 à 16 euros (cinéma 6,50 €).  
Espace Comédia : 10 rue Orvès à Toulon.  
Téléphone : 04.94.03.03.70.  
www.espacecomedia.com

# La femme chocolat pour un *Délice d'Artistes*!

**Portrait** Claire Dantzer a grandi à Toulon. À la demande du Musée d'Art, l'artiste réalise un mur en chocolat dans le cadre d'une exposition sur les plaisirs de la table



L'artiste au bon goût, a une passion particulière pour le chocolat et les grands formats.

(Photos F. Baille)

Quand on pousse la porte du Musée d'Art de Toulon, une odeur de chocolat vient vous titiller les sens. Comme un aimant, on se laisse porter vers le lieu de la nouvelle exposition qui se tiendra à partir de 20 novembre et jusqu'au 10 avril 2016, sur le thème de la nourriture. Brigitte Gaillard, directrice des lieux, a eu la bonne idée de mettre à l'honneur les peintres et photographes contemporains du Midi, de Sète à Nice, qui à un moment de leur carrière ont choisi d'aborder de manière artiste tout ce qui tourne autour de la bonne chair.

Tout naturellement, l'exposition s'intitule « Délices d'Artistes » qui invite à sa table vingt-sept convives pour participer au menu!

## « Le chocolat évoque le désir »

En ouverture des festivités, c'est à Claire Dantzer que l'on a confié un mur de huit mètres sur trois pour le recouvrir de... Chocolat. Brune, jolie, le regard pétillant, cette Toulonnaise a fait les Beaux-arts dans sa ville pour aujourd'hui se consacrer à sa passion, la création sur grand format.

Autour de son équipe, une mar-

mite cuit délicatement le précieux breuvage. Les odeurs sont douces, l'humeur des troupes est au beau fixe. Leurs doigts colent, les vêtements sont tachés, les cheveux ont viré aux marrons... À l'aide d'une spatule, on recouvre la toile du fameux trésor pour la rendre belle et appétissante. Effet garanti!

Claire Dantzer : « le chocolat évoque par son odeur et sa dimension, le désir! Cette installation artistique doit prendre sa place dans l'espace attribué à l'exposition. On se retrouve face à une structure énorme qui part sa réalisation nous ramène au rêve, en en-

fance. On travaille sur un plan incliné, entièrement réalisé à la main. Cela parle plus de peinture que de gourmandise. Grâce à la lumière, on assiste à de belles variations de couleurs. Les tons de la toile vont évoluer durant les cinq mois à venir ». Tous les ingrédients sont réunis pour que les toiles proposées au public s'invitent à la table des dégustations. Autour d'Arman, Ben, Vincent Bioulès, Hervé Di Rosa, Michel Dufresne, Giacobazzi, Serge Plagnol, Solange Triger et tant d'autres, il ne reste qu'à venir savourer les œuvres présentées.

FRANÇOIS BAILLE

## Musée d'Art

### Délices D'Artistes

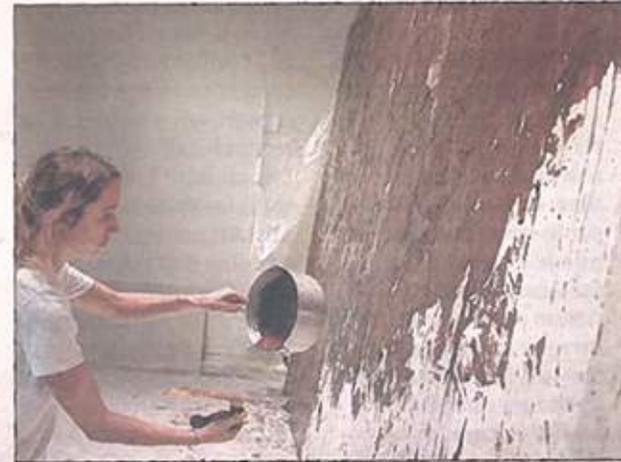
- Peintures, photographies, installations.
- Exposition du 20 novembre au 10 avril 2016.
- Musée d'Art. 113 Bd Leclerc. Toulon 83000.
- Entrée libre
- Ouvert du mardi au dimanche de 12 h à 18 h, sauf jours fériés.
- Rens . 04.94.36.81.01 museeart@mairie-toulon.fr



Le chocolat est étalé à l'aide d'une truelle.



Une trentaine de toiles sont exposées au musée.



Panneau de huit mètres sur trois, unique pour l'expo.

# La Nuit TLN digital prend possession du centre-ville

La troisième édition de ce festival dédié aux cultures numériques et électroniques, se tient demain et samedi, avec sons et lumières en osmose de l'Arbre à bulles à l'Hôtel des arts

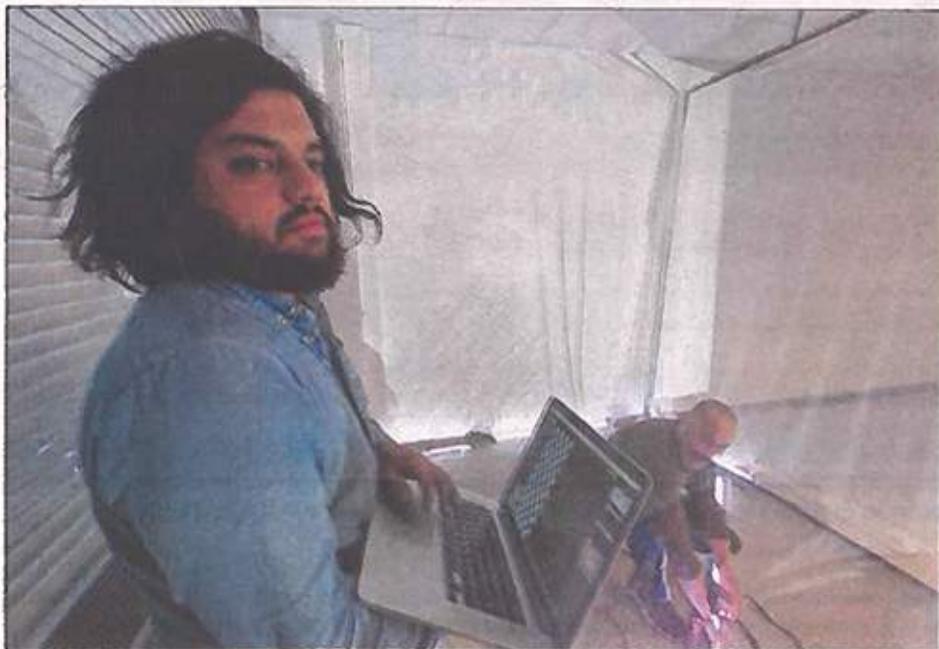
**P**renez l'Arbre à bulles, salon de thé, bar cocktail du centre-ville de Toulon, avec à l'intérieur de la musique électro et une installation vidéo projetée, et vous avez la première Nuit TLN digital demain soir (Déjà complet, victime de son succès, Ndlr).

Samedi, l'Hôtel des arts recevra artistes européens et locaux « qui excellent dans l'art digital », dixit Stéphane Boudet Santamaria, directeur du festival.

Le collectif toulonnais de Dj's Pulsar investira tout le rez-de-chaussée, avec un jeune DJ âgé de 14 ans.

Des « expérimentations singulières » sont aussi prévues.

Vincent Condaminet proposera un concert orchestré par la lumière, avec deux cymbales, une guitare et un tambourin, avant Onyx, une création audiovisuelle 100 %



**Onyx est le nom du plus grand immeuble de Toulon, mais aussi du live audio et vidéo qui surgira de ce demi-cube, en cours d'expérimentation, la semaine dernière.**

(Photo Dominique Leriche)

Toulon (lire par ailleurs). Le collectif marseillais Métaphore marquera la fin de soirée par une « électro sombre et lente ». **V. P.** [www.facebook.com/festivalTLN](http://www.facebook.com/festivalTLN)

## Le programme

### ■ Demain

Arbre à bulles. Djs à partir de 19 h : Franklin de Costa, [Berlin], Elijah x Guet [Toulon], Matik [Toulon]. COMPLET. Jusqu'à 2 heures. Restauration : foodtruck

### ■ Samedi

#### à l'Hôtel des arts

De 19 h à minuit à l'Hôtel des arts, entrée libre. Live électronique de Mendel Boy, avec 2D, Dam et KRM, du collectif Pulsar. Installations d'expérimentations : Vincent Condaminet, Onyx.

A 23 h (sur réservation 04.83.95.18.40) : live audiovisuel, avec Koldd et Emilie Genovese (collectif Métaphore) en clôture.

Restauration : foodtruck et bière de la Rade.

## Onyx : petit bijou de live audio vidéo

Onyx est la première création du festival TLN. Une version augmentée de cette performance audiovisuelle sera donnée samedi au premier étage de l'Hôtel des arts, à partir de 21 heures, avec plus d'interactions, détections et leds. Il s'agit d'un live audio et vidéo, « de la vidéo générative » plus exactement, en 2D, « car la 3D je n'aime pas trop », grimace Yann Lasserre, alias Displaying, responsable de la partie. Un logiciel permet d'influer sur chaque paramètre en direct, sur le tempo de la musique d'Optimist. Le live « jouera avec les corps qui apparaissent et disparaissent au gré de la musique et de la scénographie ». « Onyx est aussi le nom du plus grand immeuble à Toulon. Nous

voulons montrer les codes architecturaux en enfermant Displaying et Optimist derrière un demi-cube comme des habitants dans leur appartement ». Avec Cédric Sanchez, de la Petite fabrique à la partie interactions (capteurs, leds), le groupe montait, il y a quelques jours son projet, dans la salle créativité de TVT innovation.



Onyx.

(Photo DR)

## Mendel boy, la fibre de l'électro à 14 ans

Mendel boy, jeune Toulonnais âgé de 14 ans, est « tombé dans les machines dès son plus jeune âge ». Fils de Cédric Sanchez, créateur du fab lab makerspace La petite fabrique, « depuis tout petit, il a baigné dans ce réseau ElectrobE2Chambre (qui gère le festival TLN, Ndlr), Metaxu... », décrypte Stéphane Boudet Santamaria, directeur du festival.

Il s'est lancé dans la composition depuis deux ans et demi, sur des machines analogiques, tout d'abord et compose ses propres rythmes. Une contagion s'est opérée à l'envers. Du



**Mendel boy proposera « un live électro minimal ».** (Photo V. P.)

coup, son père aussi « fait aussi des trucs maintenant, un peu à cause de moi », nous confie-t-il.

Son programme samedi ? « Ce sera un live électro minimal, avec de grandes plages électro, très sombre ». Conseil : « il faut entrer dans une certaine atmosphère pour écouter tout le live ». Côté références, l'adolescent n'est pas vraiment fan de la période star-system de David Guetta. « J'aimerais progresser dans ce milieu, dans cette musique, mais pas spécialement pour être connu ». « Moi si, lance son père. Tu es ma retraite ! » Mendel boy se voit plus humblement ingénieur du son. « C'est le plus sage de l'équipe en fait », reconnaissent les autres.

# REVUE de PRESSE

## Toulon et ses environs



Photos : Laurent Carte